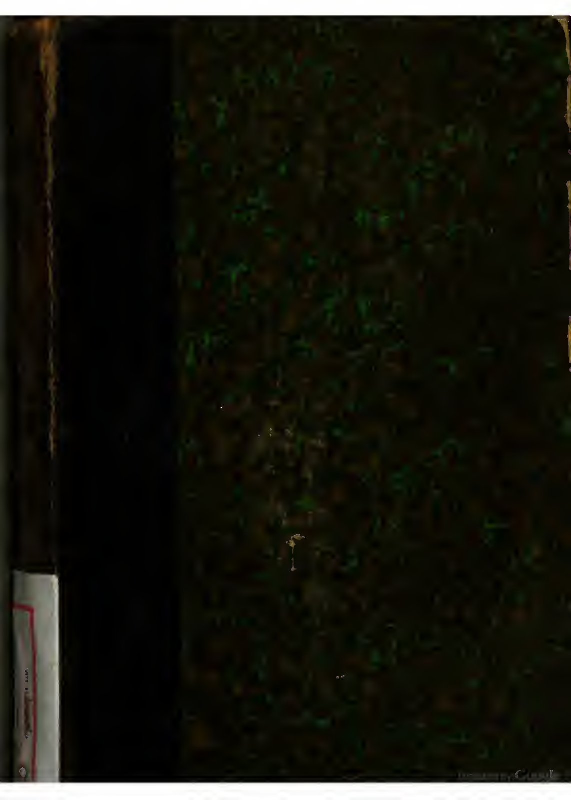
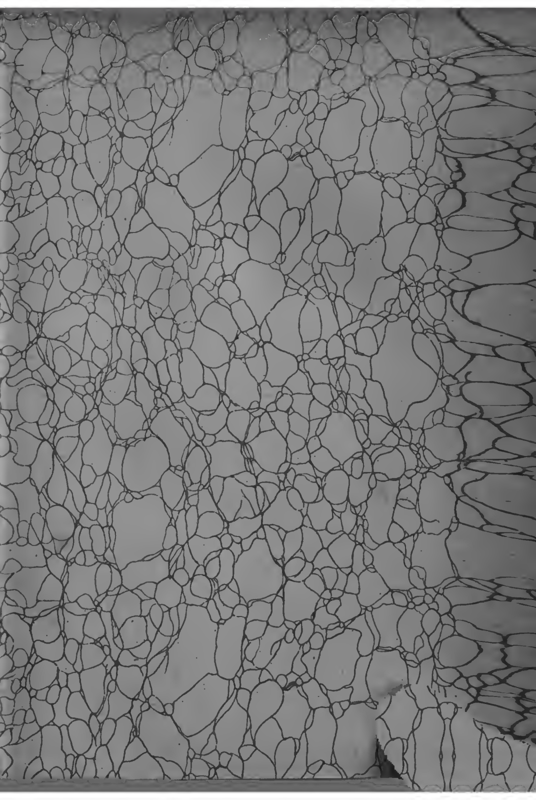
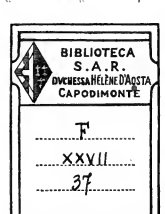



GALLIÆ
HELENÆ
AVGVSTÆ
DVCISSÆ
AÑ. DM
EX LIBRIS
MCMV




BIBLIOTECA
S.A.R.
DVCHESSA HÉLÈNE D'AOSTA
CAPODIMONTE
F
XXVII
37

# ETTRES

ADRESSÉES

# ILLEMAIN

etaire perpétuel de l'Académie française
de l'Academie des Inscriptions et Belles-Lettres

SUR

## THODE EN GÉNÉRAL

ET

**ur la définition du mot FAIT**

UX SCIENCES, AUX LETTR X-ARTS, ETC., ETC.

UL

rt à l'infaillibilité
MALLEBRANCHE.

PARIS
ÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
ES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215

1856

# LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

# MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

TOME VIII

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C^ie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

# LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

# MARQUISE DE SÉVIGNÉ

## A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

par

M. U. SILVESTRE DE SACY

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

TOME HUITIEME



PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

PRES LA COLONNADE DU LOUVRE

M DCCC LXI





# LETTRES

DE

# MADAME DE SÉVIGNÉ.



927. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 26 novembre 1684.

TANT pis pour vous, ma fille, si vous ne relisez pas vos lettres; c'est un plaisir que votre paresse vous ôte et ce n'est pas le moindre mal qu'elle puisse vous faire; pour moi, je les lis et les relis, j'en fais toute ma joie, toute ma tristesse, toute mon occupation; enfin, vous êtes le centre de tout et la cause de tout.

Je commence par vous. Est-il possible qu'en parlant au roi, vous ayez été une personne tout hors de vous, ne voyant plus, comme vous dites, que la majesté, et abandonnée de toutes

vos pensées? Je ne puis croire que ma fille bien-aimée, et toujours toute pleine d'esprit et même de présence d'esprit, se soit trouvée dans cet état. Il est question enfin d'obtenir : je vous avoue que par ce que vous a dit Sa Majesté qu'elle vouloit faire quelque chose pour M. de Grignan, je n'ai point entendu qu'elle voulût avoir égard à l'excessive dépense que M. de Grignan a faite en dernier lieu; mais cette réponse du roi m'a paru comme s'il vous avoit dit : *Madame, cette gratification que vous demandez est peu de chose; je veux faire quelque chose de plus pour Grignan.* Et j'ai entendu cela tout droit, comme une manière d'assurance de votre survivance[1], qu'il sait bien qui est une affaire capitale pour votre maison. Je n'ai donc plus pensé au petit présent, et je vous ai mandé ce que vous aurez vu dans ma dernière lettre. C'est à vous, ma très-chère, à me redresser, et je vous en prie; car je n'aime point à penser de travers sur votre sujet.

Madame de La Fayette m'a mandé que vous étiez belle comme un ange à Versailles, que

1. La survivance de la charge de lieutenant général de Provence pour le fils de M. de Grignan. Madame de Sévigné se trompoit; M. de Grignan n'obtint qu'une gratification de douze mille francs. Dangeau ne parle même que de quatre mille francs. (Éd. Didot, t. I, p. 76.)

vous avez parlé au roi, et qu'on croit que vous demandez une pension pour votre mari. Je lui répondrai négligemment que je crois que c'est pour supplier Sa Majesté de considérer les dépenses infinies que M. de Grignan a été obligé de faire sur cette côte de Provence, et voilà tout.

Vous me contez trop plaisamment l'histoire de M. de Villequier et de sa belle-mère (la duchesse d'Aumont); elle ne doit pas être une Phèdre pour lui[1]. Si vous aviez relu cet endroit, vous comprendriez bien de quelle façon je l'ai compris en le lisant : il y a quelque chose de l'histoire de *Joconde*, et cette longue attention qui ennuie la femme de chambre est une chose admirable. La conduite de madame d'Aumont est fort bonne et fort aisée : elle doit fermer la bouche à tout le monde et rassurer M. d'Aumont.

Voilà de grandes affaires en Savoie[2]. Je

1. Voyez sur cette entrevue galante et sur l'indiscrétion de M. de Villequier, le Journal de Dangeau et la *France galante*.

2. Le mariage du prince de Carignan avec une princesse d'Est de Modène, à l'insu du duc de Savoie, mariage qui contrarioit le roi, lequel avoit eu l'intention de faire épouser au prince de Carignan une princesse de sa famille. La marquise de Bade, sœur du prince, fut reléguée à Rennes, comme ayant donné à sa mère, la princesse de Carignan, douairière, des conseils opposés aux vues de la cour, et cette dernière eut défense de se présenter devant le roi. La princesse de Carignan et

ne puis eroire que le roi n'ait point pitié de madame de Bade, quand elle lui représentera l'âge de sa mère, qu'elle laisse abandonnée de tous ses enfants. Je ne croirai point qu'elle parte que sa mère ne soit partie; il est vrai que eette bonne mère est si furieuse[1], qu'on ne sauroit s'imaginer qu'elle ne soit pas toujours à la fleur de son âge. Madame la princesse de Tarente la (la marquise de Bade) recevra à Vitré. Pour madame de Marbeuf, elle est de ses anciennes eonnoissanees; elle a été des hivers entiers à souper et jouer à l'hôtel de Soissons : vous pouvez penser eomme eela se renouvellera à Rennes. J'ai eonté à mon fils ee combat du ehevalier de Soissons. Nous ne pensions pas que les yeux d'une grand'-mère[2] pussent faire eneore de tels ravages. Je ne songe point à vous parler de la levée du siége de Bude[3] : eette petite nouvelle dans

la marquise de Bade furent rappelées à la cour le 2 juillet 1688.

1. Du mariage du comte de Soissons, son petit-fils, avec mademoiselle de La Cropte de Beauvais.

2. Quelle est cette grand'mère ? Ne seroit-ce pas madame de Carignan, que nomme plus haut madame de Sévigné. Nous n'avons pu avoir aucun renseignement sur ce duel, qui eut lieu en Angleterre avec le baron de Bannières.

3. Après avoir battu plusieurs fois les Turcs et repoussé les secours qu'ils amenoient à Bude, le duc de

l'Europe et dans le christianisme ne vaut pas la peine d'en parler. Je crois que Madame la Dauphine prendra le soin d'en être fâchée : son frère s'est tellement exposé et a si bien fait à ce siége, qu'il est douloureux qu'un tel électeur soit contraint de s'en retourner.

Notre *bien bon* est enrhumé de ces gros rhumes que vous connoissez ; il est dans sa petite alcôve, nous le conservons mieux qu'à Paris. Pour ma belle-fille, elle a fait tous les remèdes chauds et violents des Capucins, sans en être seulement émue. Quand il fait beau, comme il a fait depuis trois jours, je sors à deux heures et je vais me promener *quanto va*[1] ; je ne m'arrête point, je passe et repasse devant des ouvriers qui coupent du bois, et représentent au naturel ces tableaux de l'hiver : je ne m'amuse point à les contempler ; et quand j'ai pris toute la beauté du soleil en marchant toujours, je rentre dans ma chambre et je laisse l'entre chien et loup pour les personnes qui sont grossières : car pour moi, qui suis devenue une demoiselle pour vous plaire, voilà comme j'en use et en userai, et souvent même je ne sortirai point. La chaise de Coulanges,

Lorraine fut enfin obligé d'en lever le siége, qui duroit depuis trois mois et demi. Voyez les relations détaillées de la *Gazette*.

1. Tant que ça va.

des livres que mon fils lit en perfection et quelques conversations, feront tout le partage de mon hiver et le sujet de votre attention, c'est-à-dire de votre satisfaction; car je suis vos ordonnances en tout et partout. Mon fils entend raison sur le mercredi [1]. En vérité, nous serions bien tristes sans lui, et lui sans nous; mais il fait si bien, qu'il y a quasi toujours un jeu d'hombre dans ma chambre; et quand il n'a plus de voisins, il revient à la lecture et aux discours sur la lecture; vous savez ce que c'est aux Rochers. Nous avons lu des livres in-folio en douze jours; celui de M. Nicole nous a occupés; la *Vie des Pères du désert*, la *Réformation d'Angleterre;* enfin, quand on est assez heureux pour aimer cet amusement, on n'en manque jamais.

1. Le mercredi étoit un des jours de courrier. Madame de Sévigné donnoit ce jour à sa correspondance avec sa fille.





928. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 29 novembre 1684.

Je vous vois, je vous plains, vous avez envie de m'écrire, vous avez bien des choses à me dire; mais madame de Lavardin, qui ne s'en soucie point du tout, dîne à dix heures pour ne point vous manquer; puis madame de Lamoignon, puis M. de Lamoignon : oh! pour celui-là, il devoit vous faire oublier votre écriture et votre écritoire; enfin, voilà l'heure qui presse : *Tout est perdu si je n'écris point à ma mère;* et vous avez raison, mon enfant, il faut que nécessairement j'en reçoive peu ou prou[1], comme on dit; il faut que je voie pied ou aile de ma chère fille, et nul ordinaire ne se peut passer sans qu'elle me donne cette consolation : c'est ma vie, c'est manger, c'est respirer. Mais ce qu'il faut faire, quand vous êtes attrapée comme samedi, c'est ce que vous avez dit : écrivez deux pages, et, sans finir, envoyez-les-moi et achevez le reste à loisir. J'entendrai fort bien cette manière de

1. Beaucoup. Il ne se dit guère qu'en riant et dans le comique. (Trévoux.) — Molière emploie fréquemment cette expression.

précipitation; et je vous prie même, ma très-chère, de ne point vous suffoquer de faire réponse à mes lettres infinies. Songez que je cause et que je ne suis point du tout accablée de visites; j'ai tout le temps qu'il me faut et au delà, et c'est par pitié de vous que je les finis: car si j'en avois autant de moi, je ne les finirois point. Laissez-moi donc discourir tant que je voudrai et ne vous amusez point à parcourir les articles; parlez-moi de vous, de vos affaires, de ce que vous dites à ceux que vous aimez; tout est sûr, rien ne se voit, rien ne retourne; et c'est justement cela qui me touche, et qui fait ma curiosité et mon attention.

Vous avez à me redresser sur Versailles: ne souffrez point que je sois de travers sur votre sujet. Madame de La Fayette vous en parle-t-elle? Dites-moi aussi ce qu'est devenue cette *Guadiana;* il me semble qu'elle est longtemps sans reparoître. Vous me faites un grand plaisir d'avoir chassé la princesse *Olympie*[1] de l'hôtel de Carnavalet. Je n'aime point cette personne; j'aime bien mieux une bonne petite prestance, qui est toute propre à représenter

1. Il nous est impossible d'expliquer à qui madame de Sévigné applique cette allusion, qui est tirée du chant X de l'*Orlando furioso*. Nous ne savons pas davantage qui désigne madame de Sévigné par le nom de *Guadiana*.

*la duchesse* de Grignan : c'est ainsi que Coulanges vous nomme dans ses lettres, tout sérieusement, sans hésiter, ni sans dire quelle mouche l'a piqué; j'en ai ri, et je voudrois que cette folie vous portât bonheur. Il est enragé après cette pauvre *Cuverdan* (madame de Marbeuf); c'est une furie et c'est une injustice dont il rendra compte à Dieu, car cette pauvre famille dit mille biens de lui; et tout bien compté, tout rabattu, il n'y a personne en Bretagne qui ait un si bon cœur et de si nobles sentiments. Le voilà qui rit et se moque de moi; je n'en suis point la dupe, point du tout; je ne suis point aveuglée, point du tout; mais je trouve que chacun a ses défauts et que celui qu'elle a n'est qu'une incommodité en comparaison de ceux qui ont les parties nobles attaquées. Cependant, je suis une friponne, et je pâme de rire des folies et des visions de Coulanges; mais je n'y réponds point, parce que je craindrois qu'un crapaud ne me vînt sauter sur le visage[1], pour me punir de mon ingratitude. Je n'ai jamais vu des soins et des amitiés comme ceux de M. et de madame de Coulanges pour

1. Allusion à un fabliau de Gautier de Coincy, intitulé : *D'un vilain qui tout donna le sien, et puis en ot grand disete*. Ce fabliau pouvoit être connu de madame de Sévigné.

moi : c'est le parfait ménage à mon égard ; leurs lettres sont agréables d'une manière fort différente.

Je fus hier dîner chez la princesse ; j'y laissai la bonne Marbeuf. Voici comme votre mère étoit habillée : une bonne robe de chambre bien chaude, que vous avez refusée, quoique fort jolie ; et cette jupe violette, or et argent, que j'appelois sottement un jupon, avec une belle coiffure de toutes cornettes de chambre négligées ; j'étois, en vérité, fort bien. Je trouvai la princesse tout comme moi ; cela me rassura sur l'oripeau. Dites-moi un mot de vos habits ; car il faut fixer ses pensées et donner des images. Nous causâmes fort des nouvelles présentes.

La princesse de Bade vient par Angers, dont elle est ravie. Elle a un cuisinier admirable, mais elle est bien aise de ne le pas mettre en œuvre dans de grandes occasions. Vous me demandiez, l'autre jour, des nouvelles de quelqu'un : je vous en demande de Corbinelli ; il y a plus de quinze jours que je n'ai vu de son écriture ; il y avoit plus de trois semaines que je n'en avois vu auparavant : il abuse de la liberté d'être irrégulier. Son neveu revient-il? Je lui ai conseillé de le demander. Vous pouviez, sans aucun scrupule, lire la lettre de madame de Vins ; je crois fort aisément que vous ne l'avez point lue. Elle me devoit une réponse,

et dit que ne vous ayant point vue et n'ayant rien à me dire de vous, elle ne trouvoit pas qu'elle dût m'écrire pour ne me parler que d'elle. Quand vous lui écrirez, faites-lui des amitiés pour moi, et tâchez de faire aller un souvenir jusqu'à Pomponne. Je suis en peine de la maladie de M. le Dauphin[1]; le chevalier mande qu'il se porte mieux. Adieu, ma très-chère et très-aimable; je ne puis me représenter d'amitié au delà de celle que je sens pour vous : ce sont des *terres inconnues*.



929. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 13 décembre 1684.

On a beau m'assurer qu'il n'y eut hier justement que trois mois qu'en vous disant adieu je répandis tant de larmes amères, non, ma chère Comtesse, je ne le croirai jamais : je vous le dis sérieusement, je ne comprends plus la mesure du temps depuis le jour de notre séparation; tout

1. « Monseigneur le Dauphin a eu quelques accès de fièvre, avec une ébullition de sang; mais ayant été saigné deux fois et ayant pris quelques remèdes, il est entièrement guéri. » (*Gazette*.)

est renversé dans ma tête, et je ne sais plus où j'en suis.

Douze mille francs du roi eussent été fort bons pour passer l'hiver avec vous; mais ce placet auroit reçu quelque difficulté : il a fallu trouver sur soi cette partie casuelle[1], et c'est ce qui se fait en mangeant ici une partie de ce que me doit mon fils et réservant tout mon revenu pour le payement de mes dettes. Ce sommeil m'étoit d'autant plus nécessaire, que je n'avois pas d'autre ressource; mais il en coûte cher à mon cœur, et plus cher que je ne puis vous le dire.

Jamais rien n'a été si plaisant que ce que vous me dites de cette grande beauté qui doit paroître à Versailles, toute fraîche, toute pure, toute naturelle, et qui doit effacer toutes les autres beautés. Je vous assure que j'étois curieuse de son nom, et que je m'attendois à quelque nouvelle beauté arrivée et menée à la cour : je trouve, tout d'un coup, que c'est une rivière[2] qui est détournée de son chemin,

1. On appelle *parties casuelles* les droits qui reviennent au roi pour les charges de judicature, ou de finances, quand elles changent de titulaires. (Trévoux.) — Dans la phrase de madame de Sévigné, cette expression veut dire ressource, recette extraordinaire.

2. La rivière d'Eure dont une partie fut prise environ à dix lieues au delà de Chartres (à Pontgoin), pour la faire passer à travers les terres par un aqueduc à Main-

toute *précieuse* qu'elle est, par une armée de quarante mille hommes ; il n'en faut pas moins pour lui faire un lit. Il me semble que c'est un présent que madame de Maintenon fait au roi, de la chose du monde qu'il souhaite le plus. Je ne connoissois point le nom de cette rivière; mais quoiqu'il ne soit pas fameux, ceux qui sont sur ses bords ne laisseront pas d'être étonnés de son absence. Ce n'est point ce qu'on a accoutumé de craindre dans un tel voisinage ; et les géographes seront aussi embarrassés que ceux qui n'eussent point trouvé le mont Pélion et le mont Ossa, quand Mercure les eut dérangés. Cette considération l'obligea, comme vous savez, à les remettre en place [1]; mais Sa Majesté n'aura pas tant de complaisance pour ces messieurs.

Il me paroît que M. de Montausier ne ménagera guère la maison de Polignac, de faire rompre, par son opiniâtreté, un mariage si engagé et si assorti. M. de La Garde m'en écrivit l'autre jour, dans votre sentiment, trouvant fort mal de traiter ainsi des gens de cette qualité et

tenon, et de là être conduite à Versailles. Ce fut la guerre de 1688 qui, jointe aux maladies causées par le remuement des terres, fit discontinuer les travaux du camp de Maintenon.

1. Voyez le Dialogue de Lucien, intitulé *Carron ou le contemplateur*.

d'un si grand mérite à l'égard de mademoiselle d'Alerac et de M. de Grignan : je suis assurée que bien des gens seront de cet avis. Si vous trouvez madame de Lavardin, vous ferez bien de continuer à lui parler confidemment de cette affaire. Quant à moi, qui ne vois dans l'avenir aucun duc pour consoler mademoiselle d'Alerac de ce qu'elle perd, je pense que son bien ne tentera personne, et que l'espérance de celui de sa sœur n'est qu'une vision et une chimère qu'on fera servir à la détourner d'une alliance si convenable et si belle. Vous croyez bien, après cela, que les grands partis ne voudront pas risquer la même destinée : le refus sera sûr, et le sujet du refus extrêmement incertain et tout à fait dans les idées de Platon. On se persuade aisément que la crainte de ne point voir cette jolie fille établie ne touche guère M. de Montausier (oncle de mademoiselle d'Alerac), et qu'il envisage sans horreur tout ce qui en peut arriver : mais je vous avoue que j'en serois affligée, et que je prends un véritable intérêt à cette dernière scène.

Vous m'apprenez toujours des morts qui me surprennent. Ce grand Simiane, il étoit bien sujet à la gravelle : il en est guéri; tout cela va bien vite. Vous apostrophez l'âme de mon pauvre père, pour vous faire raison de la pa-

tience de quelques courtisans[1]. Dieu veuille qu'il ne soit point puni d'avoir été d'un caractère si opposé! Vous vous fatignez à m'écrire et à répondre à tout : ah, mon Dieu! laissez-moi dire, je n'ai que cela à faire. Vous vous moquez de la sainte liberté établie entre Corbinelli et moi : cela est très-bon; notre amitié n'en est ni moins vraie, ni moins solide. Je ne dis pas que vous ne m'écriviez point; je dis qu'il ne faut point vous accabler. Par exemple, je n'écrirai point aujourd'hui à mon ami; je ne l'en aime pas moins. Il me conte des fagots fort jolis; je lui en rendrai samedi, et je prends sur lui avec confiance. Dites-moi le sentiment du chevalier sur Polignac. Plût à Dieu que nos pensées fussent les mêmes! Je vois votre habit de Versailles, mais à Paris, faites-moi voir ma fille : je la prie d'aller, quand elle pourra, chez la pauvre duchesse de Chaulnes, qui est un peu sur le côté, de son mal d'estomac. Il a fait un temps assez beau depuis deux jours; nous en jouissons, mais en courant. Je défie le rhumatisme de m'attraper. J'aime le temps bas; mais quand ils sont si bas qu'ils tombent sur votre nez, et qu'il pleut, et qu'on ne voit goutte, j'ai envie de pleurer. J'approuve assez la petite

1. Le père de madame de Sévigné étoit querelleur et grand duelliste.

dame entre deux capucins[1]. Adieu; je vous embrasse de toute la véritable tendresse de mon cœur.



930. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, vendredi 15 décembre 1684.

VOILA le petit Beaulieu (valet de chambre de madame de Sévigné) qui s'en va faire l'entendu cet hiver à Versailles: il est bien heureux, il vous verra dans six jours; cette pensée réveille mes douleurs et me touche sensiblement. Il vous porte les trois actes que vous avez vus, et qui sont conformes au modèle que M. d'Ormesson m'a envoyé. Si vous voulez les revoir très-bien signés de mon fils, vous pouvez ouvrir les paquets et les recacheter, pour les redonner à Beaulieu avec mes lettres, qu'il aura soin de rendre à leur adresse. Votre frère a fait cette signature de fort bon cœur et de fort bonne grâce; il n'a rien pris des manières du pays. Il a été ravi de revoir cette promesse de vingt-quatre mille francs, qui est une dette que

1. Il faudroit avoir la correspondance de madame de Grignan pour comprendre ces allusions.

le *bien bon* a sur moi et à quoi mon fils s'étoit obligé, pour vous dédommager : il en a toujours eu le dessein, et il se trouve trop heureux que l'abbé lui rende cette promesse, et qu'il vous ait fait un autre présent d'un effet dont à peine mon fils avoit connoissance, quoique ce fût de son propre bien, et dont, par conséquent, la privation ne lui sera jamais sensible. Il en a remercié le bon abbé, comme on remercie un bon père, qui a couronné toutes ses œuvres par avoir fait son mariage, comprenant fort bien que sans cela il étoit absolument rompu. On redresse les esprits à force de causer et de faire entendre la raison. Enfin, voilà qui est fait, et il ne se peut rien de mieux, ni pour vous, ni pour le repos de ma vie, et cela passe jusque après moi, où je ne vois et ne laisse que la paix entre mes enfants et entre mes amis intimes : c'est où j'en voulois venir et je n'ai pas perdu mon voyage.

Je vous envoie aussi ce que j'ai de plus précieux, qui est ma demi-bouteille de baume tranquille; je ne pus jamais l'avoir entière, les Capucins n'en ont plus. C'est avec ce baume qu'ils ont tiré la *petite personne*[1] des douleurs de la néphrétique. Ils vous prient de

1. Madame de La Bédoyère, que madame de Sévigné appeloit, lorsqu'elle étoit fille, *la petite personne*. Voyez ci-après p. 80.

vous en frotter le côté, c'est-à-dire dix ou douze gouttes avec autant d'esprit d'urine : il faut que cela soit chaud, et qu'il pénètre et s'insinue dans le mal. Ils prétendent que cela est divin, comme pour le grand mal de gorge. Je voudrois de tout mon cœur que vous n'en eussiez point de besoin; mais n'étant pas assez heureuse pour l'espérer, je vous conjure d'en essayer. Votre santé me trouble souvent; je suis impatiente de savoir comme cette colique sans colique s'est passée. Parlez-moi de vous le plus souvent que vous pourrez. Je vous conseille de laisser là les étrennes : cela est bon quand on est ensemble, pour en rire; je pleurerois bien, si je voulois, ma chère bonne, en songeant que nous n'y sommes pas.



931. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 27 décembre 1684.

SANS savoir vos définitions, ni vos preuves sur l'amitié, je suis persuadée que je les trouve naturellement en moi; ainsi je n'ai pas balancé à donner ce baume si précieux à la meilleure partie d'un tout, dont je ne suis que la moindre.

Si j'étois dans le cas de prévoir qu'il pourroit m'être nécessaire, cela seroit encore mieux; mais j'avoue bonnement que je n'ai plus aucune néphrétique, et que je n'en ai jamais eu qui méritât un si grand remède; gardez-le donc bien soigneusement. Je comprends l'émotion que le petit Beaulieu vous a causée : cela est naturel; j'ai bien passé par ces sortes de surprises. Il vous a conté ma sagesse; il est vrai que je ne me jette point dans les folies d'autrefois : insensiblement il vient un temps qu'on se conserve un peu davantage. Il fait un soleil charmant; on se promène comme dans les beaux jours de l'automne. J'ai bien pensé à vous à cette nuit de Noël; je vous voyois *aux Bleues* [1], pendant qu'avec une extrême tranquillité nous étions ici dans notre chapelle. Votre frère est tout à fait tourné du côté de la dévotion : il est savant, il lit sans cesse des livres saints; il en est touché, il en est persuadé. Il viendra un jour où l'on sera bien heureux de s'être nourri dans ces sortes de pensées chrétiennes : la mort est affreuse quand on est dénué de tout ce qui peut nous consoler en cet état. Sa femme entre dans ses sentiments; je suis la plus méchante, mais pas assez pour être

1. Le couvent des Filles-Bleues, auprès de l'hôtel de Carnavalet.

de contrebande. Il a lu avec plaisir l'endroit où vous paroissez contente de lui : vous dites toujours tout ce qui peut se dire de mieux, et vous êtes si aimable, que je ne puis trop sentir la douleur d'être éloignée de vous. Ce que nous envisageons encore nous fait peur : vous croyez bien que cette peine n'est pas moindre pour moi que pour vous ; mais il faut que je trouve du courage. Un séjour trop court me seroit inutile ; ce seroit toujours à recommencer : il faut avaler toute la médecine. Voici ce qui me tient lieu de vos douze mille francs [1] ; c'est qu'étant ici, où je ne dépense rien, et mon fils se trouvant trop heureux de me payer de cette sorte, j'envoie à Paris mon revenu ; sans cela qu'aurois-je fait ? Vous ne comprenez que trop bien ce que je vous dis ; mais j'y ai pensé mille fois. Qu'auriez-vous fait vous-même sans le secours que vous avez eu ? Vous devez être assez près de votre compte présentement ; on est bientôt venu de Lyon à Paris par le temps qu'il fait.

Le retour de M. de Grignan doit finir la destinée de mademoiselle d'Alerac. Il n'a tenu qu'à elle, ce me semble, de couper l'herbe sous le pied de mademoiselle de La Valette ; ce Laurière n'étoit-il pas proposé par madame d'Uzès ? J'approuve bien de supprimer les

1. Voyez la lettre du 26 novembre, p. 2.

étrennes; c'est de l'argent jeté. Celles que vous me donnerez, ma chère Comtesse, sont inestimables et viennent d'un cœur qu'on ne peut trop aimer, ni admirer. Je suis si persuadée de la sincérité de vos souhaits pour ma santé et pour ma vie, que je ménage l'une et l'autre comme un bien qui est à vous, et que je ne puis altérer sans vous faire une injure. Il y a bien peu de gens dans le monde de qui une mère puisse avoir cette persuasion; vous voyez donc, ma chère enfant, que vous ne perdez rien de vos héroïques et tendres sentiments. Il vous faudroit vraiment cent mille écus, comme au comte de Fiesque[1]; mais ce ne seroit pas encore assez. Je mandois, l'autre jour, que je plaindrois plus le comte de Fiesque quand il les auroit, que je ne le plains quand il est à pied, enveloppé dans son honnête pauvreté.

Vous me dites une étrange aventure de Termes; la vie de cet homme est une extraordinaire chose. On me mande pourtant que le roi n'a pas trouvé bon qu'on ait répandu ce bruit[2]. Je vous prie de voir quelquefois cette

1. Le roi lui fit payer par les Génois cent mille écus pour des prétentions qu'il avoit contre eux.

2. La voix publique désignoit le marquis de Termes comme l'auteur de couplets malins, qui circuloient sur les principaux personnages de la cour. On sait que le prince de Conti se vengea de ces couplets en faisant bâtonner M. de Termes.

duchesse de Chaulnes : comme elle n'est point versée dans l'amitié, elle a toute la ferveur d'une novice, et me mande qu'elle ne cherche que les gens avec qui elle peut parler de moi; qu'elle alloit chez madame de La Fayette et qu'elle vous verroit au retour de Versailles; enfin, j'ai fait aimer une âme qui n'avoit pas dessein d'aimer. Je remarque comme vous voulez que ce soit toujours pour votre fils que tout se fasse, ne pensant point à vous; et moi, dans tout ce que je fais, je ne vois que vous; et j'aime parfaitement l'avance de beaucoup d'années que j'ai sur vous, comme une assurance que, selon les règles de la nature, je conserverai mon rang : il m'est doux de penser que je ne vivrai jamais sans vous.

Je suis contente des papiers que je vous ai envoyés; vous pouvez les ouvrir tous sans scrupule. Il ne me paroît pas que vous ayez jamais rien à démêler avec votre frère : il aime la paix, il est chrétien et vous lui faites justice quand vous trouvez que vous avez lieu d'être aussi contente de lui, que vous l'êtes peu de son beau-père. Jamais il n'a pensé qu'à vous dédommager; c'est une vérité : enfin, ma très-chère, je vois la paix dans tous les cœurs où je la désire. Au reste, ma chère Comtesse, gardez-vous bien de pencher ni pour Saint-Remi, ni pour Châtelet : faites comme

moi, soyez dans l'exacte neutralité. La princesse prend intérêt à Saint-Remi, mon fils à Châtelet, à cause de madame de Tisé[1] : il n'y a rien à faire qu'à leur laisser démêler leur fusée; peut-être même que l'affaire sera jugée à ce parlement, et sortira des mains des maréchaux de France. Adieu, ma très-aimable; ordonnez bien des choses à Beaulieu : il s'en va demeurer à Versailles; il peut être assez heureux pour vous rendre mille petits services; usez-en comme s'il étoit à vous. Je vous demande une chose : si vous m'aimez, ne me refusez pas, je vous en conjure; n'allez point à Gif avec M. de Grignan; c'est un voyage pénible et cruel dans cette saison; vous savez qu'il vous en coûta trois saignées pour un mal de gorge que cette fatigue vous causa. Je prie M. de Grignan d'être pour moi et de vous ménager; c'est la première grâce que je lui demande, en l'embrassant à son arrivée auprès de vous.

1. Voyez ci-dessus la lettre du 15 novembre, t. VII, p. 526.





932. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 31 décembre 1684.

VOTRE lettre m'est venue trouver jusqu'ici, mon cher cousin. Elle m'a appris la mort de ma pauvre tante (de Toulongeon). En vérité, j'ai senti la force du sang; j'ai regardé en elle le sang de sa bienheureuse mère[1] et de son brave et illustre frère. Il n'y a plus que moi de cette branche. Mais pour vous, qui avez à part votre mérite et vos belles actions, et qui seriez le sujet des regrets de ceux qui vivroient assez longtemps pour vous perdre, je suis persuadée qu'à quatre-vingt-six ans, le régime que vous observerez et le chôix des bonnes viandes, vous feront un regain de vie pour vingt ans. Ainsi, mon cher cousin, je vous laisserai en ce monde pour y soutenir mon nom.

Je reviens à cette pauvre tante. Elle a donc poussé sa passion dominante (l'avarice) jusqu'à la fin. Vous me peignez fort plaisamment les manières dont elle s'est ménagée, pour éviter de s'engager, au cas qu'elle revînt au monde,

1. Madame de Toulongeon étoit fille de sainte Chantal.

et pour empêcher M. d'.... d'aller chez elle. Cela m'a fait souvenir du soin qu'elle prit de me venir voir à Montjeu, de peur que je n'allasse chez elle. Ce que vous me mandez de plus agréable sur son sujet, c'est qu'elle étoit charitable aux pauvres. Il n'en faut pas davantage pour sauver la fille de la mère de Chantal. Je vous prie d'envoyer ce billet de consolation à mon cousin de Toulongeon. Je crois qu'il arrivera trop tard, et que sa consolation est de la même date que la vôtre.

Je passerai ici l'hiver et une grande partie de l'été. J'y suis fort agréablement, avec mon fils et sa nouvelle épouse. Je crois que vous ne retournerez pas plus tôt que moi; mais il ne faut pas laisser que de s'écrire de temps en temps. La belle Madelonne est demeurée à Paris. C'est ce qui fait ma peine; mais ainsi l'ont ordonné les destinées. Celle de notre cher ami (Corbinelli) sera toujours de vous servir jusqu'aux derniers moments de sa vie. C'est un ami qu'on ne sauroit trop aimer. Je regrette bien les dîners que j'aurois donnés à ma nièce de Coligny, quand elle auroit dû voir M. de Lamoignon. N'avez-vous pas gardé son joli garçon auprès de vous? Il vous tiendra compagnie. Adieu, mon cher cousin. Soutenez toujours votre courage, qui a fait souvent mon admiration, et ne vous rendez qu'à bonnes enseignes, c'est-

à-dire après quatre-vingt-six ans. Mon fils et sa femme vous assurent de leurs très-humbles services, et moi je vous embrasse de tout mon cœur.



933. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 28 janvier 1685.

Je ne crois pas qu'il y ait au monde une personne plus aimable que vous; mais cette vérité, dont tout le monde convient, ne me toucheroit pas autant qu'elle fait, si vous n'étiez aussi à mon égard la fille la plus tendre et la plus charmante qui ait jamais été. Où en trouve-t-on une qui soit occupée de sa mère, qui aime sa santé, sa vie, son commerce et qui en fasse mention avec ses amis, comme vous faites? Jamais la santé d'une mère n'a été célébrée de si loin que la mienne. Je me suis bien trouvée en effet du dîner de l'hôtel de Chaulnes; j'espère bien me louer du souper de ce soir, où je suis ravie de me trouver avec M. de Lamoignon [1]

1. Chrétien-François de Lamoignon, président à mortier au parlement de Paris, fils de Guillaume de Lamoignon, premier président.

J'avois envie de vous le nommer, pour voir comme vous profitiez du voisinage; mais voici un souper qui me répond de tout. Je serois fâchée que M. de Coulanges vous fît l'affront de vous refuser. J'avois encore heureusement de la divine *sympathie*[1]. Mon fils vous dira le bon état où je suis. Il est vrai qu'une petite plaie, que nous croyions fermée, a fait mine de se révolter; mais ce n'étoit que pour avoir l'honneur d'être guérie par la poudre de sympathie : vous pouvez donc compter sur une véritable guérison. Je me suis fort bien gouvernée : quand j'ai marché, c'étoit pour être mieux; quand il n'y a ni feu, ni enflure, il ne faut pas se laisser suffoquer la jambe en l'air dans une chaise. Je songe à ma santé préférablement à tout, c'est ce qui m'a fait éviter les mauvaises nuits et quitter ce qui m'auroit peut-être guérie, en me faisant malade. Je me suis conduite selon que je me sentois bien ou mal; le baume tranquille ne faisoit plus rien, c'est ce qui m'a fait courir avec transport à votre poudre de sympathie, qui est un remède tout divin; ma plaie a changé de figure, elle est quasi sèche et guérie. Enfin, si avec le secours

1. L'usage de cette poudre étoit alors très-répandu. Voyez, à ce sujet, un petit volume intitulé : *Discours par le chevalier Digby, touchant la guérison des plaies par la poudre de sympathie;* Paris, 1681.

de cette poudre, que Dieu m'a envoyée par vous, je puis une fois marcher à ma fantaisie, je ne serai plus digne que vous ayez le moindre soin de ma santé; mais après en avoir parlé un an, disons un mot de la vôtre.

Madame de La Fayette me fait entendre combien vous vous moqueriez des médecins, si cette *sympathie* guérissoit vos côtés : ma fille, seroit-ce une chose possible? Qu'en disent Josson et Alliot? Ce seroit bien alors que je regarderois ce remède comme un présent du ciel. Vous devez songer très-sérieusement toutes deux à ce qui peut vous guérir de ce mal : ne me laissez rien ignorer là-dessus. Mais quelle douleur pour cette *triomphante* Choiseul! quel hiver cette maladie vient lui couper par le milieu[1] ! on dit qu'elle se promena toute la nuit

1. Madame de Choiseul étoit nièce de madame de La Vallière. Cette maladie étoit la petite vérole. On trouve dans la Correspondance de Bussy une anecdote qui explique le mot *cette triomphante Choiseul;* elle date de quelques jours avant sa maladie. Elle est racontée dans une lettre de madame de Montmorency :

« Madame de Duras et la duchesse de Choiseul ont eu un démêlé pour une place à l'Opéra, à Versailles; la dernière, arrivant avec la marquise de Bellefonds, demanda à un garde pour qui étoient les places qu'il gardoit. Il répondit : *pour madame de Duras.* — Bon, c'est cela, dit madame de Choiseul, et se mit en place. Le garde, trompé, se retire. Madame de Duras arrive un moment après; le garde lui ayant conté ce qui s'étoit passé, elle alla à madame de Choiseul, et lui dit : *Pour*

à la gelée, aimant mieux mourir que d'avoir ce mal; tout ce que vous me mandez sur cela est extrêmement bon à demeurer entre nous. Je vous recommande l'opéra ; vraiment, vous êtes cruelle de donner en l'air des traits de ridicule à des endroits qui vous feront pleurer quand vous les entendrez avec attention : pour moi, j'ai un respect infini pour les choses consacrées par les anciennes approbations.

Le bon abbé est fort surpris qu'on ne trouve pas de sûreté à la dette que vous avez si bien et si honnêtement mise devant la vôtre[1]; il trouve que M. de Montausier est gouverné par des gens bien rigoureux et bien malintentionnés. Ce que vous a dit Favier[2] est admirable; vous en saurez bien profiter; vous êtes en bon lieu pour prendre les meilleurs conseils. Voici une année de grande conséquence pour toutes vos affaires, et où la présence de M. de Grignan sera bien nécessaire. Comme Dieu ne veut pas

*les grâces, les ris, les jeux, les amours et les amants même, on vous cède tout cela, Madame; mais pour tout le reste, vous me le devez.* Madame de Choiseul, sans s'émouvoir, se tourna vers madame de Bellefonds, en lui disant : *Mon Dieu! quand on est faite comme madame de Duras, comment peut-on venir à des spectacles?...* et ne sortit point de sa place. »

1. La dette dont madame de Grignan avoit personnellement répondu pour son mari. Voyez t. IV, p. 99.

2. Célèbre avocat.

que je sois témoin de tous ces dénouements, et que je ne puis faire d'autre personnage que de souhaiter et de tenir les mains élevées vers le ciel, croyez que je m'en acquitterai de mon mieux et que voici le lieu du monde où l'on veut le moins faire de mal à votre fils. Vous nous faites un grand plaisir de continuer de nous instruire de tout ce qui se fait : je ne vois encore rien de notre mariage. J'ai pensé profondément à me venger de l'épigramme du chevalier; mais j'ai trouvé plus commode de m'imaginer qu'il ne m'avoit rien dit de si obligeant.

Je fus jeudi voir la princesse de Tarente; elle a ramené madame de Marbeuf avec une fluxion sur la poitrine et une grosse fièvre. Cette pauvre femme m'écrit trois lignes d'une main tremblante; j'apprends qu'elle s'opiniâtre à ne voir aucun médecin, à n'être point saignée et à ne boire que de la tisane. Nous verrons comme cela réussira, et selon l'événement, nous louerons ou blâmerons sa conduite : je suis persuadée qu'elle en réchappera.

Je viens de lire la lettre que vous écrivez à mon fils; j'en suis touchée, et j'admire la manière dont vous fondez vos raisons de m'aimer; on ne peut être plus adorable dans le commerce de l'amitié : gardez-moi bien tous ces trésors, afin qu'un jour j'en puisse jouir encore plus

agréablement. Votre belle-sœur est bien loin de craindre les hémorragies ; elle voudroit un remède qui lui pût faire connoître qu'elle a du sang dans les veines. Elle est toujours une jolie femme, qui prend un grand plaisir à me faire parler de vous et qui admire la vivacité de l'amitié que vous avez pour moi.



934. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, lundi 29 janvier 1685.

Je reçois, aujourd'hui à quatre heures du soir, votre lettre du samedi, qui étoit justement avant-hier. Cela est d'une diligence qui feroit une espèce de consolation à toute autre absence que la vôtre ; mais, ma chère enfant, il est impossible de ne pas entrer tendrement comme vous dans le malheur d'être tous séparés, étant tous aussi bien ensemble que nous y sommes et nous entendant aussi parfaitement : vous ne sauriez douter que cet endroit ne me soit sensible. Je vous dirai demain le bon état où sera ma jambe, et j'espère qu'après-demain mon fils vous apprendra ma guérison ; j'en suis si persuadée, que sans notre scrupuleuse exactitude,

voyant que tout ne va que deux jours plus tôt, ou deux jours plus tard, nous aurions chanté victoire dans nos lettres. Ma jambe est comme l'autre : plus de rougeur, plus de fluxion, plus de douleur; n'est-ce pas une cruauté de vous faire languir après une chose qui nous est assurée?

Parlons, ma très-chère, de la journée *des monstres;* elle est tout admirable et toute prodigieuse. Nous avons ri aux larmes de vos trois visites; la première est une véritable peinture, dont je me représente parfaitement l'original. Ne me venez point parler de mes lettres et de mes narrations; si vous revoyiez et si vous lisiez les vôtres, vous seriez obligée d'avouer que je ne suis pas le meilleur peintre de l'hôtel de Carnavalet; enfin, nous avons le regret de sentir mieux que vous le charme de vos lettres. La maison où l'amour de mon nom vous a fait aller, est encore une description rare et qui est au naturel; vous pouviez ajouter à la figure de madame de Bussy, l'air que lui donnoit le toupet et la fontange de cette modeste personne, dont il sembloit que les meubles vinssent d'être jetés par les fenêtres : il faut avoir bien de la force dans l'imagination pour rappeler le souvenir des noms au milieu de tout cela. Mais notre souper d'hier au soir, ma fille, il me semble qu'il étoit fort beau, fort bien servi; je

m'y trouvai[1] avec la fleur de mes amis; je serois bien fâchée que la colique de M. de Lamoignon l'eût empêché d'y venir. M. de Coulanges m'en a fait peur; mais non, tout a été parfait, et l'on a chanté : *Gaudeamus, mes frères.* Ce petit Coulanges vaut trop d'argent; je garde toutes ses lettres. On me mande que le roi veut donner un meilleur air au Palais-Royal, et veut éloigner *la maîtresse et l'amant*[2], et Coulanges m'écrit là-dessus que sa femme dit : « Le roi a trop de piété pour vouloir ôter tout ce qui fait la bénédiction de la maison de MONSIEUR. » Comme je ne l'ai point entendu répéter vingt fois, je vous avoue que cela m'a paru fort plaisamment tourné. Madame de Lavardin est fort contente d'une visite que vous lui avez faite; j'en suis ravie, et je vous en remercie bien plus que de celle que mon nom vous a fait faire. Madame de Lavardin est bonne à consulter sur tout; je suis assurée qu'elle vous consolera des trois monstres que vous aviez vus : j'aime de tout mon cœur cette bonne et ancienne amie.

1. Madame de Sévigné se transportoit en esprit partout où elle s'imaginoit pouvoir trouver madame de Grignan.

2. M. le chevalier de Lorraine et madame de Grancey. (*Journal manuscrit de Dangeau*, mercredi 27 décembre 1684.)

Mardi 30.

Notre huile n'a pas beaucoup avancé depuis vingt-quatre heures; il ne faut point que votre poudre s'en offense : il n'est point question qu'elle guérisse si promptement, pourvu qu'elle guérisse.

J'ai lu avec bien du plaisir une lettre de Corbinelli, où, par votre ordre, il me rend compte d'une dispute fort agréable, qui fut jugée avec beaucoup de justice par l'abbé de Polignac[1] : il me paroît étourdi et terrassé de votre esprit et de votre vivacité. Est-il possible que vous ne puissiez point faire souvenir l'abbé de Polignac de la mère que vous avez en Bretagne? L'a-t-il tout à fait oubliée? Il est présentement un abbé de Versailles, et n'a plus cette grande soutane où il étoit enseveli. Madame de Marbeuf a eu le courage de se tirer d'une fluxion sur la poitrine et de la fièvre continue, n'ayant voulu voir aucun médecin, ni être saignée.

Mercredi 31 janvier, à huit heures du soir.

Mon fils vous écrit de son côté, et je pense que, sans nous être consultés, nous vous manderons les mêmes choses, car nous écrivons

1. Melchior de Polignac, depuis cardinal et auteur de l'*Anti-Lucrèce*, poëme latin, dans lequel il réfute le système d'Épicure, et dont le manuscrit autographe se trouve à la Bibliothèque impériale.

sur la vérité. Ma plaie est plus près de guérir qu'hier; et si vous pouvez me pardonner cette rébellion à la poudre de sympathie et que vous vouliez bien nous accorder quinze jours au lieu de quatre, la poudre aura son effet ordinaire. L'autre jambe est toute guérie, cela est fini, tout va bien; ayez l'esprit en repos et passez-nous seulement notre lenteur.



935. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche matin 4 février 1685.

Hormis la promptitude de la guérison, ma bonne, vous pouvez compter que vous m'avez guérie. Il est vrai que nous pensions au commencement que ce seroit une affaire de quatre jours : nous nous sommes trompés, voilà tout, et en voilà quinze[1]; mais enfin la cicatrice fait une fort bonne mine de vouloir s'avancer, et, pour la presser encore davantage, nous ôtons

1. Ma guérison a été plus lente que nous n'avions cru; mais c'est toujours vous qui m'avez guérie. Nous pensions d'abord que ce seroit une affaire de quatre jours, et en voila quinze. C'est là toute notre erreur. (Éd. de 1754.)

l'huile, avec votre permission, car nous avons suivi vos ordres exactement, et nous mettons de l'onguent noir que vous avez envoyé et qui ne nuira pas à la poudre de sympathie, pour fermer entièrement la *boutique*. Otez-vous donc de l'esprit tout ce *grimaudage*[1] d'une femme blessée d'une grande plaie : elle est très-petite, aussi bien que l'outil dont se sert votre frère; rectifiez votre imagination sur tout cela, ma jambe n'est ni enflammée, ni enflée. J'ai été chez la princesse (de Tarente), je me suis promenée; je n'ai point l'air malade; regardez donc votre *bonne* d'une autre manière que comme une pauvre femme de l'hôpital : je suis belle, je ne suis point pleureuse comme dans ce griffonnage; enfin, ma bonne, ce n'est plus par là qu'il me faut plaindre, c'est d'être bien loin de vous, c'est de n'être que *métaphysiquement* de toutes vos parties, c'est de perdre un temps si cher. Comme on pense beaucoup en

1. Ce mot ne se trouve dans aucun des dictionnaires que nous avons pu consulter; il est probablement de la façon de madame de Sévigné, qui l'a tiré du substantif *grimaud*. — *Grimaud*, selon Richelet, signifie écolier, petit marmot, jeune homme qui ne sait pas grand'chose, et qui est à peine initié dans les lettres. On dit aussi, dans le style familier, *avoir l'air grimaud*, pour avoir l'air mécontent, maussade. C'est dans ce dernier sens, je crois, qu'il faut prendre l'expression de madame de Sévigné : *Otez de votre esprit cette idée triste, chagrine*. Aussi l'édition de 1754 porte-t-elle : *cette idée*.

ce pays, on avale quelquefois des amers moins agréables que les vôtres. Je reprends des forces et du courage, et j'en ai, ma bonne, quoi qu'en veuille dire le chevalier : voilà l'état de mon âme et de mon corps. Je vous dis les choses comme elles sont, ma chère bonne, et il faut que je sois bien persuadée de votre parfaite amitié pour vous faire cet étrange détail au milieu de Versailles, où vous êtes assurément. Ma bonne, la tendresse que j'ai pour vous est toute naturelle ; elle est à sa place, elle est fondée sur mille bonnes raisons ; mais celle que vous avez pour moi, est toute merveilleuse, toute rare, toute singulière ; il n'y en a quasi pas d'exemple, et c'est ce qui fait aussi cette grande augmentation de mon côté, qui n'est que trop juste.

Madame de La Fayette vous a vue ; elle me mande que vous causâtes fort ensemble, qu'elle est engouée de vous, c'est son mot ; que vous êtes parfaite, hormis que vous êtes sensible[1]. Voilà votre défaut, elle vous en gronde ; voilà comme mes amies[2] reçoivent vos visites et sont contentes de vous ; car madame de Lavardin m'en écrivit encore une grande feuille. Tout cela vous fait souvenir de moi, ma très-chère ;

1. Que vous seriez parfaite, si vous n'étiez trop sensible. (Éd. de 1754.)

2. C'est ainsi que mes amies. (Éd. de 1754.)

et cette bonne duchesse de Chaulnes.... Vous me marquez si bien les divers tons de ceux qui m'ont souhaitée dans ma chambre, que je les ai tous reconnus. Ma bonne, j'ai été triste de n'être point à ce souper pour vous faire les honneurs de mon appartement : la compagnie étoit bonne et gaie[1]; M. de Coulanges ne trouva pas assez de *haut goût*, ni de *ragoûts*[2] pour son goût usé et débauché; cela étoit trop héroïque pour M. de Troyes et pour lui : il avoue pourtant que le repas étoit beau et fort gai. Hélas! ma santé n'est pas digne d'être si souvent et si bien célébrée! Il me paroît que M. de Lamoignon connoît bien le mérite de la bonne femme *Carnavalet*[3] : vous ne sauriez trop ménager un tel ami. Je suis ravie de la joie qu'ils ont de cette place du conseil; mais je suis affligée de cette cruelle néphrétique qui accable ce pauvre homme à tout moment : point de jours sûrs, c'est un rabat-joie continuel.

Je trouve bien plaisant tout le petit tracas de

1. Tout ce qui suit, jusqu'à : *Il me paroît que M. de Lamoignon*, est omis dans l'édition de 1754. On y lit seulement : *Et le repas étoit excellent.*

2. Ragoût se dit aussi des choses qui renouvellent d'autres désirs que ceux de l'appétit. (Trévoux.)

3. C'est madame de Grignan, ou madame de Sévigné elle-même, que M. de Lamoignon désignoit sous ce nom. On sait que madame de Grignan et sa mère habitoient, à Paris, l'hôtel de Carnavalet.

l'hôtel de Chaulnes. Je ne crois point la duchesse jalouse; je doute que cette belle amitié qu'elle a pour moi lui permît de m'en faire confidence. Le petit Coulanges est fort plaisant[1] sur tout cela; j'admire comme lui *sainte Friquette*, et comme il y a des gens qui ont une sorte d'esprit pour venir à leurs fins, où d'autres ne sauroient faire un pas. Je vous remercie de vos nouvelles : je ne vois point d'où vient la disgrâce de Flamarens (premier maître d'hôtel de MONSIEUR) à l'égard de MONSIEUR; je ne crois pas que notre bon maréchal d'Estrades[2] fasse de grandes intrigues dans cette cour très-orageuse.

Dieu conserve votre santé comme vous me la dépeignez[3], ma bonne; je crois les bouillons de chicorée fort bons : j'en prendrai. Ne négligez point vos amers, c'est votre vie. Je doute que vous vous serviez de la poudre de sympathie pour votre côté; vous n'avez point encore voulu essayer du baume (tranquille). Je vous ai mandé que la Marbeuf s'est ressuscitée : voilà une succession qui vous est échappée. Je ne puis souffrir que Rhodes[4] ait vendu

1. Me réjouit. (Éd. de 1754.)
2. Il venoit d'être fait gouverneur de M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent du royaume.
3. Telle que vous me la dépeignez. (Éd. de 1754.)
4. « Charles Pot, marquis de Rhodes, vendit sa charge

sa charge, si ancienne dans sa maison. Vous aurez donc le plaisir de voir le doge, et de n'avoir point cette guerre[1]; c'est comme si la république venoit; mais qui peut résister aux volontés de Sa Majesté? Il me semble que j'aurois encore été aujourd'hui à votre dîner chez Gourville; toute la *case* de Pomponne ne m'auroit pas chassée. Jamais, ma chère Comtesse, vous n'avez passé un hiver qui me convînt tant; j'envie et je regrette tous vos plaisirs, mais bien plus celui de vous voir, ma bonne, et d'être avec vous, et de jouir de cette chère amitié qui fait toutes mes délices[2].

A cinq heures du soir.

Mon fils vient de voir ma jambe; en vérité, ma bonne, il la trouve fort bien; il vous le va dire, et hors la promptitude de quatre jours, on ne peut pas dire que je ne sois guérie par la *sympathie*. Mon fils vient de mettre cet on-

de grand maître des cérémonies de France à Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville. M. de Rhodes étoit le cinquième de sa maison qui avoit exercé cette charge. » (*Gazette*.)

1. Le doge de Gênes, François-Marie-Impériale Lercaro, accompagné de quatre sénateurs, étoit attendu en France pour faire sa soumission au roi, au nom de la république.

2. Toutes ces phrases sont disposées différemment dans l'édition de 1754, et l'ordre en est peut-être plus logique; mais, au fond, il n'y a point de changement essentiel.

guent noir pour faire la cicatrice, car il n'y a plus que cela à faire; et nous gardons précieusement le reste de la poudre pour quelque chose de plus grande importance; croyez, ma chère bonne, que je ne m'en dédirai point : c'est vous qui m'avez guérie; l'air du miracle n'y a pas été, voilà tout. Je viens de me promener; ôtez-vous de l'esprit que je sois malade, ni boiteuse, je suis en parfaite santé. Je me réjouis de celle du chevalier; c'est toujours beaucoup d'en avoir la moitié : il n'étoit pas si riche l'année passée. Votre belle-sœur vous prie de mander s'il y a quelque chose de changé à la façon des manteaux et à la coiffure; elle vous révère[1]. J'embrasse M. de Grignan tendrement. Le *bien bon* est tout à vous deux; il n'écrit jamais de moi, parce que ce sont des affaires et des calculs qui lui font oublier sa pauvre nièce[2]. Je demande au marquis et à mademoiselle d'Alerac s'ils savent bien quel est le mois de l'année où les Bretons boivent le moins. Cela est curieux. Et ce M. de Carcassonne[3] qui sera député! Quand viendront les prélats?

1. Cette phrase est retranchée dans l'édition de 1754.

2. Le *bien bon* vous salue tous deux; il n'écrit jamais de moi, parce que les affaires et les calculs lui font oublier sa pauvre nièce. (Éd. de 1754.)

3. Louis-Joseph Adhémar de Monteil de Grignan, sacré évêque de Carcassonne le 20 décembre 1681.

Ma chère bonne, je baise vos deux bonnes joues, et vous embrasse avec une extrême tendresse; ne soyez plus du tout en peine de moi.

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

A cinq heures du soir, dimanche.

Le *pieux Énée* vient de panser sa mère; la poudre de sympathie n'a point fait son miracle, mais elle nous a mis en état que l'onguent noir, que vous nous avez envoyé, achèvera bientôt ce qui reste à faire. Ainsi la *sympathie* et l'*onguent noir* auront l'honneur conjointement de cette guérison tant souhaitée. Si vous avez bien envie d'embrasser le *senor Marquez*[1], vous le pouvez faire tandis qu'il a encore un nez et des oreilles; une autre fois, qu'il n'expose pas si témérairement ses membres! Adieu, ma petite sœur; je fais toujours mille compliments remplis de contrition à M. de Grignan, et vous supplie de sauver ma princesse (mademoiselle d'Alerac) des fureurs du Troyen[2].

1. Le jeune fils de madame de Grignan.

2. Probablement M. de Polignac avec lequel elle devoit se marier; mais ce projet d'alliance fut rompu. — Cette page manque dans l'édition de 1754.





### 936. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 7 février 1685.

Vous ne sauriez mieux faire que de promener votre tristesse à Versailles; ce qui seroit pourtant encore mieux, seroit de n'avoir point de tristesse. Je crois que la poudre de sympathie n'est point faite pour de vieux maux; elle n'a guéri que la moins fâcheuse de mes petites plaies : j'y mets présentement de l'onguent noir, qui est admirable, et je suis si près d'être guérie, que vous ne devez plus penser à moi que pour m'aimer et vous intéresser à la solide espérance que j'ai actuellement. Je n'ai pas un moment de fièvre, je suis tout comme une autre. Je mange sagement; quand il fait beau, je me promène; on veut que je marche, parce que je n'ai point d'inflammation; j'écris, je lis, je travaille, je reçois vos lettres avec tendresse et empressement : voilà, ma très-aimable, comme je suis, sans rien déguiser; les *grisons*[1] vous sont inutiles, je vous dirai toujours la vérité : j'aime

1. Grison se dit par raillerie de laquais des gens de qualité, qui ne portent point de couleurs et qui leur servent d'espion, ou de messagers secrets. (Trévoux.)

trop à n'être point trompée sur votre sujet pour en vouloir user autrement avec vous. Je suis présentement dans ma chambre; le soleil brille autour de moi et je ne voudrois pas jurer que je ne fisse un tour de mail. Redressez donc votre imagination, ma chère Comtesse, et tirez les rideaux qui vous empêchent de me voir : laissez là cette pauvre femme pleurante et le *pieux Énée* (le marquis de Sévigné) à ses pieds; tout cela est faux, je vous assure. Mais conservons nos jambes tant que nous pourrons : elles sont difficiles à apaiser, quand une fois elles sont fâchées. Je voulus, l'autre jour, me purger avec ces bouillons du frère Ange. Je m'en étois bien trouvée; cela ne fit que m'émouvoir. Je me suis demandé pardon, et je me laisse rapaiser, résolue de ne jamais attaquer une parfaite santé : les légères médecines sont cruelles. Je finis, et je vous laisse au milieu du beau tourbillon où je vous crois : je suis assurée que vous ne m'y oubliez non plus que dans votre chambre; et de qui pourroit-on dire la même chose? Mais aussi peut-on mieux sentir que je fais tous les charmes de votre amitié?



937. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 14 février 1685.

Je n'ai point reçu de vos lettres cet ordinaire, ma chère bonne, et quoique je sache que vous êtes à Versailles, que je croie et que j'espère que vous vous portez bien, que je sois assurée que vous ne m'avez point oubliée, et que ce désordre vient d'un laquais et d'une paresse, je n'ai pas laissé d'être toute triste et toute décontenancée, car le moyen, ma bonne, de se passer de cette chère consolation? Je ne vous dis pas assez à quel point vos lettres me plaisent, et à quel point elles sont aimables, naturelles et tendres, je me retiens toujours sur cela par la crainte de vous ennuier. Je relisois tantôt votre dernière lettre, je songeois avec quelle amitié vous touchiez cet endroit de la légère espérance de me revoir au printemps, et comme après avoir trouvé les mois si longs, cela se trouveroit proche présentement; car voilà tous les préparatifs du printemps. Ma bonne, j'ai été sensiblement touchée de vos sentiments et des miens, qui ne sont pas moins tendres, et de l'impos-

sibilité qui s'est si durement présentée à mes yeux; ma chère Comtesse, il faut passer ces endroits, et mettre tout entre les mains de la Providence, et regarder ce qu'elle va faire dans vos affaires et dans votre famille[1].

Mon fils et sa femme sont à Rennes depuis lundi; ils y ont quelques affaires. Je trouve cette petite femme si malade, si accablée de vapeurs, avec des fièvres et des frissons à tous moments, des maux de tête enragés, que je leur ai conseillé de s'approcher des Capucins. Ils viendront peut-être de Vannes, où ils sont, ou bien ils écriront. Ce sont eux qui ont mis le feu à la maison par leurs remèdes violents. Mon fils achève avec l'essence de Jacob, deux ou trois fois le jour; il faut que tout cela fasse un grand effet : il vaut mieux être dans une ville qu'en pleine campagne. Je suis donc ici très-seule; j'ai pourtant pris, pour voir une créature, cette petite jolie femme dont M. de Grignan fut amoureux toute une soirée. Elle lit quand je travaille, elle se promène avec moi : car vous savez, ma bonne, et vous devez me croire, que Dieu, qui mêle toujours les maux et

1. L'édition de 1754 donne ainsi qu'il suit la fin de ce paragraphe : De me revoir au printemps; mais l'impossibilité, qui s'est si durement présentée à mes yeux, ne m'a pas permis de me trop arrêter sur cette pensée, et j'ai tout mis, enfin, entre les mains de la Providence.

les biens, a consolé ma solitude d'une très-véritable guérison. Si on pouvoit mettre le mot d'*aimable* avec celui d'emplâtre, je dirois que celui que vous m'avez envoyé mérite cet assemblage : il attire ce qui reste, et guérit en même temps ; ma plaie disparoît tous les jours. Il me semble que le dernier que vous m'avez envoyé est meilleur. Enfin, cela est fait ; si je n'en avois point fait du poison, par l'avis de sottes gens de ce pays, il y a longtemps que celui que j'ai depuis trois mois m'auroit guérie. Dieu ne l'a pas voulu ; j'en ressemble mieux à M. de Pomponne, car c'est après trois mois [1]. On veut que je marche, parce que je n'ai nulle sorte de fluxion, et que cela redonne des esprits et fait agir l'*aimable* onguent ; remerciez-en M. de Pomponne. Jusques ici la foi avoit couru au-devant de la vérité, et je prenois pour elle mon espérance ; mais, ma bonne, tout finit, et Dieu a voulu que ç'ait été par vous [2]. Mon fils s'en plaignoit l'autre jour ; car ç'a été lui qui au contraire m'a fait tous mes maux, mais Dieu sait avec quelle volonté [3] ! Il partit lundi follement, en disant adieu à cette petite plaie, di-

1. Les dix lignes qui précèdent manquent dans l'édition de 1754.
2. Voyez ci-dessus la lettre du 4 février, p. 35.
3. Car c'est lui qui, avec les meilleures intentions du monde, a prolongé tous mes maux. (Éd. de 1754.)

sant qu'il ne la reverroit plus et qu'après avoir vécu si longtemps ensemble, cette séparation ne laissoit pas d'être sensible. Je n'oublierai pas aussi de vous remercier mille fois de toute l'émotion, de tout le soin, de tout le chagrin que votre amitié vous a fait sentir dans cette occasion : quand on est accoutumée à votre manière d'aimer, les autres font rire. Je suis fort digne, ma bonne, de tous ces trésors, par la manière aussi dont je les sais sentir, et par la parfaite tendresse que j'ai pour vous et pour tout ce qui vous touche à dix lieues à la ronde. Parlez-moi un peu de votre santé, mais bien véritablement, et de vos affaires. N'avons-nous plus d'amants[1]? Il nous revient beaucoup de temps et de papier, puisque nous ne parlerons plus de cette pauvre jambe. La Marbeuf est transportée d'une lettre que vous lui avez écrite; elle m'attire si fort, que j'en suis honteuse; elle veut vous envoyer deux poulardes avec mes quatre; je l'en gronde, elle le veut. Vous en donnerez à M. Du Plessis, et vous direz à Corbinelli d'en venir manger avec vous, comme vous avez déjà fait, car que ne faites-vous point d'obligeant et d'honnête? Ma bonne, je finis; j'attends vendredi vos deux lettres à la fois,

1. C'est-à-dire de prétendants à la main de mademoiselle de Grignan.

et je suis sûre de vous aimer de tout mon cœur[1].

La princesse vient de partir d'ici; dès qu'elle a su que mon fils, qui est encore mal avec elle[2], étoit parti pour Rennes, elle est courue ici d'une bonne amitié. Le *bien bon* vous est tout acquis, et moi à votre époux et à ce qui est avec vous[3].

1. Les vingt lignes qui précèdent manquent dans l'édition de 1754.

2. Voyez la lettre du 15 novembre 1684, tome VI, p. 526.

3. Vous savez avec quelle tendresse je vous embrasse. (Éd. de 1754.)





938. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 25 février 1685.

Ah ! ma bonne, quelle aventure que celle de la mort du roi d'Angleterre[1] ! la veille d'une mascarade[2] !

AU MARQUIS DE GRIGNAN.

*Mon marquis, il faut que vous soyez bien malheureux de trouver en votre chemin un événement si extraordinaire !

Rodrigue, qui l'eût cru? — Chimène, qui l'eût dit[3]?

Lequel vous a le plus serré le cœur, ou le contre-temps, ou quand votre méchante maman vous renvoya de Notre-Dame? Vous en fûtes consolé le même jour; il faut que le billard et l'appartement et la messe du roi, et toutes les louanges qu'on a données[4] à vous et à votre joli habit, vous aient consolé dans cette

1. Le roi Charles II mourut le 16 février 1685 d'une attaque violente d'apoplexie, qu'il avoit eue le 12 et qui se renouvela le 16. Le roi mourut entre onze et douze heures. La nouvelle en arriva le 19 février à Paris.

2. Ah! ma fille, que la mort du roi d'Angleterre est un contre-temps fâcheux! Cette nouvelle arrive. (Éd. de 1754.)

3. Voyez *le Cid*, acte III, scène IV.

4. L'édition de 1754 donne ce paragraphe comme

occasion, avec l'espérance que cette mascarade n'est que différée. Mon cher enfant, je vous fais mes compliments sur tous ces grands mouvements, mais faites-m'en sur toutes mes attentions mal placées : j'avois été à la mascarade, à l'opéra, au bal, je m'étois tenue droite, je vous avois admiré, j'avois été aussi émue que votre belle maman, et j'ai été trompée.

A MADAME DE GRIGNAN.

Ma bonne, je comprends tous vos sentiments mieux que personne : vraiment oui, on se transmet dans ses enfants, et, comme vous dites, plus vivement que pour soi-même : j'ai tant passé par ces émotions! C'est un plaisir [1], quand on les a pour quelque jolie petite personne qui en vaut la peine et qui fait l'attention des autres. Votre fils plaît extrêmement; il a quelque chose de piquant et d'agréable dans la physionomie; on ne sauroit passer les yeux sur lui, comme sur un autre : on s'arrête. Madame de La Fayette me mande qu'elle avoit écrit à madame de Montespan qu'il y alloit de son honneur que vous et votre fils fussiez contents d'elle : il n'y a personne qui soit plus aise que madame de La Fayette de vous faire plaisir. Je

étant entièrement adressé à madame de Grignan, et les cinq lignes qui précèdent y sont ou supprimées en partie, ou tournées d'une autre façon.

1. Il est vrai que c'est un plaisir. (Éd. de 1754.)

ne suis pas surprise que vous ayez envie d'aller à Livry; bon Dieu, quel temps! il est parfait; je suis depuis le matin jusqu'à cinq heures dans ces belles allées, car je ne veux point du froid du soir. J'ai sur mon dos votre belle *brandebourg*, qui me pare; ma jambe est guérie, je marche tout comme une autre. Ne me plaignez plus, ma chère bonne, il faudroit mourir, si j'étois prisonnière par ce temps-là. Je mande à mon fils que je n'ai que faire de lui, que je me promène, et qu'avec cela je l'envoie promener. Ils sont dans les plaisirs de Rennes, d'où ils ne reviendront que la veille du dimanche gras : j'en suis ravie, je n'ai que trop de monde.

La princesse vient jouir de mon soleil; elle a donné d'une thériaque céleste au bon abbé, qui l'a tiré[1] d'un mal de tête et d'une foiblesse qui me faisoient grand'peur. Dites à ce *bien bon* combien vous êtes ravie de sa santé. La princesse est le meilleur médecin du monde. Tout de bon, les Capucins admiroient sa boutique : elle guérit une infinité de gens, elle a des compositions rares et précieuses, dont elle nous a donné trois prises, qui ont fait un effet prodigieux. Le *bien bon* voudroit vous faire les honneurs de Livry; si c'est le carême, ma bonne, vous y ferez une mauvaise chère :

1. Qui a été guéri par là. (Éd. de 1754.)

mais songerez-vous à l'entreprendre avec votre côté douloureux[1]? On ne me parle cependant que de votre beauté. Madame de Vins m'assure que c'est tout autre chose que quand je suis partie. Vous parlez du temps, qui vous respecte pour l'amour de moi. C'est bien à vous à parler du temps! Mais que c'est une plaisante chose que nous n'ayons pas encore parlé[2] de la mort du roi d'Angleterre! Il n'étoit point vieux : c'est un roi, cela fait penser que la mort n'épargne personne. C'est un grand bonheur si dans son cœur il étoit catholique, et qu'il soit mort[3] dans notre religion[4]. Il me semble que voilà un théâtre où il se va faire de grandes scènes; le prince d'Orange, M. de Montmouth,

1. Mais songerez-vous à y faire maigre avec votre côté douloureux? (Éd. de 1754.) Cette édition place ici les lignes suivantes que l'on trouve, avec quelques variantes, un peu plus loin : « Je trouve déjà qu'il faut que votre mal soit de bonne composition pour souffrir tous vos voyages de Versailles; et pour le maigre, je pense qu'il vous est mortel et que ce mal intérieur doit être excessivement ménagé. » — Au surplus, les différences que présente l'édition de 1754 dans ces lettres de 1685 sont si fréquentes, qu'il nous est impossible de les noter toutes.

2. Mais que cela est plaisant, que nous n'ayons *encore rien dit*. (Éd. de 1754.) Madame de Sévigné ayant répété trois fois le mot *parler* en peu de lignes, le chevalier Perrin, son éditeur, a cru devoir varier l'expression. C'est probablement ce que madame de Sévigné auroit fait elle-même si elle avoit revu ses lettres.

3. Et s'il est mort. (*Idem.*)

4. Charles II étoit âgé de soixante-cinq ans et en

cette infinité de luthériens, cette horreur pour les catholiques : nous verrons ce que Dieu voudra représenter, après cette tragédie : elle n'empêchera point qu'on ne se divertisse encore à Versailles, puisque vous y retournez lundi. Vous me dites mille amitiés sur la peine que vous auriez à me quitter, si j'étois à Paris; j'en suis persuadée, ma très-aimable bonne; mais cela n'étant point, à mon grand regret, profitez des raisons qui vous font aller à la cour; vous y faites fort bien votre personnage; il semble que tout se dispose à faire réussir ce que vous souhaitez. Les souhaits que j'en fais de loin ne sont pas moins sincères, ni moins ardents que si j'étois auprès de vous. Hélas! ma bonne, j'y suis toujours, et je sens, mais moins délicatement, ce que vous me disiez un jour, dont je me moquois; c'est qu'effectivement vous êtes d'une telle sorte dans mon cœur et dans mon imagination, que je vous vois et vous suis toujours; mais j'honore infiniment davantage, ma bonne, un peu de réalité.

Vous me parlez de votre Larmechin : c'est assez pour mon fils; vous vous en plaignez souvent : il est peut-être devenu bon. Parlez-

avoit régné environ vingt-cinq, à compter du rétablissement des Stuarts. Il reçut, dit-on, les sacrements, suivant le rite romain; cependant les journaux du temps n'en parlent pas.



en à Beaulieu et qu'il en écrive à mon fils; j'en rendrai de bons témoignages. Celui qu'il avoit étoit bon, il s'est gâté; il ne gagneroit que ses gages, quarante ou cinquante écus, point de vin, ni de graisse, ni de levûre de lard. Je crois que mon fils ne plaindroit pas de plus gros gages pour avoir un vrai bon cuisinier; je craindrois que celui-là ne fût trop foible. Mais, ma bonne, quelle folie d'avoir quatre personnes à la cuisine! Où va-t-on avec de telles dépenses, et à quoi servent tant de gens? Est-ce une table que la vôtre pour en occuper seulement deux? L'air de Lachan et sa perruque vous coûtent bien cher. Je suis fort mal contente de ce désordre; ne sauriez-vous en être la maîtresse? Tout est cher à Paris, et trois valets de chambre! Tout est double et triple chez vous. Je vous dirai, comme l'autre jour : Vous êtes en bonne ville, faites des présents, ma bonne, de tout ce qui vous est inutile. N'est-ce point l'avis de M. Enfossy [1]? M. de Grignan peut-il vouloir cet excès? Ma chère bonne, je ne puis m'empêcher de vous parler bonnement là-dessus. Après cette gronderie toute maternelle, laissez-moi vous embrasser chèrement et tendrement, persuadée que vous n'êtes point fâchée [2].

1. Nom d'une des seigneuries appartenant à M. de Grignan.

2. Ce paragraphe ne se trouve pas dans l'édition de 1754.

Ma bonne, il faut que votre mal de côté soit de bonne composition pour souffrir tous vos voyages de Versailles. Songez au moins que le maigre vous est mortel, et que le mal intérieur doit être ménagé et respecté. Bien des amitiés aux grands et petits Grignan. Je veux vous dire ceci. Vous croyez mon fils habile, et qu'il se connoît en sauces et sait se faire servir; ma bonne, il n'y entend rien du tout; Larmechin encore moins, le cuisinier encore moins : il ne faut pas s'étonner si un cuisinier qui étoit assez bon s'est entièrement gâté; et moi, que vous méprisez tant, je suis l'aigle; on ne juge de rien, sans avoir regardé la mine que je fais. L'ambition de vous conter que je règne sur des ignorants m'a obligée de vous faire ce sot et long discours; demandez à Beaulieu.



939. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 28 février 1685.

Vous revoilà donc à Versailles, et votre mascarade sur pied : la mort du roi d'Angleterre n'a pu tenir contre la jeunesse avide des plaisirs du carnaval. On ne parle que de votre beauté. Comme vous n'êtes pas encore à l'entre deux

âges, jouissez de ce joli visage qui vous faisoit tant d'honneur, même quand vous étiez malade ; il ira bien loin, dans votre santé ; c'est une agréable chose que la régularité des traits, les proportions, en un mot la beauté. J'espère que vous me direz bien des nouvelles de mon enfant (le petit marquis) : j'ai été toute dérangée ; j'avois été deux jours à Versailles, attentive à le voir danser, me tenant droite ; il faut recommencer. Je crus être dimanche au souper de l'hôtel de Chaulnes, et ce fut un dîner lundi : enfin, vous abusez de ma crédulité. Bon Dieu ! la plaisante histoire et plaisamment contée, que celle de Bouquet ! quelle confusion à l'ancienne maison des Bouquet ! La bouquetière Glycera [1] n'en est-elle point offensée ? Je vous avoue que je n'eusse jamais imaginé une telle aventure : cette personne si fière, ce pauvre innocent qui ne savoit pas l'eau troubler. Ce qui me ravit, c'est la récidive ; mais ces grands frères sont bien importuns avec leurs grandes épées ; dites-moi comment ils ont pu surprendre une promesse. Soyez sûre, ma fille, que je n'ouvrirai pas la bouche de tout cela : outre que vous m'en priez et que c'est assez, c'est que j'en ferois scrupule.

L'histoire de cet abbé roué est affreuse ; il

1. Glycère est une fameuse bouquetière de l'antiquité, souvent citée par les méchants orateurs. (Trévoux.)

étoit de fort bonne maison, demandez à Corbinelli. C'eût été une belle lumière de l'Église. Il est vrai que quand on a lu la destinée de ce pauvre misérable, il faut prendre du sel de soufre, dont je me trouve fort bien; huit jours sous terre, la tête en bas, ah! j'étouffe; mais peut-on être huit jours sans manger? Il y a d'étranges étoiles : voyez que cet abbé a bien profité du vol de cette lettre de change! Voilà de quoi nous sommes capables quand Dieu nous abandonne.

Le *bien bon* est tout à fait revenu de ses éblouissements; il ne voyoit goutte, il ne pouvoit se soutenir, j'étois tout effrayée. Je vous écrivis une lettre, que j'ai mise dans mon cabinet et que je vous enverrai peut-être; ce sont des pensées que je vous jette, et dont vous ferez tel usage que vous trouverez à propos. J'en férois un fort bon de la poudre de Josson, si la cicatrice de ma plaie avoit besoin de ce secours; mais je suis guérie, grâce à Dieu, *et à la vôtre*, comme on dit ici. Je me promène avec plaisir, et je récompense le temps perdu. Vous avez raison de louer l'abbé de Polignac comme vous faites; il est vraiment très-aimable, et c'est une tête bien organisée que la sienne. Mais vous parlez bien légèrement de son frère [1] : il

1. Le marquis de Polignac, qui épousa mademoiselle de Rambures en 1686.

me semble qu'il glisse des mains. Je plains fort M. et madame de Guitaud : une transaction disputée me fait transir[1]; il n'y a donc rien de sûr. Vous soutiendrez la vôtre contre Aiguebonne; il est en malheur.



940. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi des Cendres 7 mars 1685.

Me voilà, ma chère Comtesse, tout aussi avancée que vous et que mon marquis. Je fis mon lundi gras avec la princesse : un petit dîner aussi bon, aussi délicat, aussi propre qu'il est possible; elle me parla de mascarade, je lui lus celle de vos petits Indiens[2], que vous contez fort joliment. Hier, je donnai à dîner à un pauvre *ami de la vérité* (janséniste), fort bon homme, fort saint homme, fort anachorète, qui étoit supérieur du séminaire de feu M. d'Alet (Nicolas Pavillon), qui a puisé dix ans à cette source, qui a fermé les yeux et baisé les pieds au saint prélat, et puis s'est retiré dans sa famille. Il n'a parlé qu'à moi depuis deux ans qu'il est en

1. Souvenir de l'affaire de M. de Mirepoix.
2. Du marquis de Grignan. Voyez p. 64.

ce pays. Nous connoissons les mêmes gens, nous avons les mêmes amis, nous pensons les mêmes choses. C'est un saint; mais je ne suis pas sainte, voilà le malheur. J'ai été fort aise de passer ainsi le mardi gras.

Mon fils est encore à Rennes, et je suis ravie qu'il y soit, parce qu'il est ravi d'y être. Il ne vous diroit point plus vrai que moi sur ma jambe : je vous ai dit la pure et sincère vérité; quand ma petite dernière plaie a été fermée, il s'est jeté aux environs un feu léger, et des sérosités se sont répandues en six ou sept petites cloches qui se sont percées et séchées en même temps, à la faveur de votre eau d'arquebusade[1], dont je me suis souvenue, et qui en deux jours m'a remise en état de marcher : *la toile Gautier*[2] n'y étoit pas bonne; elle avoit fait ce qu'il falloit, et votre eau a fait le reste. On dit que cela est assez ordinaire aux longues plaies : il se jette des sérosités entre cuir et chair, et comme elles ne s'en vont plus par la plaie, elles prennent cette voie et cela passe comme une flamme, surtout quand on a une eau de sa

1. On appelle *eau d'arquebusade* une eau composée de plusieurs plantes vulnéraires, distillées avec le vin blanc, dont on se sert contre les coups de feu. C'est ce qu'on appelle ordinairement vulnéraire. (Trévoux.)

2. Espèce de sparadrap, qui tiroit son nom peut-être de son inventeur. (*Idem.*)

chère fille, qui se trouve à point nommé pour tout guérir :

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux[1];

après quatre mois de liaison et d'habitude, il falloit quelque séparation éclatante, c'est ce qui consomme la guérison : cela est ainsi, ma très-chère, et je m'en vais reprendre le train de mes promenades, interrompues seulement pendant quatre jours. Je suis assurée que vous voyez bien que je ne vous trompe pas. Je me suis fort bien portée de ma médecine; elle a bien raccourci mes sérosités. Trouvez-vous, ma fille, que je vous parle de moi en passant? Mon silence vous donnera-t-il du soupçon? Je veux vous croire aussi sur votre santé; je vous en souhaite une parfaite, et pour vous et pour moi. C'est une étrange chose dans mon cœur que le souvenir de vos maux passés et la crainte de leur retour; Dieu vous en préserve, et moi aussi! Coulanges m'a mandé fort joliment votre dîner de l'hôtel de Chaulnes : c'est un style si particulier pour faire valoir les choses les plus ordinaires, que personne ne sauroit lui disputer cet agrément.

Vous vous êtes mise en politique : vos derniers convives étoient justement ce qui s'appe-

1. Quinault, *Thésée*, acte V, scène VI.

loit autrefois *des importants* [1]; vous me manderez comme ce sera passé ce *gaudeamus* [2] de conversation.

Notre petit homme (le marquis de Grignan) a été admiré de tout le monde; madame de La Fayette et son fils m'en écrivent des merveilles. Voici, ma chère enfant, un *grand* hiver pour lui : sa vie est pressée d'une manière, que si vous aviez donné à l'enfance ce qu'on y donnoit autrefois, vous n'y auriez pas trouvé votre compte. Vous avez pris vos mesures selon sa destinée; il faut qu'il joue un grand rôle à quatorze ans, il faut donc qu'on commence à le voir deux ans auparavant; on va parler de lui, il faut faire voir sa petite personne; il vous a cette obligation, et votre séjour à Paris est un arrangement de la Providence pour faire réussir ses desseins; sans vous, il eût été renfermé dans sa chambre; et vous aurez contribué par votre présence à la cour et par la manière dont vous avez élevé votre fils, à son établissement et à sa fortune. Il y a longtemps que je pense

1. C'étoit le nom d'un parti sous la minorité de Louis XIV. Le duc de Beaufort en étoit le chef, comme le grand Condé étoit le chef du parti des petits-maîtres. Voyez les *Mémoires* du cardinal de Retz.

2. En françois : *réjouissons-nous*. C'étoit le terme dont M. de Coulanges se servoit pour exprimer ce que nous appellerions aujourd'hui une partie fine. Voyez aussi p. 33.

tout cela; mais principalement cet hiver, où il a paru fort agréablement. Il s'est montré au roi, il a été bien regardé, sa figure plaît et sa physionomie n'a rien de commun : il faut croire que si les paroles avoient suivi les pensées, vous en auriez entendu de fort agréables. Vous concevez sans peine la part intime que je prends à tout cela.

Ce que vous avez dit de l'abbé Charrier est fort vrai : il n'a pas les grâces de son père; mais il a un esprit droit et juste, un bon sens et un bon cœur que je ne lui conseillerois pas de changer contre personne de Lyon[1], ni de Paris. Vous allez avoir bien des Grignan. M. de La Garde logera-t-il avec eux? Il me mande qu'il vient; je ferois bien mon profit, comme vous, de cette bonne compagnie; mais je ne suis encore qu'à la moitié de ma carrière[2]. Ce seroit une avance assez honnête que six mois; si nos arrangements se rencontroient justes : nous verrons ce que Dieu voudra faire de nous tous.

Il me semble que la mort du roi d'Angleterre devient plus philosophe et angloise que chrétienne et catholique. *Adieu, roi*, me fait quasi

1. L'abbé Charrier étoit de Lyon.

2. Madame de Sévigné avoit résolu de passer un an aux Rochers pour l'arrangement de ses affaires; elle y étoit arrivée le 21 du mois de septembre précédent.

un nœud à la gorge. Je trouve bien des pensées dans ce mot et une fermeté peu commune. Il n'étoit point vieux ; c'est quitter bien des choses dans le milieu de sa vie et de son règne, toujours agité, toujours débauché, et de *Caron pas un mot* [1]. Adieu, ma chère Comtesse ; mille amitiés à ce cher Comte et à ce maladroit vinaigrier [2], qui rouloit si mal la brouette. Le récit des mascarades m'a divertie ; mais je n'y vois point M. le duc de Bourbon, qui danse si bien. Je savois bien que le vieux Choiseul avoit une côte rompue [3]; mais deux, c'est trop. Mon marquis, je veux vous baiser et me réjouir avec vous de vos prospérités. Un joli petit Indien, qui danse juste, qui lève la tête, qui est hardi, cette idée a fort plu à mon imagination.

1. C'est-à-dire aucune pensée de la mort. Voyez le Dialogue de Lucien, déjà cité.

2. Le marquis de Grignan avoit pris ce déguisement dans une des fêtes du carnaval.

3. Ceci pourroit être une allusion au récit de la Genèse, d'après lequel Dieu forma la femme d'une côte qu'il tira de l'homme. Mais quelle application madame de Sévigné en fait-elle au vieux Choiseul ? C'est ce qu'après bien des recherches il nous a été impossible de découvrir.



941. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 11 avril 1685.

N'ÊTES-VOUS pas trop bonne, ma chère Comtesse, de me dire seulement un mot de Versailles? Je vous admire dans ce tourbillon; vous me faites pâmer de rire : je vous vois avec le morceau au bec, allant au sermon; et puis, toute touchée du sermon, vous passez à la comédie. Cela est excellent, ma belle, mais revenez vous reposer; quand on a un côté qui se fait sentir, c'est en abuser et le mettre en furie, que de faire trop de choses en un jour. Je vous demande votre conservation, comme vous me demandez la mienne : il vous est si aisé de juger de mes sentiments par les vôtres, que vous êtes coupable quand vous hasardez de me donner des chagrins infinis. Vous ne devez plus être inquiète de moi; c'est le temps qui m'empêche présentement d'exercer ma nouvelle jambe. Je la traite encore comme une compagnie, je ne la mets pas à tous les jours; c'est une étrangère que je veux qui se raccoutume insensiblement avec moi. Je ne lui propose rien d'extraordinaire,

ni d'extravagant ; quand elle a fait un grand tour, je ne lui demande point, comme je ferois à l'autre, si elle veut recommencer. J'ai enfin des égards pour cette nouvelle revenue.

J'ai fait vos compliments aux pères *Esculapes*[1]; je vous en avertis, ils en reçoivent de toute l'Europe. Vous n'êtes point dans cette affaire; c'est pourquoi vous ne comprendrez pas la force de mes paroles. Ces bons pères, qui étoient comme des gens prêts à partir avec tache et ignominie, sont transportés d'être rétablis dans leur bonne réputation par le jugement de Salomon; car l'arrêt du roi paroît tel. Le duc de Chaulnes en est cru le premier ministre, et c'est une grande circonstance pour eux. Toute la province a dans les mains le *factum* des pères, et dans l'esprit la persuasion de leur innocence, avec la joie de leur triomphe, et de tout ce qui le suit et qui le précède. Enfin, monsieur le Duc, je me réjouis avec vous de la gloire qui vous en revient, parce que je vous aime et vous honore; ma fille vous répondra de cette vérité.

Que voulez-vous dire, ma chère enfant, avec vos songes? de quoi vous mêlez-vous de prendre ma pauvre personne pour l'objet de votre

1. Les *Capucins du Louvre*, célèbres, en Bretagne, par les cures qu'ils y avoient faites.

imagination agitée de bile noire? Vous me voyez dans un état affreux, et cela vous trouble et vous fait sentir un mal que je n'ai pas. Ah ! ma belle , vous seriez bien rassurée si vous me voyiez présentement! demandez à la princesse. Ne voulez-vous point la remercier de la thériaque céleste qu'elle vous fait venir? Je l'aurois fait, sans que souvent elle m'a demandé à voir l'endroit de vos lettres où il est question d'elle, et je n'aimerois pas à être confondue. Je viens d'écrire au petit Coulanges : ma fantaisie étoit de le prêcher sur sa mauvaise petite conscience, dont il ne fait tous les ans que diminuer la quantité, craignant toujours la plénitude, sans jamais ôter de la qualité; car je suis assurée qu'au bout de la semaine (sainte) à Bâville, son unique péché, qui est *gaudeamus*, sera tout aussi bien établi chez lui qu'auparavant : tout le monde est quasi de même ; la différence, c'est que son habitude étant moins honteuse et moins mauvaise que celle de bien des gens, on prend plus aisément la liberté de le gronder. Je le prie de dire à M. de Lamoignon que j'accepte bien volontiers le rendez-vous de Bâville pour le mois de septembre, avec vous.

Je voudrois que les abbés que vous avez nommés, le fussent déjà par Sa Majesté : leur temps viendra. Je trouve cette mode bien noble

et bien agréable pour les gens de qualité, de ne plus vendre les charges d'aumônier[1]. Oh ! que cela fera un beau séminaire ! Je vous conjure d'envoyer prier l'abbé Bigorre de faire souvenir M. le cardinal de Bouillon (grand aumônier de France) de la petite aumône qui m'est remise tous les ans sur les aumônes du roi ; c'est peu, mais c'est la vie d'une pauvre personne. Je vous dirai où il faudra que cet argent soit envoyé.



942. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 15 avril 1685.

Voici la suite de mes sincérités. Vous avez, ma chère enfant, un esprit prophétique qui voit tout, et vous me faites frémir quand vous faites des songes affreux de moi. Vous dites que ma guérison n'est pas véritable, malgré cette journée

1. « Les aumôniers nommés par le roi furent l'abbé de Beuvron, en remplacement de l'abbé de Saint-Luc (mars 1685), et l'abbé de La Sale, en remplacement de l'abbé de Saint-Vallier, nommé évêque de Québec (13 avril). » (*Gazette*.) Nous ignorons si madame de Sévigné veut parler de ces deux ecclésiastiques. Le 21 avril, il y eut aussi de nombreuses nominations d'abbés. Voyez la *Gazette*, p. 216.

si triomphante de Vitré, et tout le bon état où je vous ai dit que j'étois, car je ne vous ai jamais menti : tout cela ne vous persuade point, et je commence, en vérité, à croire que vous avez raison. Il y a quatre jours qu'il prit une fantaisie à ma jambe de s'enfler et de jeter des feux et des sérosités, selon qu'il lui plaisoit : je fus surprise, et tout ce qui étoit ici, de cette trahison ; je me mis en repos, je la laissai faire ; il semble que ce soit une crise que la nature ait souhaitée : la jambe a bien coulé, les feux sont amortis : je trouve qu'elle se désenfle, et je suis persuadée que c'est une guérison ; en effet, rien n'étoit capable de guérir ces duretés et ces roideurs de gras de jambe qu'une telle évacuation. J'en ai donc été fort contente, ainsi que de ma médecine. Cependant, nous envoyâmes prier les Capucins qui sont à Rennes de venir nous voir ici. Mon fils les souhaite pour sa femme, qui va reprendre de leurs remèdes ; et moi, pour faire quelques lavages que je sais qu'ils ordonnent, et qui sont admirables pour guérir en un moment. Ils nous ont mandé « que dans l'état de leurs affaires, avec des ennemis et des envieux de tous côtés, il leur étoit absolument impossible de quitter leur couvent ; qu'ils me conjuroient instamment d'aller à Rennes ; que dès qu'ils auroient vu ma jambe, ils me guériroient ; qu'ils osoient

bien m'en assurer, mais que pour appliquer les herbes et les cataplasmes à propos, il falloit voir ma jambe. » Et enfin, ils m'en pressent de si bon cœur, et madame de Marbeuf me donne une chambre si commode, que je m'y en vais demain. Il me semble que vous le voulez, que vous me le conseillez, que vous serez bien aise que je change d'air, et qu'étant traitée par des mains savantes, je puisse m'assurer d'une véritable guérison. Je m'en vais seule avec Marie et deux laquais, un petit carrosse et six chevaux. Je laisse ici mon pauvre *bien bon*, avec mon fils et sa femme. Je reviendrai tout le plus tôt que je pourrai; car ce n'est pas sans beaucoup de regret que je quitte le repos de cette solitude, et le vert naissant qui me rajeunissoit. Mais je songe aussi que d'être toujours trompée sur cette guérison, c'est une trop ridicule chose et qu'enfin il faut suivre vos conseils, il faut savoir s'il y a encore des loups dans les bergeries et les en faire sortir. Il y a toute sorte d'apparence qu'il n'y en a plus et que la nature, très-sage, les a chassés par les dernières irruptions; mais j'en serai encore plus sûre quand les Capucins me l'auront dit. Cette petite plaie est fermée et point fermée : il faut une main maîtresse pour me tirer de cette longue misère, où je n'ai été soutenue que de l'espérance, qui m'a fait croire vingt

fois ma guérison. Voilà, ma très-chère, à quoi je me résous, parce que je vois que vous le voulez absolument. Je vous entends d'ici m'approuver et me dire que vous êtes lasse de me voir trompée, et toujours la dupe des apparences d'une guérison qui se moque de moi. Madame de Marbeuf est si transportée de m'avoir, elle me marque tant d'empressement et tant d'amitié, que j'en suis tout embarrassée; quand on ne peut être sur le même ton, on ne sait que répondre.

A M. DE GRIGNAN.

Nous vous aimons d'une telle sorte, mon cher Comte, que nous ne pensons pas qu'Adonis fût plus beau; du moins il n'étoit pas d'une si bonne mine que vous, et c'est là le *tu autem*[1] des messieurs. Allez, allez à Livry, après avoir bien prié Dieu dans votre aimable et sainte retraite : votre chère femme vous dira dans quel lieu ma destinée me fait passer ces jours saints; j'étois trop charmée de les passer dans cette solitude; Dieu ne l'a pas voulu. Votre petit beau-frère s'y plonge de tout son cœur, et prétend bien n'être pas triste et malheureux dans l'autre monde; il est fort occupé de ces pensées : Dieu les lui conserve! Il viendra un temps où tout le reste nous paroîtra pour le

1. C'est là l'important pour les messieurs.

moins bien inutile. Nous vous faisons nos compliments à tous sur la mort de ce pauvre chevalier de Buous[1]; nous l'aimions extrêmement; il n'y avoit qu'à le connoître pour l'aimer. Je ne vois plus mourir que des gens plus jeunes que moi : cela fait tirer des conséquences.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma fille. Rien n'est égal à la beauté de cette galerie de Versailles; cette sorte de royale beauté est unique dans le monde : je la vois d'ici, en prenant une partie pour le tout. N'avez-vous point dans tous ces beaux lieux rencontré les yeux de cette digne favorite (madame de Maintenon)? Quoi! dans un si grand espace, pas un pas pour aller à elle, ni elle pour venir à vous! je ne vous dis point tous les bons succès que je vous souhaite, à vous, ma chère enfant, et à toute la république des Grignan, qui sera bientôt rassemblée. On me mande que les mariages doubles de M. le duc de Bourbon et de M. du Maine[2] seront pour le mois de juillet, et que plusieurs dames se tourmentent pour les places de dames d'honneur.

1. Cousin germain de M. de Grignan. Voyez les notes tome III, p. 120 et 336.

2. Le mariage de M. le duc de Bourbon avec mademoiselle de Nantes se fit le 24 juillet 1685; mais celui de M. le duc du Maine avec mademoiselle de Bourbon n'eut lieu que le 19 mars 1692.

J'ai mandé à madame de La Fayette que je donne ma voix à madame de Moreuil pour la duchesse de Bourbon. Je vous demande des souvenirs à l'hôtel de Pomponne; je ne veux pas être oubliée dans cette maison. Je n'écrirai pas aujourd'hui au petit Coulanges; il est à Bâville.

Ma jambe est si considérablement désenflée depuis hier, que si j'y pouvois prendre confiance et que je ne fusse pas offensée de ses trahisons, je n'irois point du tout à Rennes; mais mon fils m'y envoie et tout le monde, et j'y vais. Je compte revenir ici le lundi ou le mardi de Pâques; ce seroit même plus tôt, si les jours saints ne faisoient demeurer où l'on est. C'est à présent qu'il faut tout espérer; mais je ne saurois me consoler de vous avoir tant trompée : c'étoit de bonne foi, et j'étois trompée moi-même la première, avec tout ce qui étoit autour de moi.

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

En un mot, ma belle petite sœur, nous sommes si fatigués, si importunés de la longueur du mal de ma mère et de toutes les trahisons que sa jambe nous a faites, que moi-même je l'envoie à Rennes, où les Capucins du Louvre ne la perdront pas de vue. Sa jambe se désenfle et se guérit à vue d'œil; mais nous avons

été si souvent attrapés, et cette guérison si souhaitée a si souvent fait comme le papillon de Polichinel[1], qu'enfin, pour terminer vos inquiétudes et les nôtres, et pour éviter tous les scrupules qu'on pourroit avoir, nous l'envoyons à la source de toute habileté. Vous savez que le parfait ménage demeure ici avec le *bien bon.*



943. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Bâville, ce 26 avril 1685.

J'étois fort en peine de vous, Madame, et de monsieur votre mari; je l'étois fort aussi de madame votre mère, dont je ne vois plus les *sacrés caractères;* enfin, mon attachement pour tout ce qui vous regarde commençoit à troubler le doux repos que j'ai ici, quand votre messager m'a rendu votre lettre. J'ai été fort aise d'apprendre de vos nouvelles, mais fâché en même temps que cette maudite fièvre soit venue aussi mal à propos rompre tous nos desseins. Ceux de M. de Lamoignon sont de passer ici encore

1. Allusion sans doute à quelque farce du temps dans laquelle Polichinel essayoit de mettre le pied sur un papillon qui s'envoloit.

toute la semaine prochaine, pour ne s'en retourner à Paris que le dimanche 6 de mai. Pour moi, je vivrai au jour le jour, c'est-à-dire que si je trouve quelqu'un qui veuille me ramener à Paris, je n'en perdrai point l'occasion, parce que je serai bien aise d'aller faire un tour à Versailles, et qu'il est bon même que je sache des nouvelles de M. de Seignelay touchant le voyage de Languedoc. Mais aussi, comme ce quelqu'un peut ne se point trouver, et que M. de Lamoignon proteste qu'il aimeroit mieux mourir que de me prêter une voiture, je pourrois très-bien ne m'en aller à Paris qu'avec lui. J'écrivis hier à Versailles, pour qu'on me mandât quelques nouvelles de ce pays-là; et selon qu'elles seroient, il faudroit bien pourtant que je m'en retournasse à Paris, quand ce devroit être par la carriole de Dourdan, qui passe souvent au bout de l'avenue de Bâville. C'est là, Madame, tout ce que je vous puis dire de mon séjour en ce pays-ci. Envoyez quelquefois un mot de vos nouvelles à l'hôtel d'Angoulême, et j'aurai soin de vous avertir aussi par quelque petit mot du parti que je prendrai.

Je suis fort aise que M. de Chaulnes vende Magny; il y a longtemps que j'approuve qu'il s'en défasse. Voilà donc madame de Sévigné à Rennes entre les mains des Capucins. Je prie Dieu qu'ils la guérissent; mais il me paroît

bien cruel qu'elle se fasse une nécessité de demeurer en Bretagne, parce que l'abbé, par tous ses calculs, trouve que le bien des affaires de sa nièce veut qu'elle y soit jusqu'au mois de septembre. Je vous assure que je suis dans une véritable inquiétude de son mal; vous m'obligerez fort de lui mander la part que j'y prends. La campagne est charmante; le rossignol et le vert naissant sont dans tout leur triomphe; il ne nous manque que des feuilles assez larges pour nous garantir des rayons du soleil, car le chaud est cruel. M. de Lamoignon ne s'en soucie point; il court les champs tout le jour, pendant que nous jouons à l'hombre, madame de Lamoignon et moi, avec quelque charitable personne qui veut bien demeurer avec nous; et tous les soirs, à son retour, *gaudeamus*. Adieu, ma divine Comtesse; madame de Lamoignon vous fait mille compliments; je ferai part ce soir de votre lettre à M. de Lamoignon.





944. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, dimanche 29 avril 1686.

Nous *serons si sots*, *que nous prendrons la Rochelle*[1]. Je serai assez malheureuse, ma chère enfant, pour me laisser guérir par les Capucins. J'ai aimé, j'ai admiré tous vos sentiments; je disois tout comme vous : si ma jambe est guérie après tant de maux et de chagrins, Dieu soit loué! si elle ne l'est pas et qu'elle me force d'aller chercher du secours à Paris et d'y voir ma chère et mon aimable fille, Dieu soit béni! Je regardois ainsi avec tranquillité ce qu'ordonneroit la Providence, et mon cœur choisissoit la continuation d'un mal qui me redonnoit à vous trois mois plus tôt; car vous jugez bien que pour ne pas suivre cette pente, il faut que la raison fasse de grands efforts. Je me fusse servie des généreuses offres de madame de Marbeuf, qui sont aussi sincères qu'elles sont solides, et je m'en servirois encore sans balancer, si ma jambe, comme par malice, ne se

1. Discours des grands seigneurs au siége de la Rochelle en 1628.

guérissoit à vue d'œil : vous savez ce que c'est aussi que de se charger de rendre ce qu'on prend si agréablement. Ainsi je vais aux Rochers observer la contenance de cette jambe, qui est présentement sans aucune plaie, ni enflure ; elle est toute amollie, et pour la figure elle est entièrement comme sa compagne, qui depuis près de six mois étoit *sans pareille*. La couleur n'est pas agréable, la lessive ne la blanchit pas, ni l'eau d'arquebusade ; il y a encore quelques marques de *fructus belli*[1], qui dureront longtemps ; mais ce n'est que les places des feux qui y ont passé. Je ne sais si c'est la *sympathie* des petites herbes qui me guérit à mesure qu'elles pourrissent en terre ; j'avois envie d'en rire, mais les Capucins en font tous les jours des expériences : je voudrois bien savoir ce qu'en dit Alliot. Je ne sais donc si c'est la cérémonie de ces petits enterrements deux fois le jour, ou si c'est la lessive, ou le baume ; mais il est toujours vrai que je n'ai point été comme je suis, et que si cette guérison n'est pas véritable, je n'en irai chercher qu'auprès de vous. Voilà, ma chère bonne, des vérités dont je vous conjure de ne pas douter ; mais vous me dites quelque chose en passant, comme si vous ne disiez rien, qui m'a fait une

1. Fruits de la guerre

terrible impression : c'est que si je reviens pour cette jambe, vous ne courrez pas le risque de vous en aller de votre côté, pendant que je serai ici. Ma fille, que me dites-vous? ne me trompez point là-dessus; ce seroit pour moi une douleur insupportable : vous m'assurez[1] que je vous trouverai au commencement de septembre et que vous serez encore dans toutes vos affaires. Pour moi, je presse et dispose les miennes sans y perdre un moment. J'ai une terre à raffermer, j'ai mille choses trop longues à dire; mais dans une telle extrémité, je ferois bien, pour vous voir et pour vous embrasser, ce que je voulois faire pour ma jambe; ainsi gouvernez-moi avec votre sagesse d'un côté et votre amitié de l'autre. Vous savez mes affaires, vous savez combien je vous aime, vous savez aussi vos engagements, gouvernez-moi; et, à moins qu'il ne soit arrivé quelque changement dans vos affaires, songez à la quantité que vous en avez à finir, et qu'il n'y a plus que trois mois jusqu'à celui que nous souhaitons, car je compte que nous sommes au mois de mai : je me fie enfin et me confie en vous de ma destinée. Il est vrai que vous devez bien me compter pour un de vos malades, puisque l'éloignement ne vous em-

1. Il semble que la suite des idées exigeroit ici : *assurez-moi*, au lieu de : *vous m'assurez*.

pêche pas d'être occupée de moi et de me donner des soins. Mais je suis fort en peine du chevalier : vous me représentez son mal d'une étrange manière; il est bien malheureux que les pilules, si salutaires à tout le monde, lui soient si mauvaises; c'est cela qu'on doit appeler des maux et des douleurs, quand on n'a point de situation et qu'on étouffe : j'en suis vraiment affligée. La fièvre de M. de Grignan me paroît moins considérable; ne le faites point tant saigner; les médecins sont cruels. Mais vous, mon enfant, je ne puis croire que parmi tout cela vous soyez en parfaite santé : le printemps vous fait toujours quelque émotion. Dites-moi dans quel état vous êtes; parlez-moi aussi sincèrement que je vous parle, et surtout ôtez-moi du nombre de vos inquiétudes. Celles de la duchesse Du Lude sont trop bien fondées; vous me représentez son mari dans un étrange anéantissement. Nos Capucins seroient bien loin de donner de la bouillie dans cet état; ils donneroient de bons cordiaux, qui vont retirer une âme des portes de la mort.

J'ai vu, depuis peu, la procureuse générale, autrement *la petite personne*[1], que nous connoissons tant : elle est toujours fort aimable;

1. Madame de La Bédoyère. Voyez p. 17.

nous fûmes fort aises de nous voir. Je voudrois que vous l'eussiez entendue conter, mais plutôt son mari, car elle étoit morte, dans quelle extrémité la laissa le grand médecin de ce pays, et de quelle manière habile et miraculeuse les Capucins la retirèrent de cette agonie; c'est un récit digne d'attention. Vous me direz : c'est qu'elle ne devoit pas mourir; je le crois plus que personne, mais je ne puis m'empêcher d'admirer et d'honorer les causes secondes dont Dieu se sert pour redonner la vie à une créature si près du tombeau. On peut appliquer à ces sortes de talents, ce que le P. Bossu dit si agréablement[1] du respect que les hommes devoient avoir dans les premiers temps pour ceux qui étoient visiblement protégés des dieux.

Ma fille, je m'égare et je veux revenir à madame de Marbeuf, qui a lu avec un plaisir et une reconnoissance extrêmes ce que vous me dites d'elle. C'est la personne du monde la plus sensible à votre estime; elle me fait passer ici de fort agréables jours : bonne compagnie, de la musique. Je fus avant-hier au Cours avec un air penché, parce que je ne veux point faire de visites. J'en reçus une, jeudi, de la princesse de Bade, qui me conta tout ce que je sa-

1. Dans son *Traité du poëme épique.*

vois déjà de sa colère, qui est comme celle d'Achille, et de son exil[1]. Je fus le soir chez elle, et comme je voyois qu'elle ne s'ennuyoit point, je l'écoutai trois heures : j'avois un siége sous le pied, car sans cette attention je craindrois de ne plus reconnoître la jambe malade, et de m'y tromper comme Arlequin. Voilà mes nouvelles; mandez-moi des vôtres, c'est ma vie. Je pars mardi, au grand déplaisir de notre bonne Marbeuf; le *bien bon* languit de mon absence. J'embrasse délicatement vos pauvres malades; mais vous, ma très-aimable, avec moins de façon et une tendresse qu'il n'est pas aisé d'exprimer. J'écrirai des Rochers à mon petit Coulanges. Voilà les Capucins qui vous disent mille choses, et vous assurent de ma bonne guérison. Ils sont persuadés que de la poudre d'yeux d'écrevisse dans la première cuillerée du lait du grand maître (M. Du Lude) feroit des merveilles; son état est digne de compassion.

1. Elle avoit été reléguée à Rennes. Voir plus haut, p. 3 et 4.





945. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN.

A Chaseu, ce 22 mai 1685.

VOILA l'histoire de la maison de madame votre mère, que je lui ai promise, Madame. J'aurois attendu son retour de Bretagne pour la lui envoyer, si je n'avois été pressé par ma reconnoissance sur toutes les marques extraordinaires d'amitié que ma fille de Coligny a reçues de vous, depuis quatre mois; mais j'ai cru qu'en vous en rendant mille grâces, je vous ferois plaisir de vous donner connoissance du mérite de vos grands-pères[1] maternels. Il faut dire la vérité, Madame, il y a eu d'honnêtes gens parmi eux, et la fortune a mis dans les grands honneurs beaucoup de gens en France qui ne les valoient pas. Quand je dis *honnêtes gens*, je n'entends pas exclure votre sexe, Madame : le mérite de madame votre mère est aussi extraordinaire que celui des Amé, des Claude, des

1. Cette lettre a été collationnée, à partir de ce mot, sur le manuscrit autographe de Bussy appartenant à M. le marquis de Laguiche. Le feuillet sur lequel se trouvoit le commencement de la lettre a été arraché.

Christophle et des Celse [1], et je n'en demeurerois pas à son éloge, si je ne parlois à vous; mais je ne romps jamais en visière aux gens pour le bien, non plus que pour le mal que j'en veux dire; agréez donc, Madame, s'il vous plaît, que pour ne plus blesser votre modestie, je me contente de vous dire que personne ne vous estime et ne vous aime plus que je fais.



946. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 13 juin 1685.

PER *tornar dunque al nostro proposito* [2], je vous dirai, ma bonne, que vous me traitez mal de croire que je puisse [3] avoir regret au port du livre du carrousel [4]; jamais un paquet ne fut reçu, ni

1. Celse Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, père de madame de Sévigné.

2. Pour revenir donc à notre propos.

3. Vous me traitez mal, si vous croyez que je puisse. (Éd. de 1754.) Cette lettre commence ainsi dans cette édition.

4. La description du carrousel qui avoit eu lieu à Versailles le 4 et le 5 juin, et dont le sujet étoit tiré de l'histoire des guerres civiles de Grenade. Il se composoit de huit quadrilles, dont la première étoit commandée par le Dauphin et la seconde par le duc de Bourbon. Le

payé plus agréablement : nous en avons fait nos délices depuis que nous l'avons. Je suis assurée qu'à Paris je ne l'aurois lu qu'en courant et superficiellement. Je me souviens de ce pays-là; tout y est pressé, poussé : une pensée, une affaire, une occupation pousse ce qui est devant elle[1]; ce sont des vagues : la comparaison du fleuve est juste. Nous sommes ici dans un lac : nous nous sommes reposés dans ce carrousel, nous avons raisonné sur les devises. Répondez à nos questions : la devise d'un chien qui ronge un os, faute de mieux, nous trouble tout à fait : nous serons cause que vous lirez ce livre. Je trouve bien plaisant la petite course dont les deux jambons de M. de Luxembourg font le prix. Le *bien bon* s'est écrié sur cet endroit, et regrette de n'être pas un des paladins. M. le duc de Bourbon étoit-il bien joli? De bonne foi, comment paroissoit-il? Approche-t-il de la taille du marquis (de Grignan)? Ah! j'ai bien peur que non! je m'y suis affectionnée : je suis triste de tant de grandeurs avec tant de disgrâce du côté de la taille. On dit qu'il y aura encore une belle

prince Camille de Lorraine emporta le prix de la première journée et le marquis de Plumartin celui de la seconde journée.

1. Ce qui la précède. (Éd. de 1754.)

fête à sa noce [1], et des chevaliers plus choisis. Je dirai à madame de La Fayette ce que vous me mandez du sien; elle en sera ravie. Elle se plaint tendrement de ne vous voir plus, et dit que vous êtes partout belle comme un ange, et toujours cette *beauté;* je ne fais jamais retourner ce que vous m'écrivez que de cette manière, et jamais pour rien gâter.

Madame de La Troche me mande que madame de Moreuil entra mercredi dans le carrosse de Madame la Dauphine, et que l'on croit que c'est pour être dame d'honneur de madame la duchesse de Bourbon, parce que le roi a dit qu'il vouloit que celle qui la seroit y entrât[2] par elle-même; et tout le monde juge que, sans cela, rien ne pressoit de lui accorder ce qu'elle demandoit depuis si longtemps[3]. Je souhaite qu'elle ait cette place; vous sa-

1. La seule fête qui eut lieu à cette occasion, fut donnée, d'après la *Gazette*, le 23 juillet, jour de la cérémonie des fiançailles. « Le roi traita la compagnie à Trianon, avec les principales dames de la cour, et après souper, on pril le divertissement de la promenade sur le canal, dont les bords étoient éclairés d'un grand nombre d'illuminations, ainsi que la face du château et les allées du parc. Le 24, jour des épousailles, le roi donna un magnifique souper et les princes et princesses, qui avoient signé le contrat, eurent l'honneur de manger à la table de Sa Majesté, avec les principales dames de la cour. »

2. Que celle qui seroit nommée y entrât. (Éd. de 1754.)

3. Avec tant d'empressement. (*Idem.*)

vez que je lui ai donné ma voix depuis longtemps[1].

Pour des vapeurs, ma très-aimable bonne, je voulus, ce me semble, en avoir l'autre jour; je pris huit gouttes d'essence d'urine, et, contre l'ordinaire, elle m'empêcha de dormir toute la nuit. Mais j'ai été bien aise de reprendre de l'estime pour cette essence; je n'en ai pas eu besoin depuis. En vérité, je serois ingrate si je me plaignois des vapeurs : elles n'ont pas voulu m'accabler pendant que j'étois occupée à ma jambe; c'eût été un procédé peu généreux. A l'égard de la jambe, voici le fait : il n'y a plus aucune plaie il y a longtemps; mais l'endroit étoit demeuré si dur et tant de sérosités y avoient été *recognées*[2] par des eaux froides, que nos chers pères l'ont voulu traiter à loisir, sans me contraindre et en me jouant, avec ces herbes que l'on retire deux fois le jour toutes mouillées; on les enterre, et à mesure qu'elles pourrissent, riez-en si vous voulez, cet endroit sue et s'amollit, et ainsi par une douce et insensible transpiration, avec des

1. Madame de Moreuil fut en effet nommée dame d'honneur de madame la Duchesse.

2. Recogner signifie proprement combattre vigoureusement un ennemi, un argument. Madame de Sévigné veut dire sans doute qu'on avoit renfermé et fait rentrer sur ce point son mal de jambe.

lessives d'herbes fines et de la cendre, je guéris la jambe du monde la plus maltraitée par le passé, et je ne crois pas qu'il y ait rien de plus aimable pour moi qu'une sorte de traitement qui est sûr, et qui n'est ni contraignant, ni dégoûtant, et qui me donne tous les jours le plaisir de me voir guérir sans onguents, sans garder un moment la chambre [1]. C'est dommage que vous n'alliez conter cela à des chirurgiens : ils pâmeroient de rire, mais moi je me moque d'eux.

Voulez-vous savoir où j'ai été aujourd'hui? J'ai été à la place Madame, j'ai fait deux tours de mail avec les joueurs. Ah, mon cher Comte! je songe toujours à vous et quelle grâce vous avez à pousser cette boule. Je voudrois que vous eussiez à Grignan une aussi belle allée. J'irai tantôt au bout de la grande allée voir Pilois, qui y fait un beau degré de gazon, pour descendre à la porte qui va dans le grand chemin. Ma bonne, vous voilà instruite de reste, vous ne direz plus que je vous cache des vérités, que je ne fais que mentir; vous en savez autant que moi.

Oui, nos Capucins sont fidèles à leurs trois vœux : leurs voyages d'Égypte, où l'on voit

1. La phrase qui précède manque dans l'édition de 1754.

tant de femmes comme Ève[1], les en ont dégoûtés pour le reste de leurs jours. Enfin, leurs plus grands ennemis ne touchent point à leurs mœurs, et c'est leur éloge, étant haïs comme ils le sont. Ils ont remis sur pied une de ces deux femmes qui étoient mortes.

Parlons de M. de Chaulnes : il m'a écrit que les États sont à Dinan, et qu'il les a fait commencer le premier jour d'août, pour avoir le temps de m'enlever au commencement de septembre, et puis mille folies de vous : *Qu'il vous a réduite au point qu'il désiroit; que vous êtes coquette avec lui, et que bientôt....* Enfin, il est d'une gaillardise qui me ravit; car, en vérité, j'aime ces bons gouverneurs. La femme me dit encore mille petits secrets. Je ne comprends point comme on peut les haïr et les envier, et les tourmenter; je suis fort aise que vous vous trouviez insensiblement dans leurs intérêts. Si les États eussent été à Saint-Brieux, c'eût été un dégoût épouvantable. Il faut voir

1. Cette opinion de madame de Sévigné sur le costume des femmes d'Égypte n'est pas exacte ; selon les usages de l'Orient, elles étoient et sont encore entièrement couvertes et voilées : ce n'est pas ainsi qu'on nous représente Ève dans le paradis terrestre. Ce que madame de Sévigné appelle les trois vœux des Capucins, sont les vœux d'obéissance, de pauvreté et de continence.

qui sera le commissaire[1]; ils ont encore ce choix à essuyer. Si vous êtes dans leur confiance, ils ont bien des choses à vous dire; car rien n'est égal à l'agitation qu'ils ont eue depuis quelque temps.

Pour M. Bruan[2], le *bien bon* dit que ce n'est point un homme à recevoir une pistole pour une conférence; d'en donner deux, ce seroit trop. Il faut savoir de M. Le Cour, qui l'a souvent consulté, et de M. de La Trousse, qui ne le payera qu'à la fin de son bâtiment. A-t-il fait un devis? On donne plus ou moins selon la peine : il est difficile de dire précisément d'ici ce qu'il lui faut. Pour moi, je vous conseille de nous attendre; ce n'est pas un homme qu'on paye jour à jour. Pour votre chambre, ma bonne, je comprends qu'elle est fort bien avec tout ce que vous me mandez; si la sagesse ne faisoit point fermer les yeux sur tout ce qui convient à la magnificence des autres et à la qualité, on ne se laisseroit pas tomber en pauvreté. Je sais le plaisir d'orner une chambre; j'y aurois succombé sans le scrupule que je me suis toujours fait d'avoir des choses qui ne sont

1. Ce fut M. de Fieubet, conseiller d'État.

2. Libéral Bruan, architecte que madame de Sévigné avoit quelquefois employé; il est connu par ses plans et dessins d'une grande partie des bâtiments de la Salpêtrière, des Invalides, etc.

pas nécessaires, quand on n'a pas les nécessaires : j'ai préféré de payer mes dettes, et je crois que la conscience oblige, non-seulement à cette préférence, mais à la *justice* de n'en plus faire de nouvelles. Ainsi je blâme, maternellement et en bonne amitié, l'envie qu'a M. de Grignan de vous donner un autre miroir. Contentez-vous, ma chère bonne, de celui que vous avez; il convient à votre chambre, qui est encore bien imparfaite; il est à vous par bien des titres, et tout mon regret est de ne vous avoir donné que la glace : j'aurois été bien aise, il y a longtemps, de le faire ajuster comme vous avez fait. Jouissez donc, ma chère bonne, de votre dépense, sans en faire une plus grande, qui seroit superflue et contre les bonnes mœurs que nous professons.

Je voudrois que Corbinelli ne vous eût point dit un mot du doge[1], que je présente à M. le chevalier. On lui demanda ce qu'il trouvoit de rare et d'extraordinaire à la cour et à Paris; il répondit que c'étoit lui. — Monsieur, vous m'en voulez d'ailleurs, ou vous êtes malade, si vous ne trouvez cela juste et plaisant. Mais, hélas! oui, mon pauvre monsieur, vous êtes ma-

1. Dans sa lettre du 4 février 1685 (ci-dessus, p. 40), madame de Sévigné parle déjà de l'arrivée en France, du doge de Gênes, Lercaro, qui venoit apporter au roi les excuses de la république.

lade : je serois fort bien avec vous, si vous saviez combien je suis touchée de la tristesse de votre état; j'en vois toutes les conséquences et j'en suis triste à loisir; car ici toutes les pensées ont leur étendue ; elles ne sont ni détournées, ni effacées. Concevez donc une bonne fois ce que je sens sur votre sujet; vous irez à Livry, vous y marcherez; au moins ne me parlez point d'être porté dans une chaise : un menin est bien étonné d'être si accablé au lieu de briller au carrousel. O Providence[1] !

Ma bonne, voyez un peu comme s'habillent les hommes pour l'été; je vous prierai de m'envoyer d'une étoffe jolie pour votre frère, qui vous conjure de le mettre du bel air, sans dépense; savoir comme on porte les manches, choisir aussi une garniture, et d'envoyer le tout pour recevoir nos gouverneurs. Mon fils a un très-bon tailleur ici. M. Du Plessis vous donnera de l'argent du bon abbé, pour les rubans; car avec un petit billet que j'écrirai à Gauthier, à qui je ne dois rien, il attendra mon retour[2]. Je vous prie aussi de consulter madame de Chaulnes pour l'habit d'été qu'il me faut pour l'aller voir à Rennes[3]; car pour les États, ma

1. Les deux paragraphes ci-dessus manquent dans l'édition de 1754.

2. Cette phrase manque aussi dans la même édition.

3. Voyez dans le Recueil original manuscrit des chan-

chère bonne, je vous en remercie. Je viendrai ici commencer à faire mes paquets pour me préparer à la grande fête de vous revoir et de vous embrasser mille fois. Madame de Chaulnes en sera bien d'accord. J'ai un habit de taffetas brun piqué avec des campanes d'argent[1], un peu relevées aux manches et au bas de la jupe; mais je crois que ce n'est plus la mode et il ne se faut pas jouer à être ridicule à Rennes, où tout est magnifique. Je serai ravie d'être habillée dans votre goût, ayant toujours pourtant l'économie et la modestie devant les yeux. Je ne veux point de *Toupers*, rien que la bonne madame *Dio*[2] : elle a ma mesure[3]. Vous saurez mieux que moi quand il faudra cet habit, puisque vous serez informée du départ des Chaulnes, et je courrai à Rennes pour les voir. En vérité, je serois ingrate si je ne les aimois; tous les ingrats qu'ils ont faits en ce pays font horreur, et je ne voudrois pas leur ressembler.

sons de Coulanges celle qu'il adresse à madame de Sévigné sur l'embarras du choix de cet habit d'été. (Bibliothèque impériale S. F.)

1. Crépine ordinairement en fil de soie, d'or ou d'argent, terminée en houppe façonnée en forme de cloche (campana).

2. Sans doute deux célèbres marchandes de modes du temps.

3. Cette phrase manque dans l'édition de 1754.

On nous mande (ceci est *fuor di proposito*[1]), que les Minimes de votre Provence ont dédié une thèse au roi, où ils le comparent à Dieu, mais d'une manière qu'on voit clairement que Dieu n'est que la copie. On l'a montrée à M. de Meaux, qui l'a portée au roi, disant que Sa Majesté ne la doit pas souffrir. Le roi a été de cet avis : on a renvoyé la thèse en Sorbonne pour juger ; la Sorbonne a décidé qu'il la falloit supprimer. *Trop est trop :* je n'eusse jamais soupçonné des Minimes d'en venir à cette extrémité. J'aime à vous mander des nouvelles de Versailles et de Paris ; *ignorante !!!*

Vous conservez une approbation romanesque pour les princes de Conti[2] ; pour moi, qui ne l'ai plus, je les blâme de quitter un tel beau père, de ne pas se fier à lui pour leur faire voir assez de guerre. Hé, mon Dieu ! ils n'ont qu'à prendre patience et à jouir de la belle place où Dieu les a mis ; personne ne doute de leur courage : à quel propos faire les aventuriers et les chevaux échappés ? Leurs cousins de Condé n'ont pas manqué d'occasions de se signaler, ils n'en manqueroient pas aussi. Et *con*

1. Est hors de propos.

2. Les princes de Conti et de La Roche-sur-Yon étoient partis pour aller servir en Hongrie, où ils se trouvèrent au combat de Gran, et firent des prodiges de valeur.

*questo*[1] je finis, ma très-aimable et très-chère bonne, toute pleine de tendresse pour vous, dévorant par avance ce mois de septembre où nous touchons[2], car vous voyez comme tout cela va. Quand M. Du Plessis se sera bien promené dans notre parc, il vous le donnera; il l'a reçu, et vous lui ferez comprendre et à mademoiselle d'Alerac nos grandes allées droites tout de travers.

Le *bien cher* vous aime comme il a toujours fait : il lui prend des furies d'envie de voir Pauline, qui me font rire. Votre frère, votre belle-sœur, que ne vous disent-ils point? Ils vous assurent que le *tranquille*[3] ne se sert que de sa boîte pour guérir efficacement. Je ne crois pas que les pères viennent ici : ils sont trop occupés à Rennes; ils me disent de continuer toujours, en me jouant et en marchant, leurs aimables remèdes. J'embrasse mille fois encore ma chère bonne.

1. Et sur ceci.
2. Ce qui suit, à partir de ce mot jusqu'à la fin de la lettre, ne se trouve pas dans l'édition de 1754.
3. Est-ce du baume que madame de Sévigné veut parler, ou est-ce son fils qu'elle désigne par cette épithète?





947. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 17 juin 1685.

Que je suis aise que vous soyez à Livry, ma très-chère bonne, et que vous y ayez un esprit débarrassé de toutes les pensées de Paris! Quelle joie de pouvoir chanter ma chanson, quand ce ne seroit que pour huit ou dix jours[1]! Vous nous dites mille douceurs, ma bonne, sur les souvenirs tendres et trop aimables que vous avez du bon abbé et de votre pauvre maman. Je ne sais[2] où vous pouvez trouver si précisément tout ce qu'il faut penser et dire; c'est, en vérité, dans votre cœur, c'est lui qui ne manque jamais, et quoi que vous ayez voulu dire autrefois à la louange de l'esprit qui le veut contrefaire[3], l'esprit manque, il se trompe, il bronche à tout moment; ses allures ne sont point égales, et les gens éclairés par leur cœur n'y sauroient

1. Cette chanson sur Livry est de Coulanges et se trouve dans son Recueil imprimé de *Chansons choisies*. Paris, 1754, in-12.

2. Je cherche quelquefois. (Éd. de 1754.)

3. A la louange de l'esprit qui veut contrefaire le cœur. (*Idem*.)

être trompés. Vive[1] donc ce qui vient de ce lieu, et entre tous les autres, vive ce qui vient si naturellement de chez vous[2] !

Vous me charmez en me renouvelant les idées de Livry ; Livry et vous, en vérité, c'est trop, et je ne tiendrois pas contre l'envie d'y retourner, si je ne me trouvois toute disposée pour y retourner avec vous à ce bienheureux mois de septembre[3] ; peut-être n'y retournerez-vous pas plus tôt : vous savez ce que c'est que Paris, les affaires et les infinités de contretemps qui vous empêchent d'aller à Livry. Enfin, me revoilà dans le train d'espérer de vous y revoir ; mais, bon Dieu ! que me dites-vous, ma chère bonne ? le cœur m'en a battu : quoi ! ce n'est que depuis la résolution de mademoiselle de Grignan de ne s'expliquer qu'au mois de septembre, que vous êtes assurée de m'attendre ! Comment ! vous me trompiez donc, et il auroit pu être possible qu'en retournant à Paris dans deux mois, je ne vous eusse plus trouvée ! Cette pensée me fait transir, et me paroît contre la foi : effacez-la-moi, je vous

1. Aimons donc. (Éd. de 1754.)

2. Ce dernier membre de phrase ne se trouve pas dans l'édition de 1754.

3. Et je ne tiendrois pas contre l'envie d'y retourner avec vous, si je ne m'y trouvois toute disposée dans ce bienheureux mois de septembre. (Éd. de 1754.)

en conjure, elle me blesse, tout impossible que je la voie présentement; mais ne laissez pas de m'en redire un mot. *O sainte Grignan!* que je vous suis obligée, si c'est à vous que je dois cette certitude!

Revenons à Livry : vous m'en paroissez entêtée; vous avez pris toutes mes préventions : je reconnois mon sang. Je serai ravie que cet entêtement vous dure au moins toute l'année. Que vous êtes plaisante avec ce rire du père prieur, et cette tête tournée qui veut dire une approbation! Le *bien bon* souhaite que Du Harlay vous serve aussi bien dans le pays, qu'il nous a bien nettoyé et parfumé les jardins[1]. Mais où prenez-vous, ma bonne, qu'on entende des rossignols le 13 de juin? Hélas! ils sont tous occupés du soin de leur petit ménage; il n'est plus question ni de chanter, ni de faire l'amour, ils ont des pensées plus solides. Je n'en ai pas entendu un seul ici; ils sont en bas vers ces étangs, vers cette petite rivière; mais je n'ai pas tant battu de pays, et je me trouve trop heureuse d'aller en toute liberté dans ces belles allées de plain-pied.

Il faut tout de suite parler de ma jambe, et puis nous reviendrons encore à Livry. Non,

1. Cette phrase, qui ne présente pas d'ailleurs un sens bien clair, a été supprimée dans l'édition de 1754.

ma bonne, il n'y a plus nulle sorte de plaie, il y a longtemps; mais ces pères vouloient faire suer cette jambe pour la désenfler entièrement et amollir l'endroit où étoient ces plaies, qui étoit dur ; ils ont mieux aimé, avec un long temps, me faire transpirer toutes ces sérosités par ces herbes qui attirent de l'eau, et ces lessives, et ces lavages ; et à mesure que je continue les remèdes, ma jambe redevient entièrement dans son naturel, sans douleur, sans contrainte. On étale l'herbe sur un linge, on le pose sur ma jambe et on l'enterre après une demi-heure : je ne crois pas qu'on puisse guérir plus agréablement un mal de sept ou huit mois. La princesse (de Tarente), qui est habile, est contente de ce remède et s'en servira dans les occasions. Elle vint hier ici avec un grand emplâtre sur son pauvre nez, qui a pensé, en vérité, être cassé. Elle me dit tout bas qu'elle venoit de recevoir cette petite boîte de *thériaque céleste* qu'elle vous donne avec plaisir ; j'irai la prendre demain dans son parc, où elle est établie; c'est le plus précieux présent qu'on puisse faire ; parlez-en à MADAME quand vous ne saurez que lui dire.

On croit que madame l'Électrice[1], pourroit

1. Wilelmine Ernestine de Danemark, veuve de l'électeur palatin, mort le 26 mai 1685.

bien venir en France, si on lui assure qu'elle pourra vivre et mourir dans sa religion, c'est-à-dire qu'on lui laisse la liberté de se damner [1]. La princesse nous a parlé du carrousel [2]. Je me doutois bien, ma bonne, que nous étions ridicules de tant retortiller sur ce livre : je vous l'ai mandé ; je le disois à votre frère, il en étoit assez persuadé; mais nous avons cru qu'il suffisoit d'avoir fait cette réflexion, et qu'en faveur des Rochers nous pouvions nous y amuser un peu plus que de raison. Nous nous souvenons encore fort distinctement comme tout cela passe vite à Paris ; mais nous n'y sommes pas, et vous aurez fait conscience de vous moquer de nous.

Parlons de Livry. Vous couchez dans votre chambre ordinaire, M. de Grignan dans la mienne, celle du *bien bon* est pour les survenants, mademoiselle d'Alcrac au-dessus, le chevalier dans la *grande blanche*, et le marquis au pavillon. N'est-il pas vrai, ma bonne? je vais donc dans tous ces lieux embrasser tous les habitants, et les assurer que s'ils se souviennent de moi, je leur rends bien ce souvenir avec une sincère et véritable amitié. Je

1. Tout le commencement de ce paragraphe manque dans l'édition de 1754.

2. La princesse, qui vint hier ici, nous parla du carrousel. (*Idem.*)

souhaite que vous y retrouviez tout ce que vous y cherchez[1], mais je vous défends de parler encore de votre jeunesse comme d'une chose perdue ; laissez-moi ce discours : quand vous le faites, il me pousse trop loin et tire à de grandes conséquences. Je vous prie, ma chère bonne, de ne point retourner à Paris pour les commissions dont nous vous importunons, votre frère et moi. Envoyez Enfossy chez Gauthier, qu'il vous envoie des échantillons ; écrivez à la d'Escars ; ne vous pressez point, ne vous dérangez point ; vous avez du temps de reste, il ne faut que deux jours pour faire mon manteau, et l'habit de mon fils se fera en ce pays : au nom de Dieu, ne raccourcissez point votre séjour ; jouissez de cette petite abbaye pendant que vous y êtes et que vous l'avez. J'ai écrit à la d'Escars pour vous soulager, je lui envoie un échantillon d'une doublure or et noir, qui feroit peut-être un joli habit sans doublure, une frange d'or au bas ; elle me coûtoit sept livres. En voilà trop sur ce sujet, vous ne sauriez mal faire, ma chère bonne. Nous avons ici une lune toute pareille à celle de Livry ; nous lui avons rendu nos devoirs ; et c'est passer une galerie que d'aller au bout du mail. Cette

1. Les neuf lignes qui précèdent manquent dans l'édition de 1754, ainsi que plusieurs lignes du milieu et de la fin de cette lettre.

place Madame est belle, c'est comme un grand belvédère, d'où la campagne s'étend à trois lieues d'ici vers une forêt de M. de La Trémouille; mais cette lune est encore plus belle sous les arbres de votre abbaye; je la regarde, et je songe que vous la regardez : c'est un étrange rendez-vous, ma chère mignonne; celui de Bâville sera meilleur. Si vous avez M. de La Garde, dites-lui bien des amitiés pour moi. Vous me parlez de Polignac comme d'un amant encore sous vos lois; un an n'aura guère changé cettenoce. Dites-moi donc comme le chevalier (de Grignan) marche, et comme ce Comte (M. de Grignan) se trouve de sa fièvre. Ma chère bonne, Dieu vous conserve parmi tant de peines et de fatigues. Je vous baise des deux côtés de vos belles joues, et suis entièrement à vous; et le *bien bon*, il est ravi que vous aimiez sa maison. Je baise la belle d'Alerac et mon marquis. Comment M. Du Plessis est-il avec vous? Dites-m'en un mot.

Mon fils et sa femme vous honorent et vous aiment, et je conte souvent ce que c'est que cette madame de Grignan; cette petite femme dit : « Mais, madame, y a-t-il des femmes faites comme cela? »





948. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 20 juin 1685.

QUE je suis aise, ma fille, que vous jouissiez de la petite abbaye! le bon abbé en est ravi; il dit que vous y entendez mieux votre ménage, et que vous êtes plus habile que nous. En vérité, je le crois; mais on pleure à Bâville de ne vous avoir point; Coulanges m'en écrit les douleurs de M. de Lamoignon; il me parle du mois de septembre, et de la circonstance de vous y trouver. J'ai renoué cette partie plus que jamais, et je la vois tous les jours approcher avec beaucoup de plaisir, quoiqu'il m'en coûte; mais puisque c'est une dépense qu'il faut toujours faire malgré soi, il vaut mieux que ce soit en avançant vers quelque chose d'agréable, que de passer les jours tristement, sans espérance; voilà où j'en suis. Vous vous amusez fort joliment; il faut, comme vous voyez, quelque espèce de règle, sans aucun vœu : c'est la règle qui empêche le désespoir de ceux qui sont en communauté et l'ennui de ceux qui n'y sont point; par elle on sait ce qu'on a à

faire, et par elle on remplit le temps : le vôtre n'a rien de vide, ni de languissant, et je crois qu'avec une si bonne compagnie, vous seriez longtemps à Livry sans vous ennuyer ; c'est pourquoi je ne voudrois point vous en faire sortir pour nos commissions.

Je me suis réjouie de voir Corbinelli à Livry avec les Polignac ; il me semble que cela ne sent point la rupture, et que ce feu s'augmente à force d'être contesté. Nous avons ri de vos réponses courtes et vives aux questions de mon fils : nous ne sommes pas si modestes que vous pensez, nous avons entendu finesse à deux principalement ; mais la modestie nous a empêchés de vous en demander l'explication. J'ai compris aisément les disputes et les conversations de Corbinelli ; mais vous devriez, par amitié, l'empêcher de scandaliser les foibles : je suis assurée qu'on l'accusera de vouloir faire une nouvelle théologie. Vous me faites pleurer du chevalier : quoi, il ne marche point ! quoi, on le porte ! j'en ai le cœur serré. Il y a un siècle qu'il n'a été à Versailles ; cela est fâcheux par bien des raisons ; dites-lui comme je sens son état. Celui de M. de Grignan ne me plaît guère ; il durera aussi longtemps que sa bile noire sera en campagne : plût à Dieu que nos Capucins fussent à portée de le traiter ! ce ne seroit pas une affaire. Une des deux femmes qu'ils ressus-

citent est entièrement sur pied, l'autre est bien mieux. Mais savez-vous comme ils trouvèrent cette dernière? affoiblie de douze saignées par les médecins, et fortifiée de ses derniers sacrements. Là-dessus, ils travaillent, en disant toujours : elle ne mourra au moins que demain; et depuis un mois cette pauvre personne se croit guérie. Je vous en manderai la suite; il faut que vous ayez cette complaisance en faveur de nos bons pères. Je leur écrivis l'autre jour que ma jambe suoit; ils me répondirent qu'ils le savoient bien, que c'étoit là le but de leurs remèdes et que j'étois entièrement guérie : ils m'ont envoyé d'une essence qu'ils appellent de *l'émeraude*, qui guérit et console et perfectionne tout, et sent divinement bon. Je me fais violence pour me taire de ces gens-là : ils ont envoyé un dernier remède à ma belle-fille, après lequel ils n'ont plus rien à dire; mais comme ils ne sont point charlatans et qu'ils ne promettent rien, ils ne sont point embarrassés quand ils n'ont point tout le succès qu'ils désirent : il est vrai que cela n'arrive pas souvent.

Pour mes vapeurs, ma chère enfant, je n'en ai pas eu depuis; elles n'ont rien de commun avec ma jambe, et si elles me revenoient, je ne me tiendrois pas éconduite de l'esprit d'urine [1],

1. L'esprit d'urine dont parle madame de Sévigné

pour n'avoir pas dormi une nuit : on a des dispositions qui empêchent quelquefois de dormir, sans l'esprit d'urine et sans qu'on sache pourquoi. J'admire que vous vous portiez si bien ; Dieu vous conserve et veuille bénir tous nos desseins et tous nos projets ! Le bon abbé est fâché que madame de Chelles dégrade partout notre forêt, dans un temps que vous l'honorez de votre présence. Faites bien toutes mes amitiés aux habitants de Livry ; il est vrai que vous êtes le centre de bien des cœurs et de bien des pays, qui sont liés par vous : vous devez être bien aimée quand vous aimez, et même quand vous n'aimeriez pas. N'ai-je pas raison d'avoir souhaité de jouir d'un bien dont le fonds étoit dans votre cœur? Le mien est à vous il y a longtemps : vous en avez fait et en ferez toujours la véritable tendresse.

pourroit bien être ce que nous appelons de l'ammoniaque, que les anciens ont connu et qu'ils fabriquoient avec de l'urine de chameau.







### 949. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 1er juillet 1685.

Si la fantaisie me prenoit de dire que je partirai le mois qui vient, je ne vois rien qui pût m'en empêcher; je soutiens que les trois ou quatre jours que l'on traîne d'ordinaire après le jour nommé, font justement mon compte. Voilà donc, ma très-aimable, où nous en sommes venus à force d'aller, à force de désirer, à force de passer des jours les uns après les autres, tels qu'il a plu à Dieu de les donner. Je veux, à votre exemple, m'abandonner à la douceur d'espérer de vous voir et de vous embrasser le mois qui vient; je veux croire que Dieu nous permettra cette parfaite joie, quoiqu'il n'y eût rien au monde de si aisé que d'y mêler quelque amertume, si nous le voulions; mais il n'y auroit pas un moment de repos dans cette vie, et c'est une bonté de la Providence que nous fassions trêve aux tristes réflexions qui seroient en droit de nous accabler journellement, soit pour nous, soit pour nos intimes : il est donc question, ma très-chère, de respirer et de vivre.

J'entre bien aisément dans les raisons de

mademoiselle de Grignan pour ne point s'attacher à Gif[1] : il est certain qu'après avoir été à l'école de saint Augustin, elle se trouveroit à 'école de Molina [2], et que ce changement ne seroit pas soutenable. Je vous approuve fort de souhaiter de la revoir chez vous, comme le bonheur de votre maison et l'édification de toute votre famille. Ne pourriez-vous point faire dire à cette sainte fille que je l'honore toujours infiniment? J'ai eu si longtemps le bonheur de vivre avec elle, que je voudrois bien n'en être pas oubliée entièrement. Nous causerons quelque jour sur la destinée des deux sœurs; il faut laisser faire Dieu, comme dit M. d'Angers (Henri Arnauld), et regarder sans cesse sa volonté et sa Providence; sans cela, il n'y a pas moyen de vivre en ce monde, et on ne finiroit jamais de se plaindre de toutes les pauvres causes secondes.

Voilà un morceau de lettre de la bonne Marbeuf, que je trouve tout à propos pour vous faire juger, sans que vous puissiez en douter, de l'état de ma jambe. Il est vrai que

1. Voyez la lettre du 15 janvier 1690.

2. Auteur d'un livre *Sur l'accord de la grâce et du libre arbitre*. C'est de Molina que les adversaires des jansénistes avoient pris leur nom de molinistes. Jansénius et Molina représentent les deux doctrines opposées sur la grâce.

cette longueur me donnoit du chagrin, et je mandois à mon amie que je croyois qu'on me flattoit : voilà une réponse toute naturelle, qui vous fait voir que nos pères se moquent de moi. J'en suis ravie : je suis donc parfaitement guérie, puisqu'il y a six semaines et au delà que je n'ai plus aucune plaie, ni approchant. Je marche tant que je veux ; je mets d'une eau d'*émeraude* si agréable, que si je ne la mettois sur ma jambe, je la mettrois sur mon mouchoir. Si j'en ai besoin, je mettrai du sang de lièvre ; mais je suis si bien aujourd'hui, que je crois que je prendrai le parti qu'ils me conseillent, qui est de mépriser ma jambe et de ne point la questionner à tout moment : je suis assurée que si j'étois à Paris je n'y penserois pas. Il me semble que c'est cette négligence que vous voulez présentement inspirer à M. de Grignan ; vous trouvez qu'il se porte mieux depuis qu'il a été à Versailles. Vous expliquez divinement cette manière de s'oublier soi-même en ce lieu-là, quoique en effet on n'y songe qu'à soi, sous l'apparence d'être entraîné par le tourbillon des autres ; il n'y a qu'à répéter vos propres paroles : « On y est si caché et si enveloppé, qu'on a toutes les peines du monde à se reconnoître pour le but des mouvements qu'on se donne. » Je défie l'éloquence de mieux expliquer cet état. Il faut donc chercher

à s'éloigner directement de soi-même et à porter son attention sur d'autres sujets. Les Capucins sont bien de cet avis et ne répondent point quand on leur dit des bagatelles. Au reste, ils sont fâchés qu'on ait saigné M. de Grignan; ils disent que rien ne lui étoit si mauvais et qu'ils seroient ravis de le traiter, s'ils étoient auprès de lui; mais que de loin, ils ne veulent seulement pas dire leur avis. Ils sont grands observateurs de tous les moments, de l'humeur, des chagrins, de la physionomie. Si vous en voulez davantage, faites agir M. de Chaulnes : il tient les bons pères dans sa manche, comme vous tenez M. de Chaulnes dans la vôtre; je ne vois que ce chemin. Pour moi, j'avoue que je n'y ai point de pouvoir; mais au moins plus de saignées. Ce n'est pas tout perdre que le roi ait demandé des nouvelles de vos malades; cela console de pauvres courtisans qui ne pensent qu'à lui. Une des femmes que traitoient nos Capucins est morte, parce qu'ils n'ont pas eu l'esprit de lui refaire un poumon tout neuf : elle avoit vidé plus de la moitié du sien quand ils la prirent; aussi n'ont-ils jamais dit qu'ils la guériroient, mais qu'ils lui donneroient des jours et feroient en sorte qu'elle mourroit doucement : ils ont tenu leur parole.

Que je vous plains, ma fille; obligée de quitter Livry! vous revoilà accablée de mille

choses. Je crois que vous aurez eu un assez vilain temps depuis trois jours; nous avons ici du froid et de la pluie glacée; ce ne sont point de ces temps doux et humides qu'on doit avoir l'été. Vous aurez vu par mes lettres que mon fils ne nous dédira point, qu'il sera charmé d'être dans votre goût. Sa femme a ri à pâmer de voir toutes les couleurs que vous ne lui donnerez point, en l'assurant d'une fort aimable garniture. Nous courons après notre livre du carrousel, que nous avons prêté, afin de voir la quadrille que vous lui destinez. Vous lui donnerez aussi telle coiffure que vous voudrez : vous êtes maîtresse de tout, pourvu que vous teniez un peu bride en main pour la dépense : *J'épouserai qui vous voudrez, pourvu que ce soit mademoiselle Hortense.* Pour moi, ma très-chère, vous ferez tout ce qu'il vous plaira ; vous savez mieux que moi s'il me faut un habit : vous êtes à la source. Coulanges me mande que nos États sont remontés au premier août. Vous êtes en lieu de faire précisément tout ce qu'il faut; mais il est certain que je n'ai besoin de rien, si les gouverneurs ne viennent point à Rennes; car je n'irai point aux États, et je suis assurée qu'ils m'en dispenseront, et qu'ils ne voudront pas m'empêcher d'être juste au rendez-vous que vous m'avez donné.



950. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8 juillet 1685.



Vous êtes trop bonne et trop aimable, ma chère Comtesse, vous prenez des peines infinies pour nos habits; mais vous contez cet embarras si plaisamment qu'il n'y a pas moyen de vous en plaindre. Vous me faites plus *brave* que je ne voulois; mais je prends la chose en patience, quand je songe que je serai à votre goût, que je serai à la mode, que je serai comme mesdames de Schomberg et de La Fayette, et qu'assurément je verrai madame de Chaulnes en quelque lieu qu'elle passe; et mieux que tout le reste, c'est que je vous verrai aussi et vous ferai honneur de ce que vous avez choisi pour moi. Mon fils est fort content d'être aussi bien que M. de Coulanges. Nous avons ici un temps épouvantable : quand la pluie commence en ce pays, on est perdu. Madame de Chaulnes ne doit pas craindre les chaleurs. Elle me paroît transportée d'avoir M. de Fieubet pour commissaire; j'en suis ravie aussi, et j'avoue que je n'eusse jamais cru qu'on eût mis la main en si bon lieu. Je trouve

que nos gouverneurs ont gagné, dans toute cette manœuvre, la partie, la revanche et le tout. M. de Coulanges m'écrit un vrai livre; rien n'est plus digne d'attention et de curiosité que tout ce qu'il m'apprend; il nous a mis en état de comprendre certaines choses qui se passeront dans les États, et dont nous n'aurions point su les raisons : en un mot, il nous a montré le dessous des cartes. Il vous a conté ses visions sur mon sujet; elles sont venues à d'autres, et j'y ai déjà répondu[1]. Si vous voyez madame de La Fayette, dites-lui qu'elle cause avec vous sur toute cette imagination. Mandez-moi bien de vos nouvelles, de celles des voyages de la cour, de la santé de M. de Grignan; c'est tout cela qui fait la règle de mon départ, et vous en serez la maîtresse. J'attends un homme pour mes affaires, après quoi je serai toujours prête à partir. Madame de Chaulnes me veut emmener. Cette pensée ne seroit pas mauvaise; mais le moyen de ne pas aller à Chaulnes avec elle? et je souffrirois trop de m'arrêter un moment. Nous verrons enfin, et nous saurons sans cesse des nouvelles l'une de l'autre.

1. Ce passage paroît relatif à une proposition de mariage qui auroit été faite à madame de Sévigné par le duc de Luynes. (Monmerqué.) Voyez la lettre du 1er août suivant.

Je serois surprise bien agréablement si les eaux de Vichy faisoient du bien à cent lieues de la grille : je crois que le chevalier en doute comme moi. Je voudrois être trompée, et que M. de Grignan s'en trouvât bien ; sa maigreur, sa langueur, sa colique, sa bile répandue et cette disposition de fièvre me donnent une véritable inquiétude. Il n'a point assez pris de quinquina. Parlez-moi toujours de lui et du chevalier. La Garde est la grande santé. Enfin, ma fille, vous irez à Gif, et souvent à Versailles, où vous ferez peut-être mieux votre profit du deuil de M. de Saint-Andiol[1], que nous aux États, c'est-à-dire mon fils, qui commence à devenir si avare de moi, que je ne puis plus m'adonner à la contemplation, comme je faisois dans ces bois quelquefois, sans le voir à mes côtés. Ne soyez point en peine de ma jambe : les Capucins l'ont emporté sur moi ; ils ont voulu la faire suer, elle a sué ; j'en ai eu du chagrin, parce que je ne m'y attendois point : cela est passé et nous sommes bons amis. Plût à Dieu qu'ils pussent traiter notre cher Comte ! j'y songe mille fois le jour. M. Du Plessis (le nôtre[2]) est un si joli homme, qu'il a ri comme nous de sa serge de Nîmes : vous dites tout cela

1. Laurent de Varadier, marquis de Saint-Andiol.

2. C'est-à-dire M. Du Plessis le Breton, et non le gouverneur du marquis de Grignan.

fort plaisamment. Il ne prétendoit pas que ce fût vous qui sussiez l'austérité de son vêtement; il en meurt de honte et vous demande mille pardons. Il a de vous une idée que mes récits ont fortifiée, et qui vous représente à lui comme une divinité. Il est fort de nos amis; j'ai reçu de lui mille consolations cet hiver passé. Nous avons ici, au lieu de sa sœur, une Fille de Sainte-Marie. Vous la croyez professe de la Visitation? Non : elle n'a que quinze ou seize ans. Son père l'amena ici ce carême, et l'y a laissée. Elle est jolie, et nous l'aimons. Sa fantaisie toute naturelle, c'est d'être le bâton de vieillesse du *bien bon;* elle en a des soins qui nous font rire, et qui sont trop plaisants.

Madame de La Fayette me manda, il y a quelques jours, que madame de Moreuil étoit dame d'honneur de madame la Duchesse; j'en suis en vérité fort aise. Je vous conjure de lui faire tomber mes compliments à propos; ne l'oubliez point. Il me sembloit bien qu'elle n'étoit point entrée dans le carrosse de la reine : les règles anciennes, qui donnoient ce droit aux filles, sont abolies; nous avons changé tout cela, comme *le cœur à gauche.* Enfin, la voilà bien placée. Son mari a-t-il quelque place dans cet hôtel de Condé? Mon fils m'a conté des merveilles de M. d'Angers (H. Arnauld); il a quatre-vingt-huit ans : il porta le saint sacrement sur ses

épaules le jour de la fête (Dieu) : la procession est d'un grand quart de lieue; il chanta tout de suite la grand'messe, et ne mangea qu'à quatre heures. Tout le monde étoit en admiration du miracle visible qui le soutient, *forza non ha, ma l'animo non manca* [1]. Contez cela à M. de Pomponne : tous les ans c'est un nouveau prodige.

DE M. DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

J'en ai été témoin de ce prodige : j'ai reçu la bénédiction de ce saint homme et j'ai baisé sa main avec un plaisir extrême. C'est une chose admirable que la crainte qu'a tout son diocèse de le perdre, et de voir venir à sa place quelque *freluquet* [2], qui ne songe qu'à plaire aux ennemis du prélat; au lieu que celui-ci ne songe qu'à leur pardonner tous les dégoûts dont ils prennent plaisir d'accabler sa vieillesse. Je parlerois longtemps là-dessus; mais il vaut mieux vous remercier, ma belle petite sœur, de toutes les peines que vous avez prises pour mon habit. Je vous avoue que je crains fort que

1. Il n'a pas la force, mais le courage ne lui manque pas.

2. Avant l'époque de madame de Sévigné, ce mot étoit un terme de mépris encore plus énergique qu'au temps de Louis XIV : on le faisoit dériver de *frelu*, gueux dont les habits sont en haillons. Voyez le Dictionnaire étymologique de Ménage.

vous n'ayez été prendre pour ma garniture de certaines couleurs vives et tranchantes : mon dessein étoit de supplier *ma princesse* (mademoiselle d'Alerac) de la choisir à son gré; et comme elle aime la pastorale, je lui aurois demandé un nœud couleur de rose et blanc, une veste blanche et une des plus jolies houlettes que l'on porte présentement. Est-il possible que les quilles et l'escarpolette soient dans une si grande décadence que vous les représentez? Si personne ne peut dignement remplir ma place à l'escarpolette, il faut au moins que M. de Polignac remette les quilles en honneur : je ne donne ma voix qu'à lui pour cela. Je suis très en peine de M. de Grignan; sa petite fièvre, sa tristesse et sa maigreur effrayent ceux qui l'aiment, et à qui l'on fait ce portrait de lui.

Vous n'êtes point du tout dans les bons principes sur les vipères : vous croyez qu'elles dessèchent, et c'est précisément le contraire; votre belle-sœur l'éprouve ainsi tous les jours et je l'avois moi-même éprouvé, dès l'année passée. C'est à ces vipères que je dois la pleine santé dont je jouis [1], et que je ne me connois-sois plus depuis des temps si funestes pour moi [2].

1. Ce médicament étoit d'origine indienne et très à la mode du temps de madame de Sévigné.

2. L'été de 1680.

Elles tempèrent le sang, elles le purifient, elles rafraîchissent au lieu d'échauffer et de dessécher, comme vous vous l'imaginez; mais il faut que ce soit de véritables vipères en chair et en os, et non pas de la poudre, car la poudre échauffe, à moins qu'on ne la prenne dans de la bouillie, ou de la crème cuite, ou quelque autre chose de rafraîchissant. Priez M. de Boissy de vous faire venir dix douzaines de vipères de Poitou, dans une caisse, séparées en trois ou quatre, afin qu'elles y soient bien à leur aise avec du son et de la mousse; prenez-en deux tous les matins, coupez-leur la tête, faites-les écorcher et couper par morceaux, et en farcissez le corps d'un poulet : observez cela un mois, et prenez-vous-en à votre frère si M. de Grignan ne redevient tel que nous le souhaitons tous. Quittez votre fade bouillie de riz, et redonnez des esprits et de la vie à un pauvre homme exténué, et dont le défaut est d'être trop sujet à dormir. Ma mère vous dira bientôt, et trop tôt, combien nous en parlons tous les jours; vous l'allez revoir incessamment, et moi, par conséquent, je vais incessamment la perdre. Ce qui augmente mon chagrin, c'est que les États vont tellement nous confondre les espèces, que je ne pourrai profiter du temps qu'elle sera encore en Bretagne; je ne compte que sur ce qui me reste entre ci et l'arrivée de

M. et de madame de Chaulnes; car après cela ma mère sera comme partie pour moi, quoiqu'elle soit encore aux Rochers. Je commence donc, dès à présent, à sentir la douleur des adieux et de l'absence. Adieu, ma belle petite sœur; votre belle-sœur vous fait mille tendres amitiés.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Je reviens à la passade[1] pour vous dire encore une fois que vous ne soyez point en peine de ma jambe, ni de ma santé. Il vaut mieux que j'aie eu des inquiétudes que les Capucins; leurs railleries ont dû vous rassurer. Ils ne m'avoient point dit que leurs lavages étoient pour faire transpirer : j'en fus étonnée et incommodée; ils en étoient ravis : cela est passé, et me revoilà simplement avec un linge trempé dans du sang de lièvre couru[2], pour redonner la force et toute la perfection. Cela est sec maintenant et n'est point incommode : j'ai demandé pardon aux pères; nous avons badiné, et nous sommes fort bien ensemble. Adieu, la plus aimable de toutes les filles et de toutes les femmes.

1. Passade est un terme de manége, qui désigne le chemin que fait le cheval en passant et repassant plusieurs fois sur une longueur déterminée.

2. Terme de chasse: forcé, pris à la course.



951. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

. . . . . 1685.

MAYEUL de Rabutin, le premier de cette maison (1147), au moins de notre connoissance, accompagné d'une assez nombreuse noblesse, va trouver la postérité; je me suis mis dans la troupe pour faire le voyage avec lui, et j'ai

1. Cette lettre sert de dédicace à la Généalogie de la maison de Rabutin; elle se trouve à la tête du manuscrit de cet ouvrage, qui a pour titre : *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, dressée par messire Roger de Rabutin, comte de Bussy, lieutenant général des armées du roy et mestre de camp général de la cavalerie légère de France; et addressée à dame Marie de Rabutin, marquise de Sévigné. Manuscrit autographe de l'auteur, in-4, mar. r. fil. tr. d'or. (*Aux armes de Bussy-Rabutin et de la duchesse de Holstein.*) Voici la description qu'on en trouve dans le Catalogue des manuscrits de M. Techener :

Ce manuscrit commence par la lettre d'envoi ci-dessus, adressée à la marquise de Sévigné. Cette lettre, fort remarquable, n'est ni datée ni signée. Au milieu du volume, il y a une autre lettre d'envoi également sans date ni signature, adressée à la duchesse de Holstein, comtesse de Rabutin (voyez ci-après, p. 128). Il est évident que cet exemplaire n'a point été envoyé à madame de Sévigné, puisque ses armes, écartelées *de sable et d'argent*, ne sont point sur le volume. Quoique les armoiries de la duchesse de Holstein soient imprimées sur l'un des plats du livre, il n'est pas possible que cet exemplaire lui ait

cru, Madame, que vous pouviez avoir des raisons de vouloir être de la partie. Quoiqu'il soit un vieux seigneur, je suis assuré que sa com-

été envoyé. En effet, on y trouve un grand nombre de ratures, des additions successives, des articles incomplets, suivis de feuillets blancs, l'article de la duchesse de Holstein à peine ébauché, et la lettre qui lui étoit destinée, rejetée sans motifs apparents, au milieu de la généalogie. Nous pensons donc que Roger de Rabutin a subi, en cette circonstance, l'influence de la vanité. Sur le premier plat du volume, il a fait graver ses armes, entourées de douze bannières semées de France; puis sur le second, ses armes accolées de celles de Holstein. Ceci est d'autant plus probable, que les armes du manuscrit sont de Rabutin-Bussy et Chantal, tandis que Louis de Rabutin, mari de la duchesse de Holstein ne descendant point de ces deux branches, ne devoit pas porter ses armes écartelées *d'azur à une croix d'or*. Il nous paroît démontré que cet exemplaire, contenant les deux dédicaces, et préparé pour recevoir les additions, a été écrit par l'auteur pour son propre usage.

Cette généalogie de la maison de Rabutin est fort intéressante par les détails historiques qu'elle renferme. Nous signalerons, en outre, l'article consacré à madame de Sévigné (ci-après, p. 125), ainsi que la dédicace qui lui étoit adressée. Bussy a presque toujours cité textüellement ou par extrait les chartes, les lettres de rois, et autres pièces honorables pour sa famille. On retrouve dans cet ouvrage le style pur et élégant et l'esprit satirique de l'auteur de l'*Histoire amoureuse des Gaules;* on y reconnoît également les idées vaniteuses qui dictèrent les *Mémoires* de sa vie.

Ce précieux manuscrit appartient à M. Techener. La description que nous en donnons est tirée du « Catalogue d'une collection choisie d'anciens manuscrits appartenant à M. Techener. »

pagnie ne vous déplaira pas et que vous estimeriez encore plus celle de son père, si vous aviez l'honneur de le connoître. Toutes les apparences, Madame, sont que Mayeul de Rabutin étoit déjà de bonne maison, puisque les chartes qui parlent de lui le nomment parmi les grands seigneurs du Mâconnois; mais il est certain qu'il étoit homme d'honneur, puisqu'il nous paroît comme garant de la foi d'un souverain.

J'aurois bien souhaité de trouver de plus grandes particularités de sa vie que je n'ai fait, de vous pouvoir rapporter quelques-unes de ses campagnes, de vous faire voir de ses lettres d'amour, et de vous apprendre s'il n'a point eu affaire à quelque infidèle aussi bien que ses descendants : je n'en voudrois pas jurer, car ce n'est pas d'aujourd'hui que le changement plaît à votre sexe, et même le changement de bien en mal, plutôt que de ne pas changer; mais enfin, ne pouvant avoir de *mémoires* de tous ces détails, il nous faut contenter de savoir qu'il y a plus de cinq cents ans que Mayeul de Rabutin étoit un homme de qualité.

Si les chefs de famille prennent encore, dans l'autre monde, quelque intérêt à leur postérité, je ne doute pas que Mayeul n'ait du chagrin du peu d'établissement de la sienne, vu le mérite des Amé, des Claude, des Christophe, des

Leonor, des Celse et de quelques autres particuliers; mais comme il voit beaucoup d'exemples ailleurs de pareilles injustices, je crois qu'il prend patience et d'autant plus qu'il voit en vous, Madame, tant de vertus et tant d'agréments de corps et d'esprit, qu'il semble que Dieu ait voulu le récompenser de tous les malheurs de sa maison, par une personne aussi extraordinaire. J'aurois moins de peine à persuader cette vérité que notre noblesse, Madame, car celle-ci dépend de contrats qu'on peut falsifier, et votre mérite est établi par le témoignage de toute la France.

Au reste, Madame, je ne vois guère de généalogies qui ne commencent par une chimère. Cela vient de ce que les gens ne trouvant que des sources ou honteuses, ou trop proches à leur gré, en inventent d'illustres, ou d'éloignées. Pour moi, qui, Dieu merci, n'ai pas eu de sujet de mentir par l'une ou par l'autre de ces raisons, j'ai dit les choses comme je les ai sues, et le soin que j'y ai pris ne peut pas laisser un doute que je n'en aie su la vérité; si elle ne m'étoit pas assez honorable, je n'en aurois point parlé, plutôt que de me parer d'une fausse gloire. Il faut donc que l'on tienne pour certain que j'ai les pièces justificatives de tout ce que j'avance.

Ainsi, Madame, il me semble que nous de-

vons être contents de notre naissance, quelque ambitieux que nous puissions être; quant aux biens et aux grandes dignités, il nous faut plus de modération : ces avantages de la fortune ne sont pas proportionnés au reste, mais les regrets n'y font rien; nous pouvions naître simples gentilshommes[1], avec moins de bien que nous n'en avons; consolons-nous donc, Madame, de ce que nous sommes au moins de bonne maison : je le savois confusément, quand j'étois mestre de camp général de la cavalerie légère; mais ma disgrâce m'a donné le loisir de m'instruire à fond des particularités de ma naissance, et c'est aussi dans l'adversité qu'on apprend à se connoître.

Depuis ma lettre écrite, Madame, j'ai fait réflexion que dans la généalogie que je vous adresse, je parle de vous à votre rang comme je parle des autres; cela m'a paru d'abord extraordinaire, et il m'a semblé que je voulois vous apprendre ce que vous faisiez, et comment vous étiez faite. Cependant, en y songeant davantage, je ne l'ai pas trouvé trop mal, car je ne doute pas que votre modestie

1. Ou même de simples paysans. Mais une pareille hypothèse ne pouvoit pas même se présenter à l'esprit du comte de Bussy-Rabutin. C'étoit beaucoup pour lui de supposer qu'il auroit pu naître de simples gentilshommes.

ne vous ait caché ce que tout le monde connoît en vous[1].

*Madame de Sévigné.*

(Extrait de la Généalogie des Rabutin, par le comte de Bussy.)

Marie de Rabutin, fille de Celse-Bénigne de Rabutin et de Marie de Coulanges, naquit toute pleine de grâces. Ce fut un grand parti pour le bien; mais pour le mérite elle ne se pouvoit dignement assortir. Elle épousa Henri de Sévigné, d'une bonne et ancienne maison de Bretagne, et quoiqu'il eût de l'esprit, tous les agréments de Marie ne le purent fixer : il aima partout et n'aima jamais rien de si aimable que sa femme. Cependant, elle n'aima que lui, bien que mille honnêtes gens eussent fait des tentatives auprès d'elle.

Sévigné fut tué en duel par le chevalier d'Albret, frère du maréchal; Marie étant encore jeune, cette perte la toucha vivement. Ce ne fut pourtant pas, à mon avis, ce qui l'empêcha de se remarier; mais seulement sa tendresse pour un fils et pour une fille que son mari lui avoit laissés, à quoi se joignit peut-être quelque appréhension de trouver encore un ingrat.

1. Ce dernier paragraphe manque dans le manuscrit de la Généalogie des Rabutin.

Par sa bonne conduite, je n'entends point parler ici de ses mœurs, je veux dire par sa bonne administration, elle augmenta son bien, ne laissant pas de faire la dépense d'une personne de sa qualité, de sorte qu'elle donna un grand mariage à sa fille et lui fit épouser François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant pour le roi en Languedoc et puis après en Provence.

Qui voudroit ramasser toutes les choses que Marie de Rabutin a dites en sa vie, d'un tour fin et agréable, naturellement et sans affecter de les dire, il n'auroit pas sitôt fait. Elle avoit la vivacité et l'enjouement de son père, mais beaucoup plus de politesse. On ne s'ennuyoit jamais avec elle; enfin, elle étoit de ces gens qui ne devroient jamais mourir, comme il y en a d'autres qui ne devroient jamais naître.

Voici un éloge que la seule justice me fit mettre au-dessous de son portrait : Marie de Rabutin, marquise de Sévigné, fille de Chantal, femme d'un génie extraordinaire et d'une solide vertu, compatible avec beaucoup de gaieté et beaucoup d'agrément.

*Madame de Grignan.*

Ce ne fut pas le plus grand bien qu'elle fit à Françoise de Sévigné que de lui procurer un grand parti; la bonne nourriture qu'elle lui

donna et son exemple sont des trésors que les rois même ne peuvent pas toujours donner à leurs enfants. Elle en avoit fait aussi quelque chose de si extraordinaire, que, moi qui ne suis point flatteur, je ne me pouvois lasser de l'admirer et que je ne la nommois plus que la plus jolie fille de France, croyant qu'à ce nom-là tout le monde la devroit connoître.

*M. de Sévigné.*

Marie de Rabutin acheta encore à son fils la charge de guidon des gendarmes de Monseigneur le Dauphin, ce qu'elle fit habilement, n'ayant rien de mieux pensé que d'attacher de bonne heure ses enfants auprès du jeune prince, qui a toujours plus d'égards un jour pour ses premiers serviteurs, que pour les autres. En 1683 elle maria le marquis de Sévigné, son fils, à...., à qui l'on donna deux cent mille francs.

*M. l'abbé de Coulanges.*

Les soins que Marie de Rabutin avoit pris de sa maison, n'y avoient pas seuls mis tout le bon ordre qui y étoit. L'abbé de Coulanges, son oncle, homme d'esprit et de mérite, l'avoit fort aidée à cela.





952. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME LA DUCHESSE DE HOLSTEIN, COMTESSE DE RABUTIN.

. . . . . .

Vous faites un si grand honneur à la maison de Rabutin, Madame, et particulièrement à la branche où vous êtes entrée, que nous ne saurions jamais assez vous en témoigner notre reconnoissance. Pour moi, qui suis aujourd'hui le chef de cette famille, j'ai une joie infinie de la grâce que vous lui avez faite, et il n'y a que mon cousin, votre mari, qui en soit plus aise que moi.

Il me souvient, Madame, que la première fois que vous me fîtes l'honneur de me mander votre mariage, vous m'écrivîtes que mon cousin avoit bien du mérite. J'en demeurai d'accord avec vous et j'en conviens encore aujourd'hui; mais vous m'avouerez aussi qu'il est bien heureux, car enfin, Madame, vous savez que ce ne sont pas les mépris, ni les rigueurs de votre sexe qui l'ont fait sortir de France, et qu'il n'a pas été longtemps en Allemagne sans qu'une des plus belles princesses de l'Empire l'ait jugé digne de l'épouser. Nous voyons dans ce royaume de grandes et surprenantes fortunes; mais nous n'en voyons

point de si complètes que celle de mon cousin. Il n'a rien à souhaiter du côté du plaisir et de la gloire. Il n'a qu'à demander à Dieu que cela dure longtemps, et que vous ne nous quittiez qu'après avoir laissé des restes de vous deux, qui perpétuent cette branche jusqu'à la fin du monde.

Ce sont là mes souhaits, Madame, et que vous me croyiez, avec toute l'estime, l'amitié et le respect imaginable pour vous, votre très-humble et très-obéissant serviteur.



953. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

Aux Rochers, ce 22 juillet 1685.

CROIRIEZ-VOUS bien, mon cher cousin, que je n'ai reçu que depuis quatre jours le livre de notre généalogie, que vous me faites l'honneur de me dédier par une lettre trop aimable et trop obligeante[2]? Il faudroit être parfaite, c'est-à-dire

1. Collationnée sur le manuscrit appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Deux mois après que j'eus écrit cette lettre à madame de Grignan (ci-dessus, p. 83), je reçus celle-ci le 22 juillet, de madame de Sévigné. »

2. Voyez ci-après, p. 137, la véritable opinion de madame de Sévigné sur cette généalogie.

n'avoir point d'amour-propre, pour n'être pas sensible à des louanges si bien assaisonnées[1]. Elles sont même choisies et tournées d'une manière que si l'on n'y prenoit garde, on se laisseroit aller à la douceur de croire en mériter une partie, quelque exagération qu'il y ait. Vous devriez, mon cher cousin, avoir toujours été dans cet aveuglement, puisque je vous ai toujours aimé et que je n'ai jamais mérité votre haine. N'en parlons plus; vous réparez trop bien tout le passé, et d'une manière si noble et si naturelle, que je veux bien présentement vous en devoir de reste. Ma fille n'a pas eu le livre entre les mains, sans se donner le plaisir de le lire; et elle s'y est trouvée si agréablement, qu'elle en a sans doute augmenté l'estime qu'elle avoit de vous et de notre maison, comme j'en redouble aussi de tout mon cœur mes remerciements. Mon fils n'est pas si content : vous le laissez guidon, sans parler de la sous-lieutenance, qui l'a fait commander en chef quatre ans la compagnie des gendarmes de Monseigneur le Dauphin; et comme cette première charge l'a fort longtemps ennuyé, il a soupiré, en cet endroit, croyant y être encore. Sa femme est d'une

1. Les lignes suivantes (jusqu'à *ma fille*) sont effacées dans le manuscrit autographe.

des bonnes maisons de Bretagne; mais cela n'est rien[1].

Venons à nos Mayeul et à nos Amé. En vérité, mon cher cousin, cela est fort beau; ces vérités font plaisir. Ce n'est point chez nous que nous trouvons ces titres, c'est dans des chartes anciennes et dans des histoires. Ce commencement de maison me plaît fort; on n'en voit point la source, et la première personne qui se présente est un fort grand seigneur, il y a plus de cinq cents ans, des plus considérables de son pays, dont nous trouvons la suite jusqu'à nous. Il y a peu de gens qui puissent trouver une si belle tête. Tout le reste est fort agréable; c'est une histoire en abrégé, qui pourroit plaire même à ceux qui n'y ont point d'intérêt. Pour moi, je vous avoue que j'en suis charmée, et touchée d'une véritable joie que vous ayez au moins tiré de vos malheurs, comme vous dites fort bien, la connoissance de ce que vous êtes. Enfin, je ne puis assez vous remercier de cette peine que vous avez prise, et dont vous vous êtes payé en même temps par vos mains. Je garderai soigneusement ce livre.

Je crois voir ma fille avant qu'elle retourne

1. Le paragraphe relatif au fils Sévigné est également effacé. — Sur madame de Sévigné femme du marquis, voyez la note t. VII, p. 446.

en Provence, où il me paroît qu'elle veut passer l'hiver. Ainsi, nos affaires nous auront cruellement dérangées. La Providence le veut ainsi. Elle est tellement maîtresse de toutes nos actions, que nous n'exécutons rien que sous son bon plaisir, et je tâche de ne faire de projets que le moins qu'il m'est possible, afin de n'être pas si souvent trompée; car qui compte sans elle, compte deux fois. Qu'est donc devenu mon grand cousin de Toulongeon? Où a-t-il lu qu'on ne fasse point de réponse à sa cousine germaine, quand elle nous console sur la mort d'une mère? J'ai vu son oraison funèbre; elle est bonne, hormis que feu M. de Toulongeon n'étoit point capitaine *des gardes*, mais seulement capitaine *aux gardes*. Cette différence est grande, et peut faire tort aux vérités[1].

Le bon abbé (de Coulanges) s'est trouvé fort honorablement dans notre généalogie : il en est bien content, et vous assure de ses très-humbles services.

Quand je serai à Paris, nous vous écrirons, Corbinelli et moi. Adieu, mon cher cousin; ayez bon courage. J'ai peur que vous ne soyez abattu; mais je vous fais tort, et je vous ai

1. Autre paragraphe relatif à M. de Toulongeon également effacé.

vu soutenir de si grands malheurs, que je ne dois pas douter de vos forces.



954. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 22 juillet 1685.

Il est vrai qu'après vous avoir dit vingt fois, je suis guérie, et m'être servie un peu légèrement de tous les termes les plus forts pour vous persuader ce que je croyois moi-même une vérité, vous êtes en droit de vous moquer de tous mes discours; je m'en moquerois la première, aussi bien que de mon infidélité, qui me faisoit toujours approuver les derniers remèdes et maudire ceux que je quittois, sans qu'enfin, enfin, enfin, comme vous dites du mariage de M. de Polignac, il faut que toutes choses prennent fin, et que, selon toutes les apparences, cet honneur soit réservé aux remèdes doux de la princesse (de Tarente), et de la femme parfaitement habile qui me vient panser tous les jours. Jusqu'à ce petit médecin, qui a nommé le mal et commencé les remèdes convenables, je ne faisois rien que pour animer, que pour attirer, que pour mettre ma jambe en furie. Ne

raisonnez point sur un érésipèle, qui vient d'un cours que la nature veut prendre, et que vous approuvez, parce qu'il ne fait pas mourir : ce n'est pas ici de même, tout a été accident, tout a été violenté; ma machine n'est point encore entamée, ni dépérie, et jamais elle n'a paru mieux faite qu'en soutenant tous les maux qu'on m'a faits. Vous savez que je ne fais point la jeune, je ne le suis nullement; mais je vous assure que je pourrois encore dire, comme vous disiez à La Mousse : La machine se démanchera, mais elle n'est pas encore démanchée. Je suis donc sous le gouvernement de cette princesse et de sa bonne et capable garde, qui lui fait tous ses remèdes, qui est approuvée des Capucins, qui guérit tout le monde à Vitré, et que Dieu n'a pas voulu que je connusse plus tôt, parce qu'il vouloit que je souffrisse et que je fusse mortifiée par l'endroit le plus chagrinant pour moi, et j'y consens, puisqu'il le faut. Je suis persuadée que Dieu veut maintenant finir ces légers chagrins; il y a huit jours que ma jambe est enveloppée de pains de roses, trempés dans du lait doux bouilli, et rafraîchis, c'est-à-dire réchauffés trois fois le jour. Ma jambe n'est plus du tout reconnoissable : elle est menue, molle; plus de sérosités, toutes les élevures séchées et flétries, plus de gras de jambe qui me tire; enfin, ma fille, tout ce

qui étoit dans mon imagination et dans mes espérances est devenu vrai; mais je pense que j'ai profané toutes ces mêmes paroles pour des illusions; je n'y saurois que faire. Voilà ce que je dois vous dire présentement; il n'y a plus de paroles nouvelles : *a fructibus*[1]. Cette Charlotte me fait marcher, et me dit : « Madame, vous pouvez aller mercredi coucher *godinement*[2] à Fougères, le lendemain à Dol : il n'y a que six lieues; vous verrez madame de Chaulnes, cela vous divertira; vous avez besoin de vous divertir un peu et de quitter votre chambre, où vous m'avez accordé huit jours de résidence. » Voilà où j'en suis : elle m'ôte mes roses, qui m'ont fait tout le bien qu'on leur demandoit, elle me donne une légère petite espèce de pommade qui dessèche, elle me prie de bander ma jambe sans contrainte d'ici à quelques jours, et de me ménager un peu; elle m'assure qu'avec cette conduite, je vous rapporterai une jambe *à la Sévigné*, que vous aimerez d'autant plus que, l'une et l'autre étant moins grasses, elles visent à la perfection : en tout cas, j'ai ma Charlotte à une lieue d'ici : en voilà trop, ma chère enfant. Une de mes joies en retournant à Paris, ce sera de ne plus parler

1. Jugez-en par les fruits, ou par les résultats.
2. Mot du pays, qui signifie *gaiement*.

de moi, ni d'aucun de mes maux. J'étois dans la même envie quand j'y retournai après mon rhumatisme; mais s'il y a de l'excès à l'immensité de cet article, il est fondé sur l'excès de votre bonne et tendre amitié, qui ne sera point ennuyée de ces détails : je vous connois; car avec les autres, qui n'ont point de ces fonds adorables, je sais couper court, je n'ai pas oublié comme il faut parler sobrement de soi et presque à son corps défendant.

*Or sus, verbalisons :* voilà donc le bonhomme Polignac (Louis-Armand, vicomte de Polignac) arrivé. Pour moi, je jette de loin ces paroles en l'air; puisque mademoiselle de Grignan balance, mademoiselle d'Alerac peut-elle balancer? Je passe ensuite à rejeter tout le mal que vous dites de votre esprit et de votre corps; ni l'un ni l'autre ne sauroient être épais comme vous les représentez; je les ai vus trop subtils, trop diaphanes, pour pouvoir jamais être fâchée de les voir dans le train commun des esprits et des corps; mais que dis-je, *commun?* ô plume étourdie et téméraire! c'est vous qu'il faudroit écraser, plutôt que celle que le Coadjuteur outragea si injustement à Livry. Jamais le mot de *commun* ne sera fait pour vous; rien de commun, ni dans l'âme, ni dans le corps. Je reprends donc ce mot pour l'employer à tout le reste du monde, qui n'en mérite point

d'autre; je fais pourtant des exceptions, mais guère.

J'avoue ma foiblesse; j'ai lu avec plaisir l'histoire de notre vieille chevalerie : si Bussy avoit un peu moins parlé de lui[1] et de son héroïne

1. Voici ce que dit Bussy de lui et de ses filles dans cette généalogie, qui paroît avoir médiocrement satisfait madame de Sévigné :

En 1631, mon père me donna le régiment de Bussy à commander; de sorte que ma première campagne fut le siége de la Mothe, en 1634, moi ayant douze ans, au sortir duquel je vins à l'Académie. Des cinq garçons que Léonor de Rabutin eut de Diane de Cugnac, je reste seul pour soutenir le nom et les armes de ma branche. J'épouse donc, en 1643, Gabrielle de Toulongeon, fille de messire Antoine de Toulongeon, dont j'ai parlé ci-devant, et de Françoise de Rabutin.

J'eus trois filles : Diane-Jacqueline, Charlotte et Louise-Françoise.

Gabrielle de Toulongeon étant morte en 1646, le grand prieur de France, mon oncle, m'obligea de songer à de secondes noces. J'épouse donc, en 1650, Louise de Rouville, fille de messire Jacques de Rouville, comte de Clinehamp, et d'Isabelle de Longueval. J'en eus deux garçons et deux filles; les garçons furent Amé-Nicolas et Roger-Celse Michel.

Si j'avois du mérite et de bonnes qualités, je perdrois l'honneur d'un éloge parlant moi-même de moi. Il est vrai que mes *Mémoires* peindront assez mon cœur et mon esprit, et mes portraits feront voir comment étoit faite ma personne.

*Madame Coligny.*

Louise-Françoise de Rabutin, dernière fille de mon premier lit, épousa, en 1675, messire Gilbert de Lan-

de fille (madame de Coligny), le reste étant vrai, on peut le trouver assez bon pour être jeté dans un fond de cabinet, sans en être plus glorieuse. Il vous traite fort bien : il me veut trop dédommager par des louanges que je ne crois pas mériter, non plus que ses blâmes. Il passe gaillardement sur mon fils, et le laisse inhumainement guidon dans la postérité; il pouvoit dire plus de bien de sa femme, qui est un des beaux noms de la province; mais, en vérité, mon fils l'a si peu ménagé et l'a toujours traité si incivilement, que lui ayant rendu justice sur sa maison, il pouvoit bien se dispenser du reste. Vous en avez mieux usé, et il vous le rend.

Madame de La Fayette m'a envoyé une relation de la fête de Sceaux[1], qui nous a fort di-

geac, marquis de Coligny, dont elle eut Marie-François Roger de Langeac, marquis Dandelot.

Louise-Françoise de Rabutin fut une femme d'un mérite extraordinaire, que la fortune persécuta et rendit illustre. J'en dirai le détail dans les *Mémoires* de ma vie.

*Madame de Montataire.*

Marie-Thérèse de Rabutin, dame de Remiremont en 16... (*sic*), fille d'esprit et de vertus, épousa en 1682 messire Louis de Madullon de Lespare, marquis de Montataire, qui avoit été déjà marié et qui avoit un fils de son premier lit, appelé le marquis de Lassé.

1. Cette fête fut donnée, le 16 juillet, par le marquis de Seignelay dans les jardins de Sceaux, récemment plantés sur les dessins de Le Nôtre. On exécuta l'opéra de

vertis. Qu'elle étoit jolie! qu'il y a d'esprit et d'invention dans ce siècle! que tout est nouveau, galant, diversifié! Je ne crois pas qu'on puisse aller plus loin.

La querelle de mesdames d'Heudicourt[1] et de Poitiers[2] est plaisante. Ah, que cette dernière disoit vrai! *Vous êtes un plaisant visage de fête*. Vraiment elle a raison; il faut dans une fête un visage qui ne gâte point la beauté de la décoration, et quand on n'en a point, il en faut emprunter, ou n'y point aller. Je voudrois que vous y eussiez porté le vôtre : il y en avoit peu de pareils. On me parle d'une chaise que traînent des Suisses, et dans laquelle madame de Maintenon se mit avec Madame la Dauphine, puis madame la maréchale de Rochefort : je ne vois point notre bonne d'Arpajon[3]; lui feroit-on souffrir des dégoûts? J'en

Racine sur la paix, qu'il appelle une idylle, mais qui est une véritable cantate; rien de plus brillant que la fête de Sceaux; celle de Vaux, que vingt-cinq ans auparavant on avoit tant admirée, n'étoit, disoit-on, qu'une fête de village auprès de celle-là. Voyez la *Gazette*, p. 428.

1. Madame d'Heudicourt étoit devenue très-laide pendant son exil. Elle étoit si changée, que madame de Caylus dit, dans ses *Souvenirs* : « Qu'on ne pouvoit pas s'imaginer qu'elle eût été belle. »

2. Marie-Albertine, demoiselle de Poitiers, étoit fille d'honneur de MADAME.

3. Catherine-Henriette d'Harcourt de Beuvron, duchesse d'Arpajon, dame d'honneur de Madame la Dauphine.

serois très-fâchée. Madame de La Fayette s'est redonné son mal de côté, en allant en carrosse à deux pas de chez elle; elle pleure et regrette ce pauvre M. Valan, qui étoit, dit-elle, son médecin, son confesseur et son ami. Mais ne me trouvez-vous pas bien raisonnable de vous entretenir des nouvelles de Paris? Je ne savois pas que La Trousse fût à un camp sur la Saône[1]. Mon fils est à Rennes; je lui ai envoyé la feuille qui est pour lui. Le petit Coulanges m'a mandé je ne sais quoi d'un très-bon dîner qu'il a fait chez vous, où étoient, ce me semble, deux Provençales et M. de Lamoignon : il faut toujours me dire ces sortes de débauches. Je serai ravie de voir ces bons Chaulnes et le petit Coulanges; mais je vous assure que si je n'étois pas en état d'y aller, je n'irois pas; car je ne souhaite au monde que de guérir, afin de partir dans le très-petit commencement de septembre. C'est vous, ma très-chère, qui réglerez ce jour bienheureux suivant vos affaires de la cour; je suis persuadée que vous serez à Fontainebleau jusqu'au voyage de Chambord. A propos, notre Coadjuteur sera-t-il archevêque d'Aix[2]? On me le mande. Votre frère ne pense

1. Il commandoit, sur la Saône, un camp de dix mille chevaux.

2. Il y eut, vers ce temps-là, une promotion d'évêques, mais le Coadjuteur ne fut pas du nombre.

pas à quitter sa maison; ses affaires ne lui permettent point de songer à Paris de quelques années. Il est dans la fantaisie de payer toutes ses dettes; et comme il n'a point de fonds extraordinaires pour cela, ce n'est que peu à peu sur ses revenus : cela n'est pas si tôt fait. Quant à moi, je n'aspire point à tout payer; mais j'attends un fermier qui me doit onze mille francs et que je n'ai pu encore envisager, et rien ne m'arrêtera pour être fidèle au temps que je vous ai promis, n'ayant pas moins d'impatience que vous de voir la fin d'une si triste et si cruelle absence. Il faut pourtant rendre justice à l'air des Rochers; il est parfaitement bon, ni haut, ni bas, ni approchant de la mer; ce n'est point la Bretagne, c'est l'Anjou, c'est le Maine à deux lieues d'ici. Ce n'étoit pas une affaire de guérir, si Dieu avoit voulu que j'eusse été bien traitée.

Je ne souhaite nulle prospérité à M. de Montmouth; sa révolte me déplaît. Ainsi puissent périr tous les infidèles à leur roi [1].

1. Le duc de Montmouth fut décapité le 25 juillet, trois jours après la date de cette lettre. Il étoit fils naturel de Charles II, sous le règne duquel il avoit conspiré plusieurs fois, et lui-même avoit mis à prix la tête de Jacques II. Voyez la relation de son exécution, dans la *Gazette*, p. 289.



955. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 1er août 1685.

Je revins de mon grand voyage hier au soir, ma chère belle : je dis adieu à vos gouverneurs le lundi à huit heures du matin, les suppliant de m'excuser si je les quittois *avant que de les avoir vu pendus*[1], mais qu'ayant dix lieues à faire et eux cinq, je m'ennuierois trop à Dol le reste du jour; ils entrèrent dans mes raisons, et me dirent adieu avec des tendresses et des remerciements infinis. Je vous avoue que j'ai été ravie d'avoir fait ce petit voyage en leur honneur; je leur devois bien cette marque d'amitié pour toutes celles que j'en reçois. Nous vous célébrâmes, ils m'embrassèrent pour vous, ils prirent part à la joie que j'aurois de vous revoir dans peu de temps; enfin, ma bonne, rien ne fut oublié. M. de Fieubet étoit arrivé la veille; de sorte que nous eûmes toute la joie qu'on a de se rencontrer dans les pays étrangers. Il me sembloit que j'étois à Dol dans un palais d'At-

1. C'est-à-dire avant le départ de Dol. Allusion à la IXe scène du IIIe acte du *Médecin malgré lui*.

lante[1]; tous les noms que je connois tournoient autour de nous sans que nous les vissions; M. le Premier Président, M. de La Trémouille, M. de Lavardin, M. d'Harouïs, M. de Charost, voltigeoient à une lieue, ou à une heure de nous, mais nous ne pouvions les toucher. Je partis donc le lundi matin; mais mon cher petit Coulanges voulut absolument venir passer huit jours avec nous ici, et mon fils n'a point perdu cette occasion de revenir avec lui; de sorte que les voilà tous deux joliment pour d'ici au 8 de ce mois. Ils iront passer les derniers quinze jours des États; et puis mon fils me revient embrasser et me prie à genoux de l'attendre, et je pars dans le moment : cela va, ma bonne, aux premiers jours de septembre, et pour être à Bâville le 9 ou le 10, sans y manquer. Voilà, ma chère bonne, ce que je compte, *s'il plaît à Dieu*, et je sens avec une tendresse extrême les approches de cette joie sensible. Il n'est plus question, comme vous dites, ma bonne, des supputations que notre amitié nous faisoit faire; c'est un calendrier tout commun qui nous règle présentement. Nous avons encore trouvé ici le cher abbé Charrier, qui vous a vue, qui vous a trouvée belle, comme tout le monde, et toute pleine de sensibilité pour moi.

1. Voyez *Orlando furioso*, c. XII.

Hélas! ma bonne, voulez-vous toujours être pénétrée de mon misérable naufrage? Il faut l'oublier, ma chère bonne, et regarder la suite comme une volonté de Dieu toute marquée; car de songer que d'une écorchure, où il ne falloit que de l'huile, ou du vin, ou rien, on y mette un emplâtre dont tout le monde se loue, et qui devient pour moi du poison, parce qu'on ne veut pas le lever; et que de cette sottise soient venus de fil én aiguille tous mes maux, toujours dans l'espérance d'être guérie, et qu'enfin ce ne soit que présentement que je sois guérie, il y a si peu de vraisemblance à cette conduite, qu'elle ne doit être regardée que comme un aveuglement répandu pour me donner des chagrins, trop bien mérités, et soufferts avec trop d'impatience. Je n'ai point eu, ma bonne, les douleurs, la fièvre et les maux que vous imaginez; vous ne me trouverez point changée, ma chère: demandez à mon petit Coulanges, il vous dira que je suis comme j'étois. Ma jambe s'est fort bien trouvée du voyage, je n'ai point été fatiguée, ni émue; je me gouverne comme le veut ma pauvre Charlotte, qui m'est venue voir ce matin. Elle est ravie de m'avoir guérie. N'est-ce pas une chose admirable que je ne l'aie connue que depuis quinze jours? Tout cela étoit bien réglé. Elle me fait mettre encore des compresses de vin

blanc et bander ma jambe pour ôter toute crainte de retour, et je me promène sans aucune incommodité. Il est vrai, ma bonne, que je vous ai mandé toutes ces mêmes choses; mais il faut bien qu'un jour vienne que je dise vrai, et vous savez bien, ma bonne, que je n'ai jamais cru vous tromper. J'ai la peau d'une délicatesse qui me doit faire craindre les moindres blessures aux jambes. Oh! parlons d'autre chose, mon enfant.

Je suis fâchée que vous n'ayez point été à cette noce[1], puisque vous le pouviez; et pour la fête de Sceaux, je ne sais comme vous pouvez vous en consoler. Nous épuisons Coulanges; il nous conte mille choses qui nous divertissent : nous sommes ravis de l'avoir. Il nous a fait rire aux larmes de votre madame d'Arbouville, dont vous êtes l'original. Je crois que votre dîner de Sceaux aura été moins agréable, par la contrebande que vous y rencontrâtes[2]. Je voudrois bien pouvoir comprendre la délicatesse de conscience qui empêchera la signature de M. de Montausier et de sa fille[3]. Cette

1. Du duc de Bourbon et de mademoiselle de Nantes.

2. Voyez, à ce sujet, une chanson de Coulanges adressée à madame de Grignan, et qui se trouve dans le Recueil manuscrit et original de cet auteur à la Bibliothèque impériale.

3. Marie-Julie de Sainte-Maure, duchesse d'Uzès. M. de Grignan avoit sans doute besoin de la signature

opiniâtre aversion est une chose extraordinaire; il me semble, ma bonne, que vous allez avoir bien des choses à me conter. Si vous voulez m'envoyer une copie de la lettre de M. de Grignan, vous me ferez un grand plaisir : elle sera pour moi seule. Je suis persuadée qu'elle sera fort bien faite et qu'elle fera son effet; j'en conjure le Seigneur. Voilà donc le charme rompu : vous avez un ami riche qui vous donne des repas; ménagez bien cette bonne fortune. Celle de M. de Montmouth n'est plainte de personne.

Vous me demandez, ma bonne, si ma plaie s'est rouverte : non, assurément; il y a trois mois qu'elle est entièrement fermée et guérie : j'ai voulu encore retourner sur ce triste chapitre pour ne vous pas laisser des erreurs. N'êtes-vous point surprise de la mort de cette grande Rarai? n'étoit-ce pas la santé même? Pour moi, je crois que le saisissement d'entendre toujours louer sa sœur et de n'attraper des regards et des douceurs que comme pour l'amour de Dieu, l'a mise au tombeau. Le bon abbé est fâché que vous le croyiez si barbare; il dit que sa malice ne va pas loin. Il a été ravi de me revoir. J'ai repassé par Rennes pour

de M. de Montausier et de sa fille la duchesse d'Uzès pour l'arrangement de ses affaires.

voir un moment cette bonne Marbeuf, et, en repassant par Vitré, la princesse; de sorte que je m'en vais posséder mon petit Coulanges sans distraction. Je vous ai dit comme mon habit étoit joli, je vous le mandai de Dol. Je vous assure, ma très-chère bonne, que ce petit voyage ne m'a donné que de la joie, sans nulle sorte d'incommodité. Je n'aime point que notre pauvre Grignan fonde et diminue; ne lui faites-vous plus rien? Est-il possible qu'en dormant et mangeant, il ne se remette point? Je suis touchée de cet état. Pour celui du pauvre chevalier, je ne m'y accoutume pas. Quoi! ce visage de jeunesse et de santé! quoi! cet âge qui ne sort qu'à peine de la première jeunesse, est compatible avec l'impossibilité de marcher! on le porte comme Saint-Pavin[1]. Ma bonne, je baisse la tête et je regarde la main qui l'afflige; il n'y a vraiment que cela à faire, toute autre pensée n'est pas capable de nous apaiser un moment; j'ai senti cette vérité. Mon fils vous fait mille tendres amitiés: sa perruque est à Dinan[2]; il ne doute point qu'elle ne soit fort bien. Je voudrois que vous eussiez tout fait payer à M. Du Plessis; il n'importe d'avoir payé Levacher ou non, c'est que nous avions

1. Poëte françois, qui pendant les dernières années de sa vie fut en proie à de violentes douleurs de goutte.
2. Les États se tenoient dans cette ville.

peur que les fonds ne manquassent; nous avons reçu toutes ces sommes et nous ne ferons point attendre Gauthier. Voilà un de nos fermiers venu; j'attends l'autre, et tout sera si bien rangé que je n'abuserai plus, ma bonne, ni de votre patience, ni de la mienne. J'aime celle du duc de Bourbon dans ce grand lit, avec sa petite épouse à dix pas de lui[1]. Il est vrai qu'avec de tels enfants, il ne falloit point douter que le *sablonnier*, en passant sur le minuit, ne leur servît de garde[2]. M. le Prince et madame de Langeron étoient inutiles. J'ai pensé plusieurs fois à ce rang au-dessus de votre princesse[3] : quelle noce! quelle magnificence! quel triomphe!

Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous[4].

Nous causerons un jour de M. de Luynes[5]; oh,

1. Louis, duc de Bourbon, étoit âgé de seize ans, et mademoiselle de Nantes n'avoit que douze ans. On eut soin de séparer les époux.

2. Quand les enfants commencent à s'endormir le soir avant qu'on les couche, on leur dit communément que le sablonnier a passé par là et leur a jeté du sable dans les yeux. (Trévoux.)

3. La princesse de Vaudemont.

4. Vers de l'opéra d'*Atys*, acte I, scène I.

5. Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, veuf d'Anne de Rohan, sa seconde femme, morte le 29 octobre 1684, se remaria le 23 juillet 1685 à Marguerite d'Aligre, veuve, en mars 1684, de Charles-Bonaventure, marquis de Manneville.

quelle folie! madame de Chaulnes le dit avec nous. Si madame de La Fayette avoit voulu, elle vous auroit montré une réponse où je lui disois des raisons solides pour demeurer comme je suis[1]; elle et madame de Lavardin m'en ont louée : elle auroit pu m'en faire honneur auprès de vous, dont *j'estime* infiniment *l'estime*.

Ah ! que je vous approuve d'avoir vu M. le Prince avec madame de Vins! que je suis assurée que vous avez été bien reçue et qu'il a trouvé votre visite trop courte! Vous êtes quelquefois trop discrète de la moitié de beaucoup de différentes réflexions.

Je vous remercie de tous les baisers donnés et rendus aux Grignan; jetez-en toujours quelques-uns pour entretenir commerce; surtout j'en veux un pour moi toute seule sur la joue de M. de Carcassonne; il me semble qu'il y a longtemps que je n'ai eu de familiarité avec elle. Adieu, bonne; adieu, chère; adieu, très-aimable: l'abbé Charrier, en me contant comme vous êtes pour moi, m'a fait vous payer comptant votre tendresse; et le moyen de n'être pas sensible à tant de vraie et de solide amitié? Celle de la princesse de Tarente étoit aveuglée,

1. Madame de Sévigné étoit demeurée veuve à l'âge de vingt-cinq ans; et si elle n'avoit pas eu la pensée de se remarier, ce n'est pas qu'elle n'eût été extrêmement recherchée. Voyez aussi la note p. 113.

comme tout le reste; ce fut un hasard plaisant qui me fit connoître Charlotte : elle m'auroit guérie, il ne falloit pas que je le fusse[1].

DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

J'ai vu le temps que j'écrivois dans vos lettres un mot à madame votre mère, et présentement c'est dans les siennes que je vous écrirai un mot, un ordinaire encore tout au moins; car je m'en vais être ici huit bons jours à me reposer auprès d'elle de toutes mes fatigues. Elle vous a conté son voyage de Dol, qui a été très-heureux, hors qu'elle a versé deux fois dans un étang, et moi avec elle ; mais comme je sais parfaitement bien nager, je l'ai tirée d'affaire sans nul accident et même sans qu'elle ait été mouillée : ainsi de cette chute ne craignez ni jambe affligée, ni rhume quelconque. Il fait parfaitement beau dans les allées des Rochers ; je m'en vais bien les arpenter; mais il sera triste pourtant, après avoir bien fait de l'exercice, de ne pas trouver tout à fait l'ordinaire de M. de Seignelay, auquel je suis accou-

1. Le texte de l'édition de 1754 est, en bien des endroits, fort différent de celui qu'on vient de lire, et présente surtout un assez grand nombre de retranchements qui portent, il est vrai, sur des détails sans intérêt et sans importance. Nous n'avons pas cru nécessaire de les signaler au lecteur.

tumé. Vous avez donc été à Sceaux ; vous ne pouviez jamais en être contente avec la compagnie qui y a été faufilée avec vous. Seroit-il bien arrivé que vous n'y auriez pas prononcé mon nom ? Adieu, ma belle Comtesse ; permettez-moi de vous embrasser très-tendrement et de faire mille compliments à toute la bonne *couvée* des Grignan.



956. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 4 août 1685.

Vous direz ce qu'il vous plaira, Madame, sur ce que je dis de vous dans notre généalogie ; mais, au fond, vous savez que je dis vrai, et si je l'avois bien entrepris, je vous en ferois demeurer d'accord. Cependant je laisse le champ libre à votre modestie, et je ne vous demande autre chose, sinon que vous croyiez que je suis persuadé, comme de mourir un jour, que vous êtes une des plus jolies et des plus aimables femmes que j'aie jamais connues. Quoique je n'aie jamais été flatteur, il y a eu des temps où ces louanges auroient pu être suspectes; mais il me faut croire aujourd'hui.

Je suis ravi que la belle Comtesse ait trouvé

dans notre généalogie son compte avec moi, aussi bien que le bon abbé; mais je suis très-fâché de n'avoir pas dit de M. de Sévigné tout ce que j'en sais, c'est-à-dire de n'avoir pas retouché à ce qui le regarde depuis qu'il étoit guidon. Laissez-moi faire, et apportez seulement à Paris le livre que je vous ai envoyé. Je redirai bien de lui, moi son parent et son ami, ce que ses ennemis même ne pourroient s'empêcher de dire. Je n'oublierai pas même la maison et le mérite de madame sa femme.

Comme vous dites, ma chère cousine, je suis bien payé de la peine que j'ai prise, non pas par l'honneur qui m'en revient, mais par le plaisir que je vous ai donné et par les remerciements que vous m'en faites[1]. Nous avons eu M. le Duc à Dijon quinze jours, où j'ai été pour lui faire ma cour, que j'ai faite agréablement.

Vous avez raison, ma chère cousine, de croire que la Providence règle tout. Elle ne trouve pourtant pas mauvais que nous fassions des desseins; elle veut même que nous nous aidions, mais seulement que nous ne nous confiions pas trop en nos forces. Je vous plains

1. M. de Bussy fait semblant de ne pas comprendre la petite épigramme de madame de Sévigné, qui lui faisoit entendre qu'il s'étoit payé de ses peines en se louant lui-même dans la généalogie des Rabutin.

étrangement sur la séparation de vous et de madame de Grignan, après même dix mois d'absence. Votre grand cousin de Toulongeon n'a bougé de chez lui que pour venir deux ou trois jours à Dijon, pendant les États, où il a fait ériger sa terre d'Alonne en comté, sous le titre de Toulongeon; ainsi, donnez-vous bien de garde, quand vous lui écrirez, de mettre à la suscription de la lettre *à Alonne*. Je lui écrivis dernièrement : *A M. le comte d'Alonne, à Toulongeon*. Il n'est point possible qu'il ne vous ait point fait de réponse ; il sait trop bien vivre pour y avoir manqué, et ce n'est que l'excès de la douleur de sa perte qui l'a empêché.

Au reste, Madame, ne croyez point que les malheurs m'abattent; on s'endurcit pour de moindres que ceux qui me sont arrivés. Dieu me donne une force de corps et d'esprit qui me surprend, et qui feroit trembler mes ennemis, s'ils la connoissoient sans connoître ma crainte pour le Seigneur[1].

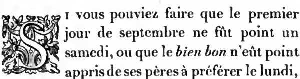
1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Quatre jours après que j'eus reçu cette lettre (du 22 juillet), j'y fis cette réponse.»





### 957. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 8 août 1685.



Si vous pouviez faire que le premier jour de septembre ne fût point un samedi, ou que le *bien bon* n'eût point appris de ses pères à préférer le lundi, pour ne pas trouver le dimanche au commencement d'un voyage, j'aurois été fort juste au rendez-vous ; mais la règle du lundi, qui va de pair avec les ailerons de volaille et le blanc d'une perdrix, nous fera arriver deux jours plus tard. Je n'ose m'abandonner à toute la joie que me donne la pensée de vous embrasser; je la cache, je la mitonne, j'en fais un mystère, afin de ne point donner d'envie à la fortune de me traverser : quand je dis la fortune, vous m'entendez bien. Ne disons donc rien, chère bonne, soyons modestes, n'attirons rien sur nos petites prospérités. Nous avons été fort surpris de la nouvelle que vous nous mandez : la princesse de Tarente n'en savoit rien; elle l'apprit hier ici, comme une vraie Allemande. Nous croyons que les exilés auront encore des camarades; mais quelle douleur au cardinal de

Bouillon[1] d'être mêlé avec l'idée qu'on a de ces petits garçons ! quelle rage ! Nous voulons nous imaginer qu'il y a quelque chose de la cour, et que plus d'une folie et d'une imprudence étoient dans cette malle de lettres. Je ne crois point que cette nouvelle passe si vite à Paris. On pourra s'en taire à Versailles ; mais elle embrasse trop de gens pour ne pas répandre

1. Il s'agit des princes de Conti et de La Roche-sur-Yon ; un incident qui arriva pendant leur campagne de Hongrie les fit exiler à leur retour. « Le roi ayant voulu savoir ce qui les obligeoit d'envoyer incessamment des courriers, on en a fait arrêter un : on prit toutes les lettres, et l'on en a trouvé plusieurs pleines de ce vice abominable qui règne présentement, de très-grandes impiétés et de sentiments pour le roi bien contraires à ce que tout le monde lui doit.... » C'est ainsi que madame de Maintenon mande la nouvelle à son frère. Plusieurs autres jeunes gens de la cour furent compromis, comme le présumoit madame de Sévigné. Le fils de M. de La Rochefoucauld en étoit. Le fils de M. de Villeroi fut aussi exilé, non pour des médisances, mais pour des gaietés irréligieuses : sur quoi le vieux maréchal, son grand-père, disoit : « Au moins mon petit-fils n'a parlé que de Dieu, il pardonne : mais les hommes ne pardonnent point. »

Le prince de Conti et le prince de La Roche-sur-Yon étoient de retour à Paris le 3 septembre, de leur voyage de Hongrie, et se rendirent immédiatement à Chambord auprès du roi.

Quant au cardinal de Bouillon, sa disgrâce n'avoit rien de commun avec celle des jeunes gens. Inquiet et ambitieux, il demandoit sans cesse. Fier et violent, il montroit son humeur. Il écrivit au roi dans un mauvais moment : la réponse fut une lettre de cachet.

beaucoup de tristesse. Je ne comprends pas qu'on puisse être insensé et enragé dans une cour si sage et sous un tel maître. Coulanges est demeuré avec mon fils ; ils ne partiront que lundi, pour arriver la veille de la Notre-Dame, et ils ne seront que huit jours aux États. Mon fils reviendra me dire adieu : car quand je serois la cour, mon jour ne seroit pas mieux fixé.

DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

Me voici encore, je ne puis quitter la *mère-beauté*. Nous nous promenons sans fin et sans cesse, et sa jambe n'en fait que rire, et augmenter *d'embonpoint* et de beauté. Mais monsieur votre frère est bien chaud au jeu ; il nous fait souvenir à tout moment de M. de Grignan, qui n'est guère moins pétulant que lui, avec tout le respect qu'on lui doit. Nous eûmes hier ici la bonne princesse de Tarente ; elle a bien moins de grandeur que madame la présidente de Cor... ; il s'en faut beaucoup qu'elle ne soit aussi jalouse de son rang que cette présidente, laquelle a pleuré comme un enfant, aux États, parce que le premier Président de la Chambre des Comptes a voulu avoir un fauteuil, aussi bien que son mari. Je viens d'écrire à toutes les présidentes à mortier de Paris, pour leur dire qu'elles ne connoissent point leurs privi-

léges, et qu'elles viennent les apprendre dans ce pays-ci.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Il faut que je raccommode ce bel endroit où, pour louer la beauté de ma jambe, il vous assure de son *embonpoint;* je vous dis, moi, qu'elle est de fort belle taille et qu'elle ressemble en tout à sa compagne. Nous nous promenons le matin, cette heure me plaît, et le soir encore, sans que ma jambe en soit plus émue. Si je mentois, Coulanges vous le diroit bientôt; car nulle vérité ne demeure captive avec lui. Il est toujours trop poli, et tellement vif et plaisant, et des imaginations si surprenantes, que je ne m'étonne point qu'on l'aime dans tous les lieux où l'on aime la joie : il tourne en ridicule trop joliment toutes les sottises des États, et la gloire d'une présidente de Cor.... que vous avez connue et qui est effectivement une chose rare. J'ai vu votre folle Provençale; je trouve son accusation bien hardie: vous m'en direz la suite. Le *bien bon* vous rend toutes vos amitiés; et votre pauvre frère, qui ne se porte pas trop bien encore, vous embrasse et vous prie de le plaindre. Il dit que le pays où je le laisse est moins propre à le consoler de moi, que celui où je vous laissois. Il a raison, ma très-belle, et c'est ce qui augmente le prix

de cette douleur et de cette tristesse, dont Versailles et Paris ne pouvoient vous guérir; ce sont pourtant de bons pays pour donner des distractions; mais votre amitié est d'une si bonne trempe, qu'elle ne se laisse point dissiper. Je n'ai rien oublié, ma fille, de tout ce qui doit m'obliger à vous aimer toute ma vie plus que personne du monde : il me semble que ce n'est pas encore assez dire.



958. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY.

À Paris, ce 10 août 1685.

C'est en effet me témoigner une très-grande reconnoissance, Monsieur, et fort au-dessus de ce que je mérite à l'égard de madame votre fille, de m'envoyer un ouvrage aussi beau que celui de votre généalogie. Je savois en gros votre bonne maison; mais j'aime à connoître en particulier chaque honnête homme de votre race. Vous nous avez supprimé votre éloge[1], de peur d'effacer Mayeul et sa postérité. Cette honnêteté que vous avez eue pour eux seroit louable, si nous n'y perdions trop. Je suis fort

1. Madame de Grignan, comme on le voit, étoit moins franche avec M. de Bussy que sa mère.

contente de l'épître dédicatoire et du portrait de ma mère (voyez p. 120) : je l'ai bien reconnue dans celui-là. Je souhaiterois, Monsieur, d'être telle que vous me représentez (voyez p. 125), mais je ne veux rien désirer, puisque vous m'avez fait grâce, et que, par un effet de votre amitié, je tiens une si jolie place parmi les gens que vous immortalisez. C'est cela, Monsieur, qui s'appelle une obligation : aussi en serez-vous remercié par ma mère. C'est tout ce que j'ai de meilleur à mettre en œuvre pour vous marquer à quel point j'y suis sensible[1].

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Huit jours après que j'eus écrit cette lettre (celle du 4 août), je reçus celle-ci de madame de Grignan. » La lettre étoit donc restée deux jours en route.





959. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 12 août 1685.

Ma bonne, vous m'avez fait suer les grosses gouttes, en jetant ces pistoles qui étoient sur le bord de cette table [1]. Mon Dieu! que j'ai parfaitement compris votre embarras et ce que vous deveniez, en voyant de telles gens ramasser ce que vous jetiez! Il m'a paru dans M. le Duc un chagrin plein de bonté, dans ce qu'il vous disoit de ne pas tout renverser; l'intérêt qu'on auroit pris en vous auroit fait dire comme lui; c'eût été son tour à ramasser, si vous eussiez continué. Ma bonne, j'admire par quelle sorte de bagatelle vous avez été troublée dans la plus agréable fête du monde. Rien n'étoit plus souhaitable que la conduite qu'avoit eue madame d'Arpajon [2]. Vous étiez écrite de la main du roi; vous étiez accrochée avec madame de Louvois; vous soupâtes en bonne compagnie, vous vîtes cette *divinité* dont vous fûtes charmée. Enfin, ma belle, il

1. Au jeu du roi, à Marly.
2. Dame d'honneur de Madame la Dauphine.

falloit ce petit rabat-joie; mais, en vérité, passé le moment, c'est bien peu de chose, et je ne vois pas que cela puisse aller bien loin. M. de Coulanges est si empressé à voir vos lettres, que je n'ai pas cru devoir [1] lui faire un secret de ce qui s'est passé à la face des nations. Il dit qu'il vous auroit bien rapporté, s'il avoit été à Versailles, comme on auroit parlé de cette aventure; et puis il revient à dire qu'il ne croit pas qu'il ait été possible de reparler d'un rien comme celui-là, où il n'y a point de corps. Quoi qu'il en soit, cela ne fera aucun tort à vos affaires, et vous n'en avez pas l'air plus maladroit, ni la grâce moins bonne : vous n'en serez pas moins belle, et je pense que présentement cette vapeur est dissipée. Vous me conterez quelque jour ce que c'est que la gaieté de ces grands repas, et quel conte madame de Thianges destina à divertir la compagnie, car elle en sait plus d'un [2]. Vous me représentez

1. Collationnée sur la lettre autographe appartenant à la Bibliothèque impériale. Le second feuillet contenant la fin de cette lettre manque. (Vitrine de la galerie Mazarine.) Nous ne croyons pas plus devoir noter dans cette lettre que dans celle du 8 août les retranchements et les différences que présente le texte de l'édition de 1754.

2. « Madame de Thianges, folle sur deux chapitres, celui de sa personne et celui de sa naissance, d'ailleurs dénigrante et moqueuse, avoit pourtant une sorte d'esprit, beaucoup d'éloquence et rien de mauvais dans le

madame la princesse de Conti au-dessus de l'humanité. Je ne crois personne plus capable d'en juger que vous, et je fais peut-être plus d'honneur que je ne dois à votre jugement, puisque vous faites passer mon idée au delà de vous et de feu MADAME; mais ce n'est point pour la danse, c'est en faveur de cette taille divine, qui surprend et qui emporte l'admiration, et fait voir à la cour que *du maître des Dieux elle a reçu le jour*. Nous apprenons encore que M. et madame de Bouillon sont à Évreux, et qu'on a demandé au cardinal la clef de son appartement à Versailles [1]. Cela est bien mauvais; mais il a été si pleinement heureux toute sa vie, qu'il falloit bien qu'il sentît un peu le mélange des biens et des maux. Pour moi, ma chère bonne, si je ne tremblois point toujours sous la main de la Providence, je goûterois à pleines voiles les plaisirs de l'espérance; ce ne sont plus des mois que nous comptons, ce sont

cœur.... Elle étoit l'aînée de plus de dix ans de madame de Montespan. Elle n'avoit que de la blancheur, d'assez beaux yeux et un nez tombant dans une bouche fort vermeille, qui fit dire à M. de Vendôme qu'elle ressembloit à un perroquet qui mange une cerise.... »

C'est ainsi que l'a peinte madame de Caylus dans ses *Souvenirs*. Elle ajoute que madame de Thianges aimoit les plaisirs de la table.

1. Le logement du cardinal de Bouillon à Versailles fut donné au jeune duc de Bourbon.

des semaines et bientôt des jours. Croyez, ma chère bonne, que si Dieu le permet, je vous embrasserai avec une joie bien parfaite. J'apprendrai plus de vos nouvelles lundi, car votre dernière est toute remplie de celles de Versailles; celle d'ici, c'est que mon pauvre fils a une petite *lanternerie*[1] d'émotion, comme j'en eus cet hiver, qui l'a empêché d'aller aux États. Il prend de la même tisane des Capucins, que vous connoissez, dont je me suis si bien trouvée, qu'il compte pouvoir partir demain avec M. de Coulanges; car, enfin, il faut bien qu'ils soient au moins à la fin des États, et que le joli habit que vous avez si bien choisi paroisse et pare son homme. Coulanges est toujours fort aimable; il nous manquera à Bâville, si quelque chose nous peut manquer.

Larmechin[2] est marié à une très-bonne et jolie héritière de ce pays; il devient Breton, et je ne fis jamais mieux que de faire revenir Beaulieu. Ma santé est parfaite, et ma jambe d'une bonté et d'une complaisance dont M. de Coulanges s'aperçoit tous les jours : nous nous

1. Discours ou chose de peu d'importance. (Trévoux.) Madame de Sévigné se sert souvent de ce mot, qui est familier. Ici madame de Sévigné veut donc dire une émotion, une incommodité de peu d'importance.

2. Domestique attaché au service de madame de Sévigné.

promenons matin et soir; il me eonte cent mille choses amusantes. Je souhaite que vous n'ayez parlé qu'à moi des petites *trotteuses* [1] que vous ne daignâtes regarder; vous aviez beaucoup de raison, mais l'orgueil ne sait point se faire justiee. Je suis fort aise que vous ne me disiez rien de la santé de M. de Grignan, il me semble que c'est bon signe; je vous baise et vous embrasse très-chèrement et très-tendrement, ma très-aimable bonne.

DE M. DE COULANGES A LA MÊME.

Me voici eneore ici; si je suivois mon inelination, il s'en faudroit bien que je ne partisse demain, pour m'en aller dans le sabbat des États; mais cependant je partirai, paree que je les crois sur le point de finir, et qu'il faut que je m'en retourne par la voie par laquelle je suis venu. Eh bien! vous avez bien fait des vôtres à Marly, avec toutes ces pistoles jetées par terre! Je suis assuré que eette aventure me seroit revenue, si j'avois été à Versailles, et qu'on m'auroit bien dit que vous étiez si transportée de vous voir en si bonne compagnie, que vous ne saviez ce que vous faisiez. Ma belle Madame, laissez dire les méchantes langues et allez toujours votre

1. Terme de mépris, femmes qui aiment à aller çà et là. (Trévoux.) On ne peut savoir à qui madame de Sévigné applique ce sobriquet.

chemin : ce n'est que l'envie qui fait parler contre vous; c'est un grand crime à la cour que d'avoir plus de beauté et plus d'esprit que toutes les femmes qui y sont. Le roi ne vous estimera pas moins, et n'en donnera pas moins à monsieur votre fils la survivance que vous lui demandez, pour avoir jeté deux pistoles par terre. Adieu, ma très-belle; vous aurez incessamment votre chère maman mignonne, aussi belle et aussi aimable que jamais : elle partira sans faute de demain en trois semaines, pour vous aller trouver. J'ai passé ici une quinzaine délicieuse : on ne peut assez louer toutes les allées des Rochers; elles auroient leur mérite à Versailles : c'est tout vous dire.



960. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 15 août 1685.

Vous voyez bien, ma bonne, que nous ne comptons plus présentement que par les jours : ce ne sont plus des mois, ni même des semaines; mais hélas! ma très-aimable bonne, vous dites bien vrai : pouvons-nous craindre un plus grand et

un plus cruel rabat-joie que la douleur sensible de songer à se séparer presque aussitôt qu'on a commencé à sentir la joie de se revoir? Cette pensée est violente, je ne l'ai que trop souvent, et les jours et les nuits; et même, l'autre jour, en vous écrivant, elle étoit présente à mes yeux et je disais: « Hélas! cette peine n'est-elle pas assez grande pour nous mettre à couvert des autres? » Mais je ne voulus pas toucher à cet endroit si douloureux, et présentement je la cherche encore[1], ma chère bonne, afin d'être en état d'aller à Bâville et de vous y trouver. Je ne serai point honteuse de mon équipage; mes enfants en ont de fort beaux : j'en ai eu comme eux. Les temps changent; je n'ai plus que deux chevaux, et quatre du messager du Mans : je ne serai point embarrassée d'arriver en cet état. Vous trouverez ma jambe d'une perfection à vous faire aimer Charlotte toute votre vie. Elle vous a vue ici plus belle que le jour, et cette idée lui donne une extrême envie de vous renvoyer cette jambe digne de votre

1. Cette lettre a été donnée d'après l'original par M. de Monmerqué. Cependant ces mots : *et présentement je la cherche encore* ne présentent aucun sens. Madame de Sévigné avoit sans doute voulu écrire : *et présentement je la chasse encore*. Aussi le chevalier Perrin, dans l'édition de 1754, a-t-il mis : *Et maintenant j'en détourne encore la vue*. C'est très-certainement ce que madame de Sévigné avoit eu l'intention d'exprimer.

approbation et admiration, quand vous saurez d'où elle l'a tirée. Tout cela est passé, et même le temps du séjour du petit Coulanges. Il partit lundi matin avec mon fils; j'allai les reconduire jusqu'à la porte qui va à Vitré. Nous y étions tous, en attendant nos lettres de Paris; elles vinrent et nous lûmes la vôtre; le petit Coulanges jurant qu'il y en avoit la moitié pour lui; en effet, vous ne l'aviez pas oublié; mais ils crurent, comme moi, que c'étoit pour rire que vous nommez Belesbat pour la *Princesse;* il fallut repasser sur ces endroits; et quand nous vîmes que M. Chupin le proposoit sérieusement, et que les Montausier et madame de Béthune l'approuvoient, je ne puis vous représenter notre surprise; elle ne cessa que pour faire place à l'étonnement que nous donna la tolérance de cette proposition par mademoiselle d'Alerac. Nous convenons de la douceur de la vie et du voisinage de Paris; mais a-t-elle un nom et une éducation à se contenter de cette médiocrité? Est-elle bien assurée que sa bonne maison suffise pour lui faire avoir tous les honneurs et tous les agréments qui ne seront pas contestés à madame de Polignac? Où a-t-elle pris une si grande modération? C'est renoncer de bonne heure à toutes les grandeurs. Je ne dis rien contre le nom, il est bon; mais *il y a fagots et fagots*, et je croyois la

figure et le bon sens de Belesbat[1] plus propre à être choisi pour arbitre, que pour mari, par préférence à ceux qu'elle néglige. Il ne faudroit point se réveiller la nuit, comme dit Coulanges, pour se réjouir, comme sa belle-mère Flesselles, d'être à côté d'un Hurault; enfin, ma bonne, je ne puis vous dire comme cela nous parut et combien notre sang en fut échauffé, à l'exemple du vôtre, ma bonne. Il faut voir ce que Dieu voudra, car s'il avoit bien résolu que les articles de l'autre[2] fussent inaccommodables, je défierois tous les avocats de Paris d'y trouver des expédients. Il faut des avocats passer à M. d'Ormesson : comme vous ne m'avez parlé que de l'agonie de sa femme, je n'ai osé lui écrire; parlez-moi de son enterrement[3], et j'entreprendrai de consoler son mari. Coulanges sait une chanson faite tout exprès pour lui chanter cet hiver. En

1. Charles-Paul Hurault de L'Hôpital, seigneur de Belesbat. On le proposoit en mariage à mademoiselle d'Alerac, que madame de Sévigné appelle la *Princesse*, au lieu de M. de Polignac. Tout ce passage est retranché dans l'édition de 1754.

2. Du mariage proposé entre mademoiselle de Grignan et M. de Polignac, à la conclusion duquel le duc de Montausier avoit apporté des obstacles.

3. Marie de Fourcy, femme d'Olivier Lefebvre d'Ormesson, le rapporteur du procès de Fouquet, mourut en effet d'apoplexie. (*Journal de Dangeau*, 14 août 1685.)

l'état où étoit cette pauvre personne, peut-on souhaiter autre chose pour elle et pour sa famille? Ah, ma bonne! que la lie de l'esprit et du corps sont humiliants à soutenir, et qu'à souhaiter, il seroit bien plus agréable de laisser de nous une mémoire digne d'être conservée, que de la gâter et de la défigurer par toutes les misères que la vieillesse et les infirmités nous apportent! J'aimerois les pays où par amitié on tue ses vieux parents, si cet usage pouvoit s'accommoder avec le christianisme.

Je ne doute point, ma bonne, que vous ne demandiez la réponse de votre lettre avec beaucoup de crainte et de tremblement[1]; j'en tremble d'ici et de mille autres choses qui ont rapport à un endroit si important; je rêve beaucoup sur toutes ces affaires, mais comme vous y pensez bien mieux que moi, je vous épargnerai l'ennui d'entendre mes réflexions.

Nous sommes ici fort seuls; nos petits hommes soupèrent lundi en *gaudeamus* chez la Marbeuf. Votre frère n'est pas bien net de sa petite émotion; il va paroître avec son joli habit; c'eût été dommage qu'il eût été inutile, et celui de Coulanges qui auroit été trop court ou trop étroit. Que vous êtes plaisante quand vous

1. Il s'agit sans doute de la survivance de la lieutenance du gouvernement de Provence, que madame de Grignan demandoit pour son fils.

voulez! ma chère bonne, je vous embrasse mille et cent mille fois. Dans moins d'un mois, vous serez tous embrassés aussi. Coulanges vous répondra sur madame de Louvois, et plût à Dieu que je pusse avoir l'honneur de la guérison du chevalier! *cette cure m'auroit bien donné de la peine*[1]; mais, en vérité, ses maux m'en ont beaucoup donné. Je tiens M. de Grignan guéri, et je l'en remercie. Baisez les autres où vous voudrez, et recevez les amitiés du *bien bon* et de la petite belle-sœur. J'ai eu des conversations admirables avec Coulanges sur le sujet qu'il a tant de peine à comprendre[2]; ce sont des scènes de Molière. Je vous embrasse encore avec une tendresse fort naturelle et fort sensible. Quand viendra sainte *Grignan*?

1. Allusion à la scène VI du IIIe acte du *Médecin malgré lui.*

2. Ce sujet étoit sans doute la conduite de sa femme. M. de Coulanges, heureusement, n'y voyoit que du feu. Voir dans la lettre qui suit, le passage relatif à M. de La Trousse.





961. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 26 août 1685.

QUE vous semble du vingt-six, ma chère enfant? Il est encore meilleur que votre vingt-deux, et vous verrez comme tout le reste ira bien, s'il plaît à Dieu; s'il plaît à Dieu, car c'est là toute l'affaire. Dites-moi précisément le jour que vous irez à Bâville, afin que j'arrive le lendemain. Ne venez point plus loin, reposez-vous; laissez-moi arriver et ne vous fatiguez point. Si vous doutiez de ma sincère et parfaite joie, je douterois de la vôtre : ne nous offensons point; rendons-nous justice l'une à l'autre. Pour moi, de peur de troubler mon sang, je ne veux rien envisager dans l'avenir qui puisse me déplaire. Je veux voir la noce de mademoiselle d'Alerac à Livry, dans cette même chambre; c'est une fête qui doit encore honorer cette forêt; je serai ravie d'en être.

Pourquoi, ma belle, avez-vous été si peu à Versailles? C'est bien de la peine pour un moment. Je vois que vous êtes toujours contente de madame d'Arpajon; si nous avions choisi une dame d'honneur, il me semble que nous

n'aurions pas pu en souhaiter une autre. J'aime vos Grignan de se déranger un peu pour moi : je suis leur *bonne*, comme à vous. Mon fils est revenu des États avec M. de La Trémouille, qui est reçu à Vitré comme le plus étranger des princes d'Allemagne[1]. Je crois que les Rochers iront dîner à Vitré et que Vitré viendra souper aux Rochers. M. de Chaulnes pourra bientôt vous conter autant de choses que mon fils nous en conte ici ; je doute que vous puissiez y avoir autant d'attention : mais, en gros, M. de Chaulnes a eu des chagrins qui ont été enfin réparés et raccommodés. M. d'Harouïs a sujet d'être content des États et de tous ses amis : en voilà assez pour vous mettre l'esprit en repos. Je ne sais qui pourra vous apprendre des nouvelles de Paris, quand je ne serai plus ici ; je vous en dirois beaucoup aujourd'hui, si je vous mandois tout ce que je sais : j'aime mieux remettre à Bâville.

Je suis étonnée que notre petit Coulanges ne soit point alarmé de la colère de madame de Louvois. Il prétend que ce ne sera pas une affaire de se justifier et ne veut point écrire, il veut parler ; mais cependant on se confirme dans tout ce qu'on croit ; on se plaint, on dit

1. A cause de sa mère, Amélie de Hesse, qui avoit épousé Henri-Charles de La Trémouille, prince de Tarente, mort le 14 septembre 1672.

des choses fâcheuses et dures, et l'on s'accoutume à ne plus nous regarder que comme des ennemis. N'admirez-vous point qu'il y ait des gens assez méchants pour accabler ce pauvre petit homme de mille choses, à quoi peut-être il n'a jamais pensé ? Obtenez au moins qu'on l'écoute, et qu'on suive la règle de ne pas le condamner sans l'entendre. Il est à Chaulnes, d'où il vous écrira. Je ne parle plus de ma jambe, parce que je n'ai plus rien à en dire, et que je jouis du plaisir d'être guérie et de me promener soir et matin : vous en jugerez, et vous aimerez Charlotte. Cependant, je vous embrasse de tout mon cœur, et je vais rêver à tout ce qui peut flatter le plus doucement mes espérances. Je sens que je commence à négliger d'écrire, j'aspire à quelque chose de meilleur, quoiqu'en vérité votre commerce, après vous, soit la plus agréable chose du monde.

Je voudrois bien que ce que je vous ai mandé de M. de La Trousse ne retournât point à sa source, ni dans notre quartier ; vous voyez bien que j'ai raison et que cela n'est bon que pour vous. Nous fûmes hier chez la princesse de Tarente, nous vîmes son fils ; ah ! qu'il a une belle taille et qu'il est laid ! il n'est pas le premier qui soit ainsi [1]. Mon fils vous fait mille

[1]. Madame de Sévigné veut désigner par là M. de Grignan, qui étoit bien fait sans être beau.

amitiés ; il est guéri de sa petite fièvre, comme moi, par la tisane. Adieu, ma très-aimable, je vous baise des deux côtés ; n'êtes-vous pas toujours belle et grasse ? J'espère le savoir dans peu, *si Dieu me prête vie.*

---

(Du 27 août 1685 jusqu'au 20 septembre 1687, on ne retrouve plus de lettres de madame de Sévigné à sa fille, l'une et l'autre ayant passé ensemble ce temps à Paris.)



**962. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY [1].**

A Paris, ce 5 octobre 1685.

Il me semble que je suis votre voisine, mon cher cousin, et que, présentement, si je voulois parler un peu haut vous pourriez m'entendre. Je revins de ma Bretagne le 15 du mois passé. J'arrivai droit à Bâville, où M. de Lamoignon me fit trouver ma fille et tous les Grignan. Il y a longtemps que je n'avois eu une plus parfaite joie. Si notre Corbinelli eût voulu être de la

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête : « Deux mois après que j'eus reçu cette lettre (de madame de Grignan), je reçus celle-ci de madame de Sévigné. »

partie, j'aurois oublié Paris ; mais son tour vint deux jours après, et vous pouvez juger de mes sentiments par l'amitié que j'ai pour lui. Je fus donc fort contente et du maître de la maison, et de la maison, et de la compagnie. Le P. Rapin et le P. Bourdaloue y étoient. Je fus fort aise de les voir dans la liberté de la campagne, où l'un et l'autre gagnent beaucoup à se faire connoître, chacun dans leur caractère. Nous parlâmes de vous [1] ; je leur appris l'heureux accommodement de ma nièce de Coligny ; j'avois reçu sa lettre et la vôtre avant que de partir des Rochers. Elle fut louée de son bon esprit, et admirée surtout de M. de Lamoignon, qui croyoit la chose plus impossible que les autres. On ne peut jamais sortir trop tôt d'une si fâcheuse affaire [2]. Je prends une part sensible à la joie qu'elle a d'être en repos auprès de vous, et à celle qu'elle vous donne. Reprenez ensemble la suite de votre douce et agréable société ; soyez-vous l'un à l'autre la consolation de tous les chagrins passés ; tâchez même de les oublier, et con-

1. Les sept lignes suivantes sont effacées dans le manuscrit autographe ; elles avoient été remplacées par les mots : « Et de ma nièce de Coligny. »

2. Madame de Coligny venoit de transiger avec M. de La Rivière sur l'exécution de l'arrêt du 13 juin 1684. Ce paragraphe est effacé dans le manuscrit autographe.

servez cette merveilleuse santé qui réjouit vos amis autant que vous croyez qu'elle feroit trembler vos ennemis, si la crainte de Dieu ne vous retenoit. S'il lui plaît de se mêler dans la paix de votre solitude, vous serez trop heureux; sinon, aidez-vous de la philosophie et de la morale, où vos beaux et bons esprits vous feront trouver des consolations et des amusements. Je plains mon pauvre neveu, votre fils, d'avoir été malade. C'est un étrange embarras pour un jeune homme orgueilleux de sa force et de sa vigueur. Je lui souhaite un aussi heureux mariage qu'à mon fils. J'ai rapporté notre *généalogie :* tout ce que vous me dites que vous y voulez ajouter est trop obligeant, mais rien ne vous presse. J'ai envoyé le même livre à madame de Holstein (femme de Louis de Rabutin) par un gentilhomme son correspondant, qui est à l'ambassadeur de Venise.

J'ai trouvé, en arrivant, la place du grand maître de l'artillerie vide, par la mort du duc Du Lude [1]. Cela doit toujours effrayer les con-

1. « Henri de Daillon, duc Du Lude, chevalier des ordres du roi, grand maître de l'artillerie, gouverneur du château de Saint-Germain en Laye, ci-devant premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, mourut à l'Arsenal la nuit du 29 au 30 août. » (*Gazette.*)

Le maréchal d'Humières qui le remplaça comme grand maître revenoit de Londres, où il étoit allé complimenter

temporains; et peu après, comme vous savez, elle a été remplie par votre neveu d'Humières, avec les agréments que vous va conter notre ami [1].

L'adresse que vous me donnez pour écrire à mon grand cousin (de Toulongeon) est inutile; je ne veux plus de commerce avec lui que pour le manger jusqu'aux os quand j'irai en Bourgogne [2].

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Les concurrents s'étoient échauffés et travailloient avec une application incroyable à fortifier leurs espérances. Le maréchal de Créqui s'enveloppoit tous les jours de son mérite et de son alliance avec le ministre [3]. Le duc de Villeroy avoit amassé quatre cent mille livres pour rembourser la veuve et les héritiers du

le roi de la Grande-Bretagne sur l'heureux succès de ses armes contre les rebelles.

1. Une ligne effacée et remplacée par ces mots : « Avec mille agréments. » Le maréchal d'Humières étoit ami de Louvois, qui pourtant ne lui fit donner cette charge qu'après en avoir distrait plusieurs attributions au profit du ministre de la guerre. Les agréments consistoient en un brevet de retenue de cent mille écus. (Dangeau.)

2. Ce paragraphe manque dans le manuscrit autographe.

3. François-Joseph de Créqui, fils du maréchal, avoit épousé la nièce de Louvois.

défunt; ils faisoient tous deux une cour, Dieu sait quelle! Ils s'entre-présentoient l'un à l'autre des airs de confiance qui.... [*Le surplus manque, un folio du manuscrit autographe appartenant à M. le marquis de Laguiche ayant été déchiré.*]



963. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 8 octobre 1685.

JE viens de recevoir votre lettre, Madame, qui m'a fort réjoui, non-seulement pour ses agréments, mais encore parce qu'elle vient de vous. J'ai été bien fâché que vous ayez été à Bâville sans moi. Quelle joie de me trouver avec vous et avec notre chère Comtesse, chez un de mes meilleurs amis et avec le bon P. Rapin, dans la liberté de la campagne, comme vous dites! Je ne comprends pas que notre ami Corbinelli ne s'y soit point trouvé; il n'y a qu'une maladie ou qu'une maîtresse pour qui l'on fût excusable de ne se pas trouver avec tous ces amis-là. Pour moi, si j'avois été averti quinze jours avant que vous y soyez arrivée, je n'aurois pas manqué de m'y rencontrer et de m'en revenir ici sans aller à Paris, pour vous mon-

trer l'extrême envie que j'ai de vous voir, en faisant cent lieues pour cela.

A M. DE CORBINELLI.

Le voyage du maréchal d'Humières en Angleterre l'a fait grand maître de l'artillerie; ce n'est pas qu'il ait fait parler pour lui Sa Majesté Britannique, car cela lui auroit fait donner l'exclusion plutôt que de lui servir; mais le roi d'Angleterre a témoigné au roi, en général, tant d'estime et tant d'amitié pour Humières, que Sa Majesté a cru faire plaisir à ce prince en cette rencontre. J'en suis fort aise pour l'intérêt de mon parent et de mon ami.

Nous fûmes deux heures avec madame votre sœur [1], le premier de ce mois. Nous lui trouvâmes un air d'abbesse plus que de supérieure de couvent [2] : nous lui trouvâmes un esprit ferme, aisé et naturel, et, comme si nous eussions été en commerce depuis longtemps, elle se plaignit à moi de votre indifférence pour elle; et, pour être de bonne compagnie, je demeurai d'accord qu'elle avoit raison.

1. A Châtillon. (Éd. des *Lettres de Bussy* de 1752.)

2. Les abbesses jouissoient de prérogatives que n'avoient point les simples supérieurs de couvent. Elles portoient quelquefois la crosse.



A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, Madame, pour vous dire que votre grand cousin (de Toulongeon) vous a écrit assurément, mais qu'il ne faut pas laisser de le manger, comme vous dites, jusqu'aux os, et d'autant plus qu'il ne demande pas mieux. Mais vous ne me dites rien de la belle Madelonne; est-ce que depuis qu'elle est devenue plus belle que jamais, elle méprise ses amis qui ne sont pas beaux? Je lui apprends pourtant que j'ai deux mentons, et pas une de ces peaux qui lui faisoient peur il y a trois ans, et qu'en cet état je l'aime de tout mon cœur[1].



964. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, ce 28 octobre 1685.

Je suis ici, mon cousin, avec ma fille, son fils, sa belle-fille, le bon abbé et le plus beau temps du monde. Il y faudroit encore notre ami Corbinelli pour réchauffer et pour réveiller la société; mais on ne l'a pas toujours quand on veut. Il

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy appartenant à M. le marquis de Laguiche. A partir de la lettre à Corbinelli, le feuillet qui contenoit le commencement manque.

a d'autres amis, il a des affaires, il aime sa liberté et nous ne laissons pas de l'aimer avec tout cela. Je lui enverrai cette lettre-ci, pour mettre au bas la réponse qu'il vous fera. Il vous mandera, sans doute, l'heure et le moment de la mort de M. le chancelier : il étoit hier à l'agonie[1]. Sa fermeté sert d'exemple à tous ceux qui veulent mourir en grands hommes, et sa piété à ceux qui veulent mourir chrétiennement. C'est tout ce qui se peut souhaiter que de faire cet heureux mélange. Avec le temps, vous serez vengé de tous ceux dont vous vous plaignez. Il y en a un principalement dont la jeunesse est un peu difficile à user; mais qu'est-ce que le temps ne détruit pas? Vous vous portez très-bien, et si Dieu est pour vous, qui sera contre? Vous savez sans doute que M. de Lamoignon a perdu son beau-frère[2]. Je vous ai toujours ouï dire que les grandes successions étouffoient les sentiments de la nature : si cela est, tout doit rire dans cette maison. Cependant, j'y ai vu des larmes qui m'ont

1. Michel Le Tellier, chancelier de France, mourut le 28 octobre 1685, peu de jours après avoir signé la révocation de l'édit de Nantes.

2. M. Voisin, fils d'un conseiller d'État. Dangeau dit, dans son *Journal*, que l'on apprit sa mort à Fontainebleau le 6 octobre 1685. Il ajoute que madame de Lamoignon, sœur de M. Voisin, en héritoit pour plus de cent mille livres de rente. (Monmerqué.)

paru sincères : c'est qu'avec ce qu'il étoit frère, il étoit encore ami. Je suis ravie de connoître le mari et la femme; c'est avec grande raison qu'on les aime quand on les connoît. Je voudrois que vous eussiez pu augmenter la bonne compagnie de Bâville : elle eût été parfaite. J'aime toujours le P. Rapin : c'est un bon et honnête homme. Il étoit soutenu du P. Bourdaloue, dont l'esprit est charmant et d'une facilité fort aimable. Il s'en va, par ordre du roi, prêcher à Montpellier, et dans ces provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi. Le P. Bourdaloue le leur apprendra, et en fera de bons catholiques. Les dragons ont été de très-bons missionnaires jusqu'ici : les prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait. Vous aurez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable [1].

DE MADAME DE GRIGNAN AU MÊME.

Je vous passe pour beau, Monsieur, et je vous ai traité comme tel en faisant réponse

1. La postérité a porté un jugement bien différent sur la révocation de l'édit de Nantes. Mais l'opinion qu'exprime ici madame de Sévigné étoit celle de la plupart de ses contemporains.

à la lettre que vous me fîtes la grâce de m'écrire, en m'envoyant votre généalogie. Quand j'aurois eu du penchant à vous mépriser, elle m'en auroit bien empêchée; mais, en vérité, Monsieur, j'en suis fort éloignée : j'aime votre esprit, et j'estime votre mérite comme je dois. Quant à votre personne, j'y prends un si grand intérêt, que je veux absolument savoir de quel régime vous avez usé pour faire deux mentons de ce que j'ai vu de peaux inutiles. M. de Grignan s'est jeté dans cette superfluité, et je serois bien aise qu'il redevînt aussi beau que vous l'êtes, en suivant vos conseils.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MÊME.

J'ai quitté ma plume à ma fille, avec plaisir. Elle vous a dit elle-même combien il s'en faut qu'elle ne vous oublie et puisse jamais vous oublier. Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère nièce : vous êtes dans un état de paix, si vous attendez la mort, comme vous dites, *sans la désirer, ni la craindre*[1]. Quelle sagesse! et quelle folie aussi de s'en tourmenter, si ce n'est par rapport au christianisme et aux dispositions qui sont nécessaires pour cette dernière action[2]!

1. C'est la pensée d'un quatrain célèbre du poëte Maynard.
2. Collationnée sur le manuscrit autographe commu-



965. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 novembre 1685.



Mon Dieu, Madame, que je voudrois avoir été à Livry aussi bien qu'à Bâville quand vous y avez été ! Si je suis supportable à Paris, je suis fort bon à la campagne, et tous, tant que vous êtes, vous êtes comme moi. On est trop dissipé à la ville. Quand je suis chez vous à Paris, j'ai beau vous aimer, ou je suis encore en esprit avec les gens que je viens de quitter, ou avec ceux que je veux aller voir le reste de la journée. D'ailleurs, comme je ne me hâte jamais d'avoir de l'esprit, une visite est bien souvent trop courte pour que j'aie eu une occasion d'en montrer, au lieu qu'à la campagne j'ai le loisir de paroître ce que je suis. Notre ami Corbinelli est comme moi : s'il est bon à Paris, il est encore meilleur à Livry. Il est bon à l'user, parce qu'il a de grandes ressources. Il ne m'a pas mandé la mort du chancelier Le Tellier; mais je l'ai sue d'ailleurs. Je la trouve aussi heu-

niqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (du 8 octobre), je reçus celle-ci de madame de Sévigné. »

reuse que sa vie; mais, enfin, quelque honneur qu'elle lui fasse, je ne suis pas fâché qu'il en jouisse : je l'aime mieux où il est que parmi nous. Celui qui le remplace est mon allié par madame de Sully[1] et mon bon ami; et si j'avois occasion d'aller à son tribunal, il me feroit bonne justice. Pour mes ennemis, je vous le répète, Madame, je suis persuadé qu'un peu de temps m'en vengera. Le plus jeune a plus de cinquante ans; mais la jeunesse n'y fait rien quand Dieu s'en mêle; et je puis, sans m'en faire accroire, espérer sa protection après la mort du chancelier et du Coigneux[2].

Je sus d'abord la mort de M. Voisin, et j'en fis compliment à notre ami. Je savois bien ce qu'il pensoit là-dessus, et je lui aurois parlé à cœur ouvert, si je lui avois parlé tête à tête; mais je lui écrivis que je prenois à cette perte toute la part qu'il pouvoit y prendre. Il me manda, en galant homme, que quoique le Seigneur, en lui ôtant son beau-frère, ne lui eût pas ôté toute consolation, il avoit pourtant été

1. M. de Boucherat, nommé chancelier de France le 1er novembre 1685, allié de Bussy par le mariage de mademoiselle de Boucherat, sa fille, avec M. de Harlay de Bonneuil, cousin de la comtesse de Bussy. (Lettre de Bussy, du 2 janvier 1686.)

2. M. Le Coigneux, second président du parlement de Paris. Les dix lignes qui précèdent sont effacées dans le manuscrit autographe.

plus touché de cette perte qu'il ne croyoit, par le genre de cette mort subite, par le spectacle et par la douleur extrême de toute sa famille. Voilà parler comme il faut d'un tel événement, et non pas comme madame de Scudéri, qui me mandoit que quoique M. de Lamoignon gagnât des millions à cette mort, il en seroit inconsolable. Je ne m'en dédis pas, Madame, les grandes successions étouffent les sentiments de la nature, à moins que le mort n'ait été notre intime ami[1]. J'admire la conduite du roi pour ruiner les huguenots ; les guerres qu'on leur a faites autrefois et les Saint-Barthélemi ont multiplié et donné vigueur à cette secte. Sa Majesté l'a sapée petit à petit, et l'édit qu'il vient de donner, soutenu des dragons et des Bourdaloue, a été le coup de grâce.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je ne saurois disconvenir, Madame, que vous ne m'ayez traité de beau, et que vous ne m'ayez fait plus d'honneur que je ne mérite dans la réponse que vous m'avez faite ; mais cela n'empêche pas que vous ne m'ayez un peu méprisé, quand vous ne m'avez rien fait dire dans la lettre que m'écrivit madame votre mère à son retour de Bretagne. Il est vrai que

1. Bussy a corrigé cette phrase et a ajouté : « notre proche parent et notre bon ami. »

je ne suis pas le seul beau, ni le seul de bonne maison, que vous n'ayez pas bien traité. Pour l'intérêt que vous prenez à ma personne, en voulant savoir de quel régime j'ai usé pour me faire deux mentons des peaux de votre connoissance, et afin, dites-vous, que M. de Grignan remplisse les siennes avec ce remède, je vous dirai que j'y ai trouvé des facilités qu'il ne rencontreroit pas comme moi. Il n'est pas aussi aisé aux maris des belles dames d'être gras qu'à leurs amis; il faudroit à M. de Grignan un remède qu'il trouveroit assurément pire que le mal. Vous seriez trop heureuse et lui aussi, Madame, si, vous aimant autant qu'il vous aime, il pouvoit toujours avoir deux mentons auprès de vous.

Mais on ne rencontre guères
Tant de biens tout à la fois.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous m'avez fait grand plaisir, Madame, de quitter votre plume à madame votre fille; mais je vous sais bon gré de revenir encore après elle[1].

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Quinze jours après que j'eus reçu cette lettre (du 28 octobre), j'y fis cette réponse. »



966. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 24 novembre 1685.

Je n'ai reçu aucune de vos lettres depuis plus de quinze mois; je ne sais si notre enragé de jaloux[1] les auroit surprises. Ce n'est pourtant pas son style; il auroit plus d'inclination à vous assassiner avec cette petite épée dont vous faisiez une fois un si plaisant usage au jardin de Rambouillet. Nous ne saurions oublier ni vos folies, ni vos sagesses, et j'ai passé un an en Bretagne avec mon fils, où très-souvent nous parlions de vous, avec tous les sentiments que votre sorte de mérite doit imprimer dans des têtes, sans vanité, qui ne sont pas indignes de le connoître. Vingt fois nous avons fait dessein de vous écrire des bagatelles; nous voulions vous assurer que la *rareté de la satisfaction* n'empêchoit point que vous ne fussiez toujours dans notre souvenir; et vingt fois ce démon qui détourne des bonnes pensées nous a ôté celle-là. Enfin, Monsieur, après avoir versé, avoir été

1. Badinage qui désigne Corbinelli.

noyée, avoir fait d'une écorchure à la jambe un mal dont je ne suis guérie que depuis six semaines, j'ai quitté mon fils et sa femme, qui est fort jolie, et j'arrive à Bâville chez M. de Lamoignon le 10 ou le 12 septembre. J'y trouve ma fille et tous les Grignan, qui m'y reçurent avec beaucoup de joie et d'amitiés. Pour achever mon bonheur, ma fille m'est encore demeurée cet hiver.

J'ai trouvé notre cher Corbinelli comme je l'avois laissé, un peu plus philosophe et mourant tous les jours à quelque chose. Son détachement me fait envie : en changeant d'objet, on en feroit un saint; il est cependant si bon et si charitable pour le prochain, que je crois que la grâce de Dieu se cache sous le nom de *cartésien*. Il convertit plus d'hérétiques par son bon sens et par ne les pas irriter par des disputes inutiles, que les autres par la vieille controverse. En un mot, tout est missionnaire présentement; chacun croit avoir une mission, et surtout les magistrats et les gouverneurs de province, soutenus de quelques dragons : c'est la plus grande et la plus belle chose qui ait été imaginée et exécutée.

Vous avez été surpris comme nous des autres nouvelles. Quelle mort que celle de M. le prince de Conti! après avoir essuyé tous les périls infinis de la guerre de Hongrie, il vient

mourir ici d'un mal qu'il n'a quasi pas[1] ! Il est le fils d'un saint et d'une sainte, il est sage naturellement, et par une suite de pensées emmanchées à gauche, il joue le fou et le débauché, et meurt sans confession et sans avoir eu un seul moment non-seulement pour Dieu, mais pour lui, car il n'a pas eu la moindre connoissance. Sa belle veuve l'a fort pleuré[2] : elle a cent mille écus de rente, et a reçu tant de marques de l'amitié du roi[3] et de son inclination naturelle pour elle, qu'avec de tels secours personne ne doute qu'elle ne se console[4]. Le

1. « Le 9 novembre, Louis Armand de Bourbon prince de Conti, prince du sang de France, mourut à Fontainebleau de la petite vérole, en son hôtel, au huitième jour de sa maladie, âgé de vingt-quatre ans. Il étoit fils d'Armand de Bourbon, prince de Conti, et de Marie Martinozzi et petit-fils d'Henri de Bourbon prince de Condé. Il avoit fait, cette année, la campagne de Hongrie dans l'armée impériale. Son corps a été porté à Valery, pour y être inhumé, où est la sépulture des premiers de sa maison. » (*Gazette.*)

2. « Il avoit épousé, le 16 janvier 1680, Anne-Marie, appelée alors Mademoiselle de Blois, fille du roi et de mademoiselle de La Vallière, dont il n'eut point d'enfants. » (*Idem.*)

3. « Le 22 novembre, le roi fit l'honneur à la princesse de Conti de la visiter sur la mort du prince son mari. Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine et toute la cour l'ont aussi visitée. » (*Idem.*)

4. Le prince de Conti s'étoit enfermé avec sa femme, atteinte de la petite vérole, et gagna le même mal, dont il mourut. C'est cette mort que La Bruyère avoit en vue

prince de La Roche-sur-Yon, qui n'a pas les mêmes raisons, est encore très-affligé. Vous savez et vous approuvez sans doute toutes les places remplies.

Mais ne semble-t-il pas, à voir comme je bats la campagne, que j'aie dessein d'oublier de vous parler du mariage de madame votre fille? Les apparences sont bien trompeuses; car c'est l'endroit principal et favori dont j'ai été touchée par rapport à la sensible part que je sais que vous y prenez, Monsieur. En vérité, j'ai une véritable joie de son établissement, que je trouve fort honnête et fort agréable. Je connois le nom de notre amant; il est des premiers de la robe. Feu madame de Fresnes[1], célèbre par son bon esprit, disoit de ces sortes de familles, que c'étoit du velours rouge cramoisi, c'est-à-dire une belle et solide et honorable étoffe. J'ai encore une joie particulière, c'est de savoir qu'ils sont contents, et que madame votre fille est parfaitement satisfaite. Dieu leur conserve ce goût, et à vous, Monsieur, celui de m'aimer toujours un peu, malgré toutes les

dans ce passage : « Nous faisons par vanité, ou par bienséance les mêmes choses, et avec les mêmes dehors que nous les ferions par inclination, ou par devoir. Tel vient de mourir à Paris de la fièvre qu'il a gagnée à veiller sa femme qu'il n'aimoit point. » (*Caractères de l'homme.*)

1. Madame Du Plessis-Guénégaud, dame de Fresnes morte en 1677.

distances et les absences; vous savez celui que j'ai pour votre mérite. Je n'ose m'étendre davantage, car voilà notre cher et furieux jaloux.

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Je croyois avoir étouffé ce vilain commerce, et que la crainte de mes extravagances vous eût ôté l'envie de faire de nouvelles protestations. Je m'étois heureusement imaginé que vous n'aviez ni écrit, ni reçu des lettres l'un de l'autre depuis dix mois, et je jouissois tranquillement de l'idée charmante d'un oubli parfaitement établi. J'étois ravi de n'avoir plus à méditer un assassinat, ni tous les secrets de la magie noire pour vous séparer, et par malheur je me vois plus que jamais dans la nécessité d'user d'enchantement. Je vous donnerai avis de tous ceux que j'aurai pratiqués inutilement, afin que votre persévérance me réduise à consentir à la fatale nécessité de votre union.

Voilà donc madame votre fille toute prête à vous faire grand-père; je n'envisage que cette qualité pour me consoler de l'amitié dont je viens de vous parler : cela seroit vraiment beau qu'un grand-père aimât une grand'mère! Revenons à madame votre fille : faites-lui bien mes compliments, et à madame sa mère, dans l'espérance qu'elle multipliera cette race, qui, à ma jalousie près, est digne de s'étendre de-

puis l'orient jusqu'à l'occident. Qu'elle fasse vitement un petit garçon, qui, du côté de la mère, sera vif, bon et aimable, et, du côté du père, représente le mérite d'une infinité de Girard qu'on honore ici encore plus que là. Voulez-vous un compliment pour la mort de M. le prince de Conti? je vous le fais. En voulez-vous un autre sur ma mission aux huguenots? je vous le fais; car c'est de vos inspirations que je tiens le goût de servir mon église. Tout ce qu'il y a de gens de qualité ici me prennent pour leur guide; la canaille ne s'accommode pas si bien des talents. Adieu, mon ami, je m'en vais à ma vigne.



967. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 décembre 1685.

Nous parlons souvent, notre ami Corbinelli et moi, de vous, mon cher cousin, mais toujours tristement, parce que tout ce que nous désirons pour vous ne va pas à notre fantaisie. Je sais que mon cousin votre fils est à Paris; il vous aura mandé le choix très-exquis que le roi a fait du duc de Beauvilliers [1], pour remplir la

1. « Il y a eu, dans le conseil de Louis XIV, des hommes d'une vertu supérieure à celle des Catons. Tel fut

place du maréchal de Villeroi [1]. C'est un mérite et une vertu qui ne sont pas contestés. Il a bien de l'esprit, et *la capacité n'attend pas le nombre des années* [2]; au contraire, quand on est dans la fleur de son âge, on a toutes les pensées et toutes les conceptions plus vives et plus nettes : en un mot, tous les gens désintéressés sont contents de ce choix. Vous devez l'être plus qu'un autre, puisque c'est le fils de votre fidèle ami qui est à la tête du conseil, et qui sera bien avant dans les affaires. Le jeune d'Antin est menin depuis deux jours [3]. Plût à Dieu que notre garçon le pût être ! Il faut en tout regarder la Providence ; sans cela, on supporteroit avec peine celles que Dieu nous envoie. La vie est courte, mon cher cousin : c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux, et tout viendra au même but. Excusez ces réflexions à une personne qui a vu mourir, en un moment, mademoiselle de

le duc de Beauvilliers, qui fit resoudre la paix de Ryswick, uniquement parce que les peuples étoient malheureux. » (Voltaire.)

1. Il s'agit de la place de président du conseil des finances qu'avoit eue ce maréchal, en l'année 1661, lequel avoit été gouverneur de Louis XIV ; il étoit mort le 28 novembre 1685, dans sa quatre-vingt-huitième année.

2. M. de Beauvilliers n'avoit encore que trente-sept ans.

3. M. d'Antin étoit fils légitime de madame de Montespan.

La Trousse, retirée aux Feuillantines. Une religieuse entra, le matin, dans sa chambre et la trouva appuyée contre sa chaise, comme si elle eût été endormie ; aussi l'est-elle pour jamais. Elle se portoit fort bien le soir. Elle a été enterrée en habit de religieuse, avec des cérémonies et une réputation de sainteté qui m'a servi de leçon, et qui m'a fait faire des réflexions depuis trois jours [1].



968. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 janvier 1686.

Je sais, Madame, à n'en pouvoir douter, la part que vous prenez, vous et notre ami Corbinelli, à tout ce qui me touche, et c'est cela avec vos agréments qui fait que je vous aime de tout mon cœur.

Mais je veux adoucir votre tristesse, et pour cet effet vous dire que je ne suis point abattu, parce que Dieu, qui m'a donné un courage plus grand que mes peines, me donne une en-

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Un mois après que j'eus écrit cette lettre (du 15 novembre), je reçus celle-ci de madame de Sévigné. »

tière confiance en lui. Je l'ai remercié, et j'ai reçu comme une grâce particulière de sa bonté, la promotion de M. Boucherat mon bon ami et mon allié par son gendre M. de Harlay. Je l'ai encore remercié de la place où le roi a mis le duc de Beauvilliers, fils de mon intime ami et lui-même mon ami particulier. Je n'ai pas cru que cet homme-là fût dans les premières places de l'Etat sans me servir de quelque chose[1]. Avec de la patience et de la santé, je verrai la fin de mes maux, et personne n'a plus que moi de l'une et de l'autre.

La préférence de M. d'Antin à mon fils[2] chez M. le Dauphin ne me fait point de peine; en l'état où sont les choses, cela doit être ainsi. Son temps viendra, s'il plaît à la Providence. Comme vous dites, Madame, si l'on ne la regardoit et la brièveté de la vie, les malheureux seroient sans cesse au désespoir. Votre triste réflexion ne me fait point de peine. Il y a longtemps que je vois mourir le monde sans m'attrister, quand ce ne sont pas mes amis

1. On trouve de plus, dans l'édition des lettres de Bussy de 1752, ces lignes qui ne sont pas dans le manuscrit autographe :

« Sans me servir de quelque chose moi et les miens. Il est trop parfait pour ne pas remplir les devoirs de l'amitié, aussi exactement qu'il fait ceux d'honnête homme et de bon chrétien. »

2. Amé-Nicolas de Rabutin, dit le *marquis de Bussy*.

qui meurent; cela même ne me fait pas peur. Je vis plus régulièrement que je n'ai jamais fait : ainsi le pis qui me puisse arriver ne me donne point d'alarmes. Je vous conseille d'en user ainsi, ma chère cousine; votre vertu vous est une raison de bien moins craindre que moi [1].



969. — DE M. DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Du 20 février 1686.

Je n'ai jamais oublié, Monsieur, votre mérite distingué; ce mérite qui m'a fait dire avec autorité que vous étiez le plus illustre de tous les *scélérats* et le plus *scélérat* des hommes les plus illustres du siècle. Le vulgaire ne comprendra rien à ce jargon; mais c'est assez pour vous faire ressouvenir que je ne vous ai pas oublié, ou, pour mieux dire, que votre mérite n'a pu l'être d'un homme qui l'a connu à fond. De vous dire pourquoi je ne vous ai pas écrit de temps en

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Quinze jours après que j'eus reçu cette lettre (du 15 décembre), j'y fis cette réponse. »

temps, ce seroit vous fatiguer inutilement; mais si quelque chose peut réparer le tort que je me suis fait par là, c'est de vous assurer que j'ai tâché de ne pas me rendre indigne de vos bonnes grâces par mes études, et entre autres d'avoir coupé Cicéron tout entier en fragments à peu près grands comme les maximes de M. de La Rochefoucauld, et d'avoir placé à côté, des maximes en françois de mon style concis, sans affecter de traduire le latin. J'ai fait, comme vous savez, la même chose de tous les historiens latins[1]; il me semble que tout cela peut me servir à vous faire ma cour, et vous faire voir que si je vais jamais à Montpellier, je ne serai pas moins digne de l'honneur de votre estime que je l'étois. Je voudrois bien vous entretenir des sujets qui remplissent les conversations à présent; mais que sais-je si vous aimez assez le monde pour le revoir dans des lettres? Tout ce que je vous puis dire, est que vous ne le reconnoîtriez pas, et que la France de ce côté-ci est plus différente de ce qu'elle étoit de votre temps, qu'elle ne l'est de la nation espagnole ou allemande.

Je vous prie de dire à M. de Courson que

1. Le premier volume de ce travail a été publié par le P. Bouhours, sous ce titre : *Les anciens historiens réduits en maximes*, 1694, in-12. Il renferme les pensées de Tite Live, etc.

j'ai bien de l'impatience de le revoir logé en notre quartier, et d'assurer le *scélérat* (M. de Moulceau), que je me fais un grand honneur de l'honorer et d'être dans son souvenir, et enfin qu'il est autant dans le mien que si je lui avois écrit tous les ordinaires où que j'eusse reçu de ses lettres. A propos, n'oubliez pas de lui dire que je passe ma vie à admirer celles de Cicéron, tant les familières que celles à Atticus. Je me promets d'attirer dans le même goût madame de Sévigné, et de lui faire porter quelque envie (j'entends à Cicéron) de la conformité que ce grand orateur peut avoir avec elle sur le genre épistolaire.



970. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 25 février 1686.

IL faut que je vous fasse une petite amitié, mon cher cousin, que je n'irai pas chercher bien loin, en ayant la source dans mon sang. Après cet avant-propos, je vous dirai, sur la conversation que j'ai eue avec le P. Rapin, touchant vos affaires de la cour, qu'il me semble que M. votre fils doit tâcher de faire, par ses sollicitations, ce que vous demandez au

P. Rapin, que ce dernier feroit auprès du P. de La Chaise fort lentement et peut-être fort inutilement. Il faut que M. votre fils fasse des amis; qu'il soit honnête, poli, obligeant et civil sans bassesse, mais avec l'air d'un homme malheureux, qui a besoin du secours des amis et des ennemis même de son père. Il y a une certaine conduite en l'état où il est, qui seroit admirable; mais qu'on ne sauroit inspirer. Il est trop rude, trop violent et trop avantageux en paroles. Cela m'est venu de traverse : je vous le dis avec amitié. Si j'étois de ce pays-là (la cour), je serois sa gouvernante, mais j'y ai renoncé de bon cœur. Peut-être qu'il est fort bien, car il faut toujours douter de ce qu'on ne sait point par soi-même. Ce que je sais, mon cher cousin, c'est l'intérêt que je prends à vous et à vos chers enfants. Je mets ma nièce de Coligny à la tête, et je l'embrasse tendrement et *rabutinement*. Ma fille vous fait mille compliments à tous deux [1].

1. Cette lettre est effacée dans le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Deux mois après que j'eus écrit cette lettre (du 2 janvier), je reçus celle de madame de Sévigné. »





971. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 5 mars 1686.

Je ne doute pas, Madame, que vous n'ayez parlé au bon P. Rapin mieux que je n'aurois fait moi-même; car, quoiqu'il soit mon bon ami, je suis assuré que ce que vous lui avez dit l'a encore animé davantage à s'employer pour moi auprès du P. La Chaise. Cependant, si Dieu n'y met la main, tout cela sera inutile. Quand je dis si Dieu n'y met la main, je ne veux pas dire seulement s'il laisse agir les causes secondes, j'entends que s'il ne touche le cœur du roi, l'amitié du surintendant[1], l'amitié et l'alliance du chancelier, tout cela sera infructueux. Je sais bien qu'il ne faut pas attendre les bras croisés les secours de la Providence; aussi m'aidé-je autant qu'on le peut faire, et mon fils emploie mes placets, mes lettres et ses sollicitations pour des demandes légitimes. De vous dire maintenant si l'ambassadeur ne gâte point par

1. Claude Le Pelletier, qui succéda à Colbert dans la place de contrôleur des finances. Despréaux étant venu le complimenter, lui dit : « Monseigneur, je n'envie de votre nouvelle dignité que l'occasion que vous allez avoir de faire plaisir à bien des gens. »

ses manières la justice de mes demandes, je n'en voudrois pas jurer, car je sais qu'il est rude, hautain où il n'est pas question de l'être, enfin pétri de la férocité de Rouville et de la chaleur de Rabutin. De remède à cela, je n'en sache point qu'une grande adversité, un grand âge, ou la mort, car les avis ne font rien contre l'impétuosité du tempérament.

Je vous rends mille grâces, ma chère cousine, de la part que vous prenez à ma famille, et surtout de votre tendresse pour la pauvre Coligny; elle sent cela comme elle le doit, et tous deux nous vous aimons, vous et madame de Grignan, plus que tous nos parents ensemble [1].

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Dix jours après que j'eus reçu cette lettre (du 25 février), j'y fis cette réponse. »





972. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN[1].

A Paris, 1er avril 1686.

Je ne réponds rien à ces comptes, à ces calculs que vous avez faits, à ces avances horribles, à cette dépense sans mesure; cent vingt mille livres! Il n'y a plus de bornes. Deux dissipateurs ensemble, l'un voulant tout, l'autre l'approuvant: c'est pour abîmer le monde. Et n'étoit-ce pas le monde que la puissance et la grandeur de votre maison?

Je n'ai point de paroles pour vous dire ce que je pense : mon cœur est trop plein. Mais qu'allez-vous faire? Je ne comprends pas du tout. Sur quoi vivre? Sur quoi fonder le présent et l'avenir? Que fait-on, lorsqu'on est à un certain point?

Nous comptions, l'autre jour, vos revenus : ils sont grands. Il falloit vivre de la charge et laisser vos terres pour payer les arrérages; j'ai cru que cela étoit ainsi. Ce temps est bien changé, quoique vous ayez reçu bien des pe-

1. D'après l'édition de M. Louis Du Bois, p. 97. (*Madame de Sévigné et sa correspondance*. Paris, Techener, in-8, 1838.)

tites sommes qui devroient vous avoir soutenus, sans compter Avignon. Il est aisé de voir que la dissipation vous a perdus du côté de la Provence. Enfin, cela fait mourir, d'autant plus qu'il n'y a pas de remède. Dieu sait comme vous ont abîmés les dépenses de Grignan; et ces compagnies sans compte et sans nombre, qui se faisoient un air d'y aller de toutes les provinces; et tous les enfants de la maison, à la table jusqu'au menton, et tous leurs gens et leurs équipages : Dieu sait combien ils ont contribué à cette consomption de toutes choses!

Enfin, quand on vous aime, on ne peut avoir le cœur content. Je ne sais comme sont faites les autres sortes d'amitiés que l'on a pour vous. On vous étouffe, on vous opprime et l'on crie à la dépense; et c'est ceux qui la font!

Mais tournez-vous, de grâce! et l'on vous répondra[1].

1. La Fontaine, *Fables*, livre V, p. 5.





973. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 3 avril 1686.

Il y a dix jours, Monsieur, que ma belle et triomphante santé est attaquée : un peu de colique composée de bile, de néphrétique, de misères humaines; enfin des attaques, quoique légères, qui font penser que l'on est mortelle : c'est ce qui m'a occupée assez sérieusement pour me faire une violente distraction, et m'empêcher de vous répondre. C'est tout ce que je puis dire pour vous donner une grande opinion de cette incommodité, car la pensée de vous répondre étoit assez forte pour ne pouvoir être surmontée que par quelque chose de considérable. Par bonheur, M. de Vardes m'a rendu notre *ami* (Corbinelli) dans ce même temps; de sorte que sa philosophie, déjà toute préparée pour les douleurs de M. de Vardes, n'a pas fait le moindre effort pour me persuader que les miennes n'étoient pas dignes d'occuper mon âme; et, en effet, en peu de jours, je me trouve en état de prêcher les autres, et je reprends doucement le fil de mon carême, interrompu seulement par quelques bouillons.

Je n'ai point douté, Monsieur, que votre présence et votre conversation ne vous rendissent de bien meilleurs offices, auprès de M. de La Trousse, que tout ce que je pourrois écrire. Pour le P. Bourdaloue, ce seroit mauvais signe pour Montpellier s'il n'y étoit pas admiré, après l'avoir été à la cour et à Paris d'une manière si sincère et si vraie. Je comprends que ces endroits cousus par le sujet des nouveaux frères à la beauté ordinaire de ses sermons, font une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits, tout pleins de zèle et d'éloquence, qu'il enlève et qu'il transporte: il m'a souvent ôté la respiration, par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne respirois que quand il lui plaisoit de les finir, pour en recommencer un autre de la même beauté. Enfin, Monsieur, je suis assurée que vous savez ce que je veux dire, et que vous êtes aussi charmé de l'esprit, de la bonté, de l'agrément et de la facilité du P. Bourdaloue, dans la vie civile et commune, que charmé et enchanté de ses sermons. Je crois que vous saurez bien vous démêler de l'embarras de cette grande fête, qui pourroit causer tant de sacriléges, si, par une adresse et une habileté chrétienne et politique, vous ne preniez d'autres chemins que ceux de la violence. M. l'abbé de

Quincy, nommé à l'évêché de Poitiers, n'a pas cru sa poitrine assez bonne pour s'acquitter de ses devoirs de la manière qu'il le voudroit, et a remis cet évêché au roi. Cette action est belle et rare; elle a été fort louée[1]. Sa Majesté a mis à sa place M. (l'évêque) de Tréguier, de notre basse Bretagne, député ici de la province, très-saint prélat, autrefois le P. Feuillant de l'Oratoire, qui très-canoniquement s'est consacré, aux dépens de sa poitrine, fort large, à toutes les fatigues pastorales.

M. de Harlay et M. de Besons ont rempli les deux places vides du conseil, et M. de La Reynie et M. de Bignon[2] sont devenus ordinaires. Ceux qui pourroient en avoir du chagrin seront consolés, alors qu'on y pensera le moins, par la mort de quelque vieux doyen.

Vous savez qu'il y a un carrousel, où trente dames et trente seigneurs auront le plaisir de divertir la cour à leurs dépens[3]. Le pauvre

1. Voyez le *Journal de Dangeau*, 27 mars 1686, édition Didot, t. I, p. 315.

2. « Les sieurs Bignon et de La Reynie, conseillers d'État de semestre, ont été faits conseillers d'État ordinaires, et les sieurs de Besons et de Harlay ont été faits conseillers d'État de semestre. » (*Gazette*.)

3. « Le 28 et le 29 mai, le carrousel d'*Alexandre et de Talestris* se fit dans la cour de la grande écurie. Il y avoit deux quadrilles, composées chacune de quinze chevaliers et de quinze dames, tous superbement vêtus et couverts de pierreries. Monseigneur le Dauphin étoit

Polignac, prêt à épouser mademoiselle de Rambures, a trouvé, sur la proposition d'être menin, que Sa Majesté n'avoit pas encore pardonné à madame sa mère[1], et le mariage a été rompu d'une manière désagréable. Mademoiselle de Rambures en a paru affligée; il faut espérer qu'il sera plus heureux à la troisième[2]. M. Dangeau jouit, à longs traits, du plaisir d'avoir épousé la plus belle, la plus jolie, la plus jeune, la plus délicate et la plus nymphe de la cour[3].

chef de la première, et le duc de Bourbon étoit à la tête de l'autre. La duchesse de Bourbon étoit à la tête de la première quadrille des dames, et mademoiselle de Bourbon à la tête de la seconde. Les quadrilles sortirent du château en très-bel ordre, précédées par les trompettes, les tambours et les hautbois, et, ayant fait le tour du camp, défilèrent devant le roi, Madame la Dauphine, Monsieur et Madame. Le premier jour, on courut les têtes avec la lance, le dard et l'épée; et le prix fut longtemps disputé et remis par Sa Majesté au lendemain. Ce jour-là, il y eut encore plusieurs courses de têtes, et le comte de Brionne remporta le prix. Ensuite, il y eut aussi plusieurs courses de bagues, et le prix ayant été longtemps disputé, fut emporté par le marquis de La Châtre. » (*Gazette.*)

1. La vicomtesse de Polignac avoit été compromise dans l'affaire des poisons.

2. M. de Polignac avoit dû épouser d'abord mademoiselle d'Alerac, fille de M. de Grignan.

3. Sophie-Marie, comtesse de Lowenstein, chanoinesse de Torn, fille d'honneur de Madame la Dauphine. « Elle étoit, dit l'abbé de Choisy, belle comme les anges, dans une jeunesse riante, une taille fine, les yeux brillants, le teint admirable, les cheveux du plus beau blond

O trop heureux d'avoir une si belle femme! Il en faut croire Molière. L'endroit le plus sensible étoit de jouir du nom de *Bavière*, d'être *cousin de Madame la Dauphine*, de porter *tous les deuils de l'Europe par parenté;* enfin, rien ne manquoit à la suprême beauté de cette circonstance. Mais comme on ne peut pas être entièrement heureux en ce monde, Dieu a permis que Madame la Dauphine, ayant su que cette jolie personne avoit signé partout *Sophie de Bavière*, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse. Enfin, tout a été effacé, rayé, biffé, M. de Strasbourg ayant demandé pardon et avoué que sa nièce est d'une branche égarée et séparée depuis longtemps, et rabaissée par de mauvaises alliances, qui n'a jamais été appelée que *Lowenstein*[1].

C'est à ce prix qu'on a fini cette brillante et ridicule scène, et en promettant qu'elle ne seroit point *Bavière*, ou qu'autrement ils ne seroient pas cousins : or, vous m'avouerez qu'à un homme gonflé de cette vision[2], c'est une

du monde, un air engageant, modeste et spirituel; elle avoit eu une fort bonne conduite dans une place fort glissante.... »

1. Elle étoit parente de Madame la Dauphine, mais seulement du *côté gauche*.

2. « Dangeau, dit Saint-Simon, se crut électeur pa-

chose plaisante que dès le *premier pas retourner en arrière*. Vous pouvez penser comme les courtisans charitables sont touchés de cette aventure ; pour moi, j'avoue que tous ces maux, qui viennent par la vanité, me font un malin plaisir. Ne me citez point, et croyez que je suis toujours une des personnes du monde qui vous estime et vous connoît le plus (c'est la même chose). Dites-nous quelquefois de vos nouvelles ; et si vous voulez assurer le P. Bourdaloue de mes sincères respects et M. de La Trousse de ma fidèle amitié, vous ferez plaisir à votre très-humble servante. Je voulois que notre ami Corbinelli mît là un mot ; mais il m'est glissé des mains, je ne sais où le reprendre.

latin. C'étoit le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avoit tourné d'être seigneur, ce qui l'avoit *chamarré* de ridicules. » (*OEuvres de Saint-Simon*, t. IX, p. 14.)





974. — DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 6 avril 1686.

VOTRE lettre, Monsieur, et la réponse de la fausse Créancé[1] nous ont fort réjouis, madame de Sévigné et moi; elles sont fort agréables. Ce qui nous a le plus surpris, c'est la tranquillité d'esprit d'où sortent ces jolies pensées et ces amusements, comme vous les appelez. Vous avez raison de dire que c'est par là que vous corrigerez les duretés de la fortune. Il faut pourtant ajouter que le tempérament et la disposition de l'esprit y contribuent beaucoup : sans cela, les duretés triompheroient des amusements. Je ne vous plains donc guère d'être à la campagne, puisque vous êtes avec vous, qui êtes la meilleure compagnie que vous puissiez avoir, et que vous n'êtes point dans l'agitation où je vois tous les courtisans.

1. Nous avons vu ces lettres, et comme elles ne tiennent à la correspondance de madame de Sévigné que par ces simples mots de Corbinelli, nous n'avons pas cru devoir les reproduire; elles n'ont rien de remarquable, d'ailleurs, qu'une extrême indécence. Corbinelli flatte donc ici son ami, et madame de Sévigné son cousin.

Le P. Rapin nous dit hier que le P. La Chaise étoit bien disposé pour faire avoir une abbaye de trois ou quatre mille livres de rentes à M. votre fils.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MÊME.

Un peu de rhumatisme, un peu de vapeurs de carême m'ont empêchée de vous dire plus tôt, mon cher cousin, la vraie joie que m'a donnée celle qui m'a paru dans votre esprit, en voyant les jolies bagatelles qui vous ont diverti à Autun. J'y ai retrouvé des traits de cette aimable humeur qui vous rendoit si charmant, si délicieux et si distingué des autres. Madame de Coligny m'a donné le même plaisir. L'un et l'autre avez été si longtemps accablés sous les horreurs de la cruelle chicane, que je craignois que ce beau sang ne fût changé; mais j'y retrouve, Dieu merci! le même feu, dont je voudrois bien avoir la moindre partie. Conservez-le, mon cher cousin et ma chère nièce, et nous en faites part de temps en temps[1].

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (du 15 mars), je reçus cette réponse de Corbinelli. »





## 975. — DU COMTE DE BUSSY A M. DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 25 avril 1686.

Pour répondre à votre lettre du 6 avril, Monsieur, par laquelle vous me mandez que la lettre et la réponse de la fausse Créanée vous ont fort divertis, madame de Sévigné et vous, je vous dirai que quand je vous ai mandé que nous corrigions par ces amusements les duretés de la fortune, je n'ai pas voulu dire que cela vînt seulement de notre philosophie. Je suis d'accord avec vous que sans le bon tempérament, la mauvaise fortune nous empêcheroit bien de nous divertir; mais *Gaudeant bene nati*[1]. S'il n'y avoit beaucoup de naturel en notre fait, nous ne vous aurions pas plu par nos badineries, et même nous ne les aurions pas faites. Ce n'est pas que nous les trouvassions excusables, si nous étions encore dans les angoisses où nous avons été; mais ayant mis tout l'ordre que nous pouvions mettre dans nos affaires, ma fille et moi, le temps même les ayant bien

1. Que ceux qui sont heureusement nés se réjouissent. — Beaumarchais a transformé ce dicton en *gaudeant bene nanti* : que ceux qui sont bien nantis se réjouissent.

adoucies, nous sentons comme un bonheur l'état d'être moins malheureux ; et nous servant toujours de notre jugement et de l'application à la conduite de nos affaires, nous nous servons quelquefois de notre esprit pour nous réjouir et pour réjouir nos bons amis, comme vous. La plupart des envieux et de ceux que le malheur a abattûs condamneroient ces amusements, disant qu'on est ridicule de rire et de faire des vers quand on est dans l'adversité : dans le fort de l'adversité, j'en demeure d'accord ; dans une adversité adoucie, je le nie. Je crois la plupart des courtisans plus agités que nous ; aussi ne font-ils guère de vers.

Je ne doute pas que le P. La Chaise ne fasse avoir bientôt une abbaye à mon fils. Cela est juste ; il a du crédit, et je suis persuadé qu'il a de la bonne volonté pour nous. Au reste, nous ne sommes pas les seuls en Bourgogne qui ayons de l'esprit. Un fort honnête garçon de Dijon, appelé Gramont [1], de mes amis de longue main, à qui j'envoyois tous nos *factum*, ayant su que ma fille s'étoit donné du repos, malgré l'injustice du parlement, me vient d'écrire une lettre en vers que j'ai trouvée digne de vous [2].

1. Il étoit sans doute de la famille de Gramont de Franche-Comté.

2. Bussy et sa fille, par l'intérêt qu'ils y prenoient, pouvoient seuls trouver ces vers dignes de madame de

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ma fille de Montataire me vient d'apprendre votre rhumatisme, Madame, et que s'étant trouvée chez vous le jour qu'on vous alloit saigner, elle avoit offert son bras au chirurgien pour vous épargner la peine de la piqûre, et ne doutant pas que la décharge du sang de Rabutin ne vous soulageât, de quelque source qu'il sortît; mais vous crûtes que ce seroit violer les droits de l'hospitalité, et vous la remerciâtes de ses offres. Nous sommes ravis, ma fille et moi, de vous avoir un peu divertie. Je mande à notre ami que la tranquillité où nous nous sommes mis, dans une fortune qui n'est pas telle que nous la devrions avoir, nous a fait reprendre notre belle humeur. Je suis d'accord avec lui que notre tempérament a beaucoup de part au parti que nous avons pris. Nous rendons aussi grâce à Dieu de nous avoir donné l'esprit d'être contents dans un moindre mal, comme la plupart des autres le sont dans un bien. Pour vous, ma chère cousine, vous n'avez que faire de souhaiter plus de feu que vous en avez; je ne vous souhaite que plus de santé encore, et que vous nous aimiez toujours [1].

Sévigné; ils sont sans aucune valeur littéraire, et ne méritent pas d'être reproduits.

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy



976. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, lundi 29 avril 1686.

Vous aimez donc mes lettres? J'en suis ravie, Monsieur; en voici une qui en vaut cent. Il y a un mois que ma triomphante santé est un peu attaquée : un peu de colique, un peu de rhumatisme, un peu de chagrin par conséquent; tout cela me pourroit dispenser de vous écrire; mais j'aimerois mieux mourir qu'une autre que moi vous eût mandé que M. le prince de Conti[1] est enfin revenu à la cour; il est ce soir à Versailles, et le roi, comme un véritable père, l'a fait revenir auprès de lui, après l'avoir exilé quelque temps pour lui donner le loisir de faire des réflexions. Il les a faites sans doute, et la cour sera bien parée et bien brillante de son retour. Sa Majesté fait des chevaliers à la

appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Trois semaines après que j'eus reçu cette lettre (de Corbinelli), j'y fis cette réponse. »

1. Le prince de Conti s'étoit permis de critiquer très-hardiment Louis XIV dans des lettres que Louvois intercepta. Le prince de Conti expia son imprudence par un court exil.

Pentecôte, mais ce n'est qu'une promotion de famille : M. de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le prince de Conti, M. Du Maine, sans plus : tous les autres prétendants prendront patience, s'il leur plaît : ce n'est pas sans chagrin qu'ils verront leurs espérances reculées. M. le duc de La Vieuville est gouverneur de M. le duc de Chartres.

Madame de Polignac, qui n'est point mademoiselle d'Alerac, vint voir hier madame de Grignan. Elle étoit brillante, vive, tout entêtée de la grandeur de la maison de Polignac, en aimant le nom et les personnes, se chargeant de la fortune des deux frères, et ayant soutenu fort généreusement et avec courage la première improbation du roi, et elle a pris son temps : elle a mis de bons ouvriers en campagne; et enfin, au lieu de les abandonner, comme les femmes du commun, elle s'est fait un point d'honneur de les remettre bien à la cour[1]. Je vous réponds qu'elle rétablira et ressuscitera cette maison : voilà ce que la Providence leur gardoit, et c'est ce qui nous empêchoit de pouvoir lire distinctement ce qu'elle avoit écrit pour mademoiselle d'Alerac.

1. Toutes ces négociations furent inutiles. Le roi avoit dit à mademoiselle de Rambures qu'en épousant M. de Polignac, elle ne devoit point espérer de vivre à la cour, et il tint sa parole.

Adieu, Monsieur; aimez-moi, vous le devez. J'aime votre esprit, votre mérite, votre sagesse, votre folie, votre vertu, votre humeur, votre bonté, enfin tout ce qui est en vous, et vous souhaite toute sorte de bonheur, et à cette jolie couvée qui est sous votre aile, et qui vous doit donner tant de plaisir et de consolation. Tout ce qui est ici vous salue, et notre *ami* ne sait rien de cette lettre précipitée. Je parlerai bien de vous avec Bourdaloue. Madame Dangeau, ci-devant Bavière, est toute sage, tout aimable, et rend son mari heureux; il n'auroit tenu qu'à elle de le rendre bien ridicule.



### 977. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, mercredi 1er mai 1686.

Je vous écrivis avant-hier, avec une extrême joie, croyant que ce qui étoit répandu par tout Paris du retour du prince de Conti à Versailles, fût une vérité; mais j'ai su que j'ai mandé une fausseté, qui est la chose du monde que je hais le plus. Ce prince est simplement nommé pour être chevalier, à la Pentecôte, avec les trois

autres, et ne reviendra qu'en ce temps, et Dieu veuille qu'il y demeure ce jour-là. Voilà qui est bien triste, Monsieur, de vous reprendre une si jolie nouvelle; mais je n'ai pas été seule trompée :

*Tantæne animis cœlestibus iræ*[1]? (VIRGILE.)

En récompense, vous saurez que mademoiselle de Grignan prend vendredi le grand habit des Grandes Carmélites : je ne reprendrai point cette vérité.

Mademoiselle d'Alerac se fatigue et se ruine pour le carrousel : admirez les différentes occupations des deux sœurs. Je suis aise que vous soyez content de M. de La Trousse, Monsieur : cette gueule enfarinée[2], qui m'a obligée de vous dire de si bon cœur une fausseté, ne m'empêchera pas de vous en mander peut-être encore, car je suis toujours la dupe des circonstances, et cette nouvelle en étoit toute pleine.

1. Peut-il entrer tant de colère dans les esprits célestes ?

2. *Cette gueule enfarinée*, c'est-à-dire cette ardeur, cette avidité de savoir, d'apprendre des nouvelles et de les faire connoître aux autres. *Enfariné* veut dire une *personne alléchée;* avoir la *gueule enfarinée*, c'est avoir goûté une chose et en être avide.





978. — DU COMTE DE BUSSY À M. DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 8 mai 1686.

Je ne sais, Monsieur, si vous savez l'histoire de l'abbé Furetière, académicien, qu'une douzaine de ses confrères, qu'il appelle *jetonniers*, à cause de leur assiduité à l'Académie, destitua pour un prétendu vol de leur Dictionnaire. L'abbé en demanda justice au roi, qui le renvoya au parlement. On m'a envoyé deux *factums* qu'il a faits contre ses parties, qui, voulant toujours demeurer ses juges, ne se sont point encore défendues[1]. Je suis fâché de son aventure, car il a de l'esprit; mais je suis fâché aussi de l'emportement qu'il a dans son dernier *factum* contre notre ami Benserade et contre La Fontaine; et c'est pour le redresser là-dessus que je lui écris la lettre dont je vous

1. Furetière est auteur d'un dictionnaire très-estimé de la langue françoise, et c'est à l'occasion de la publication de ce dictionnaire que ses confrères de l'Académie lui cherchèrent querelle et l'exclurent de leur sein. Les factums de Furetière, très-amers et très-injurieux, mais très-spirituels, furent beaucoup lus et méritent encore de l'être. M. Charles Asselineau vient d'en publier, tout récemment, une nouvelle et très-bonne édition.

envoie la copie. J'ai cru devoir cela à la justice et à l'amitié ; mandez-m'en votre sentiment et celui de nos amies.

Ne reviendrez-vous plus en Bourgogne, Monsieur ? Si je vous tenois ici un mois de cet été, je suis assuré que vous ne regretteriez point Paris, et que même après cela vous le trouveriez meilleur que si vous n'en étiez point sorti. Vous connoissez la situation de Chaseu ; madame de Sévigné en fut charmée : je l'avois embellie depuis que vous n'y avez été, et j'y ai encore travaillé depuis qu'elle y fut. Je me trouve mieux dans mon pays, où je suis fort distingué, que d'être confondu à Paris et abîmé à Versailles [1].

DU COMTE DE BUSSY A L'ABBÉ DE FURETIÈRE.

J'ai lu vos deux *factums*, Monsieur, et j'ai compati aux peines qui vous ont obligé de les faire. J'ai été bien fâché de voir que vos confrères se soient tellement emportés contre vous, qu'ils vous aient contraint d'user d'une représaille aussi forte que celle que vous leur avez faite ; et comme dans toutes les querelles que j'ai accommodées, quand j'étois à la tête de la

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Treize jours après que j'eus écrit cette lettre (du 25 avril), j'écrivis celle-ci à Corbinelli. »

cavalerie, j'ai toujours condamné les premiers offenseurs, quoiqu'on leur eût fait quelquefois un paroli[1] d'injures, parce qu'on ne leur auroit rien fait s'ils n'avoient pas commencé, je suis contre ceux qui vous ont condamné sans vous entendre, vous qui me paroissez avoir assez de mérite pour devoir être entendu, quand vous leur auriez paru encore plus coupable. Cependant, il me semble aussi que vous avez trop confondu ceux que vous avez regardés comme vos parties. J'en ai trouvé deux, entre autres, qui peuvent avoir tort à votre égard (je ne sais ce qu'ils vous ont fait), mais qui ne me paroissent pas mériter le dénigrement que vous en faites : c'est M. de Benserade et M. de La Fontaine.

Le premier est un homme de naissance, dont les chansonnettes, les madrigaux et les vers de ballets, d'un tour fin et délicat, et seulement entendu par les honnêtes gens, ont diverti le plus honnête homme et le plus grand roi du monde. Ne dites donc plus, s'il vous plaît, que M. de Benserade s'étoit acquis quelque réputation pendant le règne du mauvais goût : car, outre que cette proposition est fausse, elle seroit encore criminelle. Pour les

1. *Quoiqu'on eût renchéri sur leurs injures.* Voyez la note tome IV.

proverbes et les équivoques que vous lui reprochez, il n'en a jamais dit que pour s'en moquer. Enfin, c'est un génie singulier, qui a plus employé d'esprit dans les badineries qu'il a faites, qu'il n'y en a dans les poëmes les plus achevés.

Pour M. de La Fontaine, c'est le plus agréable faiseur de contes qu'il y ait jamais eu en France. Il est vrai qu'il en a fait quelques-uns où il y a des endroits un peu trop gaillards; et quelque admirable *enveloppeur* qu'il soit, j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués; mais quand il voudra les rendre moins intelligibles, tout y sera achevé. La plupart de ces prologues, qui sont des ouvrages de son cru, sont des chefs-d'œuvre de l'art; et pour cela, aussi bien que pour ses *fables* et pour ses *contes*, les siècles suivants le regarderont comme un *original*, qui, à la naïveté de Marot, a joint mille fois plus de politesse.

Je connois extrêmement M. de Benserade, je l'ai vu toute ma vie à la cour. Je n'ai jamais vu M. de La Fontaine et je ne le connois que par ses ouvrages; mais je les estime tous deux infiniment dans leurs manières différentes; et cela m'oblige, Monsieur, de vous dire bonnement ce que je pense en cette rencontre, qui est que ces deux hommes sont si connus et si établis pour gens d'un génie et d'un mérite

extraordinaires, que vous ne sauriez les vouloir mépriser sans vous faire tort et sans rendre suspectes les vérités que vous pourriez dire contre les autres. Encore une fois, Monsieur, je vous assure que je n'ai jamais vu M. de La Fontaine, et que c'est la justice seule et votre intérêt qui me font vous parler ainsi. J'ai trouvé d'ailleurs tant de raison dans votre défense, que j'ai augmenté l'estime que j'avois déjà pour vous. Et ne pensez pas que les remontrances que je viens de vous faire me fassent prendre leur parti et les vouloir excuser s'ils ont tort à votre égard. Je dirai, quand j'en serai persuadé, que ce sont deux hommes de mérite, qui ont fait une injustice à un homme d'honneur et d'esprit. Voilà comme je parle toujours, ami de la vérité préférablement à tout le monde; et vous me devez croire aussi quand je vous assure que c'est sincèrement que je suis, etc.[1].

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche.





979. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 14 mai 1686.

Il est vrai que j'eusse été ravie de me faire tirer trois palettes de sang du bras de la Montataire : elle me l'offrit de fort bonne grâce, et je suis assurée que pourvu qu'une Marie Rabutin eût été saignée, j'en eusse reçu un notable soulagement. Mais la folie des médecins les fit opiniâtrer à vouloir que celle qui avoit un rhumatisme sur le bras gauche, fût saignée du bras droit ; de sorte que l'ayant interrogée sur sa santé, et sa réponse et la mienne ayant découvert la personne convaincue d'une fluxion assez violente, il fallut que je payasse en personne le tribut de mon infirmité, et d'avoir été la marraine de cette jolie créature. Ainsi, mon cousin, je ne pus recevoir aucun soulagement de sa bonne volonté. Pour moi, qui m'étois sentie autrefois affoiblie, sans savoir pourquoi, d'une saignée qu'on vous avoit faite le matin, je suis encore persuadée que si on vouloit s'entendre dans les familles, le plus aisé à saigner sauveroit la vie aux autres, et à moi, par exemple, la crainte d'être estropiée. Mais laissons le sang des Rabutins en repos, puisque je suis en parfaite

santé. Je ne puis vous dire combien j'estime et combien j'admire votre bon et heureux tempérament. Quelle sottise de ne point suivre les temps, et de ne pas jouir avec reconnoissance des consolations que Dieu nous envoie après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir! La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation et de jouir du calme quand il lui plaît de nous le redonner: c'est suivre l'ordre de la Providence. La vie est trop courte pour s'arrêter si longtemps sur le même sentiment; il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tempérament: *E me ne pregio*[1], comme disent les Italiens. Jouissons, mon cher cousin, de ce beau sang qui circule si doucement et si agréablement dans nos veines. Tous vos plaisirs, vos amusements, vos tromperies, vos lettres et vos vers m'ont donné une véritable joie, et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et La Fontaine, contre ce vilain *factum*. Je l'avois déjà fait en basse note à tous ceux qui vouloient louer cette noire satire. Je trouve que l'auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais quand on ne les

1. Et je m'en félicite.

entend pas d'abord : on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des *ballets* de Benserade et des *fables* de La Fontaine ; cette porte leur est fermée et la mienne aussi ; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédants. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire ; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudroit reprendre par le pied ; il y auroit trop d'affaires à le vouloir réparer ; et enfin, nous trouvions qu'il n'y avoit qu'à prier Dieu pour eux ; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le roi et toute la cour a fait ses délices, et qui ne connoît pas les charmes des *Fables* de La Fontaine. Je ne m'en dédis point, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme, et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui. J'aimerois fort, au contraire, à connoître celui qui vous a loué si agréablement[1] ; notre cher Corbinelli vous dira mieux que moi l'approbation naturelle que nous

1. M. de Gramont.

avons donnée à ses vers; je lui laisse la plume après vous avoir embrassé et votre aimable fille. Croyez l'un et l'autre que je ne cesserai de vous aimer que quand nous ne serons plus du même sang.

Ma fille veut que je vous dise bien des amitiés pour elle. Elle est toujours la belle Madelonne[1].

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

J'oubliois de vous mander, Monsieur, que madame de Grignan avoit lu ce que vous écriviez à madame de Créancé, et ce que madame de Coligny vous répondit pour elle, c'est-à-dire admiré; car ce ne sont pas deux choses pour ceux qui lisent ce que vous écrivez tous deux. Je dis la même chose de votre lettre à Furetière, et je pense que ce seroit gâter vos louanges que de les entreprendre en détail. C'est la faute que l'on fait sur celles du roi : on n'en voit plus que de triviales, c'est-à-dire au moins qui sont usées; ce sont les mêmes superlatifs répétés depuis qu'il règne et redits dans les mêmes termes; c'est toujours le plus grand monarque du monde, et un héros passant tous les héros passés, présents et futurs. Tout cela est vrai, mais ne sauroit-on varier les

1. Ces trois lignes manquent dans le manuscrit de Bussy.

expressions; Horace et Virgile n'ont-ils point loué Auguste sans redire les mêmes choses, les mêmes pensées et les mêmes termes? Il me semble qu'on ne sait point louer dignement, ni exposer la vérité avec les propres couleurs. C'est un chapitre que nous traiterons à Chaseu, si je puis venir à bout de mes desseins. Je voudrois qu'on défendît aux faiseurs de panégyriques de jamais employer le mot de *héros*, de *grand*, de *mérite*, de *sagesse*, de *valeur;* qu'on louât par les choses, et point par les épithètes[1].

1. La Bruyère a dit : « Amas d'épithètes, mauvaises louanges. Ce sont les faits qui louent et la manière de les raconter. » (LA BRUYÈRE, *des Ouvrages de l'esprit.*) — Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. On lit en tête de cette lettre : « Huit jours après que j'eus écrit cette lettre (du 8 mai), je reçus celle-ci de madame de Sevigné. »





980. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 17 mai 1686.

QUAND vous ne m'auriez pas mandé que vous vous portez bien, ma chère cousine, je l'aurois connu à l'air de votre lettre. Votre heureux tempérament étoit dans son naturel quand vous m'avez écrit; car la mauvaise santé fait sur l'esprit le même effet que les afflictions. Ce que vous dites en faveur des gens de notre tempérament est admirable. Je suis ravi que vous approuviez le sentiment que j'ai eu de défendre mon ami Benserade et La Fontaine. Si je n'oblige le ridicule satirique de se dédire et de prendre pour eux le goût que nous avons, j'espère au moins qu'il ne les confondra plus avec les autres. Vous avez raison de dire que les gens faits comme Furetière ne se peuvent plus redresser. Ce sont des malades désespérés, qui ne sauroient guérir sans miracle. Mon ami Gramont estime autant Benserade et La Fontaine que nous faisons; voyez aussi la différence de son caractère avec celui de Furetière.

J'aime fort l'approbation de la belle Comtesse, j'aime sa santé, j'aime même sa beauté autant que si j'y avois tout l'intérêt du monde.

Puisque nos amusements vous plaisent, nous vous en ferons part, ma chère cousine, et pour continuer je vous envoie une petite lettre que j'écrivis, il y a deux mois, à ma belle-sœur de Toulongeon, avec qui je badine toujours sur un air de galanterie. Je trouve que cela est meilleur que l'air d'une simple amitié, car avec l'agrément qui se rencontre dans le commerce des amis, il y a encore une politesse dans l'air galant, qui fait plaisir aux gens qui ont de l'esprit. Voilà ce qui m'est resté du temps passé. Ce qui étoit autrefois dans mon cœur n'est plus que dans mon esprit, et j'en suis de meilleure compagnie. Adieu, ma chère cousine; votre nièce et moi nous vous trouvons toujours la plus aimable femme de France. Jugez, après cela, combien nous vous aimons quand cette femme s'appelle Rabutin, et que nous sommes assurés qu'elle nous aime.

A M. DE CORBINELLI.

Il faut dire la vérité, Monsieur; ce qui a fait qu'on a mal loué le roi, c'est la grande quantité d'actions louables qu'il a faites, et la multitude de gens intéressés qui se sont mêlés de le louer pour en être récompensés. S'il n'y avoit eu que des Horace et des Virgile de notre siècle, ils se seroient bien gardés d'employer les mots de *héros*, de *grand*, de *mérite* et de *valeur*; et ils

auroient loué le prince avec ces tours fins et délicats, dont un éloge fait plus d'honneur que les panégyriques de tous les colléges du royaume. Mais je voudrois qu'il fût défendu de louer les rois sans être choisi pour cela, et qu'on traitât comme une satire, une louange fade sur leur sujet; car un éloge de cette nature fait tort au jugement de celui qui le reçoit; il fait croire qu'on n'a qu'à le flatter pour lui plaire[1].



981. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 juin 1686.

Il y a quatre jours que la marquise d'Épinac, revenant de Vichy, passa ici, et, entre autres nouvelles de ce pays-là, elle me dit qu'on vous y attendoit, Madame, au mois de septembre prochain; j'en fus bien fâché, parce que c'est une marque que votre santé n'est pas comme je la souhaite. Cependant, puisque vous deviez avoir besoin de ces eaux, je suis bien aise que

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Le même jour que j'eus reçu cette lettre (du 14 mai), j'y fis cette réponse. »

ce soit dans le temps qu'on me les a ordonnées. Mandez-moi, ma chère cousine, si vous devez effectivement aller à Vichy, et, en ce cas, revenez voir encore une fois la maison de vos pères à Bourbilly, et de là ici, d'où nous irons ensemble aux eaux. Votre nièce nous accompagnera sans besoin, et pour nous tenir compagnie seulement : ce remède vous profitera bien davantage en le prenant avec gaieté. Si la belle Comtesse vouloit avoir cette complaisance pour vous et de ne vous point quitter pendant ce voyage, notre joie seroit complète, et assurément les eaux auroient bien plus de vertu[1].



982. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 29 juin 1686.

Il est vrai, mon cher cousin, que ce printemps j'avois quelque dessein d'aller cet automne à Vichy, pour un rhumatisme que j'avois; mais comme je ne l'ai plus, je ne me presserai point de faire ce voyage, qui est toujours un

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Cinq semaines après que j'eus écrit cette lettre (du 17 mai), j'écrivis celle-ci à madame de Sévigné. »

embarras à qui n'a plus un équipage, comme j'en avois un autrefois. Ce me seroit une grande joie que de vous avoir tous deux. Bon Dieu! quelle compagnie et de quels maux ne gueririez-vous point? L'offre et la proposition me donnent une véritable reconnoissance de l'arrangement que vous avez fait. C'eût été la mesure comble, si la belle Comtesse avoit voulu être de la partie, et surtout l'ami Corbinelli. Mais une chose si agréable ne peut jamais réussir; il ne nous appartient pas, en ce monde, de disposer si joliment de nous et de notre temps.

Nous avons eu des chaleurs insupportables depuis un mois, et pour moi, je n'ai point d'autre raison à vous dire de n'avoir point répondu à votre dernière lettre. J'étois, comme tout le monde, dans une perpétuelle crise, et la plume me tomboit des mains dès que je voulois former une pensée et une lettre. J'avois pourtant à vous remercier de cette jolie lettre que vous aviez écrite à madame de Toulongeon[1]. Je l'ai lue et relue; car on ne se lasse point de tout ce qui vient de vous. Il

1. Nouvelle flatterie de madame de Sévigné. La lettre de Bussy à madame de Toulongeon n'a aucun des mérites que lui prête madame de Sévigné; nous n'avons pas cru qu'elle valût la peine d'être mise sous les yeux du lecteur.

y a un certain caractère de finesse et de facilité, qui fait toujours crier : *Es de Lope, es de Lope*[1]. Vous serez toujours aimable, mon cousin; c'est dire, en même temps, que vous serez toujours aimé. Conservez votre joie et votre santé tout le plus longtemps que vous pourrez; elles sont ordinairement ensemble : je vous les souhaite toujours. Quand je dis à vous, j'entends aussi à ma nièce de Coligny; je ne pnis jamais vous séparer. Vous êtes à Chaseu, allez vous promener à mon intention sur les bords de cette jolie rivière : je serois ravie que quelque hasard me fît trouver avec vous. J'embrasse le père, la fille et le petit-fils. Que la qualité de grand-père ne vous choque point : à force de vivre, il en faut venir là.

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Ce n'est point la chaleur, Monsieur, qui m'a empêché de vous écrire, mais un traité inviolable de n'avoir de commerce avec vous, que conjointement avec madame de Sévigné. Ce traité m'est avantageux, parce que mes lettres passent à la faveur des siennes.

Vous mande-t-on des nouvelles de ce pays-ci, Monsieur? Vous dit-on que l'amour y reprend

1. Vous êtes de la famille des Lopez. (Dictionnaire de l'Académie de Madrid.)

ses droits et sa force, et qu'il s'est mis sous la protection de MONSEIGNEUR[1]? Vous dit-on que le beau sexe se tue pour avoir l'honneur de ses bonnes grâces? que tout est promenades, rendez-vous, billets doux, sérénades, et tout ce qui faisoit les délices de notre bon vieux temps? A ne dire que la moitié des choses, on pourroit vous mander tout ceci; cependant, on ne vous mentiroit pas quand on vous diroit qu'il y a dans cette cour des images de la cour de Henri III; et si le maître n'y tenoit la main, il n'y auroit plus de maris jaloux à Versailles[2].

1. Pendant trois ans, le Dauphin resta fidèle à sa femme. Ils se brouillèrent ensuite. Il eut beaucoup de maîtresses de toutes classes. Une femme de chambre de la Dauphine fut chassée, grosse de son fait. A peine put-il trouver vingt mille francs pour la dédommager. Il eut de la comédienne Raisin une fille, qu'il ne voulut jamais reconnoître. Il fut très-amoureux de la comtesse Du Roure. Enfin, on sait son attachement si durable pour mademoiselle Choin, femme fort laide, mais de beaucoup d'esprit. On croit qu'il l'épousa. Le Dauphin étoit lui-même fort gras; le roi disoit qu'il avoit *la bonne mine d'un prince allemand*. Les mémoires originaux du temps le représentent comme excessivement paresseux et insouciant, au surplus portant la soumission pour son père jusqu'à courtiser tous les gens en faveur.

2. D'après le manuscrit autographe appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Huit jours après que j'eus écrit cette lettre (du 23 juin), je reçus cette réponse. »



983. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Livry, ce 25 octobre 1686.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre : elle s'est présentée à moi comme si vous vouliez me faire quelque honte de mon silence, et me faire croire que j'ai été malade, pour rentrer en discours avec moi. Elle m'a fait souvenir d'une jolie comédie, où quelqu'un qui veut avoir un éclaircissement avec celle qui entre, lui fait croire qu'elle l'appelle et rentre ainsi en conversation[1]. Si vous avez eu le même dessein, je vous en rends mille grâces, Monsieur, et je ne puis jamais comprendre comme, vous estimant comme je fais, me souvenant de vous avec tant d'agrément, en parlant si volontiers, ayant tant de goût pour votre esprit et votre mérite, *pour ne rien dire de plus, crainte des jaloux*, je puisse, avec toutes ces choses si propres à faire un commerce, vous laisser sept ou huit mois sans vous dire un mot : cela est épouvantable, mais qu'importe ? demeurons dans ce libertinage, puisqu'il est compatible avec tous les sentiments que je viens de vous dire.

1. *Le Dépit amoureux* de Molière.

J'ai vu M. de La Trousse : nous parlâmes de vous, un moment après nous être embrassés; je le trouvai, par ce qu'il m'a dit, fort digne de l'estime que vous paroissez avoir pour lui. Le coup est double pour le moins; je le trouvai tout instruit et touché, autant qu'on le peut être, de tout ce que vous valez. Il doit passer ici pour aller à la Trousse; je lui montrerai votre lettre, et je ne crois pas qu'elle l'oblige à changer d'avis. Vous avez présentement M. de Noailles : vous êtes si bien à cette cour, que je veux me réjouir avec vous du plaisir que vous aurez de voir un homme à qui vous avez inspiré une si forte estime. Je comprends le dérangement que vous fait celui de vos États; mais vous ne pouvez vous dispenser d'aller à Nîmes.

Il faut que je vous parle de celui (de l'état) de mademoiselle de Grignan. Je suppose que vous savez qu'elle est entrée aux Grandes Carmélites il y a huit mois, et y a pris l'habit en cérémonie, avec un zèle trop violent pour durer. Dans les trois premiers mois, elle s'est trouvée si accablée de la rigueur de la règle, et sa poitrine si offensée de la mauvaise nourriture, qu'elle étoit contrainte de manger gras par obéissance. Cette incapacité de faire cette vie, même dans le noviciat, l'a obligée de sortir; mais avec une dévotion, une humiliation de sa délicatesse et

une si grande haine pour le monde, que les saintes religieuses ont conservé pour elle une tendre et véritable amitié; et elle, qui n'a changé que d'habit et point du tout de sentiment, n'a point la mauvaise honte de celles qui veulent changer de vie, et elle est présentement avec nous ici, tout comme à l'ordinaire et nous donnant la même édification. Elle demeure à Paris aux Feuillantines, où elle est pensionnaire, comme beaucoup d'autres; elle y retournera à la Saint-Martin, quand nous irons à Paris; et ce qui l'attache à cette maison, c'est le voisinage des Carmélites, où elle va quasi tous les jours et y entre quand il y a quelque princesse. Elle prend tout ce qui lui convient de ce saint couvent, c'est-à-dire la spiritualité et la conversation, et laisse la rigueur de la règle, dont elle n'étoit point capable. C'est ainsi que Dieu l'a conduite et l'a repoussée doucement de ce haut degré de perfection où elle aspiroit, pour la soutenir dans un autre un peu au-dessous, qui ne peut être que très-bon, puisqu'il lui donne la grâce de l'aimer uniquement, qui est tout ce qu'il y a dans le monde à souhaiter. Mais cette même Providence lui a inspiré la plus belle, la plus juste et la plus estimable pensée qu'il est possible d'imaginer pour sa famille. Elle n'a point voulu que son retour à la vie ôtât à M. son

père ce qu'elle vouloit lui donner par cette mort civile : elle lui a fait à sa sortie une donation entre vifs, très-bien conditionnée, de quarante mille écus qu'il lui devoit; savoir vingt mille écus en fonds et vingt mille écus d'arrérages, et de quelques sommes prêtées. Ce présent a été estimé de tous ceux non-seulement qui aiment M. de Grignan, mais de ceux qui savoient que, tout son bien étant devenu meuble à vingt-cinq ans, si elle n'eût disposé de rien par testament, alloit quasi tout entier à son père, et que, de plus, M. de Grignan devra encore quatre-vingt mille écus à mademoiselle d'Alerac, en comptant le fonds du douaire de quarante mille écus. C'est assez honnêtement pour ne pas plaindre la sœur, et pour être bien aise que cette maison soit soulagée de ce double payement. Je vous avoue que j'ai été fort touchée de cette douceur faite si à propos, et j'admire que son bon naturel lui ait fait faire sans art la seule chose qui étoit capable de lui redonner du prix dans sa famille, où elle est présentement agréée et considérée comme la bienfaitrice. L'esprit seul auroit dû faire cet effet dans une autre personne; mais il vaut mieux que le cœur seulement y ait eu part. Ma fille a si joliment contribué à cette petite manœuvre, qu'elle en a eu une double joie. Le chevalier y a fait aussi des merveilles;

car vous jugez bien qu'il a fallu aider et donner une forme à toutes ces bonnes volontés. Enfin, tout est à souhait; mademoiselle d'Alerac même a fort bien compris la justice de ce sentiment. Je prie Dieu qu'il l'en récompense par un bon établissement, dont la Providence nous cache tellement encore toutes les apparences, que nous n'y voyons rien du tout. N'est-ce pas vous accabler, Monsieur? Voilà un long récit : vous aurez une indigestion de Grignan.

Pour vous divertir, parlons un moment de ce pauvre Sévigné : ce seroit avec douleur, si je n'avois à vous apprendre qu'après cinq mois d'une souffrance terrible, par des remèdes qui le purgeoient jusqu'au fond de ses os, enfin le pauvre enfant s'est trouvé dans une très-parfaite santé : il a passé le mois d'août tout entier avec moi dans cette solitude que vous connoissez; nous étions seuls avec le bon abbé; nous avions des conversations infinies, et cette longue société nous a fait un renouvellement de connoissance, qui a renouvelé notre amitié. Il s'en est retourné chez lui, avec un fonds de philosophie chrétienne, chamarrée d'un brin d'anachorète, et sur le tout une tendresse infinie pour sa femme, dont il est aimé de la même façon, ce qui fait en tout l'homme du monde le plus heureux, parce qu'il passe sa vie à sa fantaisie. Nous avons vingt fois parlé de vous

avec amitié et avec un goût extrême, et dit vingt fois : écrivons-lui, je le veux, je vous en prie ; et, sur le point de nous donner ce plaisir, un démon vient qui nous jette une distraction et qui nous ôte cette bonne pensée. Que peut-on faire à ces sortes de malheurs, mon pauvre Monsieur? peut-être connoissez-vous le chagrin d'avoir de bonnes intentions sans les exécuter. Je crains que notre cher jaloux (Corbinelli) ne compte dans sa tête d'aller passer l'hiver avec vous : vous en serez bien aise, vous en rirez et j'en pleurerai; car c'est une si intime confiance et une si véritable amitié que celle que j'ai pour lui, qu'on ne peut perdre la présence d'un tel ami, sans s'en apercevoir à tout moment. Mais M. de Vardes, qu'il est charmé de suivre, nous le ramènera comme il nous l'enlève. J'aime que cet attachement continue; vous y ferez fort bien, et je compte beaucoup pour notre ami le plaisir de vous revoir et de se renouveler dans votre cœur. M. de Vardes ne m'a point assez conté ce que vous ne me dites point; rien n'est sûr que de l'écrire soi-même, comme vous voyez. Je ne vous écris pas souvent ; mais vous m'avouerez que quand je m'y mets, ce n'est pas pour peu.





984. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, vendredi 13 décembre 1686.

Je vous ai écrit, Monsieur, une grande lettre, il y a plus d'un mois, toute pleine d'amitié, de secrets et de confiance. Je ne sais ce qu'elle est devenue; elle se sera égarée, en vous allant chercher peut-être aux États: tant il y a que vous ne m'avez point fait de réponse; mais cela ne m'empêchera pas de vous apprendre une triste et une agréable nouvelle: la mort de M. le Prince, arrivée à Fontainebleau avant-hier, mercredi 11 du courant, à sept heures et un quart du soir, et le retour de M. le prince de Conti[1] à la cour, par la bonté de M. le Prince, qui demanda cette grâce au roi un peu avant de

1. Le prince de Conti a été nommé pour aller, de la part du roi, jeter de l'eau bénite sur le corps du prince de Condé, son oncle, qui doit être transporté à Valéry, dans la sépulture de ses ancêtres.

Le cœur sera apporté à Paris, dans l'église de la maison professe des jésuites, pour être mis près de celui du prince de Condé, son père. Voyez aussi dans la *Gazette* « La pompe funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, faite à Fontainebleau, à Valéry et à Paris, 1687, p. 25. »

tourner à l'agonie et que le roi lui accorda dans le moment, et M. le Prince eut cette consolation en mourant; mais jamais une joie n'a été noyée de tant de larmes. M. le prince de Conti est inconsolable de la perte qu'il a faite; elle ne pourroit être plus grande, surtout depuis qu'il a passé tout le temps de sa disgrâce à Chantilly, faisant un usage admirable de tout l'esprit et de toute la capacité de M. le Prince, puisant à la source de tout ce qu'il y avoit de bon à apprendre sous un si grand maître, dont il étoit chèrement aimé. M. le Prince avoit couru avec une diligence qui lui a coûté la vie, de Chantilly à Fontainebleau, quand Madame de Bourbon[1] y tomba malade de la petite vérole, afin d'empêcher M. le Duc de la garder et d'être auprès d'elle, parce qu'il n'a point eu la petite vérole; car sans cela, madame la Duchesse, qui l'a toujours gardée, suffisoit bien pour être en repos de la conduite de sa santé. Il fut fort malade, et enfin il a péri par une grande oppression, qui lui fit dire, comme il croyoit venir à Paris, qu'il alloit faire un plus grand voyage. Il envoya querir le P. Deschamps, son confesseur, et après vingt-quatre heures d'extinction, après avoir reçu tous ses

1. Louise-Françoise de Bourbon, fille du roi et de madame de Montespan; elle avoit épousé le jeune duc de Bourbon le 24 juillet 1685.

sacrements, il est mort, regretté et pleuré amèrement de sa famille et de ses amis; le roi en a témoigné beaucoup de tristesse; et, enfin, on sent la douleur de voir sortir du monde un si grand homme, un si grand héros, dont les siècles entiers ne sauront point remplir la place. Il arriva une chose extraordinaire il y a trois semaines, un peu avant que M. le Prince partît pour Fontainebleau. Un gentilhomme à lui, nommé Vernillon, revenant à trois heures de la chasse, approchant du château, vit à une fenêtre du cabinet des armes un fantôme, c'est-à-dire un homme enseveli : il descendit de son cheval, et s'approcha; il le vit toujours. Son valet, qui étoit avec lui, lui dit : *Monsieur, je vois ce que vous voyez.* Vernillon ne voulant pas lui dire pour le laisser parler naturellement, ils entrèrent dans le château et prièrent le concierge de donner la clef du cabinet des armes : il y va, et trouve toutes les fenêtres fermées, et un silence qui n'avoit pas été troublé, il y avoit plus de six mois. On conta cela à M. le Prince, qui en fut un peu frappé, puis s'en moqua. Tout le monde sut cette histoire et trembloit pour M. le Prince, et voilà ce qui est arrivé. On dit que ce Vernillon est un homme d'esprit, et aussi peu capable de vision que le pourroit être notre ami Corbinelli, outre que ce valet eut la même apparition. Comme

ce conte est vrai, je vous le mande, afin que vous y fassiez vos réflexions comme nous. Depuis que cette lettre est commencée, j'ai vu Briole, qui m'a fait pleurer les chaudes larmes par un récit naturel et sincère de cette mort : cela est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. La lettre qu'il a écrite au roi est la plus belle chose du monde, et le roi s'interrompit trois ou quatre fois par l'abondance de ses larmes ; c'étoit un adieu et une assurance d'une parfaite fidélité, demandant un pardon noble des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps; un remerciement du retour du prince de Conti et beaucoup de bien de ce prince; ensuite une recommandation à sa famille d'être unie : il les embrassa tous, et les fit embrasser devant lui et promettre de s'aimer comme frères; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples; et un christianisme partout, et dans la réception des sacrements, qui donne une consolation et une admiration éternelle. Je fais mes compliments à M. de Vardes sur cette perte. Adieu, mon cher Monsieur.





985. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Chaseu, ce 19 décembre 1686.

Qu'est-ce-ci, Madame? Je n'écris à personne que j'aime et que j'estime à beaucoup près tant que vous; cependant, il y a six mois que je ne vous ai écrit. Si je croyois aux charmes, je croirois être ensorcelé. En effet, vous aimer fort et ne pouvoir en six mois vous écrire, est une espèce de nouement d'aiguillette. Enfin voilà le charme rompu, si charme y a; mais après avoir trouvé que j'ai tort, il me semble que vous n'avez pas raison, Madame, d'être si longtemps sans vous en plaindre. Je voudrois bien faire quitte à quitte. Je me suis occupé depuis que vous n'avez été ici, non pas à bâtir, cela coûte trop, mais à de petits soins qui améliorent la terre de Chaseu. Dans le commerce de lettres que j'entretiens partout avec mes amis, hormis quand le diable s'en mêle, j'écris à mademoiselle de Ragny sur son ma-

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy. En tête on lit : « Six mois après que j'eus écrit cette lettre (du 29 juin), j'écrivis celle-ci à madame de Sévigné.

riage, du caractère que j'ai vu que vous aimiez. Je vous en envoie des copies.

Le 15 septembre, je m'en revins à Chaseu de Bussy, où j'allois avec votre nièce de Coligny. Vous connoissez le mérite de cette situation, Madame : ce que je vous en dirai aujourd'hui, c'est qu'il augmente tous les jours par les propretés dont je l'embellis. Nous avons pris deux saumons que j'ai eu regret de manger sans vous, ne songeant pourtant point à vous écrire ; et vous voyez bien que cela n'étoit pas naturel. Nous nous sommes fort vus tous les jours les Ragny, les Montjeu et nous : ce sont des gens de manière aisée, dont vous vous accommoderiez fort. Il est arrivé à Montjeu, depuis six semaines, une petite dame de Paris, jolie de sa figure, vive, qui a de l'esprit ; mais qui fait bien plus rire par la liberté qu'elle se donne de dire tout ce que vous autres prudes vous contentez de penser, que par les choses plaisantes d'elles-mêmes qu'elle dit. La première fois que je la vis, nous fîmes grande amitié et elle me pria de lui écrire, je lui promis ; et je vous envoie ma lettre et sa réponse, puisque vous aimez ces bagatelles[1].

1. Ces bagatelles, qui n'ont de mérite que l'indécence, ne valoient pas la peine d'être envoyées à madame de Sévigné. Aussi ne les reproduisons-nous pas plus que les précédentes.

Voilà, Madame, comment nous nous amusons; mais je ne veux pas finir sans vous dire deux mots de l'opération qu'on a faite au roi [1] : il falloit que le mal fût grand et pressant, car s'il n'avoit été que dangereux, tout ce qu'il y a d'habiles gens en France se seroient appliquées à le guérir par des cataplasmes, et à lui épargner les douleurs et le péril d'une opération. Cependant, son bon esprit et sa fermeté l'ont tiré de ce méchant pas, qui lui a, malgré lui, fait plus d'honneur que le gain d'une bataille en personne : cela lui va faire une santé pour de longues années, car nous autres gens qui avons passé par les mains de Bessières, savons qu'il n'est plus seulement adroit, mais encore heureux. J'ai écrit au roi en cette rencontre (voyez p. 262) Je vous enverrai la lettre si vous avez envie de la voir, et je finirai celle-ci en vous assurant que je vous aime aussi tendrement que si je vous écrivois tous les jours.

1. Opération de la fistule. Sur cette opération, voyez le Journal manuscrit de Fagon, médecin du roi, et l'édition qui en a été récemment publiée par M. Le Roi, de Versailles.





986. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, le jour des Rois 1687.

Je laisse à part tout ce que je pourrois répondre à vos réflexions morales et chrétiennes, et je crois même que ce ne seroit pas une réponse que j'y ferois, ce ne seroit qu'une répétition. Je vous rendrois vos paroles, et ma lettre ne seroit que l'écho de la vôtre, parce que je suis assez heureuse pour penser comme vous dans cette occasion. J'aime donc bien mieux vous gronder et vous dire que vous êtes vraiment bien délicat et bien *précieux* de vous trouver atteint d'une petite attaque de décrépitude, parce que vous êtes grand-père et que madame votre fille a pris la liberté de vous en faire une autre. Voilà un grand malheur! Et à qui vous en plaignez-vous, Monsieur? à qui pensez-vous parler? et que feriez-vous donc, si vous en aviez une qui eût pris l'habit à la Visitation d'Aix à seize ans[1]? Vraiment vous feriez une belle vie, et moi, je soutiens cet affront comme si ce n'étoit rien; je regarde ce mal[2], qui n'est

1. Marie-Blanche d'Adhémar de Grignan.
2. La décrépitude.

point encore tombé sur moi, avec un courage héroïque; je me prépare à toutes les conséquences avec paix et tranquillité; et voyant qu'il faut se résoudre et que je ne suis pas la plus forte, je m'occupe de l'obligation que j'ai à Dieu de me conduire si doucement à la mort. Je le remercie de l'euvie qu'il me donne de m'y préparer tous les jours, et même de ne pas souhaiter de tirer jusqu'à la lie. L'excès de la vieillesse est affreux et humiliant; nous en voyons tous les jours un exemple qui nous afflige, le bon Corbinelli et moi : le pauvre abbé de Coulanges, dont la pesanteur et les incommodités nous font souhaiter de n'aller pas jusque-là. Voilà comme nous philosophons chrétiennement, et voilà comme nous vous prions de faire quand votre petite-fille aura seize ans. Mais il y a bien du temps encore, et vous en savez plus que nous : c'est ce qui m'a fait presser de vous dire tout ceci, afin de profiter de cette même vieillesse pour vous faire un sermon, jugeant bien que si je perdois cette occasion, je ne la retrouverois jamais.

Votre prince de Conti profite fort sagement de tout ce que M. le Prince lui attire de bonté et d'agrément de Sa Majesté. Je suis quelquefois affligée que vous ne régniez point dans la maison de ce soleil levant. M. de La Trousse est heureux d'être aimé de *tutti quanti*, comme

vous me le représentez; mais surtout d'être aimé d'un *scélérat* comme vous; faites-lui mes amitiés et à M. de Vardes, que j'aime et honore toujours parfaitement. Je fais mes compliments à madame votre femme. Je suis ravie de lui plaire, et que l'admiration que j'eus toute naturelle pour la pureté de sa langue, qu'elle avoit conservée en ce pays, ne m'ait point brouillée avec elle. Je remercie aussi madame votre fille et me réjouis avec elle de vous avoir donné la qualité que je possède depuis si longtemps; et pour vous, Monsieur, croyez que si je n'avois pas un jaloux qui me contraint, je vous en dirois assez pour le faire enrager. M. de Grignan vient d'arriver : toute cette *case* vous est acquise, et notre pauvre bon abbé.

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Il me semble, Monsieur, que la qualité de grand-père est belle, à la considérer d'un certain côté; il naît une troupe d'enfants qui nous honorent, et qui souvent nous aiment mieux que nos propres enfants. De l'autre côté, ces grands-pères sont en peine d'un plus grand nombre d'inconvénients et de contre-temps qui arrivent, ou dans leur conduite, ou dans leur fortune. Mais le plus sûr est d'aimer les ordres du ciel, et de s'y soumettre : c'est le

seul moyen de les trouver plus doux. Je suis bien fâché de n'être pas à ces conversations des Récollets, et à ces conférences de M. de Greffeille avec vous et les bons esprits. Vous m'auriez perfectionné sur les matières de droit. J'aurois encore pris un grand plaisir d'apprendre à vos missionnaires l'art de ramener ces réformés, et de réparer les torts que la nation monacale nous a faits. Mais quoi! Dieu ne l'a pas voulu.

La mort de M. le Prince a édifié tout le monde, et vous autres comme nous : j'aurois voulu qu'il eût donné quelque signe de vie au public pour madame sa femme[1]. Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur, vous et votre chère famille, femme, fille et petits-enfants; particulièrement vous, comme mon rival, sans rancune.

1. La princesse de Condé étoit reléguée à Châteauroux depuis le mois de février 1671. Sur le motif de cet exil, voyez la lettre du 23 janvier 1671.





987. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 16 janvier 1687.

BON jour et bon an, mon cher cousin, et bon jour et bon an, ma chère nièce. Que cette année vous soit plus héureuse que celles qui sont passées; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de toutes les fortunes que vous n'avez pas et que vous méritez; enfin, que vos jours désormais soient filés de soie; mais surtout plus d'enchantement (voyez p. 247), car, afin que vous le sachiez, le charme étoit double : il étoit jeté sur moi comme sur vous, et nous en sentions la force par le souvenir continuel que nous avions de vous deux, M. de Corbinelli et moi, et par l'impossibilité où nous étions de le rompre. Nous faisions quelquefois des efforts, comme des gens qui dorment et qui veulent nager ou courir; mais nous les faisions inutilement, comme eux. Nous ne mangions point à la vérité de saumons qui nous donnassent

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Un mois après que j'eus écrit cette lettre (du 19 décembre), je reçus celle-ci de madame de Sévigné. »

occasion de vous souhaiter ; mais dès que nous avions un peu d'esprit, ou que l'air de Livry, le chocolat, ou le thé avoient réveillé notre vivacité, nous étions au désespoir de ne vous avoir pas et nous faisions scrupule de rire sans vous. Qui ne croiroit qu'au moins nous vous l'aurions mandé le lendemain ? Mais non, l'enchantement étoit trop fort, il falloit une nouvelle année ; et la voilà qui tire le rideau, qui nous rend la liberté, et qui me fait commencer dès les premiers jours un commerce où nous gagnons beaucoup.

Je suis toujours ravie de revoir de la joie dans votre esprit ; que vous cherchiez à vous amuser et à mettre en œuvre tout ce que vous avez emporté de ce pays-ci. Vos vers sont jolis et aisés, et font souvenir agréablement de vous. La lettre à mademoiselle de Ragny nous a réjouis ; mais celle que vous écrivez à la petite dame de Paris est encore au-dessus. Elle se défend fort joliment. Je ne puis croire que vous n'ayez point aidé à ce qu'elle vous mande en vers de ses vapeurs ; et de la raison qui fit peut-être manquer M. de Montjeu aux droits de l'hospitalité : rien n'est plus joli.

Il me semble que je vous dois remercier des soins que vous prenez d'embellir Chaseu. Cette situation charmante mérite bien la peine que vous y prenez. Je comprends aisément que

vous aimiez les Toulongeon, les Ragny et tout Montjeu : cela fait une bonne société. Je rencontrai l'autre jour M. d'Autun, qui me dit merveilles de vous tous. Je crois que Toulongeon est bien aise d'être riche, de manger dans la vaiselle d'argent et d'ajuster Alonne. M. d'Autun me dit hier que ma tante avoit payé les dettes de son fils, avant de mourir. J'en suis surprise et bien aise; car je craignois toujours l'avarice, et j'étois fâchée que cette vilaine bête se trouvât dans mon sang. Pour nous, mon cousin, nous en sommes, Dieu merci! bien exempts. Cette Provençale est bien nette aussi de ce côté-là. Ce qu'elle a de Rabutin, joint à Sévigné et à Grignan, la met fort à couvert d'en être soupçonnée. Elle est toujours à Paris, occupée à plusieurs affaires. Elle a eu le plaisir de voir mademoiselle de Grignan faire une donation à M. son père de tout ce qu'il lui devoit, qui ne montoit pas à moins de quarante mille écus. Cette maison est un peu soulagée par ce présent, qui étoit un pesant fardeau pour elle. Cette sainte fille ayant pris le voile blanc à vingt-cinq ans aux Carmélites, et en étant sortie par la délicatesse de son tempérament, qui n'a pu soutenir la règle, a voulu, en entrant pensionnaire dans un autre couvent, où elle fait peu de dépense, donner cette marque d'amitié à sa maison. Je

crois que vous en aurez assez pour votre cousine pour prendre part à ce petit bonheur : elle y a fait merveille; et comme elle s'est toujours intéressée à tout ce qui vous touche, j'ai cru que ce petit récit ne vous ennuieroit pas; elle vous fait mille baise-mains et à madame de Coligny; elle a écouté avec bien du plaisir vos lettres et la réponse de l'une de vos amies.

Vous avez su, mon cher cousin, les circonstances de la mort de M. le Prince. Je crois que c'est faire son éloge en peu de mots que de dire qu'il a joint à la beauté de sa vie, tout héroïque, une mort toute chrétienne; qu'il s'est également acquitté des devoirs de bon chrétien, de fidèle sujet, de bon père et de bon maître; et qu'en vingt-quatre heures, il a réglé toutes ces choses avec une fermeté, une tranquillité, une douceur et une étendue d'esprit qui le faisoient paroître comme en un jour de bataille : car on dit que dans ces occasions il étoit parfait; et que la mort, qui est la plus importante action de notre vie, a été aussi le plus bel endroit de la sienne.

Je me souviens, à cette occasion, de ces beaux vers que vous avez mis autrefois sous son portrait :

> De sa gloire la terre est pleine;
> Comme le foudre on craint son bras;

Il a gagné mille combats,
Et l'on doute encor s'il n'est pas
Plus soldat qu'il n'est capitaine[1].

M. d'Autun est encore tout pénétré de cette mort : il vous en dira bien des particularités quand vous le verrez. Le roi a regretté cette perte, et a remis, pour faire plaisir à ce prince, M. le prince de Conti en ses bonnes grâces. M. le Duc, à présent M. le Prince, a pris toute sa maison, et a augmenté toutes les récompenses. Il paroît affligé au dernier point. Enfin, tout le monde a fait son devoir. Mais ce qui remplace ce malheur et qui comble de joie, c'est la parfaite santé du roi, dont on ne peut assez remercier Dieu, et dont l'allégresse publique persuade la sincérité de la douleur qu'on avoit eue de ses maux. Si vous nous voulez envoyer votre lettre que vous avez écrite au roi, vous nous ferez plaisir.

1. Les vers et les trois lignes qui précèdent ne sont pas dans le manuscrit de Bussy.





988. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Chaseu, ce 18 janvier 1687.



Ça, Madame, continuons notre commerce, puisque le charme est levé de part et d'autre; pour moi, je me presse de vous écrire pour assurer la crise. Mais avant que d'aller plus loin, il faut que je vous dise qu'on n'est jamais mieux entré que vous dans les figures qu'on vous présente; et qu'on n'a jamais mieux répondu que vous ne faites sur le même ton qu'on vous a parlé. Après cela, je commencerai par vous rendre mille grâces des souhaits que vous faites que je sois plus heureux cette année que les autres. Votre nièce dit que cela peut arriver sans qu'il en coûte beaucoup à la fortune. Je suis bien aise que vous approuviez nos amusements, et, en effet, quand ils n'empêchent pas de songer au solide, on ne sauroit trop longtemps garder cet esprit-là. De la même reprise dont je badine avec mademoiselle de Ragny et avec la petite dame de Paris, j'écris au roi et au

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy. En tête on lit : « Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre (du 15 janvier), j'y fis cette réponse. »

P. Lachaise; mais, à propos de la petite dame, vous avez bien deviné : les vers de sa lettre ne sont point d'elle. Il faut aussi lui rendre justice, je n'ai fait que polir et rimer sa prose, parce qu'il me parut qu'elle auroit en vers la grâce que vous lui trouvez.

M. d'Autun (M. de Roquette) a raison de nous aimer et de nous estimer; il voit bien que nous avons pour lui ces mêmes sentiments. Les Toulongeon sont fort aises d'être riches, et tout le monde est fort aise aussi qu'ils le soient. Le bien qui leur est venu par la mort de leur mère, leur sied beaucoup mieux qu'à elle. Alonne, qui, par ordre du roi, s'appelle aujourd'hui *Toulongeon*, avec le titre de comté, va être une des plus jolies maisons de Bourgogne, de la manière qu'ils l'accommodent.

L'aumônier Poiret, que vous avez vu autrefois faire succéder en un moment la serviette de maître d'hôtel à l'étole, vient de mourir, et je pense qu'à 74 ou 75 ans qu'il avoit, le chagrin du bâtiment l'a encore hâté d'aller.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir, ma chère cousine, de m'apprendre le soin qu'a eu la belle Madelonne d'inspirer de nobles sentiments à l'aînée de ses belles-filles, et l'heureux succès de ses peines. Je ne m'en étonne pas, car lui peut-on refuser quelque chose? J'en suis ravi et ma fille aussi, qui dit que Dieu lui

a fait une grande grâce de ne lui avoir pas donné une belle-mère comme elle, parce qu'elle seroit aujourd'hui dans un couvent pour lequel sa vocation étoit très-médiocre[1].

On m'a envoyé la lettre que M. le Prince écrivit au roi la veille de sa mort, et un récit de ses dernières actions et de ses dernières volontés. Je l'ai trouvé par tout cela tel que vous me le mandez : un héros chrétien ; mais avec tous ces beaux dehors, je crois qu'il pensoit alors ce que lui mandoit autrefois Voiture :

La mort, qui dans les champs de Mars,
Parmi les cris et les alarmes,
Le bruit et la fureur des armes,
Le désordre de toutes parts[2],
Vous parut si belle autrefois[3]
Et vous sembla belle autrefois;
A cheval et sous le harnois,
N'a-t-elle pas une autre mine
Lorsqu'à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit?
Et semble-t-elle pas bien laide

1. Ce trait satirique tombe sur madame de Grignan, qui n'avoit pas peu contribué à l'abandon que mademoiselle de Grignan avoit fait de ses biens à son père. Mademoiselle de Grignan, comme on le sait, étoit fille d'un premier lit, et les enfants de madame de Grignan profitoient indirectement de cette donation.

2. Le feu, les glaives et les dards. (Éd. des *Lettres de Bussy*.)

3. Avoir quelque charme. (*Idem*.)

Quand elle vient, tremblante et froide,
Prendre un homme dedans son lit[1]?...

La convalescence du roi en si peu de temps, après une telle opération, est un ouvrage de la même main qui l'a conduit dans toute sa vie. Je vous envoie le compliment que je lui ai fait.

DU COMTE DE BUSSY AU ROI.

Sire, l'opération qu'on a faite à Votre Majesté, dont je fis, en 1683, une pareille expérience, me donne les alarmes qu'un fidèle sujet et passionné pour la conservation de son maître peut avoir en cette rencontre.

Quoique je sois bien plus âgé que Votre Majesté, Sire, je ne fus jamais en danger : cependant, je n'ai pas laissé d'appréhender pour vous. L'importance de votre santé et ma tendresse ont fait ma crainte, jusqu'à ce que j'ai appris que Votre Majesté se portoit fort bien : c'est ce qui m'oblige de lui en témoigner aujourd'hui ma joie. Si le méchant état de mes affaires ne m'empêchoit de sortir de chez moi, je courrois à Versailles faire juger à Votre Majesté, par l'excès de ma joie présente, de la grandeur de ma crainte passée et lui protester qu'on ne

1. La manière dont Bussy a copié ces vers, dans son Manuscrit autographe, peut faire douter de son exactitude, lorsqu'il transcrivoit d'autres lettres dont nous ne connoissons le texte que par ses copies.

peut avoir pour sa personne sacrée plus de zèle que j'en ai, ni être, avec un plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, etc.



989. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Le 27 janvier 1687.

Si cette lettre vous fait quelque plaisir, comme vous voulez me flatter quelquefois que vous aimez un peu mes lettres, vous n'avez qu'à remercier M. le chevalier de Grignan de celle-ci : c'est lui qui me prie de vous écrire, Monsieur, pour vous parler et vous questionner sur les eaux de Balaruc[1]. Ne sont-elles pas vos voisines? Pour quels maux y va-t-on? Est-ce pour la goutte? Ont-elles fait du bien à ceux qui en ont pris? En quel temps les prend-on? En boit-on? S'y baigne-t-on? Ne fait-on que plonger la partie malade? Enfin, Monsieur, si vous pouvez soutenir avec courage l'ennui de ces quinze ou seize questions, et que vous vouliez bien y répondre, vous ferez une grande charité à

1. Balaruc est un village du département de l'Hérault, sur l'étang de Thau, à 22 kilomètres de Montpellier. Ses eaux thermales ont toujours été en réputation.

un des hommes du monde qui vous estime le plus, et qui est le plus incommodé de la goutte.

Je pourrois finir ici ma lettre, n'étant à autre fin ; mais je veux vous demander, par occasion, comme vous vous portez d'être grand-père. Je crois que vous avez reçu une gronderie que je vous faisois sur l'horreur que vous me témoigniez de cette dignité ; je vous donnois mon exemple et vous disois : *Pœte, non dolet*[1]. En effet, ce n'est point ce que l'on pense : la Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différents de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas ; cette perte va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran, que nous ne voyons pas aller. Si à vingt ans on nous donnoit le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fît voir dans un miroir le visage que nous avons, ou que nous aurons à soixante ans, en le comparant avec celui de vingt ans, nous tomberions à la renverse et nous aurions peur de cette figure. Mais c'est jour à jour que nous avançons : nous sommes aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui ; ainsi nous avançons sans

1. Mot célèbre d'Arria à Pétus. Arria voulant engager son mari à se tuer, se frappa elle-même d'un poignard ; et, le tendant encore tout sanglant à son mari : « Tiens, lui dit-elle, cela ne fait pas de mal. »

le sentir, et c'est un miracle de cette Providence que j'adore. Voilà une tirade où ma plume m'a conduite, sans y penser. Vous avez été sans doute de la belle et bonne compagnie qui étoit chez le cardinal de Bonzi[1]. Adieu, Monsieur, je ne change point d'avis sur l'estime et l'amitié que je vous ai promise.

LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ.



990. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[2].

A Paris, ce 14 février 1687.

JOUISSONS donc du plaisir de n'être plus embarrassés dans les enchantements. Il ne me faut pas louer d'être entrée d'abord dans çette pensée; car il est certain que de mon côté j'en sentois les effets. Mais, mon cher cousin, que prétendez-vous de moi aujourd'hui? Vous n'aurez que des morts. J'en ai l'imagination si remplie, que je ne saurois parler d'autre chose.

Je vous dirai donc la mort du maréchal de

1. Il étoit archevêque de Narbonne.

2. Collationnée sur le manuscrit autographe. En tête on lit : « Un mois après que j'eus écrit cette lettre (du 18 janvier) à madame de Sévigné, j'en reçus cette réponse. »

Créqui[1] en quatre jours; combien il a trouvé sa destinée courte et combien il étoit en colère contre cette mort barbare, qui, sans considérer ses projets et ses affaires, venoit ainsi déranger ses escabelles[2]. On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin que lui : cependant il a fallu se soumettre à ses lois. Il a reçu ses sacrements, mais avec moins d'édification que ce grand prince, qui avoit rempli avec une tranquillité admirable tous les devoirs de chrétien, de bon sujet, de bon maître et de bon père de famille. Le maréchal de Créqui n'a pas été de même pas en toutes manières :

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

Neuf jours après, son frère aîné, le duc de Créqui[3], l'a suivi. Ce fut hier matin, après une longue maladie; et trois heures après, le duc

1. « Le maréchal de Créqui étoit mort le 4 février, après s'être signalé en plusieurs campagnes et en divers grands emplois. » (*Gazette.*)

2. Escabelle ou escabeau signifie proprement un marchepied, un petit siége de bois sur lequel on peut monter pour s'élever plus haut. » (Trévoux.) — De là l'expression proverbiale : *déranger ses escabelles*, qui veut dire : déranger, renverser ses projets d'élévation.

3. « Le 13 février, messire Charles, sire de Créqui, duc et pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre de Sa Majesté, gouverneur de Paris, mourut en cette ville après une longue maladie, en sa soixante-troisième année, ayant reçu les sacrements avec des marques d'une piété exemplaire. » (*Gazette.*)

de Gèvres [1] a eu son gouvernement de Paris. Il est en année, il a dit le premier cette nouvelle au roi, et il a obtenu le premier ce beau présent. Je viens de lire de mes yeux dans l'Almanach de Milan : *Le même jour* 13 *de ce mois, dans un tel signe, un grand gouvernement sera rempli; un frère ne pleurera pas la mort de l'autre.* Vous m'avouerez que cette justesse est plaisante. Voilà cette maison de Créqui bien abattue, et de grandes dignités sorties en peu de jours de cette famille. Le duc d'Estrées [2] est mort à Rome; et le jour qu'on en reçut la nouvelle à Paris, la duchesse d'Estrées, sa belle-mère, votre cousine, mourut aussi du reste de son apoplexie. Le *Chanoine* [3] est inconsolable; et je crois que M. de Montataire lui doit donner, par générosité, quelque légère pension, et le laisser pleurer et mourir en paix. Vous voyez bien, mes pauvres enfants, que rien n'est si

1. « Le duc de Gèvres, premier gentilhomme de la chambre en année, en ouvrant le rideau du roi, lui apprit la nouvelle de la mort du duc de Créqui et lui demanda le gouvernement de Paris, que Sa Majesté lui a donné en se levant. » (*Mémoires de Dangeau*, 13 février 1687, édition Didot, t. II, p. 20.)

2. « François Annibal, duc d'Estrées, ambassadeur à Rome, y mourut d'apoplexie, le 30 janvier 1687. » (*Gazette.*)

3. Françoise de Longueval, chanoinesse de Remiremont, sœur de la maréchale d'Estrées et cousine germaine de madame de Montataire.

triste que cette lettre . si j'en écrivois souvent de pareilles, il vaudroit mieux être encore *enchantée*. Votre belle et bonne humeur et cette gaieté si nécessaire et si salutaire n'y pourroient pas résister. Parlons d'un autre temps.

J'ai trouvé sous ma main, par hasard, Moréri[1]: j'ai cherché nos Rabutins; je les ai trouvés fort bons et fort anciens. Ce Maycul vivoit en grand seigneur en 1147, il y a plus de cinq cents ans. Cette source est belle. Mais j'ai trouvé que ce seigneur de Montagu, que j'ai toujours cru prince du sang de nos ducs de Bourgogne, n'a pour titre que chevalier de la Toison d'or et chambellan du duc : expliquez-moi cela, mon cousin.

Je consens, avec le roi, qu'Alonne soit devenue la comté de Toulongeon. Je voudrois ajouter au bonheur de ce ménage des enfants de toutes les façons. Je l'ai dit à mon grand cousin; il falloit pour cela amener sa femme à Paris. Mais après tout, si la Providence le veut ainsi, ma nièce de Coligny leur tiendra lieu de tout, et soutiendra dignement la grandeur de cette succession avec ce petit d'Andelot. Ne devient-il pas grand, et n'est-il pas toujours bien joli?

1. Les premiers volumes du *Dictionnaire* parurent en 1673.

La belle Madelonne reçoit toutes vos amitiés avec une joie et une reconnoissance plus qu'à demi *rabutine*. On donnoit hier au maréchal de Lorges le gouvernement de Lorraine; je ne crois pas encore cette nouvelle bien assurée. Adieu, mon cher cousin, vous avez fort bien fait d'écrire au roi; votre lettre est fort bonne: vous auriez bien de la peine d'en écrire de méchantes. J'embrasse de tout mon cœur l'aimable Coligny.



991. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Chaseu, ce 20 février 1687.

Je ne suis pas surpris, Madame, que le maréchal de Créqui ait appréhendé la mort, quand il lui a fallu passer le pas; cela lui arrivoit quelquefois pendant sa vie. Pour M. le Prince, il a eu l'esprit présent et ferme en mourant, comme il l'avoit le jour d'une bataille :

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

Le duc de Créqui, qui n'a pas tant fait de

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre (du 14 février), j'y fis cette réponse. »

bruit dans le monde que le maréchal, étoit un homme d'un bon gros sens, qui avoit les manières d'un grand seigneur; et je crois que son tempérament et sa longue maladie lui ont fait prendre la mort en patience, car tout cela y contribue. Pour le duc de Gèvres, il est bien heureux; cette grâce raccommodera sa maison, et lui fera mieux marier son fils qu'il n'auroit fait. J'admire comme vous la justesse de l'Almanach de Milan, s'il est vrai que l'astrologue ait songé aux Créqui; mais je doute fort que les étoiles s'abaissent jusqu'aux mortels. Comme disoit le cardinal Mazarin : la « comète me fait trop d'honneur. » Ce que je trouve de surprenant, c'est que Canaples [1], que les opérateurs tailloient, hachoient, découpoient il y a quatre ans, survive à ses frères, qui se portoient fort bien alors. Qu'est-ce que la fortune, Madame? Il y a quinze jours que l'aîné Créqui étoit duc et pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Hesdin, de l'Ile de France et de Paris; tout cela est perdu par sa mort, hors la charge de premier gentilhomme de la chambre, et il ne laisse qu'une fille [2]. Son cadet étoit maréchal de France, et gouverneur de

1. Le comte de Canaples devint alors le chef de la maison de Créqui.

2. Mariée au prince de Tarente.

Lorraine et de Béthune; tout cela est perdu par sa mort, et son fils aîné est en disgrâce[1]. C'est donc Canaples qui est aujourd'hui le restaurateur de cette maison : cependant, il a soixante ans passés, et n'a ni biens, ni santé, ni femme.

Je ne pense pas qu'on remplace (à Rome) le duc d'Estrées tant qu'on y tiendra le cardinal son frère; aussi bien celui-ci étoit-il l'âme de l'ambassade. Je crois que la duchesse d'Estrées rajeunissoit son mari, et que le bonhomme la vieillissoit; si je l'avois épousée, comme c'étoit l'intention du vieux Manicamp, peut-être vivroit-elle encore. En tout cas, je serois en état de convoler en troisièmes noces, ce que Dieu ne veuille. Si la douleur faisoit sur le *Chanoine* (Françoise de Longueval) le même effet que l'apoplexie sur la duchesse, non-seulement le procès seroit fini, mais madame de Bussy pourroit avoir de quoi porter le deuil[2].

Mais n'admirez-vous pas comment la Providence renverse les desseins des hommes : pendant que je recherche mademoiselle de Manicamp (depuis duchesse d'Estrées), son père envoie à ma mère, dans le dénombrement

1. Le marquis de Créqui, ayant voulu favoriser la passion du Dauphin pour mademoiselle de Rambures, avoit encouru la disgrâce du roi.

2. La comtesse de Bussy soutenoit un procès considérable contre la famille de Longueval-Manicamp.

du bien qu'aura sa fille, la succession infaillible de sa cousine de Rouville, qui est, dit-il, à Charonne pour être religieuse, et sur ce que nous découvrons que ce dénombrement ne contient que billevesées, nous rompons cette affaire ; et six mois après, j'épouse cette cousine de Rouville, laquelle trente-cinq ans après, ou par procès, ou par succession, a tous les biens de la maison de Manicamp.

Il est vrai, ma chère cousine, que ma belle humeur ne résisteroit pas à la lecture de lettres pareilles à la vôtre du 14 de ce mois, si elles étoient fréquentes, à moins que je ne succédasse aux établissements de quelqu'un de ces morts. Moréri rapporte une charte de Mayeul en 1147, mais Guichenon en rapporte une autre du même Mayeul en 1118. Pour Claude de Montagu, père de Jeanne d'où nous sommes sortis, vous l'avez cru, dites-vous, jusqu'ici prince de la maison de Bourgogne; il l'est aussi, et quand Moréri le nomme chevalier de la Toison d'or et chambellan du duc, cela ne lui donne pas l'exclusion à la principauté : M. le Prince est bien grand maître de la maison du Roi, son cousin. Si vous lisez Sainte-Marthe, il vous dira que Claude de Montagu fut le dernier prince de l'ancienne maison de Bourgogne, et un des principaux officiers de la maison du bon duc Philippe, qui étoit de

la maison de France. Ne vous alarmez donc plus, ma chère cousine, et croyez assurément que Jeanne de Montagu, notre aïeule, étoit princesse.

Je ne sais pas pourquoi mon frère de Toulongeon n'a point mené sa femme à Paris, car c'est un air bien fertile. Le petit d'Andelot devient grand et toujours fort joli. Nous lui avons fait prendre le nom de Coligny à la mort du comte de Coligny-Saligny[1]; il en a le marquisat et il ne me paroît pas que cet abbé[2], qui vient de prendre l'épée sous le nom de comte de Coligny, efface votre petit neveu. Je ne me lasserai jamais d'aimer la belle Comtesse, ni de vous le dire.

Dès que je sus la mort du maréchal de Créqui, je donnai le gouvernement de Lorraine au maréchal de Lorges; je ne sais si j'aurai bien deviné, mais enfin c'est un pauvre diable de qualité à qui le roi a donné des honneurs, mais qui n'a de solide que le bien que lui apportera la fille du *laquais* qu'il a épousée[3].

1. Jean, comte de Coligny-Saligny, baron de La Motte-Saint-Jean, mourut le 16 avril 1686.

2. Alexandre Gaspard, abbé de Saint-Denis de Reims et de l'Isle-Chauvet en Poitou, se démit de ses bénéfices et prit le parti des armes, pour soutenir le nom de sa famille.

3. Ce laquais étoit Nicolas Frémont, seigneur d'Auneuil, garde du trésor royal.

Le roi a bon esprit et juge bien de toutes choses ; cependant les bonnes lettres que je lui écris ne m'attirent rien de bon de sa part. Dieu y pourvoira , s'il lui plaît. L'aimable Coligny vous embrasse et vous serre de tout son cœur.



992. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 10 mars 1687.

Voici encore de la mort et de la tristesse, mon cher cousin; mais le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels ? C'est celle de feu M. le Prince, qu'on a faite aujourd'hui à Notre-Dame. Tous les beaux esprits se sont épuisés à faire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince et tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à saint Louis; toutes ses victoires par des basses-tailles

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (du 20 février), je reçus celle-ci de madame de Sévigné. »

(bas-reliefs), couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts et portés par des squelettes, dont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché*. Tout est semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié : mais vous aurez le livre, qui vous instruira de tout en détail. Si je n'avois point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurois joint à cette lettre; mais ce *duplicata* ne vous auroit pas fait plaisir.

Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à M. le Prince d'aujourd'hui; mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est M. de Meaux qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée. Voilà, mon cher cousin, fort grossièrement le sujet de la pièce. Si j'avois osé hasarder de vous faire payer un double port, vous seriez plus content. Nous revoilà donc

encore dans la tristesse. Mais pour vous soutenir un peu, je m'en vais passer à une autre extrémité, c'est-à-dire de la mort à un mariage, et de l'excès de la cérémonie à l'excès de la familiarité, l'un et l'autre étant aussi originaux qu'il est possible. C'est du fils du duc de Gramont, âgé de quinze ans, et de la fille de M. de Noailles, dont je veux parler. On les marie ce soir à Versailles [1]. Voici comment : personne n'est prié, personne n'est averti, chacun soupera ou fera collation chez soi. A minuit, on assemblera les deux mariés pour les mener à la paroisse, sans que les pères et mères s'y trouvent, qu'en cas qu'ils soient alors à Versailles. On les mariera ; on ne trouvera point un grand étalage de toilette : on ne les couchera point : on laissera le soin à la gouvernante et au gouverneur de les mettre dans un même lit. Le lendemain, on supposera que tout a bien été. On n'ira point les tourmenter; point de bons mots, point de mauvaises plaisanteries. Ils se lèveront : le garçon ira à la messe et au dîner du roi, la petite personne s'habillera comme à l'ordinaire ; elle ira faire

1. Le comte de Guiche et Marie-Christine de Noailles furent mariés dans la nuit du 12 au 13 mars 1687, et dans la même nuit, la duchesse de Noailles, mère de la mariée, accoucha d'une fille, qui épousa, en 1703, le marquis de Lavardin.

des visites avec sa bonne maman : elle ne sera point sur son lit, comme une mariée de village, exposée à toutes les ennuyeuses visites[1] : et toute cette noce (chose qui ordinairement est bien marquée) sera confondue, le plus joliment et le plus naturellement du monde, avec toutes les autres actions de la vie, et sera glissée si insensiblement dans le train ordinaire, que personne ne s'avisera qu'il soit arrivé quelque fête dans ces deux familles. Voilà de quoi je veux remplir cette lettre, mon cousin ; et je prétends que cette peinture, dans son espèce, est aussi extraordinaire que l'autre.

Je viens de voir un prélat qui étoit à l'oraison funèbre. Il nous a dit que M. de Meaux s'étoit surpassé lui-même, et que jamais on n'a fait valoir, ni mis en œuvre si noblement une si belle matière.

J'ai vu deux ou trois fois ici M. d'Autun

1. Usage indécent que La Bruyère a signalé dans le passage suivant : « Le bel et judicieux usage que celui qui, préférant une sorte d'effronterie aux bienséances de la pudeur, expose une femme d'une seule nuit sur un lit comme sur un théâtre, pour y faire, pendant quelques jours, un ridicule personnage, et la livrer en cet état à la curiosité des gens de l'un et de l'autre sexe, qui, connus ou inconnus, accourent de toute une ville à ce spectacle pendant qu'il dure ! Que manque-t-il à une telle coutume, pour être entièrement bizarre et incompréhensible, que d'être lue dans quelque relation de la *Mingrélie ?* » (*Caractères*, chapitre *De la ville.*)

(M. de Roquette). Il me paroît fort de vos amis; je le trouve très-agréable, et son esprit d'une douceur et d'une facilité qui me fait comprendre l'attachement qu'on a pour lui, quand on est dans son commerce. Il a eu des amis d'une si grande conséquence, et qui l'ont si longtemps et si chèrement aimé, que c'est un titre pour l'estimer, quand on ne le connoîtroit pas par lui-même. La Provençale vous fait bien des amitiés; elle est occupée d'un procès qui la rend assez semblable à la comtesse de *Pimbêche*. Je me réjouis avec vous que vous ayez à cultiver le corps et l'esprit du petit de Coligny. C'est un beau nom à médicamenter, comme dit Molière; et c'est un amusement que nous avons ici tous les jours avec le petit de Grignan.

Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère nièce. Conservez-nous vos amitiés, et nous vous répondons des nôtres. Je ne sais si ce pluriel est bon : mais, quoi qu'il en soit, je ne le changerai pas.

### DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Je ne vous dirai rien aujourd'hui, Monsieur, sinon que je vous honore parfaitement. Je viens d'achever de lire un livre intitulé : *La Vérité de la Religion chrétienne*, qui est à mon gré

un livre parfait[1]. Je finirai en vous assurant que je suis entièrement à vous et à votre divine fille.



993. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[2].

A Chaseu, ce 31 mars 1687.

Je ne vous dirai que deux mots, Madame, sur votre lettre du 10 de ce mois, où vous me parlez de la pompe funèbre de feu M. le Prince. Nous l'avons vue ici imprimée. Il est vrai qu'elle est fort extraordinaire et digne du mort pour qui elle est faite. Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux (Bossuet), elle n'a fait honneur ni au mort, ni à l'orateur[3]. On m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venoit de l'oraison funèbre de M. de *Turenne*. En effet, on dit que M. de Meaux, comparant ces deux grands capitaines sans nécessité, donna

1. Cet ouvrage est de d'Abbadie, célèbre théologien protestant.

2. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Trois semaines après que j'eus reçu cette lettre (du 10 mars), j'écrivis celle-ci à madame de Sévigné. »

3. Quel jugement!

à M. le Prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite.

Je trouve la noce des petites personnes fort jolie et fort commode; la mode en pourroit bien venir. Il est vrai que M. d'Autun est fort de mes amis et qu'il est fort aimable. Je ne m'étonne pas que la belle Madelonne soit un peu chagrine de son procès; il faut être née tout sucre et tout miel pour n'être pas *pimbêche* quand on plaide.

A M. DE CORBINELLI.

J'aurai le livre intitulé *De la Vérité de la Religion chrétienne*, s'il se vend en France. Après l'extrémité où a été depuis peu ma fille de Coligny, elle dit qu'elle voit bien qu'elle n'est pas fille de Jupiter, et qu'ainsi elle ne mérite pas le titre de *divine* que vous lui donnez; cependant, elle vous sait le gré qu'elle doit de toute la bonne opinion que vous avez d'elle.





994. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 5 avril 1687.

MADAME de Montataire m'est venue voir aujourd'hui ; et me parlant de vous, elle m'a fait une frayeur étrange, mon cher cousin, de l'état où elle m'a dit qu'avoit été ma pauvre nièce de Coligny. Il n'y a qu'un degré au delà de ce qu'elle a été ; et ce degré est si terrible, que je n'ose seulement y penser, et par rapport à elle et par rapport à vous, mon cousin, dont la vie feroit pitié sans cette douce et agréable société. Dites-moi donc vitement comment elle se porte, et comment vous vous portez. Je ne m'étonne pas que vous ne me fissiez point de réponse : hélas ! mes pauvres enfants, vous aviez bien d'autres choses à faire. Vous avez présentement votre aimable évêque (M. de Roquette). Je vous plains, si vous n'êtes pas en état de profiter du séjour qu'il doit faire à Autun. Il m'avoit priée de lui écrire ; mais je vous déclare que je n'en

1. Collationnée sur le manuscrit autographe. En tête on lit : « Sept jours après que j'eus écrit cette lettre (du 31 mars), je reçus celle-ci de madame de Sévigné. »

ferai rien : je suis étourdie et accablée de la beauté de son esprit. Je vis par hasard, au moment qu'il partoit, deux pièces toutes divines qu'il a faites, et à mesure que je les lisois et que j'en étois charmée, je prenois ma résolution de n'écrire jamais à un tel homme. Qu'il revienne donc, s'il veut savoir ce que je pense. La douceur et la facilité de son esprit s'accommodent mieux à ma foiblesse; l'éclat en est caché par sa modestie et par sa bonté. Voilà l'état où je suis pour votre prélat, et pour vous dans une véritable peine de celles que vous avez souffertes.

Le roi s'en va le 20 à Maintenon [1], et peu de jours après à Luxembourg [2], voir cette belle conquête. Il ira en onze jours; il y séjournera trois jours, et en mettra onze à revenir. Cela pourra aller jusqu'au 20 de mai. M. le Dauphin, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti, madame de Maintenon et plusieurs autres dames feront le voyage. Madame la Dauphine ne partira point de Versailles. Le

1. Les visites du roi à Maintenon étoient, depuis une année, des plus fréquentes. « Il alloit voir, dit la *Gazette*, les travaux de l'aqueduc. Il s'y rendit avec la Duchesse, au mois d'avril 1687, et Sa Majesté devoit être de retour à Versailles dans trois semaines ou, au plus tard, un mois après son départ. »

2. Le roi partit le 10 mai pour Luxembourg. (*Journal de Dangeau*, édition Didot, t. II, p. 12.)

roi mène peu de troupes, et la moitié de sa garde. Adieu, mon cher cousin, je suis toujours tout à vous.



995. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Chaseu, ce 9 avril 1687.

Je songeois à vous écrire, Madame, quand j'ai reçu votre lettre du 5 de ce mois. Je voulois vous mander toutes mes alarmes sur les grandes et longues douleurs de ma fille de Coligny. Ç'a été une colique de rhumatisme, qui l'obligea de se mettre au lit le 4 de mars dernier, dont elle n'a été hors de péril que le 1er d'avril; encore une fois, elle a souffert dans le corps des douleurs incroyables, et moi de mortelles angoisses dans l'esprit; mais enfin nous voilà hors d'intrigue. Vous ne sauriez croire, ma chère cousine, combien nous sentons tous deux vos frayeurs pour nous. Jamais reconnoissance ne fut si tendre que la nôtre. Nous avons eu notre aimable évêque quinze jours en ce pays-ci. J'allai dîner avec lui samedi 5 de ce mois; il

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy. En tête on lit : « Le même jour que je reçus cette lettre (du 5 avril), j'y fis cette réponse. »

me mit sur votre chapitre après dîner, dans un cercle de vingt personnes, où étoient entre autres le comte et le commandeur d'Espinac, et un certain père Archange, capucin, un des plus grands prédicateurs que j'aie jamais entendus, et du plus agréable commerce pour la délicatesse de l'esprit, d'ailleurs un religieux parfait[1].

Mais pour revenir à M. d'Autun, il est aussi entêté de vous et de madame de Grignan, que vous de lui; j'ai même remarqué qu'il redouble d'amitié pour moi à cause des liaisons qu'il sait que nous avons ensemble. Après m'avoir dit mille choses sur le commerce qu'il avoit l'année passée avec vous, il me conta qu'il vous avoit dit qu'il aimeroit mieux avoir à faire une oraison funèbre, qu'à vous écrire. Il est parti aujourd'hui d'Autun; s'il avoit encore attendu un jour, j'aime tant à le faire bien aise, que j'aurois couru lui montrer ce que vous me dites de lui; mais je lui enverrai la copie.

Ne vous souvenez-vous point, Madame, que quand je vous envoyai notre généalogie, vous me fîtes de grands remerciements, et, en même temps, quelques petits reproches d'avoir laissé M. votre fils dans cette charge de guidon, où il s'étoit tant ennuyé, et que je n'avois même rien dit de son mariage? Je m'en sou-

1. Les deux lignes qui précèdent manquent dans le manuscrit autographe.

viens, moi, et cela m'oblige de vous supplier de m'envoyer un petit *mémoire* du temps qu'il sortit de la charge de guidon; s'il passa par celle d'enseigne avant que de venir à la sous-lieutenance, et quand il s'en défit; quand il se maria, le nom et la maison de madame sa femme, et ce que vous jugerez à propos que je dise de tout cela. N'allez pas me dire, par un excès d'honnêteté, que vous aimez mieux vous passer de voir tous ces articles dans notre généalogie, que de me donner la peine de les dresser; car cela ne me coûte rien à faire, et je le veux avoir pour moi, quand vous n'en voudriez pas pour vous. Je vous enverrai ces articles écrits de ma main, et vous les ferez relier à l'endroit du livre que je vous marquerai.

Mon beau-frère de Toulongeon a failli mourir depuis huit jours. Il y avoit longtemps qu'il avoit la goutte aux genoux. Il s'avisa, il y a trois ou quatre ans, d'aller avec sa femme trouver le prieur de Cabrières pour qu'il leur fît faire des enfants. Il prit aussi de ses remèdes pour guérir sa goutte. A la vérité, ce charlatan ne leur fit pas faire d'enfants, mais, en récompenses, il guérit mon beau-frère de sa goutte aux genoux, et il la lui mit dans la tête, où il a, de temps en temps, des douleurs insupportables : c'est de cela qu'il vient d'être à l'extré-

mité; il en est revenu, mais j'ai peur que cela ne lui fasse tôt ou tard un méchant tour.

La comtesse de Dalet, de la maison d'Estaing, votre ancienne amie, n'a pas été si heureuse que lui, car elle fut enterrée le lendemain de Pâques. Adieu, ma chère cousine.



996. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 25 avril 1687.

Je commence ma lettre aujourd'hui, et je ne l'achèverai qu'après avoir entendu demain l'oraison funèbre de M. le Prince, par le P. Bourdaloue. J'ai vu M. d'Autun, qui a reçu votre lettre et le fragment de celle que je vous écrivois. Je ne sais si cela étoit assez bon pour lui envoyer ici : ce qui est bon à Autun pourroit n'avoir pas les mêmes grâces à Paris. Toute mon espérance est qu'en passant par vos mains, vous l'aurez raccommodé, car ce que j'écris en a besoin. Quoi qu'il en soit, mon cousin, cela fut lu à l'hôtel de Guise; j'y arrivai en même temps : on me

1. « Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (du 9 avril), je reçus celle-ci de madame de Sévigné. » — Note en tête de cette lettre dans le manuscrit autographe appartenant à M. de Laguiche.

voulut louer, mais je refusai modestement les louanges, et je grondai contre vous et contre M. d'Autun. Voilà l'histoire du fragment.

La pensée d'être fâché de paroître guidon dans le livre de notre généalogie est tellement passée à mon fils, et même à moi, que je ne vous conseille point de rien retoucher à cela. Il importe peu que, dans les siècles à venir, il soit marqué pour cette charge, qui a fait le commencement de sa vie, ou pour la sous-lieutenance.

Vos réflexions sont tristes et justes sur la déroute de la maison de Créqui. Canaples reste seul des trois frères, après toutes ses tribulations et tous ses maux, que vous marquez si bien; mais il y a un petit Blanchefort[1] resté du naufrage, revenu glorieux de Hongrie, beau, bien fait, sage, honnête, poli et affligé sans être abattu des malheurs de sa maison, qui trouve tous les chemins bien préparés à le recevoir agréablement dans le monde. Il console fort les gens de l'absence de son frère, qui n'avoit nulle de ses bonnes qualités. Il fera

1. Nicolas-Charles de Créqui, marquis de Blanchefort, second fils du maréchal de Créqui. Il mourut tout jeune, en 1696, et la lettre dans laquelle madame de Sévigné déplore sa mort, avec une rare éloquence, est la dernière que cette femme illustre ait écrite. Elle mourut elle-même peu de jours après.

peut-être une aussi grande fortune que ses pères, se voyant présentement à la hauteur de tous les autres. Rien, à mon avis, n'est meilleur pour être honnête homme, que d'avoir à recommencer une fortune tout entière.

Je suis persuadée comme vous que la destinée de la pauvre duchesse d'Estrées auroit été changée, si elle avoit été attachée à la vôtre. La dignité lui a porté malheur et l'a livrée à l'apoplexie, qui a commencé à l'attaquer par la perte de son aimable esprit; ce qui est, à mon sens, un plus grand malheur que la mort.

Notre ami Corbinelli me montra, l'autre jour, un *factum* fait par Nuguet contre M. d'Autun[1] : notre nouvelle amitié me défend de trouver plaisant ce que j'en lus, car je n'en lus que six lignes; mais si je l'avois vu deux mois plus tôt, j'en aurois ri de tout mon cœur. Il y a un tour malin, mais spirituel, qui réjouit les indifférents.

Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le Prince faite par le P. Bourdaloue. Il s'est surpassé lui-même : c'est beaucoup dire. Son texte étoit : *que le roi l'avoit pleuré, et dit à son peuple : Nous avons perdu un prince qui étoit le soutien d'Israël*[2].

1. Voyez sur ce *factum* les *OEuvres de Saint-Simon*, tome IX, p. 116.

2. Au second livre des *Rois*, chapitre 33.

Il étoit question de son cœur, car c'est son cœur qui est enterré aux Jésuites. Il en a donc parlé, et avec une grâce et une éloquence qui entraîne, ou qui enlève, comme vous voudrez. Il fait voir que son cœur étoit solide, droit et chrétien. *Solide*, parce que dans le haut de la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avoit été au-dessus des louanges; et là il a repassé en abrégé toutes ses victoires, et nous a fait voir comme un prodige, qu'un héros en cet état fût entièrement au-dessus de la vanité et de l'amour de soi-même. Cela a été traité divinement.

*Un cœur droit*. Et sur cela, il s'est jeté sans balancer tout au travers de ses égarements et de la guerre qu'il a faite contre le roi. Cet endroit, qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté lui à corps perdu, et à fait voir, par cinq ou six réflexions, dont l'une étoit le refus de la souveraineté de Cambrai et de l'offre qu'il avoit faite de renoncer à tous ses intérêts, plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur dans ses déréglements étoit droit, et qu'il étoit emporté par le malheur de sa destinée et par des raisons qui l'avoient comme entraîné à une guerre et à une séparation qu'il détestoit intérieurement, et qu'il avoit réparées de tout

son pouvoir après son retour, soit par ses services, comme à Tollus, Senef, etc., soit par les tendresses infinies et par les désirs continuels de plaire au roi, et de réparer le passé. On ne sauroit vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit a été conduit, et quel éclat il a donné à son héros, par cette peine intérieure qu'il nous a si bien peinte, et si vraisemblablement.

*Un cœur chrétien.* Parce que M. le Prince a dit dans ses derniers temps que, malgré l'horreur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avoit jamais senti la foi éteinte dans son cœur; qu'il en avoit toujours conservé les principes; et cela supposé, parce que le prince disoit vrai, il rapporte à Dieu ses vertus même morales et ses perfections héroïques, qu'il avoit consommées par la sainteté de sa mort. Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand et sincère; et il nous a peint sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de l'auditoire, qui paroissoit pendu et suspendu à tout ce qu'il disoit, d'une telle sorte, qu'ou ne respiroit pas. De vous dire de quels traits tout cela étoit orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la *croque.* C'est comme si un barbouilleur vouloit toucher à un tableau de Raphaël. Enfin, mes chers enfants, voilà ce qui vous doit toujours donner une as-

sez grande curiosité pour voir cette pièce imprimée. Celle de M. de Meaux l'est déjà. Elle est fort belle et de main de maître. Le parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne est un peu violent[1]; mais il s'en excuse en niant que ce soit un parallèle et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au roi, et tire de là une occasion fort naturelle de louer Sa Majesté, qui sait se passer de ces deux grands capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont glorieuses. Je gâte encore cet endroit; mais il est beau. Adieu, mon cousin; je suis lasse, et vous aussi. Je t'embrasse, ma nièce, et ton petit de Coligny.

1. Il paroît que la cour avoit trouvé mauvais que Bossuet eût mis à côté et comme au niveau d'un prince du sang, un gentilhomme, même un *Bouillon*. C'est cela qu'on appeloit un parallèle *violent*.





997. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Bussy, ce 18 mai 1687.

APRES avoir laissé ma fille en état de rétablir sa santé, je suis venu faire ici un tour, Madame ; dans huit ou dix jours j'irai à Forléans ; ce sont des terres affermées : cependant il y a toujours quelque chose à faire pour le seigneur. C'est proprement *glaner* ce que je fais ; je ne sais si vous entendez ce mot ; oui assurément, car que n'entendez-vous pas? Votre nièce va à Toulongeon, changer d'air. J'ai reçu ici votre lettre du 25 avril, ma chère cousine, à quoi je vais répondre.

Ce que vous écrivez auroit été bon à lire à l'hôtel de Condé du temps de Voiture ; à plus forte raison à l'hôtel de Guise[2] : M. d'Autun en fera le cas qu'il doit partout où il recevra vos lettres.

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy. En tête on lit : « Trois semaines après que j'eus reçu cette lettre (du 25 avril), j'y fis cette réponse. »

2. C'étoit l'hôtel d'Isabelle d'Orléans, duchesse d'Alençon et de Guise. Elle étoit fille de Gaston, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine ; elle avoit perdu Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, son mari, le 30 juillet 1671.

Je n'approuve point ce grand désintéressement de M. votre fils sur notre généalogie; comme il y doit être, cela fera plus d'honneur à sa postérité que l'on voie qu'il a été sous-lieutenant des gendarmes du Dauphin, que seulement guidon : demandez-lui donc ses mémoires et me les envoyez.

Le jeune Blanchefort, que vous me mandez qui entre si bien dans le monde, fera parler un jour de lui. J'ai ouï dire à Passage qu'il le feroit son héritier, et il l'a fait; il lui a laissé vingt mille livres de rente. Cela aide bien un jeune gentilhomme, qui vient à la cour avec un nom et de bonnes inclinations.

Vous avez eu raison, Madame, de ne point rire du commencement du *factum* de Nuguet, quoiqu'il fût plaisant : l'amitié nous doit donner de l'indignation contre ceux qui disent quelque chose contre nos amis; mais elle ne nous empêche pas d'y trouver de l'esprit, s'il y en a.

Vous me donnez une grande idée de l'oraison funèbre de M. le Prince par le P. Bourdaloue, en me disant que ce que vous m'en envoyez n'est que *croqué*. Bon Dieu! quel est donc l'original, car la copie nous paroît très-belle.

Pour moi qui n'ai point de si grandes choses à vous envoyer, je vous envoie mes amusements

qui vous réjouiront au moins : et, à ce sujet, je vous envoie une épigramme de Martial que j'ai traduite et qui me convient en quelque chose :

Je suis l'incomparable à dire des sornettes
Que vous n'admirez pas, mais que vous aimez bien ;
Que de plus grands esprits se servent de trompettes,
Pour moi faiseur de chansonnettes,
Pour moi plaisant diseur de rien,
Je ne me sers que de musettes.

J'écrivois, l'autre jour, à ma fille de Coligny, et après lui avoir parlé d'affaires, je finissois ma lettre ainsi : je ne sais, ma chère enfant, si je vous ai mandé quelque chose de la jeune...; mais j'ai mille choses à vous en dire. Vous savez que l'année passée c'étoit une espèce d'Artémise, qui ne vouloit pas survivre à son mari ;

En arrivant, je m'informai
Si sa douleur étoit toujours aiguë ;
J'appris, et j'en fus affligé,
Qu'Artémise étoit devenue
La matrone de ***[1].

Le même jour que j'écrivis ceci à ma fille, j'é-

1. La matrone d'Ephèse (voir le comte de La Fontaine). On sait qu'Artémise est cette reine de Carie qui éleva à son époux Mausole un superbe monument funèbre, et resta jusqu'à la fin de sa vie fidèle à l'amour qu'elle lui avoit porté.

crivis cette lettre à ma belle-sœur de Toulongeon.

A Bussy, ce 12 mai 1687.

Il y a, ce me semble, longtemps que je ne vous ai écrit, ma chère sœur, parce que je prétends que ce que j'écris à ma fille soit aussi pour vous :

Cela pourtant ne se peut comparer
Et n'entre point en parallèle,
Car je pourrois bien vous mander
Ce qui ne seroit pas pour elle;
Mais je crains comme des rigueurs
(Je vous l'ai dit en chansonnette),
Que vous nê lisiez mes douceurs
Sans façon comme la Gazette[1].

Il n'importe, ma chère sœur, cela deviendra ce qu'il pourra :

Mais j'aurai toujours le plaisir
De vous dire que je vous aime,
Cent et cent fois plus que moi-même :
Et sur cela mon désir
Ne se peut jamais satisfaire;
Du moins j'aurai, ma chère sœur,
La bonne place en votre cœur
(Cela s'entend après mon frère),
C'est une assez grande faveur.

Je viens de recevoir la réponse de ma sœur, que je vous envoie, ma chère cousine :

1. Bussy auroit bien fait de ne pas envoyer ces pauvretés poétiques à sa cousine, et la postérité se seroit bien dispensée de les lire.

A Toulongeon, ce 25 mai 1687.

La lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, mon cher frère, m'a donné tant de plaisir que, ne croyant pas, par une lettre, de vous bien expliquer tout ce que je sentois là-dessus, j'avois d'abord résolu d'attendre votre retour pour vous le dire moi-même; mais, tout d'un coup, il m'a pris une impatience de vous répondre, à laquelle je n'ai pu résister. Je vous dirai donc en vers, seulement pour cette fois, ce que je pense :

Je crains d'avoir le cœur serré,
Deux n'y sauroient tenir à l'aise;
Vous aussi, sans qu'on vous déplaise,
Ne souffrez pas d'être pressé;
Mais je vous offre une autre place,
Où vous tiendrez le premier rang.
Vous n'aurez point de concurrent
A tout le moins qui vous efface,
Et nous recevrons plus d'honneur
En tenant ceci pour maxime :
Qu'il vaut mieux primer dans l'estime
Que de seconder dans le cœur.





998. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce dernier de mai 1687.

Je demanderai à mon fils toutes les dates que vous me demandez sur le changement de ses charges : il sait tout cela à point nommé; pour moi, je confonds quasi toutes les années, parce qu'il n'y en a qu'une ou deux, dans mon imagination, qui aient mérité d'y demeurer et d'y tenir leur place; ainsi j'écrirai en Bretagne.

Il faudroit n'avoir jamais été à la campagne, pour ignorer la signification du mot *glaner*. C'est une petite consolation que la Providence donne aux pauvres, dont nous sommes l'exemple quand nous allons ramasser de petites parties égarées. Je ne sais comment vous vous trouvez de vos terres; pour moi, mon cousin, ma terre de Bourbilly est quasi devenue à rien, par le rabais et par le peu de débit des blés et autres grains. Il n'y a que d'y vivre qui pût nous tirer de la misère; mais quand on est engagé ailleurs, il est comme impossible de transporter ses revenus.

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche.

Je soupirai en voyant le manoir de nos pères à Montelon; mais Toulongeon soupiroit, je crois encore davantage, en voyant la longue vie de sa mère, qui ne lui donnoit pas une assiette d'argent, ayant deux grands coffres pleins de la vaisselle de nos oncles. Pour moi, je me suis dépouillée avec tant de plaisir pour établir mes enfants, que j'ai peine à comprendre qu'on veuille, jusqu'à la fin de sa vie, se compter pour tout, et les autres pour rien. Il me semble que vous êtes assez comme moi, quoique la mauvaise fortune vous ait tellement *maté* toute votre vie, que votre bon naturel n'a pas eu toute son étendue. Je crois que vous entendez le mot de *mater*, puisque j'ai bien entendu celui de *glaner*, et sur cela passons aux nouvelles.

Nous attendons le roi dans six jours. Il a vu ces merveilleuses fortifications de Luxembourg, et ses nouveaux sujets l'ont vu en très-parfaite santé. M. de Lavardin n'est pas près de partir. Le pape a remis sur pied une ancienne bulle, par où il ôte toutes les immunités et toutes les franchises aux princes souverains, en vertu de quoi il fait faire le procès aux criminels qui se sont trouvés dans le palais de la reine de Suède[1]. Vous voyez bien qu'il faut

1. Louis XIV résista ; il vouloit conserver son droit. On

que cette fusée soit démêlée avant le départ de l'ambassadeur. J'embrasse ma chère nièce, et je comprends le plaisir qu'elle peut trouver à changer d'air, pourvu que ce soit pour peu de temps : elle en trouvera votre conversation plus agréable. On s'accoutume quelquefois trop aux meilleures choses et on en sent mieux le prix en s'en éloignant un peu; je dis un peu, car il lui seroit trop cruel de n'être pas avec vous quand elle y peut être. Demandez à notre ami Corbinelli si je dis vrai. Au reste, ce que vous m'avez envoyé de vous par votre dernière lettre me plaît fort. Mon Dieu! mon cousin, que vous avez d'esprit! et quel dommage que vous n'ayez été heureux! car la prospérité, qui fait toujours briller, nous auroit donné le plaisir de voir ce que vous eussiez fait avec elle. Il est vrai aussi que vous n'auriez pas eu le loisir de vous amuser comme vous faites. Vous auriez fait de plus grandes choses, qui auroient élevé votre maison; mais vous n'auriez pas eu lieu de réjouir si fort vos amis. C'est là qu'on peut dire qu'à quelque chose malheur est bon. Pour moi, je vous admire.

sait qu'il envoya Lavardin à Rome, qui, à la tête de mille soldats, se remit en possession du quartier et de tous les anciens priviléges des ambassadeurs.

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Je suis d'accord de tout ce que dit madame de Sévigné, Monsieur; le parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne n'est pas de votre goût, à ce que j'ai vu dans votre lettre; il n'est pas non plus de celui des connoisseurs de ce pays-ci; et je pris, l'autre jour, la liberté de dire à M. de Meaux (Bossuet) qu'il auroit pu ne le pas pousser jusqu'à la comparaison de leur mort.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MÊME.

Ma fille vous fait bien des amitiés. Il me semble vous avoir déjà mandé qu'après avoir été la belle Madelonne, elle étoit enfin devenue la comtesse de *Pimbêche*. Voilà ce que font toujours les procès.





999. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Chaseu, ce 4 juin 1687.

A mon retour de Forléans, de Bussy et de Dijon, j'ai trouvé ici votre lettre du dernier de mai, Madame, qui m'a fait bien aise. Je voudrois bien savoir quelles sont les deux de vos années qui méritent de demeurer dans votre mémoire; d'une autre que de vous, je dirois que c'est l'année où vous fûtes mariée et celle où vous devîntes veuve.

Je tire plus de mes terres à proportion que vous ne tirez de Bourbilly, parce que je suis sur les lieux et que vous en êtes éloignée. Comme vous dites, Madame, on vit de ses revenus quand on les consomme soi-même; et transportés, ils ne reviennent presque à rien. Pour ce que vous me mandez, que quand on est engagé à la cour, il est comme impossible d'y transporter ses revenus, je vous dirai que j'en demeure d'accord. Mais voulez-vous que je vous donne un remède à cela? Faites-vous

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Le même jour que je reçus cette lettre (du 31 mai), j'y fis cette réponse. »

exiler, Madame : la chose n'est pas si difficile qu'on pense; et vous userez vos denrées à Bourbilly.

Je crois, comme vous, que Toulongeon soupiroit au moins de la dureté de sa mère [1]. Sa femme est jolie par son minois et par son esprit. J'aurois soupiré tout de bon pour elle, si j'avois été plus jeune de vingt ans que je ne suis, et je ne saurois même m'empêcher d'en faire les façons. Mais pour revenir à la dureté de sa belle-mère, elle n'étoit pas imaginable. Elle s'amollissoit pourtant à mesure qu'elle tiroit à sa fin, c'est-à-dire qu'elle leur donnoit de temps en temps quelques denrées; mais plutôt mourir que de leur donner sa vaisselle d'argent, car effectivement elle est morte sans le faire.

Ce que vous avez fait pour vos enfants, Madame, est de fort bon sens et fort humain, et même selon Dieu. En les établissant, vous vous êtes insensiblement dépouillée des biens de la terre, que vous aurez moins de peine à quitter quand il le faudra. Je suis comme vous, Madame, et je suis prêt d'achever de me dépouiller pour mon fils, quand l'occasion s'en présentera. Pourvu que j'aie le vivre et le vête-

1. Bussy avoit d'abord écrit : « de la longue vie de sa mère. »

ment, je suis assez paré de ma réputation; et la fortune, qui m'a fait du pis qu'elle a pu, n'a pu m'abattre, ni l'air, ni le courage. J'espère que je serai jusqu'au bout plus grand que mes malheurs, et que je ferai voir au moins par là que je n'en étois pas digne. Cependant, il est cruel de n'avoir point d'autre usage à mettre son esprit[1].

Le roi est bien heureux, Madame, il est même digne de l'être; c'est un grand prince et je l'aime fort; et dans ce sentiment-là, je ne saurois m'empêcher d'avoir peur que mes disgrâces ne lui soient pas glorieuses. Je vous envoie une lettre que je lui écrivis, il y a deux mois, et que mon ami Saint-Aignan lui rendit le vendredi saint. Vous m'avouerez, après l'avoir lue, qu'il faudroit être bien dur pour n'en être pas touché. J'attendrai encore quelque temps, après lequel, si je n'ai aucune réponse, je ferai un petit voyage à la cour. Il faut que j'aie une conversation avec Sa Majesté. C'est le vin émétique pour moi.

Comme le pape (Innocent XI) est un grand homme de bien, il est fort entier dans ses résolutions; et quand il est bien persuadé qu'il a raison, rien ne le sauroit faire changer. Il est vrai qu'il est fâcheux de trouver en son

1. Cette phrase manque dans le manuscrit.

chemin de ces saints opiniâtres[1]; mais sa vie est si sainte, que les rois chrétiens se décrieroient s'ils se brouilloient avec lui. Il faut dire, la vérité aussi, les franchises sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. Il est de la gloire d'un grand pape de réformer cet abus, et même de celle d'un grand roi de ne s'en pas trop plaindre.

Je crois, comme vous, Madame, que votre nièce m'a retrouvé meilleur après son absence. Il y a longtemps que j'ai dit sur l'amour, et c'est la même chose sur l'amitié :

La longue absence en amour ne vaut rien,
Mais si tu veux que ton feu s'éternise,
Il faut se voir et quitter par reprise :
Un peu d'absence fait grand bien.

La nôtre est trop longue, Madame; et quoique nos lettres nous rapprochent quelquefois, je serois bien aise de vous revoir plus souvent. Je vous trouve encore meilleure de près que de loin. Votre nièce croit cela comme moi, et vous assure qu'elle n'aime, ni qu'elle n'estime pas une femme tant que vous.

Voici ma lettre au roi :

Sire, le méchant succès de toutes les très-humbles supplications que j'ai faites à Votre

1. Cette phrase manque dans le manuscrit autographe.

Majesté, m'auroit empêché de lui en faire davantage, si le misérable état de mes affaires ne me pressoit de vous demander des secours. Je me donnai l'honneur de vous écrire, l'année passée, que mes terres étoient en décret; j'assure Votre Majesté que j'en ai donné la jouissance à mes créanciers pour m'épargner la honte d'un éclat. Rien au monde ne me pourroit obliger de mentir à Votre Majesté; mais ceci n'est que trop public et vous en pouvez savoir la vérité de toute la Bourgogne.

L'état où je suis, Sire, me mettroit au désespoir, si je n'avois confiance en Dieu et en vous. Je ne saurois croire qu'un grand roi, qui fait tant de charités et tant de libéralités, qui craint Dieu, qui est humain et qui même a ressenti depuis peu les infirmités humaines, abandonne dans la misère un homme de qualité, des plus anciens et des principaux officiers de vos armées, que Votre Majesté a pris soin de redresser par une longue patience. Car, enfin, Sire, mon retour à Dieu est l'ouvrage de vos mains. Ayez donc pitié de moi, faites que je vous doive la vie, comme j'espère vous devoir un jour mon salut. Si peu que Votre Majesté me donne, cela me suffira pour vivre; l'extrémité où je suis depuis quelques années, m'a bien appris à me contenter du nécessaire. Au nom de Dieu, Sire, secourez-moi quand je

ne vous aurois jamais servi, quand j'aurois été payé de tous mes appointements de mestre de camp général, quand vous ne m'auriez pas pardonné, il y a cinq ans, ma mauvaise conduite, vous m'assisteriez seulement comme un homme de qualité misérable, vous, Sire, qui donnez du pain à tant de gens qui ne vous sont considérables que par leur misère; mais enfin, quoi que Votre Majesté fasse, je l'aimerai toujours : pardonnez ce mot au zèle qui m'emporte, puisque je ne laisse pas d'être, avec tous les respects les plus soumis, etc.

A M. DE CORBINELLI.

Vous avez raison, Monsieur, d'approuver tout ce que dit ma cousine; elle pense bien et s'exprime de même. Ce que vous avez dit à M. de Meaux pourra peut-être l'empêcher une autre fois de s'entêter de son ouvrage.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, Madame, pour vous dire que sous quelque forme que la belle Madelonne me paroisse, je la plaindrai si elle veut, mais je l'aimerai toujours quand elle ne voudroit pas.





1000. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 17 juin 1687.

Je ne m'amuserai point, mon cousin, à répondre à vos réponses, quoique ce soit la suite d'une conversation. Je veux commencer par vous dire, avec douleur, que vous avez perdu votre bon et fidèle ami M. le duc de Saint-Aignan[2]. Sept ou huit jours de fièvre l'ont emporté et l'on peut dire qu'il est mort bien jeune, quoiqu'il eût, à ce qu'on dit, quatre-vingts ans. Il n'a senti, ni dans l'esprit, ni dans l'humeur, ni dans le corps, les tristes incommodités de la vieillesse. Il a toujours servi le roi à genoux, avec cette disposition[3] que les gens de quatre-

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Quinze jours après que j'eus écrit cette lettre (du 4 juin), je reçus celle-ci de la marquise de Sévigné. »

2. « Paris, 21 juin. — Messire François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de la chambre et gouverneur du Havre-de-Grâce et de Loches, mourut en cette ville, le 16 de ce mois, âgé d'environ quatre-vingts ans. Il étoit de l'Académie françoise. » (*Gazette*.

3. Ce mot est pris ici pour *dispos*, *agile*. Il ne s'emploie plus dans ce sens.

vingts ans n'ont jamais. Il a eu des enfants depuis deux ans [1]. Enfin, tout a été prodige en lui. Dieu veuille le récompenser de ce qu'il a fait pour l'honneur et pour la gloire du monde. J'ai senti vivement cette mort, par rapport à vous. Il vous a aimé fidèlement. Vous étiez son frère d'armes, et la chevalerie vous unissoit. Il vous a rendu des services que nul autre courtisan n'auroit osé, ni voulu vous rendre. Il a fait profession d'une amitié qui n'a point eu d'exemple depuis longtemps [2]. Il avoit un air et une manière qui paroit la cour. Quand la mode viendroit de faire des parallèles dans les oraisons funèbres, je n'en souffrirai jamais dans la sienne; car il étoit assurément unique en son espèce, et un grand original sans copie.

Nous avons lu avec douleur ce que vous avez écrit au roi. En voulant le toucher, vous nous avez pénétrés. Ce n'étoit pas à moi que vous visiez. Plût à Dieu que cette lettre eût fait, sur le cœur de Sa Majesté, l'effet qu'elle a fait dans le nôtre! Ce que vous lui représentez en est bien digne. Il y a des endroits touchants et des tours pour le porter à vous secourir, qui ne sont que trop singuliers, trop pressants et trop

1. Il lui étoit né deux fils et une fille de son mariage avec mademoiselle de Géré.

2. Cette phrase manque dans le manuscrit autographe.

véritables : c'est ce qui nous tue. Cette lettre a été reçue, et ce n'est pas la faute de votre pauvre ami, ni la vôtre, si elle ne vous attire pas des justices et des grâces. Il est vrai que vos malheurs, quoique très-grands, sont au-dessous de votre courage.

Je n'avois retenu de dates que l'année de ma naissance et celle de mon mariage; mais sans augmenter le nombre, je m'en vais oublier celle où je suis née, qui m'attriste et qui m'accable, et je mettrai à la place celle de mon veuvage, qui a été assez douce et assez heureuse, sans éclat et sans distinction; mais elle[1] finira peut-être plus chrétiennement que si elle avoit eu de plus grands mouvements; et c'est en vérité le principal.

Adieu, mon cher cousin, je finis en vous embrassant et cette chère Coligny. Si nous sommes assez heureux pour vous revoir ici, nous en aurons une véritable joie, et nous vous ferons demeurer d'accord que, si quelquefois *un peu d'absence fait grand bien*, quelquefois aussi *beaucoup d'absence fait grand mal*. La belle Provençale est contente et ravie

1. *Elle* se rapporte évidemment à la vie de madame de Sévigné, et non à l'année de son veuvage. Il doit y avoir là un membre de phrase omis, qui se rapporteroit à la vie de madame de Sévigné, et qu'il faudroit rétablir avant ces mots : *sans éclat et sans distinction*.

que vous l'aimiez sous toutes sortes de noms. Elle vous supplie, père et fille, de continuer; elle le mérite par la manière dont elle est pour vous.

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Je serois ravi, Monsicur, que vos affaires vous forçassent de venir ici, et de vous y voir hors du trouble que donne un procès désagréable. En attendant, je vous fais mon compliment sur la mort du duc de Saint-Aignan. Vous y perdez un véritable ami, chose rare en tout temps, mais surtout en ce siècle.



1001.— DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Chaseu, ce 20 juin 1687.

Vous avez eu raison, Madame, d'interrompre nos conversations pour me parler de mon cher ami. Pour moi, j'en parle à tout le monde; mais je veux vous dire sur son sujet des choses que je ne dis point aux autres. Il y a plus de quarante ans que nous étions frères d'armes, comme

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Le même jour que je reçus cette lettre (du 17 juin), j'y fis cette réponse. »

vous dites, et cette amitié dura quinze ou seize ans, sans avoir de commerce ensemble. Il y a trente ans que nous nous rassemblâmes à la cour, lui premier gentilhomme de la chambre du roi, et moi mestre de camp général de la cavalerie légère. Ce fut, dès ce temps-là, que mon ami, me trouvant persécuté de mauvais offices auprès du roi, commença à déclarer à Sa Majesté qu'il étoit mon ancien ami, et qu'il lui répondoit non-seulement de ma fidélité à son service, mais de mon respect infini pour sa personne.

Un jour qu'on apporta au roi un sonnet horrible contre lui, en présence des ministres, Le Tellier dit que ce pouvoit bien être moi qui l'eût fait. Le roi répondit: « Cela ne peut pas être, Saint-Aignan m'a répondu de Bussy; » et au sortir de là, Sa Majesté redit à mon ami cette conversation.

Quand j'eus cette cruelle affaire en 1653, à Fontainebleau, feu MADAME m'aida à en sortir; mais mon ami Saint-Aignan la seconda bien, et ce fut par son moyen que j'eus cette conversation avec le roi, dont je sortis si content[1].

1. On avoit accusé Bussy de s'être permis des plaisanteries indécentes sur MADAME, duchesse d'Orléans. Le comte se présenta devant cette princesse, qui, avec une grâce charmante, l'admit à se justifier, et se chargea de plaider sa cause. Il obtint une audience du roi, qui

Mes ennemis, enragés de me voir hors d'intrigue, redoublèrent leurs efforts pour me perdre; ils intéressèrent la reine mère (Anne d'Autriche), qui dit un jour au roi, parlant de moi: « Est-ce, mon fils, que j'aurai toujours devant les yeux un homme qui ne fait autre chose que de me déchirer? » Sa Majesté lui répondit qu'il ne condamnoit pas les gens sans les entendre et sans être convaincu qu'ils étoient coupables. Cependant, quelques jours après ce discours, le roi se démentit et commença par me faire arrêter. Le jour que je fus mené à la Bastille[1], Saint-Aignan dit à Sa Majesté qu'il la supplioit très-humblement de trouver bon qu'il lui demandât si la raison qui causoit ma disgrâce regardoit sa personne, parce qu'en ce cas-là il ne lui parleroit jamais de moi; sinon, qu'il ne trouvât pas mauvais qu'il lui parût toujours mon ami, comme quand j'étois en liberté. Le roi lui répondit ce que le roi Philippe II fit dire à son fils, en le faisant étrangler: que c'étoit pour son bien, et qu'il s'alloit perdre[2]: qu'il me faisoit mettre à la

lui promit de ne jamais écouter ce qu'on diroit contre lui, sans l'en faire prévenir par le duc de Saint-Aignan. Voyez les *Mémoires* de Bussy, tome II, p. 122, édit. de 1768.

1. Le 17 avril 1665.

2. Ces deux lignes ne sont pas dans le manuscrit autographe.

Bastille pour empêcher mes ennemis de m'assassiner.

Pendant les treize mois que je fus en prison, il ne se passa point de semaine que Saint-Aignan ne dît quelque chose au roi sur mon sujet, et souvent avec une hardiesse pardonnable seulement à l'amitié qu'il avoit pour moi. Toutes les fois que madame de Bussy voulut persécuter Sa Majesté, ce fut par le moyen de mon ami, et enfin l'un et l'autre ayant fait valoir ma maladie, ils me sortirent de la Bastille[1].

Durant les seize années de mon exil, hormis une lettre que présenta M. de Pomponne au roi de ma part, et madame de Thianges une autre, mon ami lui en donna vingt; et après avoir obtenu pour moi quatre permissions de venir à Paris pour travailler à mes affaires, pendant ces seize années, il n'a pas eu de cesse que Sa Majesté ne m'ait fait retourner à la cour.

Je ne vous dis pas les tournois qu'il a soutenus pour me défendre contre tout le monde, les premiers jours que je fus arrêté, et entre autres contre Humières, qui lui parut le plus déchaîné. Mon ami lui dit : « Cela est bien vilain de parler contre un homme qui est en

1. Le 16 mai 1666.

prison, avec qui vous viviez bien avant qu'il y entrât et dont vous avez épousé la nièce : je suis assuré que vous ne parleriez pas comme vous faites s'il étoit en liberté; mais ne croyez pas, parce qu'il est arrêté, que tout vous soit permis. Je suis ici pour faire taire ceux qui ne l'aiment pas. » Humières fila doux, et lui répondit qu'il prenoit les choses d'un autre sens qu'il ne les avoit dites. Saint-Aignan lui répliqua qu'il entendoit le françois aussi bien que lui, et le quitta. Vous croyez peut-être, Madame, qu'il s'est contenté de me servir de son crédit auprès du roi et de me défendre contre mes ennemis? Point du tout. Il n'y a aucune marque d'amitié que je n'en aie reçue. Il a sollicité mes procès comme les siens. Il me donna, en 1676, un carrosse presque tout neuf, avec de fort belles glaces, qui valoit quatre cents écus; c'est-à-dire il me le prêta, et ne le voulut jamais reprendre; il m'a prêté de l'argent, dont il m'a renvoyé la promesse, et je le lui dois encore; mais vous croyez bien que je le payerai à sa veuve, dès que je le pourrai.

Voilà l'ami que j'ai perdu, Madame: jugez s'il y a un homme plus à plaindre que moi, ni un homme plus à estimer que lui. Car enfin, avec tout le mérite qu'il avoit à mon égard, il avoit de l'esprit, un courage extraordi-

naire, et un cœur comme le devroient avoir les rois[1].

Je suis ravi, Madame, que vous ayez trouvé ma lettre au roi à votre gré; pour moi, j'en ai été bien content aussi; feu mon pauvre ami me manda que Sa Majesté lui en parut touchée; jusques ici, cela ne me paroît pas : *je verrai...*, comme il dit lui-même. Adieu, ma chère cousine; je ne croyois pas pouvoir vous aimer plus que je ne fais; cependant la mort de mon pauvre ami m'a laissé vide une partie de mon cœur, que je ne saurois mieux remplir que de vous : les amis qu'on perd nous rattachent encore plus à ceux qui nous restent[2]. Votre chère Coligny vous tient bien chère aussi; elle et moi nous aimons fort madame de Grignan, et nous ne le cédons pas même à madame sa mère, ni à monsieur son mari.

1. Bussy a corrigé : « comme l'ont les grands rois. » (Manuscrit autographe.)

2. Ces deux lignes manquent dans le manuscrit autographe.





1002.— DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 28 juillet 1687.

On ne peut faire un plus beau et un plus juste panégyrique, mon cousin, que celui que vous faites de votre preux et de votre généreux ami le feu duc de Saint-Aignan. Vous nous faites voir, en même temps, un cœur plein de tendresse et de reconnoissance, qui mérite aussi qu'on fasse votre éloge. Je sentis d'abord cette perte pour l'amour de vous; et, quelque sensible que vous y soyez maintenant, vous la sentirez encore davantage si vous venez en ce pays-ci, ne trouvant plus cet admirable ami entre le roi et vous.

Le sujet de votre voyage est triste; vous trouverez à Versailles peu de disposition à sentir les malheurs des autres; on n'a que les mêmes paroles à dire pour découvrir son état, et elles sont si souvent répétées par la plus grande partie des courtisans, que les oreilles y

1. Collationnée sur le manuscrit autographe appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Deux jours après que j'eus écrit cette lettre (du 4 août ci-après, p. 320) à madame de Sévigné, j'en reçus une d'elle, du 28 juillet. »

sont accoutumées et qu'elles ne sauroient aller jusqu'au cœur. Je sais qu'il y a des circonstances dans vos prétentions, qui mériteroient de grandes distinctions, mais on n'a pas le loisir de les examiner. En un mot, je meurs de peur que toute votre destinée ne soit malheureuse depuis un bout jusqu'à l'autre. Cependant, je ne veux point vous décourager, ni vous paroître un oiseau de mauvais augure. Vous allez avoir des lumières plus vives mille fois que les miennes; notre cher évêque (d'Autun) est parti d'ici, vous le verrez bientôt; il connoît ce pays-ci, il vous aime : ses conseils vous seront fort bons et fort utiles.

Je garderai soigneusement la lettre qui contient l'éloge, *sans parallèle*, de votre généreux ami. Elle fait connoître la perfection de vos deux cœurs, et elle me sert comme d'une promesse, qui me fait tenir dans votre amitié une partie de celle que vous aviez pour M. de Saint-Aignan. Cette succession d'un côté est fort triste, mais de l'autre fort agréable. La Gazette vous aura fait savoir l'élévation de M. de Boufflers [1] et de tous les autres. Pour moi, je me fusse bien passé de vous le dire,

1. Le roi lui avoit donné le gouvernement de la Lorraine et le commandement en chef de Metz, Toul, Verdun et Sedan, vacants par la mort du maréchal de Créqui.

c'est un redoublement de malheur d'en voir tant d'autres heureux. N'est-il pas vrai, ma chère nièce? Les Italiens disent sagement : *Non ti invidio, no, ma piangi il mio*[1].

Je ne sais si j'en demeure là, moi; car il me semble que non-seulement je me plains, mais encore que j'envie les autres. La morale sévère de notre ami Corbinelli me va gronder : je m'enfuis.

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

D'abord la lettre de madame votre cousine paroît celle d'un oiseau de mauvais augure, dont les gens fermes se moquent; cependant, c'est un récit en abrégé, mais véritable, des mœurs du pays dont elle parle. Il est vrai que la fortune y fait si souvent des changements, que les augures des oiseaux se trouvent faux bien souvent : on y aime quelquefois à surprendre et à faire manquer les pronostics; d'où je conclus, Monsieur, que vous pourrez venir ici, et, en peignant au naturel la justice de vos prétentions, et donnant une idée vive et sensible de vos anciens services, vous pourrez obtenir quelque chose. Voilà ce que je vois dans l'avenir, soit par inspiration, soit par quelques lumières fondées sur l'expérience.

1. Je ne t'envie pas, mais je plains mon sort.

Je dînai hier chez le lieutenant civil avec M. de Marillac [1], qui me demanda tout bas de vos nouvelles; je lui répondis, du même ton, que vous seriez bientôt ici, et nous nous en communiquâmes nos joies *en catimini* [2], parce que, comme vous savez, *non erat hic locus* [3].

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MÊME.

Je prie Dieu, mon cher cousin, que ces moments heureux que vous prédit notre ami arrivent; ils le seront pour moi infiniment. Quand vous serez ici épluchant des écrevisses [4], nous repasserons votre lettre au roi, dont certains endroits nous percent le cœur.

1. Jean Le Camus, frère du cardinal Le Camus.
2. Expression familière pour dire : en cachette. Quant aux étymologies très-douteuses de ce mot, voyez le Dictionnaire étymologique de Noël.
3. Ce n'étoit pas le lieu, le moment.
4. Voyez la note t. V, p. 288.





1003.— DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Cressia, ce 4 août 1687.

Je ne sais, Madame, si je vous ai mandé, par ma dernière lettre, que je faisois dessein de venir en ce pays-ci avec votre nièce de Coligny; mais enfin, il y a un mois que nous y sommes. Elle y est venue affermer ses terres; si elles avoient autant de revenu que de grandeur, ce seroit un Pérou. En lisant les vieux titres, nous y voyons l'ancienneté de cette grande maison. Le premier pourtant que nous trouvons, qui est Humbert de Coligny, vivoit en 1132, et notre Mayeul de Rabutin vivoit en 1118 : ils étoient contemporains. L'ancienneté est égale, les honneurs ne le sont pas. Il y a eu dans Coligny deux maréchaux de France, un cardinal, un duc et un amiral; et quel homme que cet amiral! Cependant, sans être huguenot et sans faire la guerre au roi, je marche aujourd'hui sur ses pas, dans ses vieux châteaux. Nous serons encore en ce pays-ci jusqu'au mois d'octobre. J'y viens de perdre un de mes anciens

1. Collationnée sur le manuscrit autographe appartenant à M. le marquis de Laguiche.

amis : le pauvre Montauban, lieutenant général pour le roi dans cette province, vient de mourir. On dit que Renty va le remplacer. On fait bonne chère à bon marché en ce pays-ci. Je m'y plairois assez, si l'on y avoit commerce avec les autres gens; mais il n'y a point de poste, qu'à dix lieues d'ici. Il ne laisse pas d'y avoir des gens qui ont de l'esprit. Un de ceux-là me dit hier un madrigal que je trouve joli. Voici ce que c'est : sur ce que M. le Prince d'aujourd'hui avoit dit qu'on n'avoit rien fait qui lui plût sur le sujet de la mort de feu monsieur son père, et qu'il donneroit volontiers mille écus de quatre vers qui lui plairoient, l'abbé Gaultier fit ceux-ci :

Pour exprimer tant de vertus,
Tant de combats et tant de gloire,
Mille écus! rien que mille écus!
Ce n'est pas deux sous par victoire.

Je ne sais s'il a eu les mille écus, mais il les mérite. Si vous aviez déjà vu ce madrigal, Madame, il ne vous déplaira pas de le revoir; si vous ne le saviez pas, vous serez bien aise de l'apprendre et de voir aussi un rondeau que je viens d'envoyer à ma sœur de Toulongeon, avec qui vous savez que je bats toujours le fer sur la galanterie :

C'est trop longtemps tarder à vous écrire,
Aimable Iris, il faut enfin vous dire

Que mon esprit est tout en désarroi,
Qu'à l'avenir je n'y pourrai suffire.
Deux mois d'absence à quiconque soupire,
C'est plus d'un an de peine et de martyre;
C'en est bien plus, c'est un siècle pour moi,
C'est trop longtemps!
Le temps est cher à tout ce qui respire;
Mais le barbon sous l'amoureux empire
Est plus pressé d'en faire un bon emploi;
Toujours vous voir je m'en fais une loi:
Être un moment sans voir ce qu'on désire
C'est trop longtemps!

Un peu de vers, un peu de prose, un peu de livres, un peu de conversation, un peu de vieux titres : voilà comment se passe la vie, qui est aussi longue ainsi et plus tranquille qu'en gouvernant les Etats. Adieu, ma chère cousine; j'aime fort à vous écrire, mais je voudrois pourtant bien vous revoir; votre nièce en a, dit-elle, pour le moins autant d'impatience que moi.





1004. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Cressia, ce 6 août 1687.

Je ne doutois pas, Madame, que vous n'eussiez fait réponse à ma dernière lettre de Chaseu : je viens de la recevoir; cependant je vous écrivis d'ici, il y a deux jours. Je suis bien aise que vous soyez contente de mon cœur sur le sujet de mon pauvre ami, et je vous confirme la donation de la place qu'il y avoit. Il est vrai, Madame, que je ne retrouverai jamais un Saint-Aignan entre le roi et moi; mais j'y aurai un Beauvilliers, un Noailles, un Gesvres, un d'Aumont, qui donneront au moins mes lettres à Sa Majesté, quand je voudrai.

Pour l'inutilité que vous croyez du voyage que je prétends faire à la cour, cela ne me décourage pas. Il y avoit moins d'apparence à mon rappel, après dix-huit ans d'exil, qu'il n'y en a que le roi me donne quelque chose sur les appointements qu'il me doit, et surtout au déplorable état où sont mes affaires.

J'avois demandé vingt fois mon retour sans

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy appartenant à M. le marquis de Laguiche.

l'obtenir, l'heure n'en étoit point encore venue; le même prince qui refuse aujourd'hui une chose et qu'il croit lui-même qu'il n'accordera jamais, l'accorde au bout de quelque temps; on n'a pas changé les paroles en lui demandant ce qu'il a donné, mais Dieu a changé son cœur; et je prétends si bien faire connoître au roi la singularité de mon état, qu'il ne croira pas que cela tire à conséquence d'accorder ma requête, et qu'il lui faudra une dureté faite tout exprès pour moi, pour me refuser. Que si mon étoile étoit assez maudite pour endurcir le cœur du prince le plus pitoyable du monde, j'ai pris mon parti sur la négative ; mais je ne veux pas faire ce tort à Sa Majesté, de croire, sans faire une dernière tentative, qu'elle me refusera justice. Pour des lumières plus grandes que les vôtres sur ce sujet, je n'en veux point chercher : quand je vous aurai entretenue deux heures, vous conviendrez avec moi que j'ai raison de faire ce voyage.

Je n'ai point vu la Gazette : ainsi, je ne sais ce qu'on a fait pour Boufflers, ou pour les autres; mais je ne m'en soucie point du tout. Quand on fit Créqui, Bellefonds et Humières maréchaux de France, comme c'étoit au commencement de ma disgrâce et que je n'étois pas encore bien tué, je sentis vivement ces éléva-

tions[1]. A la vérité, la cohue des huit maréchaux qu'on fit à la mort de M. de Turenne fut le coup de grâce pour moi[2]. Après cela, tout ce qu'on fera de promotions me trouvera insensible; et, bien loin d'en être fâché, cela me consolera de n'être point dans un corps que l'on a rendu méprisable par le grand nombre et par le peu de choix; et les maréchaux de France que l'on fait présentement, me font aussi peu de peine que ceux que fit Henri IV, ou que ceux que fera M. le duc de Bourgogne.

Votre nièce, qui a présentement une grande douleur de dents, dit qu'elle est pour la santé ce que les Italiens sont pour la fortune, qu'elle n'envie pas ceux qui se portent bien, mais qu'elle se plaint seulement.

Le P. La Tournelle est mort depuis quinze jours, à Dijon. Après qu'il eut reçu tous ses sacrements, on lui demanda s'il ne vouloit pas que son confesseur demeurât auprès de lui pour lui aider à bien mourir. Il répondit que non, et qu'il s'étoit toujours si bien trouvé de faire ses affaires lui seul, qu'il feroit bien encore celle-là de même. Cela me paroît un peu trop

1. Voyez la lettre de Bussy du 29 juillet 1668, t. I, p. 168.

2. Voyez la lettre de Bussy, 6 août 1675, t. III, p. 375.

ferme pour un chrétien, qui doit souhaiter plus que jamais de n'être pas seul en cette rencontre.

A M. DE CORBINELLI.

Vous me parlez de la cour, Monsieur, comme si je ne la connoissois pas; je sais les barbaries de ce pays-là et les caprices de la fortune, et c'est pour cette raison que je ne désespère pas d'y faire une affaire après vingt refus.

M. de Marillac est un des hommes de France que j'aime et que j'estime davantage; le lieutenant civil (Le Camus) est l'homme du monde que je hais et que je méprise le plus.

A MADAME DE SÉVIGNE.

Encore une fois, Madame, je vous assure que je ne serai point abattu, s'il est possible que je ne trouve point le roi juste[1]. Dieu ne m'a pas encore abandonné dans mes afflictions, j'espère qu'il m'assistera de ses grâces jusqu'au bout.

1. *Correction :* Touché de mon malheur. (Manuscrit autographe.)





1005. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 2 septembre 1687.

Je viens de recevoir vos lettres de Cressia, mon cher cousin, qui m'ont donné quelque consolation, car je suis accablée de tristesse; j'ai vu mourir, depuis dix jours, mon cher oncle (de Coulanges)[2] : vous savez ce qu'il étoit pour sa chère nièce. Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, soit en me donnant son bien tout entier, soit en conservant et rétablissant celui de mes enfants. Il m'a tirée de l'abîme où j'étois à la mort de M. de Sévigné; il a gagné des procès; il a remis toutes mes terres en bon état; il a payé nos dettes; il a fait la terre où demeure mon fils la plus jolie et la plus agréable du monde; il a marié mes enfants : en un mot, c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie. Vous comprenez bien que de si sensibles obligations et une si longue habitude font souffrir une cruelle peine, quand

1. Collationnée sur le manuscrit autographe appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Près d'un mois après que j'eus écrit cette lettre (du 6 août), je reçus celle-ci de madame de Sévigné. »
2. *Le bien bon.*

il est question de se séparer pour jamais. La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on a de grandes raisons de les aimer et qu'on les a toujours vus. Mon cher oncle avoit quatre-vingts ans; il étoit accablé de la pesanteur de cet âge : il étoit infirme et triste de son état. La vie n'étoit plus qu'un fardeau pour lui. Qu'eût-on donc voulu lui souhaiter? Une continuation de souffrances! Ce sont ces réflexions qui m'ont aidée à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans; une fièvre continue, une fluxion sur la poitrine. En sept jours, il a fini sa longue et honorable vie, avec des sentiments de piété, de pénitence et d'amour de Dieu, qui nous font espérer sa miséricorde pour lui. Voilà, mon cousin, ce qui m'a occupée et affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur et de reconnoissance.

Nos cœurs ne sont point ingrats, car je me souviens de tout ce que la reconnoissance et l'amitié vous fit penser et écrire sur le mérite et sur les qualités de M. de Saint-Aignan. Nous sommes bien loin d'oublier ceux à qui nous sommes obligés. J'ai trouvé votre rondeau fort joli : tout ce que vous touchez est toujours d'un agrément qui ne se peut comparer à nul autre, quand même votre cœur n'est pas de la partie,

car je comprends que la galanterie est demeurée dans votre esprit, sans que les charmes de l'aimable Toulongeon fassent une grande impression sur votre cœur. Je ne doute pas des beaux titres que vous avez trouvés dans les archives de la maison de Coligny. Il y a bien des réflexions à faire sur les restes de ces grands personnages, dont les biens sont passés en d'autres mains. L'origine de la nôtre est tout à fait belle, et dans le goût de ceux qui s'y connoissent.

Vous savez toutes les merveilles qu'on a faites sur les Turcs[1]. Notre cousin de Vienne n'y étoit-il pas des plus avant? Je suis quelquefois en colère de ne l'entendre jamais nommer; n'est-il pas général de bataille? Je voudrois que votre grand garçon eût été à cette campagne contre les Turcs, où tous nos François ont acquis tant d'honneur. Adieu, mon cher cousin; si vous venez ici, nous causerons à l'infini. Je me repens de tout ce que je vous ai dit pour vous détourner de faire ce voyage; j'étois de méchante humeur de votre fortune, qui n'est pas heureuse. Oubliez mes sots raisonnements, je vous prie, et venez avec toute la confiance

1. Voyez, dans la *Gazette*, la « Relation de la défaite des Turcs près de Mohats, et les nouvelles de Vienne du 10 août et du 17 du même mois. »

que vous doivent donner vos longs services et la grande justice de vos raisons.

J'embrasse ma nièce, je la plains des maux qu'elle a eus et je l'exhorte, autant qu'il est en moi, à se bien porter, car, après le salut, je mets la santé au premier rang, et je prie Dieu qu'il vous conserve tous deux. Il me semble que c'est souhaiter, en même temps, que vous m'aimiez longues années; car je m'imagine que nous ne nous aviserons jamais de mettre à nos amitiés d'autres bornes que celles de nos vies.

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Il est vrai, Monsieur, que je vous ai parlé de la cour comme si vous ne la connoissiez pas; mais je vous en ai parlé comme on fait aux plus vieux courtisans, quand ils en ont été dehors seulement huit jours. C'est un Protée[1] qui change de face à tous moments. J'ai ouï dire à un officier de la cour, des plus assidus, que quand il a été deux jours à Paris, il tâte le pavé quand il retourne à Versailles, comme s'il ne connoissoit plus le maître, ni ses ministres; on y change de maxime tous les huit jours pour le moins. Prenez donc tout ce que

1. Dieu marin, fils de Neptune, qui savoit l'avenir; mais il ne le révéloit que par force : pour échapper à ceux qui le pressoient de questions, il changeoit de forme à volonté.

je vous ai mandé sur ce pied-là, et comptez qu'il n'y a rien de fixe en ce pays-là, que la grandeur du roi, sa magnanimité, sa bonté et sa piété.

J'entendis un sermon aux Jésuites le jour de la Saint-Louis, dont je vous conterai le détail et les plus beaux endroits, et vous en serez surpris. C'est un Père de l'Oratoire, nommé La Roche, dont le cœur est de roche contre les fausses vertus. Adieu, Monsieur, trouvez bon que j'assure madame la Marquise de mes très-humbles respects, et que je la fasse souvenir de mon attachement pour sa personne et pour son mérite.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MÊME.

Le madrigal de M. le Prince nous a paru, comme à vous, très-joli, et la mort du vieux La Tournelle trop ferme. Comme vous dites, en ces rencontres, un peu d'aide fait grand bien.





1006. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Coligny, ce 13 septembre 1687.

La perte que vous avez faite de monsieur votre oncle, Madame, me touche sensiblement, et le peu de liaison qu'il y avoit entre lui et moi, vous doit empêcher de croire qu'il y ait autre chose que votre douleur qui m'afflige[2]; comme vous dites, Madame, nous ne sommes pas ingrats, vous et moi. Cependant, le sang et votre vie que vous avez passée avec monsieur votre oncle, vous rendent sa perte bien plus sensible qu'à moi celle de mon cher ami Saint-Aignan. Dieu leur fasse miséricorde! Je n'en doute pas, car l'abbé de Coulanges étoit un homme de bien, et le duc de Beauvilliers ne craint pas Dieu plus que faisoit monsieur son père.

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Aussitôt que j'eus reçu cette lettre (du 2 septembre), j'y fis cette réponse. »

2. Bussy n'avoit pas oublié que c'étoit sur les conseils de l'abbé de Coulanges qu'en 1658 madame de Sévigné avoit refusé de lui prêter une somme de dix mille francs, dont Bussy avoit besoin pour s'équiper et suivre M. de Turenne.

Vous avez raison de croire que la galanterie n'est plus que dans mon esprit; quand je ne songerois pas, comme je fais, à mon salut, je suis trop glorieux pour avoir de l'amour, sachant bien que je ne suis pas assez aimable pour être fort aimé, quand même l'âge ne rendroit pas ma passion ridicule. Il est vrai que mon amitié pour ma petite sœur est fort tendre.

J'ai été fâché comme vous de ne pas trouver dans les relations des combats d'Allemagne le nom de notre cousin (Rabutin); il est vrai qu'elles ne nomment presque personne, hors le duc de Bavière et le prince de Commerci[1], qui viennent d'être blessés. Je viens de recevoir une lettre de nos cousines de Rabutin, datée de Vienne; elles me mandent que leur frère est à l'armée, et leur belle-sœur sur le point d'accoucher. Mon grand garçon ne pouvoit être à ces combats d'Allemagne, étant capitaine dans le régiment du roi; il n'y a en ce pays-là de François que des volontaires.

Je suis bien aise que vous ne vous opposiez plus au dessein que j'ai d'aller faire un petit voyage à la cour; j'espère qu'il ne me sera pas inutile, mais au moins ne m'en sauroit-il arri-

1. Charles-François de Lorraine, prince de Commerci.

ver de mal, et je ne veux pas me pouvoir reprocher d'avoir rien négligé pour me sortir d'affaire. Une chose encore qui me fait trouver plus de goût à ce voyage, c'est le plaisir que j'aurai de vous voir et de discourir de mille choses.

Votre nièce a tellement pris à cœur les affaires de ses terres, qu'elle s'en est incommodée; elle a une fluxion sur un œil pour avoir trop lu de vieux titres : cela l'empêche de vous témoigner elle-même la part qu'elle prend à votre affliction; mais je vous assure qu'elle y est aussi sensible que moi. Vous avez raison, ma chère cousine, de croire que nous nous aimerons toujours, nous ne saurions mieux faire.

A M. DE COR INELLI.

Je demeure d'accord avec vous, Monsieur, que quelque connoissance qu'on ait de la cour, pour peu qu'on en soit absent, on est désorienté quand on y retourne; mais cela n'embarrasse que ceux qui veulent s'y rétablir pour longtemps, car quand on n'y a affaire que pour trois semaines, ou un mois, comme moi, on n'en craint pas les fréquents changements; au contraire, c'est mon compte, car après que cette cour aura passé par toutes les formes, qu'elle aura été capricieuse, dure, épineuse,

ingrate, je trouverai quelque moment où elle sera douce, juste et reconnoissante, et ayant fait mes affaires dans ce temps-là, on ne m'y rattrapera plus.

J'ai bien envie de savoir comme le P. La Roche prêche contre les fausses vertus[1] : je n'en trouve presque point d'autres dans le monde. La marquise me prie de vous mander qu'elle n'a point de plus cher ami, ni dont elle fasse plus d'estime que de vous; pour moi, je crois que vous en êtes assuré; je ne sais si j'ai des vertus, mais je sais bien que je n'ai rien de faux dans le cœur, non plus que dans l'esprit.



1007. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nevers, samedi 20 septembre 1687, à six heures du soir.

J'AI reçu, ce matin, votre lettre à la Charité[2]; vous avez mal jugé de nos gîtes : nous ne savons ce que c'est que Pont-Agasson, nous vînmes à Milly. Vous devez encore faire des excuses

1. Jean de La Roche, oratorien, dont on a six volumes de sermons et deux volumes de panégyriques.

2. Madame de Sévigné alloit à Vichy prendre les

au temps, que vous avez accusé de trahison : jamais, je dis jamais, il n'en fut un plus parfait, plus solide et plus sincère, car les brouillards du matin ne nous ont pas même laissées dans l'incertitude; pour les chemins, c'est une chose extraordinaire que leur beauté : on n'arrête pas un seul moment; ce sont des mails et des promenades partout, toutes les montagnes aplanies, la rue d'enfer, un chemin de paradis; mais non, car on dit que le chemin en est étroit et laborieux, et celui-ci est large, agréable et délicieux. Les intendants ont fait des merveilles, et nous n'avons cessé de leur donner des louanges. Si jamais j'allois à Lyon, Dieu me préserve d'une autre route. Nous voici à Nevers, nous pensions aller demain à Moulins; mais une madame Ferret, que nous connoissons, vient d'envoyer à madame de Chaulnes celui qui nous logera, pour accourcir notre voyage de deux jours, puisqu'au lieu d'aller à Moulins et puis à Bourbon, nous allons demain droit à Bourbon; nous n'avons que dix lieues à faire, et voyez quelle avance. Cela me plaît tellement, qu'outre l'attachement que j'ai de bonne foi pour madame de Chaulnes, qui n'auroit pas fait ce voyage sans moi, et la

eaux. Comme on va le voir, elle changea d'avis en route, et alla à Bourbon-l'Archambault avec la duchesse de Chaulnes.

commodité infinie pour le petit bateau d'être attaché au grand, la certitude de ne pas perdre un moment et de vous voir revenir au-devant de nous, me fait préférer, pour cette fois, les eaux de Bourbon à celles de Vichy. Je vous remercie mille fois de vos soins et de vos bons avis; l'eau de Bourbon ressemble tout à fait, quoi que l'on dise, à celle de Vichy. Je suis toute portée pour la douche. Il y a vingt-deux lieues d'ici à Vichy. Je coucherai demain à Bourbon. Tout contribue à me faire prendre ce parti. Si vous étiez ici, vous me diriez : « Allez à Bourbon, la Providence le veut. » J'y vais donc avec plaisir, et même avec confiance : si j'avois consulté M. Fagon, il m'y auroit envoyée, et m'y voilà.

Rien n'est égal aux soins de madame la duchesse de Chaulnes pour moi; elle ne me dit rien, mais je vois la joie qu'elle a que nous soyons ensemble. Je ne suis pas surprise que Savigny [1] vous ait paru beau : c'est une situation admirable. S'il y a de vos lettres à Moulins, elles viendront à Bourbon. Je suis impatiente de savoir des nouvelles de la santé du roi, de celle de M. de Grignan, de ses affaires, des vôtres : rien ne peut me détourner de ces

1. Terre à quatre lieues de Paris, qui appartenoit à M. le marquis de Vins.

pensées. Je souhaite que vous ayez mandé à mon fils la route de M. de Chaulnes, afin qu'il aille au-devant de lui à Fougères. Mandez, je vous prie, de mes nouvelles à M. et à madame de Coulanges; je ne puis douter de l'intérêt qu'ils y prennent. Adieu, ma très-aimable; je suis toute pleine et tout occupée de votre amitié et de l'attention que vous avez à ma santé.



1008. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbon, lundi 22 septembre 1687.

Nous arrivâmes hier au soir ici de Nevers, d'où je vous avois écrit. Il est vrai, mon enfant, que nous vînmes hier en un jour, comme on nous l'avoit promis; mais quel jour! quelles dix lieues! Nous marchâmes depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit fermée, sans arrêter que deux heures justes pour dîner : une pluie continuelle, des chemins endiablés, souvent à pied, de peur de verser dans des ornières effroyables; ce sont quatorze lieues toutes des plus longues; et tout cela en suite de cinq journées délicieuses, éclairées du soleil, dans un pays et des chemins faits exprès. Je crois être dans un autre climat : un pays bas et couvert comme la Bre-

tagne; enfin, sombre forêt où le soleil ne luit que rarement. Nous y fûmes reçues par cette madame Ferret de Bretagne : nous sommes logées où étoient madame de Montespan, madame d'Uzès, madame de Louvois. Nous avons bien dormi, nous avons vu les puits bouillants[1], nous avons été à la messe aux Capucins, nous avons reçu les compliments de madame de Fourci, de madame de Nangis, de mademoiselle d'Armentières; nous avons un médecin qui me plaît : c'est Amiot, qui connoît et estime Alliot, et qui est adorateur de notre bonhomme Jacob. Il a été six mois avec lui à l'hôtel de Sully, pendant que M. de Sully se mouroit. Madame de Verneuil m'avoit fort priée de le prendre; je l'avois oublié. Parlez-en, ma bonne, si vous voulez, à madame de Sully et à M. de Coulanges; c'est son intime, il traitoit madame de Louvois. C'est un homme raisonnablement ennemi de la saignée, et qui approuve les Capucins[2]; il m'assure que tous mes petits maux viennent de la rate, et que les eaux de Bourbon y sont spécifiques. Il aime fort Vichy; mais il est persuadé que celles-ci me feront pour le moins autant de bien : quant à la

1. Les sources des eaux thermales. L'édition de 1754 porte : les petits brouillards.

2. Les capucins du Louvre, que madame de Sévigné appelle les *Pères Esculapes*.

douche, il me la fera donner si délicatement, qu'il ne veut point du tout me la donner. Il dit qu'il feroit convenir M. Alliot que le remède est trop violent, et plutôt capable d'armer les nerfs que de les guérir; qu'en purgeant les humeurs et recevant les sueurs que les eaux et les bains chauds me donneront, il prétend suffire à tout; il parle de bon sens et me conduira avec une attention extrême. Il vous mandera ses raisons, et vous rendra compte de tout. Parlez-en à Rodon: c'est un homme qui va s'établir à Paris, qui n'a pas envie d'y porter des reproches de ce pays-ci. Le mal de madame de Chaulnes n'est pas à négliger; ces eaux y sont bonnes. Madame de Nangis a de ces sortes de coliques jusqu'à s'en évanouir. Nous sommes logées commodément, et l'une près de l'autre; mais on peut dire en gros de ce lieu :

Qu'*il* n'eut jamais du ciel un regard amoureux[1].

La Providence m'y a conduite par la main, en tournant les volontés et faisant des liaisons comme elle a fait. Je vous consulte toujours intérieurement, et il me semble que vous me dites : Oui, ma bonne, c'est ainsi qu'il faut faire, vous ne sauriez vous conduire autrement.

1. Vers du *Temple de la mort*, par Philippe Habert.

Ah, mon Dieu, que je suis lasse de parler de moi! mais vous le voulez; Dieu merci, je m'en vais parler de vous; je reçois votre lettre du jeudi 18. Je vois, ma chère bonne, que vous allez à Versailles; je vois le sujet qui arrête M. de Grignan et dans quelle conjoncture. Vous croyez bien que je ne suis pas assez ridiculement occupée de moi-même, pour ne pas penser quasi continuellement à vous et à tout ce qui a rapport à vous : c'est une pensée habituelle; et vous auriez peine à me trouver un moment sans ce fond, qui est dans mon cœur; mais comme il y a beaucoup à penser, je pense beaucoup aussi, mais par malheur bien inutilement; et comme il n'est pas à propos d'écrire ce qu'on pense, je ne vous en dirai rien, ma bonne. Je voudrois bien savoir comme se porte M. de Grignan, M. le chevalier, et comme vous êtes vous-même. Je suis effrayée de la fièvre : je crois que le quinquina ôtera bientôt celle du roi[1] : nous en prions Dieu. Je vous remercie de votre sel végétal; je m'en servirai. Vous êtes trop bonne et trop appliquée à

1. « Paris, 20 septembre. Le roi a eu, cette semaine, quelques légers accès de fièvre, qui n'ont pas empêché Sa Majesté de tenir ses conseils à l'ordinaire. » (*Gazette.*)

« Paris, 27 septembre. Le roi est entièrement délivré de la fièvre depuis le 17 de ce mois, et Sa Majesté est présentement, grâces à Dieu, en parfaite santé. » (*Idem.*)

votre pauvre maman ; elles ne sont point accoutumées, les mamans, à ces aimables douceurs. Je doute aussi que jamais on ait aimé sa fille de la manière dont je vous aime. Quoi qu'il en soit, vous me rendez trop heureuse, et je dois bien souffrir tous les malheurs qui sont attachés à ces sortes de tendresses si sensibles.

Madame la duchesse de Chaulnes a des soins de moi dont vous seriez surprise. Elle vous fait mille amitiés, et vous nomme à tout moment; la belle Comtesse se trouve naturellement dans ce qu'elle me dit, soit en promettant, en espérant, en menaçant; enfin, ce nom est toujours avec nous. M. de Chaulnes m'écrit vos chagrins sur les nuages qui vous paroissoient le lendemain de notre départ; il a besoin lui-même que le temps s'éclaircisse. S'il faisoit fort beau et que M. le chevalier, toujours trop obligeant, voulût donner un cheval à M. Du Plessis pour aller un moment à Livry, voir comme se fait une réparation qui doit être faite, il me semble, ma bonne, que cela seroit assez bien, à moins que vous n'y alliez bientôt vous-même.

Adieu, chère bonne; je vous recommande toutes mes pauvres petites affaires[1]. Je suis

1. Le commencement de cette lettre n'est pas aussi complet dans l'édition de 1754, et le récit ne se suit pas dans le même ordre.

inquiète des fièvres que je crains que vous ne preniez à Versailles ; on mande ici que tout en est plein. Dieu vous conserve, ma chère bonne! j'embrasse le marquis (de Grignan); un souvenir à M. et à madame de Coulanges; s'ils ont envie de savoir de mes nouvelles, ils n'ignorent pas où il faut en demander. Je sais que madame de Coulanges va s'établir à Brevannes; quel plaisir d'être à la campagne! j'en aurai grand besoin au sortir d'ici.

M. Jacques est ici, tout transporté de l'amour de Grignan; sa fille est encore à Paris, logée chez lui; je vous en donne avis, et en lave mes mains. Envoyez, ma bonne, ces petits billets à la poste de Bretagne. Bonjour, cher Corbinelli. Mon petit train est à vos pieds; n'est-il pas trop plaisant? je vous jure que nous sommes ravis de le tenir.





1009. — DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 24 septembre 1687.

TOUTES vos réflexions sur les changements de la cour, Monsieur, sont très-judicieuses; et comme l'espérance anime ceux qui la composent, on ne peut manquer d'y venir avec confiance, quand on considère les changements qui y arrivent tous les jours. Je ne doute pas qu'il ne s'en fasse quelqu'un en votre faveur, quand je songe à la justice qu'il y auroit de vous donner, depuis tant d'années, des restes d'appointements qui raccommoderoient le méchant état de vos affaires. Le roi donna, il y a quelque temps, deux cent mille francs au contrôleur général pour achever de payer la charge de président à mortier, c'est une pure gratification : jugez ce que fera Sa Majesté quand ce même contrôleur général lui représentera que vous recevrez l'acquit d'une dette comme un grand bienfait. Que si tout cela n'aboutissoit

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Trois semaines après que j'eus écrit cette lettre (du 12 septembre), je reçus celle-ci de Corbinelli. »

à rien, nous dirons que Dieu, qui donne et qui ôte tout avee justice, parce que tout lui appartient uniquement, aura voulu vous priver d'un bien qui n'étoit votre propre que très-improprement. Venez donc, Monsieur, nous moraliserons sur toutes sortes de sujets. Je me suis jeté dans la politique, je repasse des fragments d'histoire, et de tout ce que je lis je me forme l'idée d'Horace, et je dis comme lui :

*Delirant reges, plectuntur Achivi*[1].

Si eette règle a une exception, eomme il n'y en a point de générale, e'est à l'égard du roi, le modèle de ceux qui viendront, quoiqu'il n'en ait eu aueun parmi ceux qui sont passés. Adieu, Monsieur; mes eompliments à la divine marquise (madame de Coligny), que j'honore parfaitement. Madame de Sévigné est allée à Bourbon.

1. Les rois font des folies, et les peuples en portent la peine.





1010. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbon, jeudi 25 septembre 1687.

J'ai reçu votre lettre du lundi 22 : elle m'a donné un grand soulagement, ma très-chère, en m'apprenant les bonnes et sages résolutions que vous avez prises pour cet hiver[1]. Je comprends aisément que vous n'y manquerez pas d'affaires; vous y aurez un bon solliciteur et un hôte bien agréable. Je crains bien qu'il ne m'efface : c'est justement le contraire de ce que vous aviez l'hiver passé; il seroit difficile d'en soutenir souvent le poids; si vous pouviez le faire, ce seroit un grand plaisir[2]. Mais je ne sais comme on peut inhumainement peser sur les gens qu'on doit aimer; je voudrois bien qu'il dépendît de moi de donner un meilleur exemple; si jamais je le puis, je vous assure que je n'y manquerai pas. Je vois bien les honnêtetés de Sa Majesté,

1. La résolution de rester à Paris.

2. On aperçoit, dans ce passage obscur, une nouvelle allusion aux rapports souvent difficiles qui existoient entre madame de Sévigné et sa fille, lorsqu'elles habitoient ensemble.

mais je voudrois avoir appris autre chose[1]. Dieu est le maître : vous m'avez fermé la bouche sur la plainte, en me faisant souvenir de qui on se plaint. Le quinquina a fait, à l'égard du roi, ses miracles ordinaires. Madame la maréchale de Rochefort mande à madame de Nangis la maladie de M. le duc de Bourgogne, dont elle paroît extrêmement inquiète[2].

Vous voulez savoir de mes nouvelles : elles sont tout à fait bonnes. Il y a deux jours que je prends des eaux ; elles sont douces et gracieuses et fondantes ; elles ne pèsent point. J'en fus étonnée et gonflée le premier jour ; mais aujourd'hui je suis gaillarde. On les rend de tous les côtés ; point d'assoupissement, point de vapeurs. Si je continue à m'en trouver si bien, je ne me servirai point de celles de Vichy, que l'on fait venir ici en un jour : jamais union ne fut si parfaite entre deux rivales. On les fait réchauffer dans le puits le plus bouillant de ceux qui sont ici ; on lés fait boire comme les autres. Celles-ci reçoivent celles-là dans leur

1. « Le roi a donné douze mille francs de gratification à M. de Grignan, lieutenant du roi en Provence ; il lui en donna autant il y a deux ans. » (*Journal de Dangeau* du 9 octobre 1687.)

2. Le duc de Bourgogne avoit eu quelques accès de fièvre, dont il étoit entièrement guéri le 11 octobre ; cependant, il ne fut pas avec le roi à Fontainebleau et resta à Versailles.

sein; c'est cela qui s'appelle précisément le même degré de chaleur, car les bouteilles y sont comme dans leur propre maison. J'étois dégoûtée du réchauffement de Paris avec de méchants fagots froids; mais la chaleur d'ici me plaît infiniment, et l'on y fait la vie des eaux, qui est tout uniforme et tout appliquée à la santé. Nous sommes les plus saines, madame de Chaulnes et moi. Madame de Nangis fait mourir de pitié de ses coliques d'estomac, dont elle tombe en convulsions; mademoiselle d'Armentières, dans une langueur qui paroît à son dernier période[1]; madame de Fourci, revenant de Vichy et disant qu'elle vient achever de se guérir à Bourbon; et cette guérison, c'est qu'elle dort ou veut dormir trois heures après son dîner, et que, pendant ce temps, ses jambes sont de laine : elle ne se soutient que vers les quatre heures, et c'est tous les jours à recommencer, et elle est si contente, qu'elle en fait pitié. Le frère de votre Berthelot est dans un état déplorable, un reste affreux d'apoplexie. Ce qu'il y a de plus fâcheux ici, c'est de ne voir que de ces sortes de malades; les bains en remettent quelques-uns et laissent

1. Mademoiselle d'Armentières parvint cependant à l'âge de quatre-vingts ans; elle mourut le 14 avril 1687. On a d'elle quelques lettres adressées au comte de Bussy, qui ne manquent pas d'intérêt.

les autres. Je me trouve si bien, par comparaison, que je ne devrois point quitter un lieu où je suis la plus heureuse. Madame la duchesse de Chaulnes est sur la même ligne. Rien n'est pareil aux soins qu'elle a de moi : elle songe plus à ma santé qu'à la sienne; et parce qu'elle m'a détournée de Vichy, c'est elle qui fait venir ici les eaux de Vichy, pour en prendre, si on le juge à propos. Celles de Bourbon l'emportent de mille lieues, si on en croit les médecins d'ici; cependant nous verrons. Il est constant que ceux qui en ont pris s'en sont trouvés comme à Vichy. Madame Bel[1].... est ici : demandez aux Colbert ce que c'est que cette femme; ses aventures et ses malheurs sont pitoyables; c'est elle qui s'est trouvée parfaitement bien de Vichy à Bourbon. Ne soyez point en peine de moi, ma chère Comtesse; Amiot se fait un grand honneur de nous gouverner, et seroit bien fâché d'en recevoir des reproches cet hiver. J'embrasse M. de Grignan de tout mon cœur; tous ses intérêts sont les miens, je tiens à vous et à lui par mille chaînes. Je plains le chevalier de son état triste et accablant. Mon marquis, je vous aime. Je reviens à vous, ma très-aimable; vous vous

1. Ne seroit-ce pas madame du Plessis-Bellière, l'amie du surintendant Fouquet? (Monmerqué.)

doutez bien à peu près de quelle manière je suis occupée de ce qui vous touche.



1011. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbon, samedi 27 septembre 1687.

Il y a des heures où l'on peut écrire, ma chère bonne : celle-ci en est une. J'ai reçu votre lettre avec cette joie et cette émotion que vous connoissez; car il est certain que vous m'aimez trop[1]. Il y a ici une fille qui se veut mêler d'aimer sa maman; mais elle est à cent pas derrière vous, quoi qu'elle fasse et dise fort joliment; c'est madame de Nangis. A ce propos, vous m'avez dit un mot, dans votre autre lettre, qui me fait sentir ce que fait mademoiselle d'Alerac; j'en ai compris l'horreur[2]; nous en parlerons, ma bonne, mais, en attendant, il me semble que c'est mademoiselle de Grignan qui doit guérir cet endroit. Nous nous réjouissons de la santé du roi et de M. le duc de Bourgogne. M. le

1. Que vous m'aimez. (Éd. de 1754.).

2. Mademoiselle d'Alerac venoit de quitter la maison de son père, et elle s'étoit retirée chez le duc de Montausier. — Voyez la lettre du 9 mars 1689.

chevalier me fait une peine et une pitié que je ne puis pas vous représenter. Il y a ici des gens estropiés et à demi morts, qui cherchent du secours dans la chaleur bouillante de ces puits; les uns sont contents, les autres non; une infinité de restes, ou de menaces d'apoplexie : c'est ce qui tue. J'ai envoyé querir des eaux à Vichy, comme M. Fagon fit pour sa femme, et bien d'autres tous les jours : elles sont réchauffées d'une manière qui me plaît, et du même goût et quasi de la même force qu'à Vichy; elles font leur effet, et je l'ai senti ce matin avec plaisir. J'en prendrai huit jours, comme le veut Alliot[1], et ne serai point douchée, comme le veut M. Amiot[2]; le voilà qui vous en dit ses raisons. Quand vous aurez lu tout ce grimoire, vous n'en verrez pas davantage; envoyez-le, si vous voulez, à M. Alliot. Cependant j'irai mon train; je retomberai dans les eaux de Bourbon samedi, je prendrai des bains délicieux; et, un peu avant que l'heure finisse, Amiot prétend y mettre un peu d'eau chaude, qui fera, sans violence, la sueur que nous voulons. Je crois qu'il est difficile de contester sur son pailler un homme qui a tous les

1. Le médecin que madame de Sévigné avoit consulté à Paris.
2. Le médecin qui la dirigeoit à Bourbon.

jours des expériences : répondez seulement un mot de confiance et d'honnêteté pour lui, et ne vous mettez en peine de rien du tout. Ma très-chère bonne, ôtez tout cela de votre esprit : vous me reverrez dans peu de jours en parfaite santé; je n'ai pas eu la moindre incommodité depuis que je suis partie. Je remercie Dieu de votre bonne santé; je le prie de vous conserver et M. de Grignan, que j'embrasse tendrement, et qu'il donne une dose de patience au delà de l'ordinaire à ce pauvre chevalier. Il est bien nécessaire que vous en trouviez aussi, ma pauvre bonne, pour soutenir tout ce qui vous arrive *sans aucun secours*, après tant de justes espérances. Si on osoit penser ici, on seroit accablé de cette pensée; mais on la rejette, et on est précisément comme un automate. Notre charrette mal graissée reçoit et fait des visites; nous allons par les rues; mais nous nous gardons bien d'avoir une âme, cela nous importuneroit trop pendant nos remèdes; nous retrouverons nos âmes à Paris. J'embrasse la chère Martillac. J'ai bien soupiré de ne point aller à Vichy et de ne point voir M. Ferrand; mais il étoit impossible, et je ne sais même comme j'aurois pu faire avec mon équipage, car les chemins sont devenus étranges de Moulins à Vichy. C'est vers Varennes : elle saura bien ce que je veux dire :

Dieu fait tout pour le mieux. Nous attendons pourtant M. de Sainte-Maure et M. Mansart[1]; la plupart prennent la litière. Vous entretenez si bien tout le commerce de mes amies, que je n'ai qu'à vous prier de continuer, et d'aimer aussi le bon Corbinelli comme je l'aime : je lui souhaite ce bonheur, comme ce que j'imagine de meilleur pour lui.

Adieu, aimable et chère fille, je vous assure que vous m'aimez trop. Voilà madame la duchesse de Chaulnes qui entre, qui me gronde sans savoir bonnement pourquoi, et qui embrasse la belle Comtesse. Tout Bourbon écrit présentement; demain matin tout Bourbon fait autre chose, c'est un couvent. Hélas ! du serein, bon Dieu ! où le pourrions-nous prendre ? Il faudroit qu'il y eût de l'air : point de sauces, point de ragoûts ; j'espère bien cet hiver jeter un peu le froc aux orties dans notre jolie auberge.

1. Jules Hardouin Mansart, célèbre architecte.





1012. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbon, mardi 7 octobre 1687.

Vous vous avisez de me gronder, au lieu d'entrer dans le plaisir de savoir que je me porte mieux que je n'ai jamais fait, et que j'ai été trop heureuse de m'épargner la peine d'aller à Vichy, puisque j'en ai fait venir les eaux, qui m'ont purgée autant que je puis l'être; car il s'en faut bien que je n'aie le même besoin que j'avois il y a dix ans de cette lessive; il y a tout à dire. M. Mansart est ici; il ne respire que de se restaurer des extrêmes évacuations de Vichy; tous ceux qui en sont revenus tiennent le même langage. Il est vrai que pendant huit jours que j'ai pris ici les eaux de Vichy, elles m'ont très-bien fait; mais j'ai pris ensuite celles de Bourbon pour m'adoucir et me consoler. C'est une opinion toute commune, que celles-ci, quand on n'a point beaucoup d'humeurs, sont douces et fondantes et consolantes, et qu'elles se distribuent dans toutes les parties avec une onction admirable. Quant au pays, je ne comparerai jamais le plus beau et le plus charmant du

monde, avec le plus vilain et le plus étouffé. J'ai donc pris huit jours de Vichy et huit jours de Bourbon; j'ai pris dans l'intervalle de la poudre de M. de Lorme, qui m'a fait des merveilles; je n'ai point eu la moindre vapeur; j'ai un très-bon visage J'ai pris, en arrivant, une médecine ordinaire, j'en prendrai encore une en partant. Les eaux me purgent tous les jours sans violence, et les bains que je prends sont doux et tempérés. Si la douche m'étoit nécessaire, Amiot ne l'épargneroit pas. Vous grondez encore de ce que j'écris; hélas! ce m'est un plaisir, et j'aurois mille fois plus de peine à m'en passer. Tout ce qui est ici écrit autant que moi. J'écris quatre lignes à madame de La Fayette; appelez-vous cela écrire?

Nous avons ici un temps parfait. Je suis transportée de joie que la santé de M. le chevalier lui permette d'aller achever nos tristes adieux à Livry : voilà tout ce que je souhaitois, ou de vous y trouver établie, ou en état d'y pouvoir aller. Nous arriverons à Paris le 19, selon notre arrangement; j'y veux embrasser madame de La Fayette et madame de Lavardin; et puis aller, avec ma chère fille, à Livry, respirer, me promener en long, faire un peu d'exercice : c'est là ce qui me fera valoir et profiter tous mes remèdes; toute autre vie me feroit beaucoup de mal. Si vous revenez à

Paris, ma très-chère, pour me recevoir, vous pouvez penser que j'en serai ravie; mais évitez la fatigue de venir loin au-devant de nous ; il s'agit seulement de se retrouver pour passer ensemble tout le temps qu'il plaira à Dieu. Je n'ose appuyer sur les arrangements qui me plaisent, de peur que la Providence ne soit pas de même avis. Il semble cependant qu'il y a des choses qui tout naturellement doivent aller leur chemin. J'espère que mon ami Corbinelli viendra nous voir à Livry; nous jouirons de ces derniers moments, jusqu'à ce qu'on nous en chasse par les épaules [1]. Croyez-vous que je sois fatiguée de vous avoir écrit? Au contraire, j'en suis soulagée, j'en suis charmée. Je vous demande bien des amitiés pour M. le chevalier; plût à Dieu qu'il se portât aussi bien que moi! Madame de Chaulnes prend ses mesures, dès ici, pour s'en aller à Chaulnes, trois jours après son arrivée; c'est un besoin qu'inspire la vie qu'on fait ici, chacun veut s'en reposer à la campagne. Madame de Nangis est allée à un château de son mari, à neuf lieues d'ici.

Vous parlez des bains de Vichy; ce n'est rien, il n'y en a point: ceux-ci sont admirables, et pour les néphrétiques et pour mille autres

1. L'abbaye de Livry étoit vacante depuis le 23 août 1687, par la mort de l'abbé de Coulanges, oncle de madame de Sévigné.

maux. Je suis parfaitement contente de mon voyage; il m'a fait connoître le fond de mon sac : on trouve ici que mes craintes ont surpassé de beaucoup les petits maux que j'ai eus. Si vous m'aimez, et que les soins qu'on a de moi vous fassent plaisir, que ne devez-vous point à cette bonne duchesse de Chaulnes!



1013. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbon, jeudi 9 octobre 1687.

Vous étiez de bien mauvaise humeur contre moi, ma fille, quand vous m'avez écrit; je sais de quel fonds cela vient, et vous pouvez penser si je l'aime; mais l'injustice de votre improbation me donne du chagrin à mon tour. Vous ne cessez point, ni madame de La Fayette, de me blâmer de n'avoir pas quitté madame de Chaulnes à Nevers. Premièrement, il n'a pas tenu à elle; mais je ne fis jamais mieux que de ne le point vouloir. Les eaux de Vichy ne sont plus pour moi aussi nécessaires qu'elles m'ont été. J'en ai fait tout l'usage que je pouvois désirer, en les faisant venir et en les tempérant par celles-ci. Elles m'ont purgée autant qu'il le falloit, et celles de Bourbon, douces et fondantes, ont achevé un

véritable état de perfection. J'ai pris du *crocus*[1], parce que je sais que quand il ne trouve guère d'humeurs, il ne fait point de mal à son hôte : c'est le bon pain, comme disoit de Lorme. Il ne m'a point fait vomir et m'a purgée doucement ; c'est à cause que je ne suis point accablée d'humeurs, qu'on ne m'a point donné d'émétique. Je suis dans les bains balsamiques et charmants ; je bois le matin, je n'ai aucune sorte d'incommodité ; j'ai fait tous ces remèdes avec une règle et une mesure dont j'eusse été incapable sans madame de Chaulnes. Elle ne songe point à rien précipiter. Nous partons lundi, après trois semaines et un jour de séjour, seize jours de boisson, neuf bains, trois médecines, deux jours de repos ; rien ne peut être mieux compassé que tout cela ; elle a une attention pour moi pareille à la vôtre ; elle ne mérite que des remercîments, et vous la regardez comme ayant troublé et dérangé tous mes remèdes. Au nom de Dieu, ma fille, changez de sentiments, si vous êtes juste et si vous m'aimez ; et faites qu'à Essonne, si vous y voulez venir, ce ne soit que joie de nous voir en

1. Préparation chimique de couleur rouge, et dont la base étoit le safran. On donnoit même ce nom latin au safran du temps de madame de Sévigné. Selon les mélanges, cette préparation étoit apéritive (*crocus martis*) ou astringente ; on en faisoit aussi des vins émétiques. (Trévoux.)

parfaite santé, et que reconnoissance en particulier pour cette bonne duchesse. Nous n'allons même qu'en deux jours d'ici à Nevers, pour ne nous pas fatiguer. Mercredi nous partons de Nevers, et le cinquième jour, qui sera le dimanche 19, nous dînerons à Essonne et coucherons à Paris. La fatigue et l'embarras me font peine pour vous ; mais sans cela, vous pouvez juger si nous vous donnerons de bon cœur à dîner à Essonne.

Amiot vous écrit : outre qu'il est fort bon médecin, il a ici un petit apothicaire qui est la capacité, la sagesse et l'expérience même. Ils disent tous deux : « Point de douches. » Ils croiroient faire un attentat d'attaquer et de mettre en alarme une santé comme la mienne, ils croiroient aviser les nerfs d'un désordre à quoi ils ne pensent pas ; en un mot, ils sont d'une prudence et d'une conduite qui attirent la confiance, par être les premiers à improuver leurs remèdes, quand ils ne conviennent pas. Vous dites que j'écris à tout le monde ; je n'écris qu'à vous, ma chère bonne, car je n'appellerai point écrire, deux billets à madame de La Fayette, et quatre lignes en réponse à madame de Coulanges. Il faut à cette heure parler du beau temps : il est enchanté ; c'est encore vous qui l'avez fait de vos propres mains ; il fait un chaud qui fait croire que nous sommes au

cœur de l'été. Ces beaux jours vous feront aimer notre pauvre Livry : j'espère que vous y êtes; cette pensée me fait plaisir. Si vous vouliez m'y attendre et m'envoyer seulement votre carrosse, j'irois dans un moment vous y trouver. Si vous vouliez venir me prendre à Paris, voilà encore un autre parti. Vous pourriez aussi ne venir qu'entre Paris et Essonne. Enfin, songez que tout ce qui vous fatigue le moins me consoleroit de ne pas vous embrasser si tôt; mais si absolument vous voulez pousser jusqu'à Essonne, épargnez-vous au moins de faire quatorze lieues en un jour; allez coucher le samedi à Savigny [1], et le dimanche, sans vous presser, venez dîner avec nous à Essonne. Madame de Chaulnes me prie de vous faire mille compliments; ce sont de véritables amitiés, puisqu'elle ne songe qu'à vous rendre un bon compte de ma pauvre personne. Nous avons eu mille relations de Bretagne, qui nous ont diverties; mais notre vrai plaisir, c'est de penser que nous partons lundi, après avoir observé toutes les longues et les brèves du cérémonial de Bourbon.

1. Sans doute Savigny-sous-Orge (Seine-et-Oise), canton de Lonjumeau.



1014. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Milly[1], samedi au soir 18 octobre 1687.

Je reçois votre lettre; je trouve partout des marques de votre souvenir et de votre amitié. Je vous ai écrit de la Maison-Rouge[2], à six lieues d'ici; vous aurez vu que je ne vous oubliois pas non plus, et que nous vous conseillions de ne point vous presser et d'achever toutes vos affaires. Vous auriez eu peine d'engager madame de Chaulnes à passer par Fontainebleau; outre que c'est le plus loug de deux lieues, c'est qu'elle y a tant de famille, qu'elle n'auroit pu s'y cacher. Pour moi, j'y aurois vu tout ce que je souhaite[3]. Je me porte si bien et les esprits sont tellement réconciliés avec la nature, que je ne vois pas pourquoi vous ne m'aimeriez point. Notre voyage n'a été qu'une vraie promenade; nous n'avons eu aucune sorte d'in-

1. Milly-sur-École (Seine-et-Oise), célèbre par son château gothique, qui a soutenu plusieurs siéges.

2. Sans doute Maison-Rouge, près Valpuiseaux. Cette lettre est perdue.

3. Madame de Grignan étoit alors à Fontainebleau, où résidoit la cour.

commodité. Mais vous ne me parlez point de Livry, cruelle ! me refuseriez-vous ce repos si nécessaire? Je vous attendrai lundi, puisque vous le voulez : je vous ferois de bien plus grands sacrifices. Sans cela, je me serois contentée de voir mes deux amies[1], et je serois partie sur-le-champ pour Livry; mais je n'y penserai pas et je vous attendrai avec l'impatience de vous embrasser. Si vous étiez aussi diligente que nous, je n'attendrois pas longtemps. J'espère que vous me renverrez demain La Brie à Essonne.

Adieu, ma très-chère : je suis ravie que vous finissiez toutes vos affaires; vous pourrez même y ajouter des plaisirs, et faire votre cour pendant que vous y êtes. Madame de Chaulnes vous embrasse et triomphe du bon état où elle vous rendra votre maman. Embrassez pour moi madame de Vins, et qu'elle ne vous enchante point, quoique ce fût une chose bien raisonnable d'y réussir.

---

(La mère et la fille se réunirent jusqu'aux premiers jours d'octobre de l'année 1688.)

---

1. Madame de La Fayette et madame de Coulanges.



1015. — DE M. DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

24 octobre 1687.

VOTRE lettre, mon cher *scélérat*, m'a fait un très-grand plaisir; je l'ai lue et relue avec attention; j'y ai trouvé cette éloquence épistolaire qui charme ceux qui s'y connoissent. Or, je prétends être un des plus intelligents sur ce point. Si ma pratique répondoit à ma théorie, je défierois vous et Cicéron, Pascal et Voiture, et tant d'autres. Il est certain que mon silence n'est point un oubli; je suis ordinairement plongé dans le premier, et toujours hors du second. Je parle de vous quand et tant de fois que je puis; la phrase n'est pas juste (il falloit dire.... comme vous l'eussiez dit). Je dis que vous avez plus d'esprit et d'agrément que tout le Languedoc ensemble, même au temps des États. Je disois la même chose, il y a deux jours, à notre premier président Nicolaï, qui m'a prié de vous prier de lui faire faire une douzaine de bouteilles d'eau de thym[1], persuadé que vous

1. Eau alors très à la mode et souvent employée pour fortifier le cerveau, pour l'asthme, etc. Son emploi trop

prendrez volontiers ce soin pour l'amour de lui. La Faveur [1] fera bien ce bel ouvrage, et l'argent ne tient à rien, ou tout au plus à la peine de m'envoyer le mémoire.

Vous me demandez à quelle étude je m'occupe; à quoi je réponds : qu'après avoir lu quelque histoire et bien des livres de politique moderne, j'ai trouvé à m'occuper sur les propositions de Molinos [2]; et comme on m'a assuré qu'elles sont conformes aux sentiments de sainte Thérèse et d'autres mystiques, j'ai lu *le Château de l'Ame* et ses autres ouvrages; et, en effet, j'ai rencontré presque toute la doctrine de ce condamné. Je lirai dans peu *le Chrétien intérieur, par un solitaire*, fait imprimer par Bernières, trésorier de France à Caen. De vous dire à quoi la théologie mystique me peut être utile, je n'en sais rien; mais enfin je défie tous les directeurs d'en savoir autant que moi seul, et de connoître les replis du cœur, par rapport à la sainteté chrétienne, aussi bien que moi. J'aimerois cependant mieux étudier les fiefs avec vous, quoique vous autres commissaires ne rendiez vos ordonnances que

fréquent mettoit cependant les humeurs dans une forte agitation. (Trévoux.)

1. La Faveur étoit sans doute le surnom d'une personne attachée au service de M. de Moulceau.

2. Voyez sur Molina la note ci-dessus, p. 107.

sur des principes bien douteux, et que vous présumiez toujours pour le fisc : *il n'y a point de terre sans seigneur*. En voilà un auquel on oppose qu'il n'y a aucune servitude sans titre; c'est au demandeur à prouver tout cela : est-il vrai ou faux? Comme il vous plaira, commissaires *fieffés* [1].

Oui, M. de Vardes m'a conté ce qu'il avoit fait pour vous, ou pour mieux dire pour lui-même, étant certain qu'un homme qui agit pour vous a le plus clair du profit. La cour nous l'entraîne, il y fait un très-bon personnage : c'est un courtisan libre, que le maître traite bien, à qui il parle toujours, et tout cela sans désir et sans prétention. Adieu; je fais ce que je puis pour empêcher madame de Sévigné de vous écrire; mais hélas! mes efforts sont superflus. Je vous prie de me mander s'il faut prononcer la lettre *r* finale d'un mot avant ceux qui commencent par une voyelle, comme en ce vers :

Que quand il faut aimer, mais aimer autrement.

On se divise fort ici sur cette question. Adieu, mon cher *scélérat;* je ne vous oublierai qu'après ma mort : encore ne sais-je. Mes compliments à votre famille.

1. Corbinelli joue sur le mot *fieffé*, qui peut être pris en mauvaise part, mais qui ici désigne la commission dont M. de Moulceau étoit chargé.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MÊME.

Ce n'est point lui qui m'a empêchée de vous écrire, rengainez votre petite épée de Rambouillet[1]. Voici, Monsieur, une longue suite de bonnes ou méchantes raisons. Premièrement, il me souvient fort bien que je vous ai écrit la dernière, et que vous m'avez négligée et fait languir pour la réponse. Ensuite, je suis entrée dans la tristesse de voir languir longtemps, et ensuite de voir mourir, il y a deux mois, mon cher oncle l'abbé de Coulanges, que j'aimois par tant de raisons, qui étoit mon père et mon bienfaiteur, à qui je devois tout le repos et tout le plaisir de ma vie, par le bon ordre qu'il avoit donné à mes affaires. Je l'ai pleuré amèrement, je le pleurerai toute ma vie, et non-seulement l'abbé, mais l'abbaye, cette jolie abbaye où je vous ai mené, qui vous fit faire un joli couplet sur les chemins, et où mon fils, par un enthousiasme qui nous réjouit, assis sur un trône de gazon, dans un petit bois, nous dit toute une scène de *Mithridate*, avec les tons et les gestes, et surprit tellement notre modestie chrétienne, que vous crûtes être à la comédie, alors que vous y pensiez le moins.

1. Allusion à une scène de jalousie qui étoit censée avoir eu lieu à Rambouillet, entre M. de Moulceau et M. de Corbinelli, à l'occasion de madame de Sévigné.

Un peu après la mort de ce cher oncle, je me résolus d'aller à Bourbon, où je ne voulois point aller, crainte de le quitter. J'ai fait ce voyage avec madame la duchesse de Chaulnes; je m'y suis guéri l'imagination et la crainte que j'avois de certaines vapeurs que je croyois importantes, et qu'on m'a dit qui ne le sont point : vrai ou faux, je suis contente, et n'ai point de regret à mon voyage. Il y a six jours que j'en suis revenue; ma fille m'a dit que vous m'aviez écrit pour me réveiller; eh bien, mon cher Monsieur, me voilà réveillée. Vous dites aussi, car tout cela n'est que par ouï-dire, madame de Grignan n'ayant pas manqué de perdre la lettre; vous dites donc que vous avez une sentence qui dit qu'il est plus aisé de se séparer du monde que de s'accoutumer à l'oubli de ses amis; n'est-ce pas? Sur cela, Monsieur, j'ai un beau champ pour vous rassurer, en vous disant, de bonne foi, que vous êtes l'homme du monde que j'oublie le moins. Quand on vous connoît, qu'on a goûté la sorte d'agrément de votre esprit et la bonté de votre cœur, il n'est pas aisé de vous effacer : vous faitès une impression qui dure. Je parle de vous quand j'en trouve l'occasion : votre rival est toujours prêt; j'en parle encore à d'autres, à temps, à contre-temps. En un mot, Monsieur, ôtez de vos chagrins celui de croire qu'il soit aisé de vous oublier; dites à votre sen-

tence qu'elle n'est plus capable de vous humilier par sa réflexion, et que je suis toujours pour vous tout ce que j'ai été et serai toute ma vie.



1016. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Chaseu, ce 5 novembre 1687.

Je suis fort en peine de vous, ma chère cousine, depuis que notre ami m'eut mandé que vous étiez allée à Bourbon. Je vous aurois plus tôt témoigné mon inquiétude, si je n'avois été dans le dessein d'aller à Fontainebleau et de là à Paris, seulement pour vous voir. Cependant, un grand rhume a rompu mon voyage; car, encore que j'en sois presque guéri, nous ne sommes pas dans une saison propre à voyager au sortir d'un rhume considérable. C'est ce qui m'oblige de vous supplier de m'apprendre de vos nouvelles. Si votre mal étoit encore un rhumatisme sur cette main droite, qui fut atta-

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Ensuite de cette lettre (24 septembre), ayant passé près de six semaines sans recevoir des nouvelles de madame de Sévigné et craignant qu'elle ne fût au moins bien malade, je lui écrivis cette lettre. »

quée il y a huit ou dix ans, priez notre ami de m'informer de l'état où vous êtes. Je vous ai fort aimée toute ma vie, ma chère cousine, et nos petites brouilleries même n'ont pas été une marque que vous me fussiez indifférente ; mais je ne vous ai jamais tant estimée, ni tant aimée que je fais aujourd'hui. Ce qui me le fait croire, c'est que je crains de vous perdre plus que je n'ai jamais fait. Que ferois-je au monde sans vous, ma pauvre chère cousine ? Avec qui pourrois-je rire? Avec qui pourrois-je avoir de l'esprit? En qui aurois-je une entière confiance d'être aimé? A qui parlerois-je à cœur ouvert de toutes choses? Car la belle Madelonne, qui est de mes amies, n'est pourtant pas vous, et ne vous remplaceroit pas sur mon sujet. Son mari et sa famille remplissent tout son cœur et tout son esprit. Il ne me resteroit donc que votre nièce et notre ami; et bien loin de me consoler de vous, ils m'en feroient ressouvenir et vous regretter davantage. Ayez soin de vous, ma chère cousine, et joignez à l'intérêt que vous y avez, la considération du repos de madame de Grignan et de nous autres vos meilleurs amis. J'ai eu de la philosophie pour me passer des honneurs et des établissements que je croyois m'être dus; mais je n'en aurois point pour me passer de vous : il me faudroit du christianisme tout pur.



1017.— DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 13 novembre 1687.

Je reçois présentement une lettre de vous, mon cher cousin, la plus aimable et la plus tendre qui fut jamais. Je n'ai jamais vu expliquer l'amitié si naturellement, et d'une manière si propre à persuader. Enfin, vous m'avez persuadée; et je crois que ma vie est nécessaire à la conservation de la vôtre. Je m'en vais donc vous en rendre compte, pour vous rassurer et vous faire connoître l'état où je suis.

Je reprends dès les derniers jours de la vie de mon cher oncle l'abbé, à qui, comme vous savez, j'avois des obligations infinies. Je lui devois la douceur et le repos de ma vie; c'est lui à qui vous devez la joie que j'apportois daus votre société; sans lui, nous n'aurions jamais ri ensemble; vous lui devez toute ma gaieté, ma belle humeur, ma vivacité, le don que j'avois de vous bien entendre, l'intelligence qui

1. Collationnée sur le manuscrit autographe. En tête on lit : « Douze jours après que j'eus écrit cette lettre (du 5 novembre), j'en reçus cette réponse.

me faisoit comprendre ce que vous aviez dit et deviner ce que vous alliez dire; en un mot, le bon abbé, en me retirant des abîmes où M. de Sévigné m'avoit laissée, m'a rendue telle que j'étois, telle que vous m'avez vue, et digne de votre estime et de votre amitié. Je tire le rideau sur vos torts; ils sont grands, mais il les faut oublier, et vous dire que j'ai vivement senti la perte de cette agréable source de tout le repos de ma vie. Il est mort en sept jours, d'une fièvre continue, comme un jeune homme, avec des sentiments très-chrétiens, dont j'étois extrêmement touchée; car Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie. La sienne a duré quatre-vingts ans; il a vécu avec honneur, il est mort chrétiennement : Dieu nous fasse la même grâce! Ce fut à la fin d'août que je le pleurai amèrement. Je ne l'eusse jamais quitté, s'il eût vécu autant que moi. Mais, voyant, au quinzième ou seizième de septembre, que je n'étois que trop libre, je me résolus d'aller à Vichy, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs qui me faisoient craindre l'apoplexie. Ce voyage proposé donna envie à madame la duchesse de Chaulnes de le faire aussi. Je me joignis à elle; et comme j'avois quelque envie

de revenir à Bourbon, je ne la quittai point. Elle ne vouloit que Bourbon; j'y fis venir des eaux de Vichy, qui, réchauffées dans les puits de Bourbon, sont admirables. J'en ai pris, et puis de celles de Bourbon : ce mélange est fort bon. Ces deux rivales se sont raccommodées ensemble; ce n'est plus qu'un cœur et qu'une âme : Vichy se repose dans le sein de Bourbon et se chauffe au coin de son feu, c'est-à-dire dans les bouillonnements de ses fontaines. Je m'en suis fort bien trouvée, et quand j'ai proposé la douche, on m'a trouvée en si bonne santé qu'on me l'a refusée, et l'on s'est moqué de mes craintes; on les a traitées de visions, et l'on m'a renvoyée comme une personne en parfaite santé. On m'en a tellement assurée que je l'ai cru, et je me regarde aujourd'hui sur ce pied-là. Ma fille en est ravie, qui m'aime comme vous savez.

Voilà, mon cher cousin, où j'en suis. Votre santé dépend de la mienne, en voilà une grande provision pour vous. Songez à votre rhume, et comme cela, faites-moi bien porter. Il faut que nous allions ensemble, et que nous ne nous quittions point. Il y a trois semaines que je suis revenue de Bourbon; notre jolie petite abbaye n'étoit point encore donnée; nous y avons été douze jours; enfin, on vient de la donner à l'ancien évêque de Nîmes, très-saint

prélat[1]. J'en sortis, il y a trois jours, tout affligée de dire adieu pour jamais à cette aimable solitude, que j'ai tant aimée ; après avoir pleuré l'abbé, j'ai pleuré l'abbaye. Je sais que vous m'avez écrit pendant mon voyage à Bourbon ; je ne me suis point amusée aujourd'hui à vous répondre : je me suis laissée aller à la tentation de parler de moi à bride abattue, sans retenue et sans mesure. Je vous en demande pardon, et je vous assure qu'une autre fois je ne me donnerai pas une pareille liberté, car je sais, et c'est Salomon qui le dit : *que celui-là est haïssable qui parle toujours de lui*. Notre ami Corbinelli dit que, pour juger combien nous importunons en parlant de nous, il faut songer combien les autres nous importunent quand ils parlent d'eux. Cette règle est assez générale ; mais je crois m'en pouvoir excepter aujourd'hui, car je serois fort aise que votre plume fût aussi inconsidérée que la mienne, et je sens que je serois ravie que vous me parlassiez longtemps de vous. Voilà ce qui m'a engagée dans ce terrible récit : et dans cette confiance, je ne vous ferai point d'excuses, et je vous embrasse, mon cher cousin et la belle Coligny.

1. « Le roi a donné l'abbaye de Livry, vacante par la mort de l'abbé de Coulanges, à l'abbé Séguier, qui vient de se démettre de l'évêché de Nîmes. » (*Journal de Dangeau*, 1er novembre 1687, éd. Didot, t. II, p. 60.)

Je rends mille grâces à madame de Bussy de son compliment : on me tueroit plutôt que de me faire écrire davantage.



1018. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Chaseu, ce 19 novembre 1687.

J'AI bien de la joie, Madame, que vous soyez contente de ma dernière lettre; pour moi, je suis ravi de votre réponse, car elle me tire d'une fort grande peine ou j'étois de votre santé. Je craignois que la douleur de la perte que vous veniez de faire, jointe à votre rhumatisme, ne fût un dangereux mal pour vous; et la réflexion que je faisois sur ma crainte extraordinaire, me paroissoit d'un méchant augure et augmentoit mes alarmes : ma peur me faisoit peur; enfin je n'ai eu que cela, Dieu Merci, *Vivat!* ma chère cousine.

Vous vous récriez sur la longueur de votre lettre et sur ce que vous ne me parlez que de vous : je vous assure que vous ne me sauriez

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Trois jours après que j'eus reçu cette lettre (du 13 novembre), j'y fis cette réponse. »

parler de chose qui me soit plus agréable. Ce que dit notre ami, *que pour juger combien nous importunons les gens en parlant de nous, il faut songer combien ils nous importunent en parlant d'eux*, ne vous regarde pas. Il a raison pour ceux qui sont indifférents les uns aux autres; mais pour nous, deux choses nous doivent rassurer sur cela : l'une que nous prenons un grand intérêt à ce qui nous touche, et l'autre que nous racontons bien.

Mais est-il possible, Madame, que vous ne sachiez pas la mort de notre pauvre ami le P. Rapin[1]? Il étoit le vôtre aussi bien que le mien; il m'a dit des choses de vous qu'il ne me disoit pas par complaisance : elles étoient si véritables et si visibles, que je voyois bien qu'il en étoit persuadé. Il n'y avoit pas dans la Société de Jésus un plus bel esprit, ni un plus homme de bien que lui. Il m'envoya, quinze jours avant que de tomber malade de la maladie dont il est mort, l'éloge de feu M. le Prince, pour la composition duquel il m'avoit demandé, trois mois auparavant, tous les endroits considérables où j'en parlois dans mes Mémoires, et je les lui envoyai. L'hôtel de Condé, me manda-t-il, lui en fit changer une partie, et qu'il n'en avoit pas été le maître. Je

1. Il étoit mort le 27 octobre précédent.

vous dirai, quand nous nous verrons, les raisons qui ont fait préférer à ce que je disois que j'avois vu, le témoignage des gazettes. Le pauvre Père cite à la marge mes Mémoires en deux endroits, et en m'envoyant son livre, il me fait de grandes excuses de ne m'avoir pas suivi partout. Je lui fis réponse qu'il avoit eu raison de servir à leur mode les gens qui l'avoient employé; mais que cela m'alloit rendre les histoires encore plus suspectes qu'elles ne m'avoient été jusques ici. S'il vous prenoit envie de voir cet éloge, vous le trouverez à la rue Saint-Jacques, *aux Cygognes*, chez la veuve Cramoisy [1].

Je ne sais, Madame, si je vous ai mandé que je serois présentement à la cour et à Paris sans une fluxion; et quoique je sois guéri, la saison, fort contraire aux sexagénaires convalescents, m'empêche de me mettre en campagne avant le mois d'avril. Il faut vivre, ma chère cousine [2]; c'est la première et la plus importante affaire qu'on ait au monde, cela s'entend après le salut.

1. L'ouvrage du P. Rapin est intitulé : *le Magnanime, ou Éloge de Louis de Bourbon, prince de Condé;* Paris, 1687, in-12.

2. La première et la plus importante affaire qu'on ait en ce monde est d'y rester. (Édition des *Lettres de Bussy* de 1752.)

Puisque vous ne dites rien de la cour, je m'en vais vous en parler; je vous promets aussi de ne pas trouver mauvais que vous m'appreniez ce qui se passera à Autun. Vous remarquerez donc que la scène est à Fontainebleau.

On me mande que madame de Maintenon, qui ne rend aucune visite, est allée voir le chancelier (M. Boucherat), qui lui a rendu la sienne. Cela fait raisonner le courtisan.

Madame de Montchevreuil, ayant trouvé dans la chambre des filles de Madame la Dauphine un livre intitulé *l'École des Filles*, en alla faire des plaintes au roi, disant qu'elle n'en pouvoit plus répondre[1]. Sa Majesté lui répondit qu'il la déchargeroit de ce fardeau, et que la reine sa mère et la reine sa femme n'en ayant pu garder, il ne croyoit pas que Madame la Dauphine le pût mieux faire qu'elles.

1. Elle étoit gouvernante des filles d'honneur de Madame la Dauphine. Le roi la prit au mot, et lui permit de quitter sa charge. Dangeau ajoute ce qui suit : « La chambre des filles d'honneur est dans une grande dissolution; le roi a dit qu'il ne s'en vouloit plus mêler. Madame la Dauphine fait des merveilles; et quoiqu'elle crût n'avoir pas lieu de se louer de ces demoiselles, elle leur a promis sa protection, si elles faisoient mieux à l'avenir. » (*Journal*, samedi 25 octobre 1687, édition Didot, t. II, p. 55)—Madame de Montchevreuil n'avoit guère plus d'esprit que le mari; mais c'étoit une prude, une dévote à vingt-quatre carats. (Saint-Simon.)

Le duc de Villeroi se cassa le bras en deux endroits, à la chasse, par la chute de son cheval. Le duc de La Rochefoucauld tomba aussi; et le gazetier de Hollande dit qu'il tomba sur la *mâchoire*. Sur ma parole, ce gazetier a ouï parler de l'*Alleluia*[1]. M. le Prince tomba aussi, et se blessa légèrement.

Saintrailles, gouverneur et gentilhomme de la chambre de M. le Duc, étant embarqué au jeu, le petit prince se déroba bien finement, et, avec trois de ses amis, qu'on ne nomme pas, se mit dans un fiacre, qui les mena à Paris chez une madame Chevalier, célèbre par le métier qu'elle fait, où ils firent une grande débauche. Le roi l'ayant appris, voulut faire chasser les complices de M. le Duc, et se plaignit fort à M. le Prince de la négligence de Saintrailles; il lui dit ensuite qu'il s'étonnoit qu'il fît entrer un homme comme celui-là dans son carrosse. M. le Prince lui répondit que

1. Chanson de Bussy, qui fut la cause de sa disgrâce. Il y dit, en parlant du duc de La Rochefoucauld, prince de Marsillac, auteur des *Maximes* et père de celui dont il est question :

Quand Marsillac au monde vint,
Pour défaire les Philistins
Mâchoire d'âne il apporta. A.
Alleluia.

On appeloit *Philistins* les amants de madame d'Olonne, par allusion à l'espèce et au nombre.

monsieur son père y avoit fait toujours entrer les chevaliers de Rivière, les Lussan et les Briord. Le roi lui répliqua qu'il y avoit une grande différence de ces gens-là à celui-ci. Je vois bien que Sa Majesté ne croit pas que ce Saintrailles[1] ici, soit le Xaintrailles de Poton[2], et je le tiens pour bien averti. Cependant, il est désigné successeur de la Tournelle[3] dans l'élection de Bourgogne, si le discours du roi ne change ce choix.

Votre nièce est depuis un mois à Bussy, où je l'ai envoyée pour des affaires qu'elle et moi nous avons dans ces quartiers-là; vous voyez bien qu'elles étoient pressées, puisque nous nous sommes séparés. Elle y a mené son fils. Adieu, ma chère cousine; ayez bien soin de ma santé en votre personne, je vous promets de faire la même chose pour vous.

1. Charles de Saint-Lary-Bellegarde, seigneur de Saintrailles.

2. Jean, dit *Poton*, seigneur de Xaintrailles, premier écuyer de Charles VII, maréchal de France.

3. Voyez ci-dessus.





1019. — DE M. DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Lundi, 24 novembre 1687.

Je vous eusse fait réponse, mon ami, il y a trois ordinaires, sans que je voulois communiquer à M. le Premier Président des Comptes votre lettre : il étoit à la campagne, et ensuite à Versailles; enfin, je lui ai dit vos intentions de lui faire présent de douze bouteilles de thym, de quoi il n'a pas été consentant d'abord; mais comme je lui ai représenté qu'il pourroit vous revaloir ce présent par un autre, lorsque je vous y aurois fait consentir, il m'a donné les mains, et recevra la caisse, son valet de chambre s'étant chargé de la lettre d'adresse pour cela. Je doute que la caisse soit arrivée; quoi qu'il en soit, je serai votre second facteur sur cette affaire, quand elle sera consommée, et, en attendant, vous prendrez possession de son amitié, comme lui de la vôtre. En outre, je lui ai dit que vous étiez des amis de monsieur son père et l'un des meilleurs de M. de Vardes, ce qui vous fait encore un nouveau titre auprès de lui. Il me mena à la réception d'un maître des

Comptes, mon allié [1], et j'entendis attaquer et défendre la loi : *Desiderium meum rationibus tuis non congruit, etc.*[2]. Il s'agit du dépôt, et notre Premier Président argumente à merveille. Je vous dis tout cela en passant, pour vous faire souvenir que j'aime toujours passionnément la jurisprudence ; mais elle ne m'a point empêché de lire tous les ouvrages de sainte Thérèse, dans lesquels je crois avoir trouvé toutes les propositions de Molinos. J'ai fait un recueil des maximes chrétiennes ou mystiques de la sainte [3]; j'en ai conféré avec des cartésiens fort savants, qui tous croient que les équivoques qui tournent plus au paradoxe font brûler leurs auteurs, selon que leurs juges sont plus ou moins ignorants : or, l'on tient pour assuré que ceux qui composent le tribunal de l'inquisition le sont au suprême degré. Le cardinal Petrucci [4] les attend sous l'orme, et ils n'osent l'attaquer, parce qu'il a de l'esprit et du savoir, joints à une

1. Ce parent est probablement M. Mandat, qui avoit épousé une demoiselle Herinx, en mars 1680.

2. Voyez la loi 7, *Depositi vel contra*, au Code de Justinien. — Mon désir ne s'accorde pas avec vos intérêts.

3. Ces maximes ne font pas partie de celles qui ont été publiées sous le nom de Corbinelli.

4. Ce cardinal, zélé partisan du quiétisme, sur lequel il a composé plusieurs ouvrages, fut forcé par l'inquisition d'abjurer ses opinions et ses ouvrages.

grande dignité. Je lirai deux ou trois mystiques, après que j'aurai achevé *le Chrétien intérieur, fait par un solitaire*, et recueilli par le sieur de Bernières, trésorier de France. Tout cela, mon ami, ne m'avance en rien dans la dévotion et seroit plus capable de me reculer; les distinctions d'oraisons vocales, mentales, de contemplation, d'union et de quiétude ne servent qu'à embrouiller l'esprit, et ne signifient enfin que plus ou moins d'attention à la prière, et plus ou moins de charité, ce que je savois à merveille. Mais ce n'est point la science qui inspire la dévotion, c'est uniquement la grâce de Dieu.

Adieu, mon ami; ma jalousie va toujours en augmentant; je vous embrasse cordialement.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MÊME.

Je n'ai jamais vu de tels rivaux; je crois qu'il faut dire d'eux comme des deux paladins [1] : *O gran bontà de' cavalieri antichi* [2] ! Je vous demande pardon de ce dernier mot; mais votre union attire cette application.

J'ai reçu, Monsieur, votre dernière lettre; elle me plaît, comme tout ce qui vient de votre plume. J'ai parlé de vous avec M. de La Trousse;

1. *Orlando furioso*, canto I, st. 22.
2. O grande bonté des anciens chevaliers!

le goût qu'il a pour votre personne le rehausse bien à mon égard : nous ne serions pas cousins, s'il n'avoit pas senti tout l'agrément et la solidité de votre mérite; il m'en paroît touché. Il me semble que j'en ferois encore mieux mon profit que lui, si la Providence m'avoit mise à portée d'en faire un bon usage; mais hélas! nous sommes séparés par de grands espaces. Si ceux qui font élever ces palais [1] avoient toujours été ainsi, ils n'auroient pas avalé tant de couleuvres en ce pays, qui ont été si malsaines, qu'il a fallu ensuite avaler beaucoup de quinquina. Un autre, de la même espèce, a eu le même coup de poignard; c'est bien employé: voilà de plaisantes lumières à mettre sur le boisseau; il faudroit les mettre dessous, et qu'on ignorât toutes leurs actions [2] : *ma tace* [3], je vous prie, car je ne veux point de tels ennemis. Enfin, quand je verrai M. de Vardes en lieu de remercier, je sais de quoi je me réjouirai avec lui : de l'honneur qu'il s'est fait et du plaisir qu'il a eu de pouvoir, dans une si heureuse occasion, rendre justice à un ami comme vous; le nôtre me paroît tout confit en dévotion spéculative. J'espère toujours qu'en se

1. Le palais de Versailles, Trianon, Clagny, les aqueducs de Maintenon, etc.

2. Il y a ici une allusion dont le sens nous échappe.

3. Mais silence.

jouant ainsi avec elle, il s'y attrapera et se trouvera tout empêtré dans ses méditations, comme un oiseau dans de la glu. Il est certain toujours que le monde, ni tout ce qui s'y passe, ne lui paroît pas digne de l'occuper, et qu'il passe sa vie dans les saintes réflexions et dans l'exercice de la charité du prochain. Il me semble que Dieu veut faire de lui quelque chose d'extraordinaire. J'ai toujours dans la tête de dire à Dieu, comme Polyeucte disoit de Pauline, en parlant de son âme :

Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne ;
Elle a trop de vertu pour n'être pas chrétienne :
Avec trop de mérite il vous plut la former,
Pour ne vous pas connoître et ne vous pas aimer[1].

Pour vous, Monsieur, vous avez des grâces de toutes les manières et surtout, ce me semble, un don de persévérance qui est le tout, et qui rend votre vie uniforme, comme la véritable amitié qu'on a pour vous.

1. *Polyeucte*, acte IV, scène III.





1020. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 2 décembre 1687.

Je suis ravie de ne m'être pas trompée, quand j'ai cru que ma grande lettre ne vous ennuieroit pas. Ce grand intérêt que vous avez pris à ma santé et ce sang dont je me trouvai un jour tout affoiblie, parce que vous vous en étiez fait tirer quatre palettes sans m'en avertir, me répondoient que, même par rapport à vous, tous mes détails ne vous déplairoient pas. J'ai trouvé aussi fort bon tout ce que vous me mandez, jusqu'aux nouvelles de Fontainebleau, qui ne sont plus indifférentes quand elles ont passé par vous. J'ai regretté le bon P. Rapin : je conviens de toutes ses bonnes qualités. Sa bonté et sa douceur, avec une si grande capacité, qui rend quasi les autres gens glorieux, étoit ce qui m'attachoit principalement à lui. Il trouve présentement la récompense de toutes ses vertus. Le P. Bouhours, cependant, qui

1. Collationnée sur le manuscrit autographe appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Quinze jours après que j'eus écrit cette lettre (du 19 novembre), je reçus celle-ci de madame de Sévigné. »

étoit son intime ami, et que j'accusois toujours d'avoir bu le sang du P. Rapin, qui étoit plus pâle que la mort, a repris courage, et nous a donné un livre fort amusant et qu'on lit avec plaisir : c'est *la Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*. Je voudrois dire *juger;* car c'est précisément cela qu'il fait. Il ramasse, pour cet examen, tout ce que nous avons vu et admiré en vers et en prose, tantôt louant, tantôt blâmant. Souvent on est de son avis; quelquefois on critique sa critique. Vous jugez bien que ce livre est fort amusant. Je croyois qu'il vous citeroit : mais il me paroît qu'il n'y a qu'un endroit où il vous donne pour exemple. Je ne doute pas que ce Père ne vous ait envoyé cet ouvrage. Notre ami (Corbinelli) se réjouit fort de ces sortes d'ouvrages. Tout ce qui fait connoître les injustes approbations et qui traite de la justesse de l'esprit, est justement fait pour lui. Nous verrons l'éloge de M. le Prince; les oraisons funèbres nous en ont tant parlé, que nous nous laissons un peu reposer et puis nous y reviendrons.

Je vous souhaite une santé parfaite. Nous ne sommes plus jeunes, mon pauvre cousin, c'est grand dommage. Il me semble que nous étions plus vifs que les autres, et qu'il n'y a guère de gens qui valussent plus que nous. J'y joins aussi notre Corbinelli; car, encore que

son esprit soit aussi bon et aussi vif qu'en ce temps-là, il sait pourtant bien en sa conscience qu'il n'en peut pas jouir aussi agréablement qu'il a fait. Êtes-vous à Autun? Votre évêque y est-il? S'il y est, dites-lui que j'ai tellement cru qu'il seroit ici après la Saint-Martin, que je n'ai point répondu à une très-aimable lettre qu'il m'écrivit à la mort de mon pauvre abbé. Disposez-le à me pardonner, en l'assurant que je l'attends ici avec impatience. Vous ne sauriez douter que je n'en aie encore davantage de vous y revoir en joie et en santé, car c'est là le *tu autem*[1], et de causer avec vous de mille choses qui ne s'écrivent point. J'embrasse avec vous l'aimable Coligny, pourvu que vous receviez les amitiés sincères de la belle Madelonne.

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Le P. Bouhours auroit peut-être aussi bien fait de rapporter des fragments de vos lettres et de celles de madame de Sévigné, que de celles de Balzac et de Voiture, pour donner des exemples de la justesse, de la délicatesse, ou de la noble simplicité des pensées. L'un de ces jours, nous nous assemblerons chez M. de Lamoignon, pour lui apprendre nos sentiments et ceux du public sur son livre; mais le jugement

1. Voyez la note ci-dessus, p. 71.

de ce qu'on appelle le monde en gros est ordinairement bien fade et bien grossier en ce siècle, où l'on ne sait ce que c'est que bonnes ou belles choses, et où l'on n'a le loisir que de calculer et de courir après ses affaires. La misère étouffe l'esprit; il est trop occupé de besoins pour s'appliquer aux jolies choses.

Le même Père m'a prêté un livre qu'on a fait à Rome contre les *Quiétistes*, dont l'original est en italien[1], et celui-ci en est la traduction, belle, facile, noble et agréable, faite par le P. B.... Il combat la doctrine d'un nommé Molinos, auteur de la secte de ces *Quiétistes*.

Mais pour revenir au livre du P. Bouhours, de *la Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, je vous dirai que les sentiments du public ne me préviendront, ni ne m'entraîneront pas, car je sais que c'est d'ordinaire l'envie ou l'ignorance qui le fait juger. Mes compliments, je vous supplie, à madame de Coligny. Je trouvai, l'autre jour, madame de Montataire, avec qui je ris beaucoup. Madame de Sévigné dit que nos âges sont incompatibles avec la joie : je crois qu'elle se trompe; il y a joie et joie. Les

1. Ce livre est du P. Ségneri, l'un des meilleurs prédicateurs de l'Italie. Il fut traduit en 1687, sous ce titre : *le Quiétiste, ou les illusions de la nouvelle oraison de quiétude*. Cette traduction est probablement du P. Bussier, traducteur d'un autre ouvrage du même P. Ségneri.

nôtres d'à présent sont plus solides que celles de nos jeunesses; et je suis persuadé, avec Épicure, que le discernement est nécessaire à la possession du plaisir. Je soutiens même qu'il est essentiel à la volupté. Ce chapitre est curieux, délicat et utile; mais, après tout, il n'y a de vraie joie que celle d'aimer Dieu : sur quoi je vous dirai, en passant, que presque pas un de ceux qui en ont le plus écrit, ne savent ce que c'est que cet amour.



1021. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ [1].

A Chaseu, ce 10 juin 1688.

Me voici enfin revenu à cette demeure que vous trouvez si belle, ma chère cousine, et dont l'agrément me paroît toujours nouveau. Vous ne sauriez vous imaginer avec quelle tranquillité j'y regarde les injustices qu'on me fait. Mon tempérament aide bien ma raison à m'en consoler;

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Six mois après que j'eus reçu cette lettre (du 2 décembre 1687), j'écrivis celle-ci à madame de Sévigné. »

mais il faut rendre l'honneur à qui il est dû : sans la grâce de Dieu, je ne serois pas dans l'état où je suis. Il est naturel de haïr ceux qui nous font du mal; cependant j'aime le roi, je lui souhaite du bien et je prie Dieu de tout mon cœur pour lui. Les gens vifs et qui ont du courage, n'ont pas naturellement ces sentiments : il faut donc que cela vienne d'en haut. Cette tranquillité ne me laisse pourtant pas tout à fait sans action; comme je ne me désespère pas dans ma misère, je ne m'attends pas aussi à des miracles pour en sortir; je m'aide, dans l'espérance que Dieu m'aidera : et peut-être qu'enfin il bénira mes peines. Mais, quoi qu'il fasse, je ne me lasserai point de ma résignation. Voilà l'état où je suis, ma chère cousine; mandez-moi le vôtre et celui de la belle Comtesse; car après le vôtre et le mien, c'est celui où je m'intéresse le plus.

J'oubliois de vous dire que si Dieu ne me donne pas les commodités de la vie [1], il me donne au moins le bien sans lequel on ne sent pas tous les autres : il y a vingt ans que je ne me suis aussi bien porté que je fais. Nous nous en allons en Comté, votre nièce de Coligny et moi : je vous écrirai de là; cependant, croyez bien toujours que je suis le plus tendre ami et

1. Correction : les honneurs et les établissements.

le meilleur parent que vous aurez jamais. Je dis la même chose à la belle Madelonne. Je lui écrirai un de ces jours et à notre cher Corbinelli, que j'embrasse *con licentia, signora*[1].



1022. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[2].

A Paris, ce 15 juin 1688.

Nous ne savions ce que vous étiez devenu, mon cher cousin. Nous disions, Corbinelli et moi : « Si c'étoit un autre, nous aurions peur qu'il ne se fût allé pendre ; » mais nous ne pouvions croire une chose si funeste d'un tempérament comme le vôtre. En effet, vous revoilà encore, et en la meilleure santé du monde. Ah ! que c'est un grand bien, mon cousin ! et que vous le nommez précisément par son nom, quand vous dites que c'est celui sans lequel tous les autres sont insensibles ! Conservez-le donc autant que vous pourrez : c'est celui sur lequel la fortune n'a rien à voir, et qui fait supporter

1. Avec votre permission, Madame.

2. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Huit jours après que j'eus écrit cette lettre (du 10 juin), j'en reçus cette réponse. »

tous les maux qu'elle sait faire. J'avoue que la grâce de Dieu est encore un fort bon secours; vous voilà bien soutenu : ceux qui paroissent plus heureux, bien souvent ne le sont pas tant. Demandez au roi et à M. de Louvois; le maître et le ministre sont tous deux chicanés par des retours de fièvres [1] mal guéries par le quinquina, ce qui non-seulement leur donne beaucoup de chagrin, mais en vérité à tout le monde pour la personne de Sa Majesté. Il a fallu pourtant qu'il soit revenu au quinquina, qu'il avoit quitté, et il a déjà commencé à faire son effet. Enfin, c'est une chose étrange que la fragilité de nos machines, et la part que prend notre pauvre âme à leurs bonnes, ou mauvaises dispositions. Celle de cette Comtesse de Provence, ou plutôt de *Pimbêche*, est fort agitée du commencement de ses sollicitations. Tous les Grignan sont arrivés de toutes parts pour la seconder [2]. Elle est toujours sensible à votre souvenir et à votre estime : elle vous fait mille amitiés et à ma nièce de Coligny.

1. Le roi avoit depuis longtemps une fièvre réglée. Il venoit d'éprouver, à Marly, deux accès de vingt-six heures chacun. Voyez le *Journal de Dangeau*, à la date du 14 juin 1688, édition Didot, t. II, p. 149.

2. La famille de Grignan soutenoit alors un procès considérable contre M. d'Aiguebonne, dont madame de Sévigné raconte le dénoûment dans la lettre du 13 août suivant, p. 401, et dans celle du 27 août 1690.

A MADAME DE COLIGNY.

Je vous veux dire deux mots, ma chère marquise. Je vois bien que vous enlevez mon cousin pour l'emmener dans vos anciens châteaux. J'y voudrois toujours lire l'histoire de l'amiral et de ces grands personnages, pour admirer leur mérite et leur modestie, en comparaison des magnificences de ce siècle-ci. Je comprends aisément, mon cousin, l'amitié que vous avez pour votre Chaseu. Il y a des beautés naturelles que vous vendriez bien cher, si on pouvoit les livrer.

M. le duc de Valentinois a épousé mademoiselle d'Armagnac. Ma fille revient charmée de la beauté du spectacle : c'étoit mademoiselle d'Armagnac, belle, aimable et toute brillante de pierreries, dont la queue, à la manière des princesses, étoit portée par sa sœur, encore plus belle et plus jeune qu'elle. Toute la beauté de la cour étoit réduite dans cette maison ; car M. et madame d'Armagnac étoient admirables aussi en leurs espèces[1].

Adieu, mes chers parents. Si vous revoyez

1. Dangeau raconte très-sérieusement qu'aux fiançailles, qui eurent lieu dans le cabinet du roi, le 8 juin, le prince de Monaco ajouta à son titre, *par la grâce de Dieu, prince, etc.*; et que pour compenser cet avantage, auquel M. d'Armagnac ne pouvoit point prétendre, le prince de Lorraine signa avant le prince de Monaco.

M. et madame de Toulongeon, vous pourrez les assurer en conscience que j'aime fort leur souvenir, et que je suis leur très-humble servante.

DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

J'ai pris beaucoup de part, Monsieur, à votre parfaite résignation aux décrets de la Providence; et votre lettre m'a servi à bien comprendre l'utilité de cette conduite. Votre exemple, joint à mes idées, me fortifiera de plus en plus à vous imiter. Il y a des rencontres où il est bien difficile de ne pas dire ce vers, tant de fois répété :

La constance est ici d'un difficile usage.

Mais on s'accoutume à tout. Plus je vis, et plus je trouve vrai ce paradoxe : *Que tous les hommes sont également heureux et malheureux*. Il m'est d'une grande utilité, depuis que je l'ai entendu comme il doit l'être. Pour cet effet, je pose un gueux de soixante ans à l'hôpital, avec des maux de tête violents, qui le prennent réglément tous les deux jours : qu'il soit outre cela paralytique d'un côté, et sujet à une colique néphrétique. Je pose d'un autre côté un roi de trente ans, beau, bien fait, victorieux, et sain de corps et d'esprit; et je dis que le gueux est aussi heureux que le roi, ou qu'il

n'est pas plus malheureux. Si cela est véritable, comme je le crois, personne ne doit se plaindre de son état. Faites la comparaison des biens et des maux de ces deux personnages, de leurs plaisirs et de leurs peines, et je suis assuré que vous serez de mon avis.

J'ai traduit, depuis peu, deux oraisons grecques sur deux versions latines, l'une d'Isocrate, et l'autre de Démosthène, pour juger de leur éloquence par comparaison à celle des modernes; mais je trouve qu'il y a partout des perfections et des défauts, selon le goût des siècles.



1023. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ [1].

A Cressia, ce 5 juillet 1688.

Je reçus votre lettre du 1er de l'autre mois, Madame, en partant de Chaseu pour venir en Comté. Le voyage et le nouvel établissement m'ont empêché, jusques ici, de vous ôter de la cruelle incertitude où vous pourriez être, vous et notre

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Quinze jours après que j'eus reçu cette lettre (du 15 juin), j'y fis cette réponse. »

ami, de ce que je serois devenu; car enfin, quelque confiance que vous ayez en mon tempérament, il se peut démentir et, ma mauvaise fortune continuant, m'obliger non pas de m'aller pendre, mais, ce qui seroit plus tôt fait, de m'aller jeter par les fenêtres, pour peu que j'eusse à prendre les matières à cœur. Je suis ici à gogo[1], logé sur

Un mont pendant en précipices,
Qui, pour les coups du désespoir,
Sont aux malheureux si propices[2].

Ne craignez pourtant rien, Madame; je n'eus jamais tant d'envie de vivre que j'en ai, et, quoi que j'aie dit au roi, ce n'est pas assurément pour la dernière fois de ma vie que je lui ai embrassé les genoux. Je les lui embrasserai encore et si souvent, que j'irai peut-être enfin jusqu'à sa bourse[3]. Je suis ravi de sa convalescence et du secours qu'il a trouvé dans le quinquina; Dieu veuille que dans trente ans il en ait encore besoin.

Je n'ai pas oublié les agitations que donne un grand procès, et cela me fait plaindre la

1. Ce mot est dérivé du latin *gaudium*, qui veut dire joie. *Être logé à gogo*, veut donc dire être logé à sa satisfaction, aussi bien qu'on le peut être. Voir *Trévoux*.

2. Vers de Bussy.

3. Correction : jusqu'à son cœur. (Manuscrit autographe.)

belle Comtesse. Je vous supplie de m'en apprendre le gain, quand elle l'aura obtenu, car je lui en veux faire compliment. Elle est toujours dans mon estime et dans mon souvenir immédiatement après vous; si je n'avois que trente ans, elle seroit devant. Ma fille lui rend mille grâces de l'honneur de son souvenir.

Nous sommes dans ces vieux châteaux des Coligny, pour en affermer les terres. La modestie de l'amiral n'étoit pas si grande que vous pensiez, Madame; votre petit-neveu est bien loin d'avoir toutes les terres dont il jouissoit : d'ailleurs, on faisoit plus alors pour dix mille francs qu'on ne fait aujourd'hui pour dix mille écus, et puis ce fameux rebelle partageoit les tailles avec son maître. Jugez après cela de sa modestie.

Le duc de Valentinois et mademoiselle d'Armagnac ont joué un beau petit rôle, depuis un mois; peut-être ne les reverra-t-on plus de leur vie sur le théâtre; mais ceux qui n'en sortent point et ceux qui n'y montent jamais, les premiers personnages et les allumeurs des chandelles, tout cela sera égal à la fin de la comédie. Il faut chercher autre chose que tout ce que nous voyons; et savez-vous bien, Madame, ce qui me confirme dans ces sentiments? C'est le second livre *de la Vérité de la religion* (d'Abbadie). Nous le lisons à présent, ma fille et moi,

et nous trouvons qu'il n'y a que ce livre-là à lire au monde. Adieu, ma chère cousine; je vous aime de tout mon cœur.

A M. DE CORBINELLI.

Je suis très-aise, Monsieur, que vous approuviez mes sentiments touchant la Providence, car j'aime à penser comme vous, et surtout en fait de religion. Je suis de votre avis sur votre paradoxe; c'est ce qui aide fort à me consoler de la différence extérieure qu'il y a, par exemple, du roi à moi, ne doutant pas que je n'aie le cœur moins agité que lui. J'ai bien envie de voir votre version d'Isocrate et de Démosthène. Vous croyez que les anciens et les modernes ont bien et mal pensé; je le crois comme vous, mais je crois les modernes au-dessus des anciens [1].

1. La prééminence des anciens et des modernes étoit alors la question à la mode. Cette question avoit été soulevée, l'année précédente, par Charles Perrault, frère de l'architecte du Louvre, dans un poëme intitulé : *le Siècle de Louis le Grand*, poëme oublié, comme le sujet même de la dispute. — La dernière ligne de cette lettre est effacée dans le manuscrit autographe.





1024. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 13 août 1688.

J'ai toujours eu confiance en votre heureux tempérament, mon cher cousin; et quoique je connusse des gens qui se seroient fort bien pendus dans l'état où vous êtes parti d'ici, le passé me répondoit un peu de l'avenir. Il me sembloit

Qu'un mont pendant en précipices,
Qui, pour les coups du désespoir,
Sont aux malheureux si propices,

n'étoit point du tout le chemin que vous prendriez. Et, en vérité, vous avez raison; la vie est courte, et vous êtes déjà bien avancé : ce n'est pas la peine de s'impatienter. Cette consolation est triste, et ce remède pire que le mal; cependant, il doit faire son effet, aussi bien que la pensée, qui n'est guère plus réjouissante, du peu de place que nous tenons dans ce grand univers, et combien il importe peu, à la fin du monde, qu'il y ait eu un comte de Bussy heureux ou malheureux. Je sais que c'est pour le petit

1. Collationnée sur le manuscrit autographe appartenant à M. le marquis de Laguiche.

moment que nous sommes en cette vie que nous voudrions être heureux ; mais il faut se persuader qu'il n'y a rien de plus impossible, et que si vous n'eussiez eu les sortes de chagrins que vous avez, vous en auriez eu d'autres, selon l'ordre de la Providence. Elle veut, par exemple, que notre cousin d'Allemagne soit romanesquement[1] transplanté, et en apparence fort heureux. Nous ne voyons point le dessous des cartes; mais, enfin, c'est cette Providence qui l'a conduit par des chemins si extraordinaires et si loin de nous faire deviner la fin du roman, qu'on ne peut en tirer aucune conséquence, ni s'en faire aucun reproche. Il faut donc revenir d'où nous sommes partis, et se résoudre sans murmures à tout ce qu'il plaît à Dieu de faire de nous.

Je ne sais comment je me suis embarrassée dans ces moralités : j'en veux sortir en vous disant que c'est le marquis de Villars, qui est revenu d'Allemagne [2], qui nous a dit des mer-

1. Sur cette aventure romanesque de Louis de Rabutin, qui plus tard épousa Dorothée, duchesse de Holstein, voyez la lettre de Mme de Sévigné du 23 janvier 1671, t. I, p. 269.

2. Le marquis, plus tard le maréchal de Villars. Il avoit été envoyé près la cour de Vienne en qualité de négociateur; mais les bonnes impressions qu'il avoit données furent effacées, après son départ, par la comtesse de Kauuitz. Voyez les *Mémoires de Villars*.

veilles de notre cousin. Je vous dois dire aussi que ma fille a gagné son procès tout d'une voix avec tous les dépens. Cela est remarquable. Voilà un grand fardeau hors de dessus les épaules de toute cette famille : c'étoit un *dragon* qui les persécutoit depuis six ans ; mais à celui-là, qui est détruit, il en succède un autre. C'est la pensée de se séparer : n'est-ce pas là ce que je disois de la manière de la Providence ? Il faudra donc nous dire adieu, ma fille et moi, l'une pour Provence, l'autre pour Bretagne. C'est ainsi, vraisemblablement, que la Providence va disposer de nous. Elle a fait mourir aussi la nièce de notre Corbinelli d'une étrange manière. Elle avoit emprunté avec son oncle le carrosse d'un de ses amis : un portier, qui n'avoit jamais mené, prit témérairement de jeunes chevaux ; il monte sur le siége ; il va choquant, rompant, brisant, courant partout. Un cheval s'abat ; le timon va enfiler un carrosse, d'où trois hommes sortent l'épée à la main. Le peuple s'assemble ; un de ces hommes veut tuer Corbinelli : « Hélas, Messieurs ! leur dit-il, vous n'en seriez pas mieux ; le cocher n'est point à moi ; nous sommes au désespoir contre lui. » Cet homme devient son protecteur, le tire de la populace ; mais il ne tire pas sa pauvre nièce d'une frayeur si excessive, qu'elle revient chez elle le cœur serré

au point que la fièvre lui prend le soir, et quatre jours après elle meurt. Elle a été généralement regrettée. La philosophie de notre ami ne l'a pas empêché d'en pleurer ; mais j'espère qu'enfin elle le consolera. C'est à elle que je le recommande ; car je n'ai pas la vanité de croire que je puisse, en cette rencontre, quelque chose sur son esprit. Cependant, mon cher cousin, je lui laisse la plume, après vous avoir embrassé de tout mon cœur et mon aimable nièce, à qui je prétends écrire comme à vous dans cette longue et ennuyeuse lettre. Je dis ennuyeuse, parce que, comme elle ne m'a point divertie en l'écrivant, je crois qu'elle ne vous divertira point en la lisant. Je voudrois bien embrasser le joli petit marquis de Coligny. Ma fille vous fait à tous deux mille sincères amitiés : elle est toujours flattée et reconnoissante de l'estime et de l'amitié que vous avez pour elle. Je comprends bien que si vous étiez jeune, elle auroit la première place dans votre cœur. Il faut que je revienne encore à vous, pour vous dire la joie que j'ai de l'estime que je vous vois pour le second tome d'*Abbadie*. Vous savez de quelle manière je vous en ai parlé : c'est le plus divin de tous les livres. Cette estime est générale, et le premier qui m'en a parlé avec transport, c'est notre cher ami. Ce livre est digne de vous et de ma chère nièce. Je ne crois pas

qu'on ait jamais parlé de la religion comme cet homme-là.

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Il est certain, Monsieur, que personne n'en a jamais parlé comme lui : il semble que le Saint-Esprit lui ait dicté ses pensées et ses preuves, pour donner de la confusion aux faux docteurs. Pour moi, je me nourris de morale, dont je me suis armé contre la mort de ma nièce; la piété a toujours été ma passion dominante, et je puis dire la seule. On dit que c'est une épine qu'on m'a ôtée du pied, qui me fait encore mal. Les obstacles ne me seront plus un obstacle pour aller en Bourgogne vous y voir ; je le désire passionnément, sans oublier que madame de Coligny y aura sa part.





1025. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE GRIGNAN[1].

A Cressia, ce 15 août 1688.

Je n'attendois à vous écrire, Madame, que le gain de votre procès, et je voulois joindre aux assurances de la continuation de mon estime et de mon amitié pour vous, les marques de ma joie de vos prospérités. Pour peu que vous eussiez tardé à obtenir votre arrêt, l'impatience m'alloit prendre, car j'aime fort à vous parler et encore mieux à vous faire parler. Mandez-moi donc contre qui vous plaidiez, et ce que vous avez gagné. Ce n'est pas un *factum* que je vous demande, c'est grossièrement le sujet de la pièce. Ma fille de Montataire, avec toute sa réputation, n'en sait pas tant que vous, Madame, car le *chanoine* (madame de Longueval) survit encore à toutes ses défaites[2] et vos parties ne respirent plus. Du temps que je vous appelois *la plus jolie fille de France*, il n'y a

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Six semaines après que j'eus écrit cette lettre (du 5 juillet), j'écrivis celle-ci à la comtesse de Grignan. »

2. Voyez ci-après la lettre du 26 août 1688, p. 4, et t. VII, p. 208, celle du 28 août 1680.

guère de bonnes qualités au monde que je ne crusse que vous eussiez; mais j'avoue que je ne prévoyois pas en vous le mérite du palais, et je crois même que vous ne vous en doutiez pas. Vous me paroissiez avoir le vol pour les cœurs et point du tout pour les procès; cependant, je vois bien que quand on a de l'esprit, on est capable de toutes choses. Pour moi, Madame, je le suis de vous admirer et de vous aimer toute ma vie.



1026. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Cressia, ce 15 août 1688.

Avez-vous cru, ma chère cousine, que M. d'Autun (M. de Roquette) seroit plus aise que moi du gain du procès de madame de Grignan, pour lui en avoir donné la nouvelle et ne m'en avoir rien dit? Si vous l'avez cru, je vous assure que vous vous êtes trompée, et que les bâtisseurs de séminaires sont plus touchés de l'avancement de leurs ouvrages, que de la prospérité du

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Le même jour que j'écrivis cette lettre, j'écrivis aussi celle-ci à madame de Sévigné. »

reste des mortels : pour moi qui n'ai point de bâtiment dans la tête, je suis plus sensible que lui à tout ce qui regarde mes amis.

Voici deux agréables nouvelles que j'ai reçues en même temps : l'arrêt de la belle Comtesse et la pension de notre ami M. de Lamoignon [1]. Je leur en écris à tous deux, mais j'en suis encore plus aise que je ne leur puis témoigner. La fortune, qui me persécute depuis longtemps en ma personne, se raccommode quelquefois avec moi en celle de mes amis : c'est toujours quelque chose. Enfin, votre nièce et moi sommes sur les fins du second tome de *la Vérité de la religion;* c'est un livre divin, je ne dis pas seulement pour la matière, mais encore pour la forme. Je ne veux plus lire que ce livre-là pour ce qui regarde mon salut : il ne me feroit pas quitter le monde comme il y a obligé Le Charmel [2], quand je ne serois non plus marié que lui; mais il me le fera bien

1. « Le roi a donné deux mille écus de pension à M. de Lamoignon, avocat général. » (*Journal de Dangeau*, 25 juillet 1688, édition Didot, t. II, p. 155.)

2. « C'étoit, dit madame de Caylus, un gentilhomme lorrain, connu à la cour par le gros jeu qu'il jouoit. Il étoit riche naturellement, et heureux ; ainsi il faisoit beaucoup de dépense et étoit à la mode à la cour ; mais il la quitta brusquement, et se retira à l'institution (de l'Oratoire), sur une vision qu'il crut avoir eue. » (*Souvenirs.*)

mépriser, et il m'en persuadera le détachement par l'esprit. Jusques ici, je n'ai point été touché de tous les autres livres qui parlent de Dieu, et j'en vois bien aujourd'hui la raison : c'est que la source m'en paroissoit douteuse ; mais la voyant claire et nette dans le livre d'*Abbadie*, il me fait valoir tout ce que je n'estimois pas. Encore une fois, ma chère cousine, c'est un livre admirable; il me peint tout ce qu'il me dit, et, en un mot, il force ma raison à ne pas douter de ce qui lui paroissoit incroyable. Madame de Coligny dit qu'elle gageroit qu'*Abbadie* ne mourra pas huguenot, ne pouvant pas s'imaginer que Jésus-Christ laisse périr un homme qui l'a si bien prouvé; et moi, qui ne réponds de rien, je dis que si *Abbadie* meurt dans sa religion, cela me feroit croire que l'on se peut sauver dans les deux, et cela par la même raison de ma fille.

A M. DE CORBINELLI.

Que faites-vous, Monsieur? que lisez-vous? qu'écrivez-vous? Pour moi, j'amasse mes matériaux pour l'histoire de mon héros; je vous montrerai ce que j'aurai fait sur cela, quand nous nous verrons.





1027. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Coligny, ce 17 août 1688.

Je reçus hier votre lettre du 13 de ce mois, ma chère cousine, que je n'ai point trouvée ennuyeuse comme vous me le mandez. Je vous avoue que j'en ai reçu quelquefois de vous de plus généralement belles que celles-ci ; cependant, il y a des traits de maître en beaucoup d'endroits, qui me contentent l'esprit et tout le reste me touche le cœur. En un mot, j'ai été ravi de la recevoir et de la lire. Quand vous me dites que vous croyez bien que je ne me précipiterai pas, que la vie est courte et que je suis déjà bien avancé, que ce n'est pas la peine de m'impatienter : peut-on plus égayer une matière si triste? Quand vous me mandez, pour me consoler, que tout le monde a ses peines, que si je n'avois eu les miennes, j'en aurois eu d'autres, et que tel est l'ordre de la Providence, cela n'est-il pas chrétien et du meilleur sens

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Le lendemain du jour que j'eus reçu cette lettre (du 13 août), j'y fis cette réponse. »

du monde? Quand après cela vous me parlez de la transplantation romanesque de notre cousin d'Allemagne par cette même Providence, et que vous ajoutez que cette bizarre et extraordinaire fortune, dont il n'a point été l'artisan, me doit empêcher de tirer aucune conséquence en sa faveur, ni de me faire aucun reproche, vous fortifiez agréablement les raisons que je me suis dites et que je me dis tous les jours pour n'être point fâché. Allez, ma chère cousine, vous êtes bien plus aimable que vous ne pensez.

Vous me mandez ensuite le gain du procès de la belle Comtesse. Je lui en ai fait compliment et je vous en ai fait reproche de l'avoir appris à M. d'Autun avant moi. Vous me mandez que cela, vraisemblablement, vous va séparer, j'en ai peur, et je dis là-dessus que comme à quelque chose malheur est bon, à quelque chose aussi bonheur est mauvais : car c'est le gain du procès qui vous donnera ce chagrin. Il ne falloit pas aussi que madame de Grignan le perdît, mais votre compte et le sien étoit qu'il ne fût jugé de dix ans.

La mort de la petite Réville[1] est un coup particulier de cette Providence, qui prend à

1. C'étoit la nièce pour laquelle M. de Corbinelli s'étoit engagé dans un procès.

tâche de sauver notre ami. Une plus longue vie de cette fille pouvoit engager son oncle dans des haines et dans une si grande avidité de bien, que cela auroit pu nuire à son salut. Cette aventure me l'a fait juger un prédestiné. Madame de Coligny dit que quand on a dit jusques ici : *Je faillis à mourir de peur*, ç'a été une exagération hyperbolique; mais aujourd'hui c'est une chose de fait. Elle vous rend mille grâces de l'honneur de votre embrassade, et pour elle et pour son fils. Je vous ai parlé dans ma dernière lettre si amplement d'*Abbadie*, que je n'ai rien à y ajouter, sinon que je le relirai tous les trois mois du reste de ma vie.

A M. DE CORBINELLI.

Bien vous a pris, Monsieur, d'avoir fait provision dans *Abbadie* de soumission aux ordres de la Providence, pour soutenir la perte que vous avez faite de mademoiselle votre nièce. Je suis de l'avis de ceux qui vous disent que c'est une épine hors de votre pied, qui vous fait encore mal; mais ce mal ne vous durera pas longtemps et vous épargnera bien des peines. Nous y trouverons notre compte, s'il vous fait venir en Bourgogne, et vous ferez fort bien d'y venir, quand ce ne seroit que pour vous désaccoutumer des lieux où vous avez vu si longtemps cette pauvre fille. Mais à votre retour à

Paris, il faudra changer de maison; pour le quartier, j'aime trop ma cousine pour vous en conseiller un autre. Madame de Coligny dit qu'elle ne quitteroit pour rien du monde sa part de votre séjour en Bourgogne.



1028. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous me demandez qui sont les gens contre qui je plaidois, Monsieur? Je suis si lasse d'entendre nommer mes ennemis, que je ne puis me résoudre à vous dire leur nom; je veux même l'oublier, et mon procès aussi. Il est vrai que je me suis acquis bien de l'estime parmi les procureurs; mais je ne puis atteindre jusqu'à madame de Montataire : elle demande et obtient, et je ne sais que me défendre. Cette différence dans le succès en doit mettre dans les réputations. Vraiment, Monsieur, vous vous êtes bien mépris quand vous me croyiez le vol pour les cœurs, et non pas pour les procès : c'est, Dieu

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Quinze jours après que j'eus écrit cette lettre (du 17 août), je reçus celle-ci de madame de Grignan.

merci, tout le contraire. Ne me faites donc plus l'injustice de ne pas compter au nombre de mes perfections celle d'entendre la procédure à merveille.

Mais, Monsieur, dans le temps que j'espère jouir du repos que ma capacité m'a acquis, un bruit de guerre m'épouvante [1]. J'ai un fils qui s'avise d'avoir dix-sept ans; on dit que c'est le bel âge, non pas pour plaider, mais pour aller à la guerre; et c'est ce qui m'oblige de souhaiter qu'il fût plus vieux pour soutenir les fatigues, ou plus jeune pour n'y être pas exposé. Mais c'est un mal à quoi il n'y a point de remède. Au milieu du trouble comme du repos, je suis très-sensible à toutes les marques de votre estime et de votre amitié; je vous en demande la continuation, et je vous assure que je vous aime et que je vous honore fort.

1. La ligue d'Augsbourg, fomentée par le prince d'Orange, venoit d'être signée.





1029. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous verrez, mon cher cousin, par une grande lettre que je vous ai écrite, et que j'ai donnée à madame de Montataire pour vous faire tenir, que je n'ai point manqué de vous apprendre la victoire tout entière que ma fille a remportée sur ses parties, tout d'une voix, et avec dépens. Si je ne vous l'ai point mandé aussitôt qu'à M. d'Autun, c'est que ne vous ayant écrit qu'un jour après lui, on nous fit une vilaine chicane, qui troubla un peu notre joie, par la crainte de n'avoir pas notre arrêt signé avant la levée du parlement; mais ayant donné remède à ce mal, je vous écrivis une grande lettre, que vous avez dû recevoir présentement. Ainsi vous ne serez point jaloux du prélat, et vous croirez qu'il n'est point arrivé de changement dans mon cœur qui puisse m'obliger de le préférer à vous. C'est avoir envie de vivre chrétiennement avec

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Dans le même paquet où étoit cette lettre (de madame de Grignan, 26 août), j'y trouvai encore celle-ci de madame de Sévigné. »

la fortune, que de lui pardonner la conduite qu'elle a eue avec vous, en faveur des bontés qu'elle a pour vos amis. Il y a toujours lieu de se consoler, quand on observe tout ce qu'elle fait; car, fort souvent aussi, elle rend tant de gens malheureux, qu'on peut dire, comme à l'opéra :

Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés :
Ne soyons pas seuls misérables[1].

Les personnes bien disposées à prendre patience et à se consoler, en trouvent partout des raisons; et c'est en vérité grande sagesse : le contraire me paroît d'une folie et d'une inutilité pitoyables. Je suis toujours charmée que vous aimiez *Abbadie*. Notre ami a été le premier à lui rendre un témoignage d'estime, et à se rendre à la force de ses raisonnements. Après lui, je vous souhaitois rendu, et voilà qui est fait. Ce goût a été assez universel; mais je m'en tiens à vous deux pour croire que tout le transport que j'ai eu en lisant principalement le deuxième tome est tout à fait bien fondé. Je crois que si ce livre m'avoit donné autant d'amour de Dieu qu'il m'a fortement persuadée de la vérité de ma religion, je serois une vraie sainte; mais c'est toujours une grande avance et une

1. *Thésée*, tragédie lyrique de Quinault, acte III, scène VII.

grande obligation que nous avons à cet homme-là, de nous avoir ôté tous nos misérables doutes, et d'avoir si fortement répondu à mille objections qui paroissoient fortes; mais après lui, tout est aplani. On est honteux de n'avoir pas pensé ce qu'il a dit : on est tout persuadé et tout instruit de la vérité et de la sainteté d'une religion qu'on n'avoit jamais considérée que superficiellement. Je trouve que vous et ma nièce dites fort bien sur le sujet de cet homme admirable; quoique différemment, nous avons dit les mêmes choses. Notre Montataire poursuit vivement le *chanoine* (Françoise de Longueval); mais il se débat si violemment dans son agonie, qu'il les empêche encore de pouvoir aller à leurs châteaux, par les menaces continuelles des arrêts du conseil qui cassent fort souvent les arrêts du parlement les mieux donnés [1] : aussi fait-il présentement ce qu'il veut faire, qui est de leur donner toujours de la peine, même en expirant.

Vous avez su que le jeune Villars, fils d'*Orondate*[2], revenu d'Allemagne, où il a fort bien fait, soit pour sa réputation dans la guerre d'Allemagne, soit pour les négociations, dont

1. Il s'agissoit du partage d'une succession. Un arrêt du parlement donnoit gain de cause à madame la comtesse de Bussy.

2. Voyez la note t. III, p. 26.

il s'est fort bien acquitté, a eu l'agrément pour la charge de commissaire général de votre défunte cavalerie. Il en donne cinquante mille écus au marquis de Montrevel. Il vend son régiment trente mille écus à Blanchefort. Ainsi voilà un homme placé dans une charge dont il s'acquittera fort bien, à la veille d'une guerre qui fait présentement la nouvelle publique. On lève des troupes[1], et on les envoie en Allemagne. Nous voulons commencer sans attendre qu'on nous attaque. Nous sommes chagrins de l'élection de Liége[2], et de n'avoir point emporté celle de Cologne[3]. Le pape, qui en est présentement le maître, n'est pas bien disposé pour nous. Ainsi nous voulons être en état de répondre à tout, et peut-être même d'attaquer les premiers. Le temps nous en apprendra davantage. Mon cher cousin et ma chère nièce,

1. « Le 25 août, le roi a ordonné une levée de dix mille hommes de pied et de six mille chevaux, et Sa Majesté a nommé plusieurs officiers généraux. » (*Gazette.*)

2. Le baron d'Elderen, grand doyen de Liége, avoit été élu, le 17 août, évêque et prince de cette ville contre le gré de la France. Néanmoins, le 30 août, le sieur Valdor, résidant de Liége, présenta au roi, à Versailles, les lettres de créance du nouvel évêque.

3. Le pape ayant refusé ses bulles au cardinal de Furstemberg lors de son élection comme coadjuteur de l'archevêque de Cologne, Louis XIV soutint cette élection, et fit occuper Cologne par ses troupes, ce qui détermina plus tard le pape à faire cause commune avec les cours de l'Europe contre la France.

je vous recommande toujours à l'un et à l'autre la douceur de votre société. C'est un bien sur lequel la fortune n'a point de prise.

DE M. DE CORBINELLI.

Pour l'*Abbadie*, je suis ravi, Monsieur, que votre goût se rencontre avec le nôtre, c'est un bon signe pour nous. Il a ses envieux et ses censeurs; mais qui est-ce qui n'en a point, ou qui n'en a point eu? Le pauvre M. de Vardes a une fièvre lente, qui le dévore petit à petit, et qui nous inquiète. J'ai bien envie d'aller causer avec vous sur vos matériaux d'histoire, et sur toutes sortes de matières semblables, ou différentes.



1030. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Vendredi 3 septembre 1688.

JE vous mandois, Monsieur, l'arrivée de M. Vardes à la cour, après son exil[1]. Je puis vous mander aujourd'hui son arrivée dans le ciel; car tout chrétien doit présumer le salut de son

1. Voyez la lettre au président de Moulceau, 26 mai 1683, t. VII, p. 431.

prochain, quand il est mort dans le sein de l'Église, avec tous ses sacrements. Ce pauvre homme, après une maladie de langueur, comme vous avez su, s'abandonna enfin à M. Sanguin. D'abord ses remèdes ressuscitants l'avoient comme ressuscité; mais la nature n'aidant point à ces cordiaux admirables, il est retombé, et depuis quatre jours il se défend contre la mort, tantôt à l'agonie, tantôt prenant du quinquina, puis retombant; en telle sorte, que sa fille l'a quitté il y a plus de deux jours dans une foiblesse; et M. de Rohan[1] fort inconsidérément mit son suisse rouge à la place du vert, et puis, honteux de cette impudence, il remit le vert à la place du rouge, et puis, à trois heures après midi, il a pu remettre le rouge en toute sûreté : c'est à cette heure qu'il a passé avec beaucoup de peine, et parlant toujours. Il a écrit au roi, lui a demandé encore pardon et ses bontés pour ses enfants. Je ne sais s'il a demandé le gouvernement, ou le justaucorps bleu pour M. de Rohan. Notre *ami* étoit sur un testament qu'il a rompu, et il ne l'a point remis sur le dernier. M. l'évêque de Mirepoix, qui le conduit au ciel, lui a demandé d'où ve-

1. M. de Rohan avoit épousé la fille de M. de Vardes. Le changement de la livrée du suisse indiquoit apparemment que M. de Rohan étoit devenu l'héritier de M. de Vardes.

noit cette diminution; il lui a dit que depuis quelque temps Corbinelli se moquoit de lui : cela n'a paru qu'à lui. Voilà qui ressemble bien au malheur de ce pauvre homme. Sa résignation s'accommode fort bien de tout cela; cependant, il ne l'a pas quitté : il lui fit recevoir le saint viatique et l'extrême-onction, au retour d'une horrible foiblesse, et lui parla de Dieu divinement et simplement. Sa famille n'y étoit pas : M. de Vardes parut content et reconnoissant de ce service important; il avoit mené deux jours auparavant madame d'Omelas et sa famille dans une maison garnie, où elle vouloit aller. Il l'a vue aujourd'hui : elle pleure, mais sagement. Il a laissé la croix de l'Ordre, que le grand maître lui avoit donnée, à ses héritiers, MM. de Roquelaure et de Foix; un gros diamant à la duchesse Du Lude, parce qu'elle en a pour cinquante mille écus. Je ne sais point le reste; pour moi, je le regrette, parce qu'il n'y a plus d'homme à la cour bâti sur ce modèle-là. Adieu, aimable ami.





1031. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Coligny, ce 15 septembre 1688.

Vous vous plaigniez, ma chère cousine, de ne point voir le nom de notre cousin d'Allemagne dans les gazettes; vous allez avoir contentement. La Gazette de Besançon, à l'article de Vienne, du 26 août dernier, parle ainsi du siége de Belgrade : « Les assiégés faisoient de continuelles sorties, qui incommodoient beaucoup les Impériaux, et, dans l'une de ces sorties, le comte de Rabutin y a été blessé à l'épaule d'un coup de mousquet, et le comte Taxis, colonel des troupes de Bavière, d'un autre coup de mousquet assez dangereux. » De la manière dont la Gazette parle de la blessure du comte Taxis, celle du comte de Rabutin ne me paroît pas considérable. J'en écris à la duchesse-comtesse et je m'en réjouis avec elle, comme d'une marque d'honneur, qui servira à la fortune de son mari. Si nos commencements de guerre ont de la suite, nous ferons bien d'autres com-

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Trois semaines après que j'eus reçu cette lettre (du 26 août), j'écrivis celle-ci à madame de Sévigné. »

pliments à nos amis. Vous y aurez intérêt pour le petit de Grignan, comme moi pour mon fils. Dieu nous les conserve et nous aussi, qui, par nos charges de grands-pères, sommes autant exposés que les jeunes gens qui vont à la guerre. Voyez M. de Vardes : les gens tués à Belgrade ne sont pas plus morts que lui.

A M. DE CORBINELLI.

Vous me préparâtes à la nouvelle de la mort de M. de Vardes, Monsieur, quand vous me mandâtes qu'il avoit une fièvre lente. Je ne pensois pourtant pas que cela allât si vite. Cet événement ne fait pas d'honneur au médecin hollandois [1], car ce n'étoit pas un mal extraordinaire. Je suis fâché de sa mort par la douleur que vous en aurez, mais j'en suis fâché aussi pour l'amour de moi. Nos disgrâces, arrivées et finies presque en même temps, nous avoient réchauffés l'un pour l'autre; et cela, avec une estime réciproque, me fait aujourd'hui sentir sa mort plus que je n'aurois fait il y a vingt ans. Dieu veuille avoir son âme! Mandez-moi, je vous supplie, comme il a fini, et après l'avoir honnêtement regretté tous deux, ne songeons plus qu'à ne le pas si tôt suivre.

1. Adrien Helvétius : il fit le premier usage de l'ipécacuana, et fut l'aïeul de l'auteur du livre : *de l'Esprit*.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, ma chère cousine, pour vous demander pardon si je vous écris sur du carton; mon papier fin est fini : il n'y en a point d'autre en ce pays que de celui-ci. Je crois qu'il n'y a pas longtemps qu'on y écrivoit encore sur l'écorce des arbres.



1032. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 22 septembre 1688.

Il est vrai que j'aime la réputation de notre cousin d'Allemagne. Le marquis de Villars nous en a dit des merveilles à son retour de Vienne, et de sa valeur et de son mérite de tous les jours, et de sa femme et du bon air de sa maison. Je sentis la force du sang, et je la sens encore dans tout ce que dit la Gazette de sa blessure. Vous êtes cause, mon cher cousin, que j'écris à cette duchesse-comtesse, en lui envoyant votre paquet. J'admire toujours les jeux et les arrangements de la Providence. Elle veut que ce Ra-

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Quinze jours après que j'eus écrit cette lettre (du 15 septembre), je reçus celle-ci de madame de Sévigné. »

butin d'Allemagne[1], par des chemins bizarres et obliques, s'élève et soit heureux; et qu'un comte de Bussy, l'aîné de sa maison, avec beaucoup de valeur, d'esprit et de services, même avec la plus brillante charge de la guerre, soit le plus malheureux homme de la cour de France. Oh bien! Providence, faites comme vous l'entendrez : vous êtes la maîtresse; vous disposez de tout comme il vous plaît et vous êtes tellement au-dessus de nous, qu'il faut encore vous adorer, quoi que vous puissiez faire, et baiser la main qui nous frappe et qui nous punit; car devant elle nous méritons toujours d'être punis.

Je suis bien triste, mon cher cousin : notre chère Comtesse de Provence, que vous aimez tant, s'en va dans huit jours; cette séparation m'arrache l'âme et fait que je m'en vais en Bretagne. J'y ai beaucoup d'affaires, mais je sens qu'il y a un petit brin de dépit amoureux. Je ne veux plus de Paris sans elle. Je suis en colère contre le monde entier; je m'en vais me jeter dans un désert. Eh bien! Monsieur et Madame, en savez-vous plus que nous sur l'amitié? Nous donnerions des leçons aux autres; mais, en vérité, il est bien douloureux d'ex-

1. Notre cadet de toutes façons. (Édition des *Lettres de Bussy* de 1752.)

celler en ce genre : ceux qui sont si sensibles sont bien malheureux. Parlons d'autre chose.

Vous savez la mort de votre ancien ami Vivonne[1]. Il est mort en un moment, dans un profond sommeil, la tête embarrassée, et, entre nous, aussi pourri de l'âme que du corps. On a donné sa charge de général des galères à M. Du Maine, quatre cent mille francs à madame de Vivonne, et après elle aux enfants du jeune Mortemart. Le roi va, le 28 de ce mois, à Fontainebleau. Il y a quelque autre dessein, mais il est encore caché. Il y a un air de ralentissement dans tout le mouvement de guerre qui a paru d'abord. La flotte seule du prince d'Orange, toute prête à mettre à la voile, est digne d'attention. On croit qu'elle menace l'Angleterre. Cependant, on garde nos côtes : on a fait partir les gouverneurs de Bretagne et de Normandie. Tout ceci est fort brouillé ; il y a bien des nuages amassés ; ce dénouement mérite qu'on ne le perde pas de vue. Adieu, mon cher cousin ; je vous écrirai encore avant que de partir, et je vous embrasse tous deux.

1. « Le maréchal de Vivonne mourut à Chaillot, entre les mains d'un médecin calabrois, qu'on dit qui l'a tué.» (*Journal de Dangeau*, 16 septembre 1688, édition Didot, t. II, p. 168.)

DE M. DE CORBINELLI AU MÊME.

Le prince d'Orange, ni ses alliés ne songent point à faire des entreprises sur nous. Ils ne songent qu'à [1] empêcher celle que nous voudrions faire sur eux, en nous montrant qu'ils ont de quoi se défendre, sans vouloir persuader qu'ils veulent attaquer. C'est ce que je souhaite dans les règles de la politique [2]. On a envoyé à Rome pour préparer des accommodements et nous relâcher de toutes nos prétentions de régale [3], et de franchise [4], à condition que le pape se relâchera du prince Clément de Bavière, et se contentera de la coadjutorerie, en souffrant que M. de Furstemberg soit électeur et évêque de Liége; la difficulté est que les confédérés d'Allemagne en conviennent.

Adieu, Monsieur; je vous remercie de tout mon cœur des compliments que vous m'avez

1. Ils ne songent qu'à l'Angleterre, ou à empêcher. (Édition des *Lettres de Bussy* de 1752.)

2. On sait combien Louis XIV fut trompé sur les projets du prince d'Orange. Ses deux ambassadeurs, d'Avaux, qui étoit à la Haye, et Barillon, qui étoit à Londres, faisoient des rapports et donnoient des avis tout contraires. Le dernier le rassuroit, abusé lui-même par la fausse sécurité du roi Jacques II. Ce fut lui qu'on crut.

3. Droit qui appartient au roi sur les bénéfices.

4. Lieu saint ou privilégié. L'ambassade de France à Rome étoit un lieu de franchise que le pape contestoit. Voyez p. 298.

faits sur les deux morts qui m'ont affligé depuis deux mois. La mienne viendra quand il lui plaira. Je ne sais si elle m'affligera : mais je sais bien qu'elle ne me surprendra pas[1].



1033. — DE M. DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Mercredi, 22 septembre 1688.

RIEN, Monsieur, n'est mieux pensé, ni n'a jamais été mieux écrit que le raisonnement de votre lettre. Le monde d'ici improuve que M. de Vardes ne m'ait rien laissé ; je suis ravi que ce sentiment soit conforme à celui qu'on a eu en Languedoc sur ce point. Je répons à cela que je n'étois nullement serviteur et encore moins l'ami du dernier Vardes ; j'entends de celui qui avoit succédé au premier. Il y avoit un an que le premier m'avoit honoré dans son testament ; mais le dernier l'avoit fait déchirer vingt-cinq jours avant sa mort. C'étoient deux personnes de caractères différents en bien des choses, et surtout sur ce qui me regardoit. Si le premier avoit pu survivre au dernier, il se

1. Aussitôt que j'eus reçu cette lettre, j'y fis cette réponse (ci-après, p. 430). — Manuscrit autographe.

seroit moqué de son successeur sur ce chapitre, comme sur bien d'autres. Il étoit comme tombé, non pas dans le délire, mais en extravagance. Son dessein étoit d'aller achever de vivre en Languedoc, et ce désir étoit devenu sa passion dominante, après lequel marchoit l'amour pour.... (madame d'Omelas) et la haine pour son gendre : elle étoit plus que *vatinienne*[1]. Ces trois passions l'ont accompagné devant le tribunal de Dieu, où il n'a pu défendre la première que par la spiritualité de la seconde; pour la troisième, je ne sais dire autre chose que le mot de Juvénal, et je le dis de la part de Dieu : *Dic, Quintiliane, colorem*[2]. Quelqu'un me dit, quinze jours avant sa mort, qu'il avoit assuré qu'il ne me pardonneroit jamais de lui avoir donné un tel gendre. Je répondis que son gendre ne me pardonneroit jamais de lui avoir donné un tel beau-père. Je priai celui qui m'en parloit de le lui dire de ma part; et, entre nous, j'avois résolu de ne le plus voir et de lui mander que dès qu'il se plaignoit de moi, il jouiroit de mon absence, jusqu'à ce qu'il m'eût demandé par-

1. Vatinius, ennemi de Cicéron, que ce grand orateur a impitoyablement flagellé dans sa trente-troisième oraison. De là, l'expression de *haine vatinienne*.

2. « Comment t'y prendrois-tu, Quintilien, pour colorer ce fait? » (*Juvénal*, sat. VI.) — Voyez la traduction de Dusaulx.

don de ses plaintes. La mort a calmé cette tempête, et j'ai gagné par elle un repos auquel je ne m'attendois pas. On parle ici d'attaquer la donation qu'il a faite à madame d'Omelas; mais il n'y a nulle apparence de réussir, parce que si, d'un côté, la coutume réduit les donations sur le pied des testamentaires et les déclare nulles quand elles sont faites pendant la maladie dont meurt le donateur, la même coutume les approuve quand elles ne sont faites que des acquêts. Adieu, mon ami; l'honneur de vos bonnes grâces, sans préjudice des rancunes qu'inspire la jalousie.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MÊME.

On n'a plus guère à dire quand on vient après quelqu'un qui a si bien dit; j'ai pourtant à vous redresser sur ce qu'on vous avoit dit que madame d'Omelas avoit eu, outre la donation, de la vaisselle d'argent et deux mille pistoles : cela n'est point vrai du tout. Au contraire, il voulut lui donner quelque argent pour s'en retourner : elle s'enfuit si brusquement d'auprès de lui, que, comme il étoit assez mal, on crut qu'elle couroit au secours et qu'il expiroit; mais, dans la vérité, elle fuyoit une sorte de présent qui lui faisoit horreur avec ces circonstances. Je vous ai déjà mandé que cette personne avoit été trouvée aimable dans ce

pays-ci : son accent, ses manières, ses naïvetés même ont été prises en bonne part, et cela confirme puissamment ce que vous dites si bien, que nos yeux ne sont point ceux qu'on devroit avoir, si nous regardions les choses comme des chrétiens; mais la mode en est tellement passée, que les plus honnêtes femmes n'en ont pas même conservé les discours.

Adieu, mon cher président, plaignez-moi, ma fille s'en va en Provence; j'en suis accablée de douleur. Il est si naturel de s'attacher et de s'accoutumer à la société d'une personne aimable et qu'on aime chèrement, et dont on est aimé, qu'en vérité c'est un martyre que cette séparation. Encore si nous pouvions espérer de nous revoir encore un jour à Grignan, ce seroit une espèce de consolation; mais, hélas! cet avenir est loin et l'adieu est tout proche. Nous reverrons donc bientôt ici M. de La Trousse. J'ai dit à M. de Carcassonne la joie que vous avez du bon succès de sa harangue au roi : il est vrai qu'elle fut belle et bonne comme lui. Vous savez que M. Du Maine a la charge des galères qu'avoit M. de Vivonne : on donne quatre cent mille francs à madame de Vivonne. Vous savez toutes les nouvelles mieux que nous : c'est pourquoi je finis.



1034. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Coligny, ce 28 septembre 1688.

Tous ceux qui retournent de Vienne, disent de notre cousin les mêmes choses que vous a dites M. de Villars. Lui et sa femme sont l'ornement de la cour de l'Empereur. Ce que vous dites de la Providence sur cela est fort bien dit; quelque fertile que je sois en pensées et en expression, je n'y saurois rien ajouter, sinon que je reçois toutes mes disgrâces de la main de Dieu, comme des marques infaillibles de prédestination. La dernière fois que je vis le P. La Chaise, il me dit, sur les plaintes que je lui faisois des duretés du roi[2], que Dieu me témoignoit par là son amour. Je lui répondis que je le croyois; que je voyois bien qu'il me vouloit avoir et qu'il m'auroit; mais que j'eusse bien voulu que c'eût été un autre que Sa Majesté qui eût fait mon salut[3].

Vous ne sauriez dire votre douleur sur la séparation de votre chère Comtesse à personne

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy appartenant à M. le marquis de Laguiche.
2. Correction: de la fortune. (Manuscrit autographe.)
3. Par cette visée. (*Idem.*)

qui la sache mieux comprendre que moi; j'ai été, depuis douze ou treize ans, plusieurs fois sur le point de mourir, parce que j'étois sur le point de quitter votre nièce[1]. Rien ne m'est si fortement demeuré dans la mémoire que ces sortes d'angoisses, qui sont les plus cruels tourments de l'esprit. Votre dépit contre Paris me paroît naturel. Pour moi, j'allois jusqu'à la haine contre les lieux où je l'avois vue, et je trouve bizarre qu'on ne puisse souffrir les endroits qui font ressouvenir des gens aimés qu'on y a vus et qu'on n'y voit plus. J'ai trouvé beau ce que vous dites : qu'*il est douloureux d'exceller en amitié*, et Quinault, qui l'a dit en vers, ne l'a pas dit si fortement que vous :

> N'aimons jamais, ou n'aimons guère :
> Il est dangereux d'aimer tant[2].

Il faut dire comme vous : *Il est douloureux d'aimer tant.* La mort de Vivonne ne m'a ni surpris, ni fâché; parce que je m'attendois bien qu'une *maladie de Naples*, négligée dans les commencements et peut-être renouvelée d'une.... de Paris, l'empêcheroit de vieillir. Pour la fâcherie, après une étroite amitié entre

1. Cette ligne est effacée dans le manuscrit autographe.

2. *Thésée*, tragédie lyrique de Quinault, acte II, scène v.

lui et moi, mes disgrâces me l'avoient fait perdre, et je l'avois assez méprisé pour ne lui en avoir fait aucun reproche; mais je le regardois comme un homme d'esprit et de courage, qui avoit un fort vilain cœur, et sa vie et sa mort me font juger que son âme étoit encore plus infâme.

Enfin, voici bien du bruit. On va assiéger Philisbourg et, je crois, le prendre, car puisque Monseigneur le Dauphin va faire cette expédition, il faut que le roi soit assuré d'un heureux succès : je m'en fie bien à lui; mais je ne comprends pas pourquoi Sa Majesté rompt avec l'Empereur par cet acte d'hostilité [1], si ce n'est qu'il prévoit que l'Empereur, s'accommodant avec le Turc, lui va déclarer la guerre, et qu'il veut avoir l'honneur de l'agression. Il y aura bien du sang répandu, si cette guerre dure. Pour moi, qui souhaite toujours les avantages du roi, quelque peu de sujet qu'il m'ait donné de le faire, je serois pourtant bien aise de voir des siéges et des combats, car, comme vous savez, les spectateurs sont cruels. Adieu, ma chère cousine, le cousin et la nièce vous embrassent mille fois. Je vous quitte pour dire un mot à notre ami.

1. La ligue d'Augsbourg n'étoit pas encore connue du public.

A M. DE CORBINELLI.

Je ne doute pas que le prince d'Orange n'ait toutes ses pensées tournées du côté de l'Angleterre; au moins, ne paroît-il pas jusques ici qu'il nous en veuille. Le roi n'attaqueroit pas Philisbourg, si le prince d'Orange se pouvoit encore joindre contre nous au duc de Saxe et au marquis de Brandebourg. Il n'y a point d'accommodement à espérer avec le pape. Il ne veut entendre à aucune proposition, à moins qu'on abandonne la régale, les franchises et Furstemberg.



1035. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ[1] A MADAME DE GRIGNAN.

Mercredi 6 octobre.

Et comment voulez-vous que je ne pleure pas en voyant tant de soins, tant d'amitié, des billets si tendres[2]? Je ne suis pas à l'épreuve de toute la tendresse que me donne une conduite si charmante. Nous ne cessons point de vous

1. Collationnée sur la lettre autographe de la Bibliothèque impériale S. F. 1133, f. 45.

2. Madame de Grignan venoit de partir pour la Provence.

aimer et de vous admirer. M. le chevalier et moi nous nous cherchons si naturellement, que vous ne devez pas douter, ma chère bonne, que cette petite chambre ne sera ma demeure ordinaire; mais vous nous y manquez toujours, et d'une manière fort sensible. Vos portraits, qui sont autour de nous, ne nous consolent pas. Il nous faut notre chère Comtesse, que nous ne trouvons plus; et sur cela, les yeux rougissent, tout est perdu : l'honneur même d'être servie présentement la première, en prenant du café, m'afflige au lieu de me consoler, tant mon cœur est peu sensible aux grandeurs de ce monde. Nous mangeons ensemble, nous sommes dans une parfaite intelligence; et il est vrai que plus on connoît M. le chevalier sur ce ton-là, plus on l'aime et on l'estime. Il me paroît que mon commerce ne lui déplaît pas; enfin, c'est ma destinée que cette petite chambre; il n'y en a point où vous puissiez être plus parfaitement aimée et estimée, pour ne pas dire honorée.

M. le chevalier a eu la goutte terrible aux deux mains. Vous verrez aujourd'hui qu'il est en état d'écrire. J'ai fait dire vos neuvaines : c'est toujours votre dévotion. J'espère, et je ne doute nullement qu'elles ne vous conservent votre enfant, dont nous vous envoyons une fort jolie lettre. J'ai vu mes amies, qui sont, en

vérité, les vôtres : je les en aime mieux; sans cela, je ne serois point à mon aise avec elles. Madame de Lavardin est toujours entêtée de votre vrai mérite et du peu de cas que vous faites de votre beauté, qui est l'écueil de toutes les femmes.

Je me porte bien, ma très-aimable : mon sommeil n'est pas encore tout à fait bien; mais si vous nous aimez, conservez-vous, dormez, mangez, ne vous épuisez point, ne vous creusez point; c'est assez de votre absence, nous ne pourrions soutenir la crainte de votre santé. Priez toujours M. le chevalier de me dire les choses que vous ne voulez pas écrire deux fois. Madame de Coulanges est toute glorieuse du petit billet que vous lui avez écrit. Songez à M. d'Avaux. J'ai fait vos compliments en attendant, et tout ce que vous désirez est ponctuellement exécuté. Adieu, ma chère bonne; je ne sais plus que vous dire de ma tendresse pour vous. Tout est dit, tout est senti et tout est cru : j'en suis assurée. Parlez-moi de vous sans cesse, tout m'est cher et considérable.

J'embrasse M. de Grignan et notre prélat. Aimez-vous bien tous trois. Bonjour à Martillac. J'ai fait vos adieux à madame de Chaulnes.



### 1036. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 8 octobre 1688.

VOILA une pluie qui nous désole. Ma chère enfant, vous allez passer justement cette vilaine descente, ou montagne de Rochepot : que de chagrin on a, quand on aime avec attention! nous ne saurions vous aimer héroïquement, quoiqu'il y ait là-bas de l'héroïque[1]. On ne peut vous connoître et s'attacher à vous, sans une extrême tendresse. Ce pauvre héros a toujours la goutte; cela fait une véritable peine. Il y a des gens de bon esprit, comme Saint-Romain[2], l'abbé Bigorre[3], Croisilles[4], qui tâchent de l'amuser par les nouvelles publiques.

Notre petit marquis n'aura point été à l'ouverture de la tranchée[5], car M. de Vauban n'a

1. C'est-à-dire dans l'appartement du chevalier de Grignan.

2. Il avoit été ambassadeur en Suisse.

3. Rédacteur de la *Gazette*.

4. Guillaume Catinat, seigneur de Croisilles, frère du maréchal de Catinat, et homme de grand mérite. Il avoit été capitaine aux gardes françoises, et avoit quitté le service à cause de sa mauvaise santé.

5. Il s'agit du siége de Philisbourg, conduit par

pas voulu attendre MONSEIGNEUR, à cause des pluies : nous sommes toujours persuadés que dans peu de jours vous aurez l'esprit en repos. Le prince d'Orange s'est déclaré protecteur de la religion d'Angleterre, et demande le petit prince[1] pour l'y élever : voilà une très-grande affaire; plusieurs mylords se sont rendus auprès de lui. Vous savez que La Trousse a pris Avignon[2]. Madame de Coulanges, qui crève d'argent, a prêté mille francs à mademoiselle de Méri, que nous attendons incessamment ici; M. de La Trousse (son frère) voudra bien les lui rendre. Je vous remercie, ma très-chère, de trouver bon que l'abbé Bigorre vienne aussi; sans ce soulagement, j'aurois été embarrassée, et me voilà fort bien. Nous causerons bonnement de nos affaires là-bas; j'y trouve toute la consolation qu'on peut attendre d'un esprit bien fait et d'un cœur admirable; plus on connoît le chevalier, plus on l'estime et plus on l'aime. Je n'ai pas besoin de lui demander si vous m'aimez : j'en suis persuadée par mille raisons;

Vauban, sous les ordres du Dauphin, qu'accompagnoit le marquis de Grignan.

1. Jacques, prince de Galles, né le 25 juin 1688, connu depuis sous le nom de *Prétendant*.

2. Le roi fit occuper Avignon; la conduite du pape Odescalchi dans la ligue d'Augsbourg paroissoit justifier suffisamment cette démarche. (Dangeau donne cette nouvelle sous la date du 3 octobre; éd. Didot, t. II, p. 581.)

mais sans le questionner, il me rend mille témoignages charmants. Nous mangeons ensemble, et mangeons fort bien. La philosophie de Corbinelli viendra ce soir : il est écrit sur tous les appartements : *Fais ce que tu voudras; vive la sainte liberté*[1] !

J'ai vu madame de Fontenilles, qui a perdu sa mère. C'étoient des torrents de larmes; elle est abîmée dans sa douleur : vous jugez bien que je la suivois de loin. Sa pauvre mère est morte dans l'horreur de la surprise, criant : « Quoi ! il faut donc crever ici ? » et frémissant de la proposition des sacrements, elle les a reçus, mais plongée dans un horrible et profond silence. Son fils et Alliot arrivèrent deux heures après qu'elle fut morte. Adieu, mon aimable enfant; nous ne saurions nous consoler de vous, chacun disant :

Rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.

Nous sommes entourés de vos portraits. La *princesse*[2] est fort belle; mais nous voulons

1. Inscription qu'on lisoit sur la porte de l'abbaye de Thélême. (*Rabelais*, livre I, chapitre LVII.)

2. Mademoiselle d'Alerac, seconde fille de M. de Grignan. L'*autre* est madame de Grignan elle-même. C'est ainsi, du moins, que tous les commentateurs interprêtent ce passage. Mais ici la *princesse* ne désigneroit-elle pas madame de Grignan, c'est-à-dire son portrait? L'*autre* seroit la personne même de madame de Grignan.

l'autre, qui est présentement dans le coton des boues de la Rochepot.



1037. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 11 octobre 1688.

J'AI reçu, ma chère fille, vos deux lettres de Joigny et d'Auxerre : le chemin de Joigny est insupportable aux yeux. Je vous vois partout, ma chère Comtesse, dans un déchirement de cœur si terrible, que j'en sens vivement le contrecoup. Vous auriez été assurément bien moins à plaindre ici ; vous auriez eu plus tôt les nouvelles et les lettres de M. de Saint-Pouanges, qui promet à M. le chevalier d'avoir un soin extrême de votre fils. Vous sauriez qu'un certain petit fort, qui pouvoit donner de la peine, a été pris avant l'arrivée de M. le Dauphin. Vous apprendriez que ce prince devant aller à une tranchée, M. de Vauban a augmenté toutes les précautions et toutes les sûretés qu'il a accoutumé de prendre pour la conservation des assiégants. Vous sauriez que c'est le régiment de Picardie, et point du tout celui de Champagne, qui a ouvert la tranchée (le 10 octobre), où personne n'a été blessé ; et vous verriez enfin que toutes

les femmes qui sont ici, ayant dans cette barque leurs maris, leurs fils, leurs frères, leurs cousins, ou tout ce qu'il vous plaira, ne laissent pas de vivre, de manger, de dormir, d'aller, de venir, de parler, de raisonner et d'espérer de revoir bientôt l'objet de leur inquiétude. Je me désespère de ce qu'au lieu de faire comme les autres, vous vous êtes séparée toute seule, tête à tête avec un *dragon* qui vous mange le cœur, sans nulle distraction, frémissant de tout, ne pouvant soutenir vos propres pensées, et croyant enfin que tout ce qui est possible arrivera : voilà le plus cruel et le plus insupportable état où l'on puisse être. Ma chère enfant, si c'est chose possible, ayez pitié de vous et de nous; vous êtes plus exposée que votre enfant; suivez sur cela les conseils de M. de Grignan, de M. de Carcassonne et de M. le chevalier, qui vous écrit. Je n'ai point voulu vous parler de l'endroit de la lettre que votre fils vous écrivoit; il n'étoit pas possible de le lire sans sentir un trait qui perçoit le cœur : mais il faut que cela passe, et ne pas toujours se creuser là-dessus. Ne soyez point en peine de ce que j'ai écrit à M. de La Garde; tout ira comme vous le souhaitez; il en augmentera seulement l'estime qu'il a pour vous, en voyant à quel prix vous mettez le plaisir de bien vivre avec votre famille; ôtez cet endroit de votre esprit.

Mademoiselle de Méri est dans votre chambre. Ce n'est pas sans émotion qu'on y entre et qu'on trouve tout fermé : *Une migraine, une plainte*[1]. Hélas! cette chère Comtesse, comme elle remplissoit tout, comme elle brilloit partout. La philosophie de Corbinelli est dans cette chambre que vous savez; nous le voyons moins qu'à la place (Royale). Les nouvelles publiques occupent tout le monde ; le bon abbé Bigorre y triomphe : il sera ici dans quatre jours; je vous ai mandé que je mangeois avec M. le chevalier et que la liberté régnoit partout; mais l'usage que nous en faisons, c'est de vouloir être souvent ensemble. Nous pensons si fort les mêmes choses, nos peines, nos intérêts sont si pareils, que ce seroit une violence de ne se pas voir.

Le frère de madame de Coulanges est mort : on dit que c'est le cordelier qui l'a tué; et moi je dis que c'est la mort. Je vis hier mes veuves, qui vous aiment et qui vous estiment tellement, que vous pouvez les compter pour être vos véritables amies. Madame de La Fayette est tout de même. Son fils lui a mandé[2] qu'il avoit été

1. Mademoiselle de Méri étoit toujours malade.

2. Le comte de La Fayette servoit aussi comme volontaire au siége de Philisbourg. Il étoit attaché au régiment du Roi. (*Journal de Dangeau*, liste des volontaires ; éd. Didot, t. II, p. 188.)

longtemps avec le vôtre, et qu'il avoit été contraint à Metz de le quitter : voilà tout.

Vous êtes toujours trop tendrement regrettée et souhaitée dans cette petite chambre : le café y marche tous les matins ; et c'est si bien ma destinée d'être servie la dernière, que je ne puis pas obtenir de l'être avant le chevalier. Mais vous n'entrez point, ma très-belle, cela nous fait mourir. *La voyez-vous? non, hélas! ni moi non plus*[1]. On joue trop au naturel ce triste petit conte. Adieu, ma trop aimable ; je ne puis être heureuse sans vous.



1038. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 13 octobre 1688.

Nous attendons de vos nouvelles, ma chère fille ; nous vous suivons pas à pas. Vous devez nous avoir écrit de Châlons, et vous serez demain à Lyon : si vous ne le savez, je vous l'apprends. Je me repose en vous écrivant ; mes lettres de Bretagne sont si fatigantes, que je n'y veux plus penser ; je me tourne du côté de ma chère fille,

1. Refrain de plusieurs chansons de M. de Coulanges.

et j'y trouve ma joie et ma tranquillité. Nous avons tout sujet de croire que Philisbourg ne nous tiendra pas encore longtemps dans l'inquiétude où nous sommes. Vous verrez par les lettres que le chevalier vous envoie, comme notre marquis est arrivé en bonne santé, point fatigué; vous verrez les soins qu'on aura de lui, et vous apprendrez que MONSEIGNEUR a fait le tour de la place. On n'a point tiré : les tranchées sont si bien faites et si sûres, qu'il y a toute sorte d'apparence que tout ira selon nos désirs.

Mon Dieu, que vous dites vrai! voici un étrange mois d'octobre; je n'en ai jamais passé un tel. Notre marquis n'avoit de chagrin dans les autres [1] que d'avoir manqué un levreau, ou un perdreau, toujours par quelque accident; mais nous ne vivons pas dans celui-ci : j'ai mes peines, j'ai les vôtres bien vivement. Je connois votre esprit et votre imagination impitoyable; ma fille, il n'est pas possible de résister à une si longue souffrance.

On espère que le prince d'Orange a pris de fausses mesures, et que le roi d'Angleterre le recevra et le battra fort bien. Il a parlé à ses mylords, donné liberté aux moins affectionnés, et renouvelé l'attachement des plus fidèles; a

1. Ne courroit de risque dans les autres. (Ed. de 1754.)

déclaré une parfaite liberté de conscience, et fait commander sa cavalerie à M. le comte de Roye. Comme c'est un bon calviniste, cela contente ses sujets; enfin, ma très-chère, que vous dirai-je? Vous ne m'écoutez pas, j'en suis assurée; vous ne pensez qu'à votre enfant, vous avez raison, et nous espérons de vous donner dans peu de jours une parfaite joie, en vous apprenant la prise de Philisbourg et la parfaite santé du marquis. Cependant, ma très-chère, conservez la vôtre, si c'est chose possible; ne vous amaigrissez point, ne vous creusez point les yeux et l'esprit. Ayez du courage, je vous en conjure mille fois.



### 1039. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 15 octobre 1688.

Il y a huit jours, ma chère enfant, que nous n'avons reçu de vos nouvelles : vous ne sauriez croire combien ce temps est long à passer. Je viens de chez madame de La Fayette, qui a reçu une lettre de son fils du 11 de ce mois. Il mande que notre enfant se porte bien. M. le chevalier vous dit tout ce qu'il sait; il est au désespoir de ne pouvoir encore aller à Fontai-

nebleau : vous en auriez plus tôt les nouvelles! mais il faut souffrir ce qu'il plaît à Dieu. Madame de Lavardin étoit affligée de Jarzé[1], qui, en passant de la tranchée dans le quartier de MONSEIGNEUR, a eu le poignet emporté d'un coup de canon. On lui a coupé le bras à l'instant au-dessous du coude : voilà qui est assez triste pour un homme de son âge. Cependant, rien n'est pareil aux précautions de Vauban pour conserver tout le monde. M. le Dauphin va le premier à la tranchée. M. le Duc et M. le prince de Conti font aussi fort bien et trop bien; mais on défend, sur peine de prison, aux volontaires de les suivre et de quitter les régiments où ils sont attachés [2]. Ma fille, tout ira bien; au nom de Dieu, conservez-vous et donnez-vous la même patience que l'on prend ici : l'excès de l'inquiétude est inutile et dangereux.

Nous fûmes hier nous promener à Vincennes, M. le chevalier et moi; vous pouvez deviner aisément le cours de nos pensées et de nos discours. Je vous écris dans sa chambre; il veut envoyer son paquet. Adieu donc, ma

1. François Du Plessis de La Roche-Pichemer, comte de Jarzé.

2. Le marquis de Grignan, qui faisoit sa première campagne en qualité de volontaire, fut attaché pendant le siége au régiment de Champagne, dont le comte de Grignan, son père, avoit été colonel.

chère Comtesse : je ne m'accoutume point à votre absence, et je vous aime toujours à ce degré où je ne crois point que personne puisse atteindre.



1040. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Paris, lundi 18 octobre 1688.

Nous avons reçu vos lettres de Châlons, ma chère fille, le lendemain des plaintes que nous avions faites d'avoir été huit jours entiers sans en recevoir. Ce temps est long, et le cœur souffre dans cette ignorance; c'est ce qui fait que nous sentons vos peines dans l'éloignement des nouvelles de Philisbourg. Jusqu'ici votre enfant se porte fort bien; il y fait des merveilles; il voit et entend les coups de canon autour de lui sans émotion. Il a monté la tranchée; il rend compte du siége à son oncle comme un vieil officier; il est aimé de tout le monde. Il a souvent l'honneur de manger avec MONSEIGNEUR, qui lui parle et lui fait donner le bougeoir [1]. M. de Beauvilliers en fait son enfant,

1. Le roi et les princes faisoient donner le bougeoir par les courtisans lorsqu'ils se déshabilloient, en signe de distinction. (Trévoux.)

et Saint-Pouange[1].... Enfin, vous verrez tout cela en détail dans les lettres que M. le chevalier vous envoie; je ne vous dis tout ceci que pour donner du prix à ce que je mande, en vous entretenant de la chose principale et qui doit vous tenir le plus au cœur: après cela, je reviens à votre voyage.

Ah, la vilaine route! Mon pauvre Comte, vous devez en être bien honteux. Je savois bien que cette montagne de la Rochepot étoit un précipice caché derrière une petite haie de rien, et le chemin tout plein de cailloux; mais enfin, ce chemin est maudit, le voilà passé : nous reviendrons par l'autre, si Dieu le veut bien, comme je l'espère. Il nous paroît que vous vous embarquez aujourd'hui sur le Rhône, après avoir fait votre détour à Thézé[2]. Le temps est bien horrible ici : le chevalier est toujours très-incommodé de la foiblesse de ses jambes. Il n'a plus de douleurs, et c'est ce qui fait sa tristesse; il a grand besoin de la force de son esprit pour soutenir un état si contraire à ce qu'il appelle son devoir; il ne peut aller à Fontainebleau, où il a mille affaires. Je suis touchée de le voir comme il est; cependant il

1. Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouange, secrétaire du cabinet du roi.

2. Terre de la maison de Châteauneuf de Rochebonne.

n'y paroît pas, son esprit agit et donne ses ordres partout.

J'admire que votre santé se puisse conserver au milieu de vos inquiétudes ; il y a du miracle. Tâchez de le continuer, ne vous échauffez point à l'excès par de cruelles nuits, par ne point manger : mais est-on maîtresse de son imagination ? Je suis affligée que vous soyez amaigrie ; je crains sur cela l'air de Grignan. J'aime tout en vous, et même votre beauté, qui n'est que le moindre de mes attachements. Vous avez un cœur qu'on ne sauroit trop aimer, trop adorer ; cependant, ayez pitié de votre portrait : ne le rendez point celui d'une autre ; ne nous trompez point, soyez toujours comme nous le voyons ; rafraîchissez-vous à la Garde. Pour moi, je m'en vais vous dire hardiment ce que je pense ; c'est que si l'état du château de Grignan, dont j'ai entendu parler, est tel que vous y soyez incommodée, et que les coups de pic sur le rocher y fassent l'air mortel de Maintenon [1], voici le parti que je prendrois, sans me fâcher, sans gronder personne, sans me plaindre : je prierois M. de La Garde de vouloir bien que je demeurasse chez lui avec Pauline, vos femmes et deux laquais, jusqu'à ce

1. On sait que les terres remuées au camp de Maintenon causèrent beaucoup de maladies. Voyez t. VII, p. 435.

que la place fût nette et habitable. C'est ainsi que j'en userois tout bonnement, sans bruit; cela empêcheroit d'ailleurs mille visites importunes, qui comprendroient qu'un château où l'on bâtit n'est guère propre à les recevoir.

Vous voulez que je vous parle de ma santé et de ma vie : j'ai été un peu échauffée; de mauvaises nuits, beaucoup de douleurs et de larmes ne sont pas saines, et c'est ce qui m'effraye pour vous. Cela s'est passé entièrement avec des bouillons de veau; n'y pensez plus. Ma vie, vous la savez : souvent, souvent, dans cette petite chambre de là-bas, où je suis comme destinée; je tâche pourtant de ne point abuser, ni incommoder : il me semble qu'on est bien aise de m'y voir. Nous parlons sans cesse de vous, de votre fils, de vos affaires. Je vais chez mesdames de La Fayette et de Lavardin; tout cela me parle encore de vous, et vous aime et vous estime : un autre jour chez madame de Mouci, hier chez la marquise d'Uxelles. Il n'y a personne à Paris; on revient le soir, on se couche; on se lève; ainsi la vie se passe vite, parce que le temps passe de même. Mademoiselle de Méri se trouve bien de nous, et nous d'elle. Nous avons l'abbé Bigorre : c'est le plus commode et le plus aimable de tous les hôtes. Corbinelli est en Normandie avec le lieutenant civil (M. Le Camus),

jusqu'à la Saint Martin. Vous ai-je dit que nous allâmes nous promener, l'autre jour, au bois de Vincennes, le chevalier et moi? Nous causâmes fort; je me promenai longtemps, mais tout cela tristement; je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi.

Du même jour.

Ma lettre est cachetée, et je reçois, ma chère enfant, la vôtre *du bateau au delà de Mâcon*. Tout ce que vous dites de votre amitié est un charme pour moi : si je ne sentois bien de quelle manière je vous aime, je serois honteuse, et quasi persuadée que vous en savez plus que moi sur ce chapitre. Vous pouvez vous assurer que je ne quitterai Paris, ni pendant le siége de Philisbourg, ni pendant que le chevalier sera ici : je me trouve fort naturellement attachée à ces deux choses. Ne craignez point, au reste, que je sois assez sotte pour me laisser mourir de faim : on mange son avoine tristement, mais enfin on la mange. Pour votre idée, elle brille encore et règne partout; jamais une personne n'a si bien rempli les lieux où elle est, et jamais on n'a si bien profité du bonheur de loger avec vous que j'en ai profité, ce me semble; nos matinées n'étoient-elles pas trop aimables? Nous avions été deux heures ensemble, avant que

les autres femmes soient éveillées; je n'ai rien à me reprocher là-dessus, ni d'avoir perdu le temps et l'occasion d'être avec vous; j'en étois avare, et jamais je ne suis sortie qu'avec l'envie de revenir, ni jamais revenue sans avoir d'avance une joie sensible de vous retrouver et de passer la soirée avec vous. Je demande pardon à Dieu de tant de foiblesse : c'est pour lui qu'il faudroit être ainsi. Vos moralités sont très-bonnes et trop vraies.

Madame de Vins a été en peine de son mari, elle en a reçu une lettre; il est en sûreté présentement, *il est au siége de Philisbourg;* il avoit passé par des bois très-périlleux, et l'on n'avoit point de ses nouvelles. Si l'air et le bruit de Grignan vous incommodent, allez à la Garde; je ne changerai point d'avis. Mille amitiés à tous vos Grignan; je suis assurée que M. de La Garde sera du nombre. Comment trouvez-vous Pauline? Qu'elle est heureuse de vous voir, et d'être obligée de vous aimer!

Je comprends mieux que personne du monde les sortes d'attachements qu'on a pour des choses insensibles, et par conséquent ingrates; mes folies pour Livry en sont de belles marques. Vous avez pris ce mal-là de moi.



## 1041. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 20 octobre 1688.

Nous avons reçu vos lettres de Thézé; vous nous en faites une aimable peinture. On ne croiroit pas trouver tant de politesse et d'ajustement sur le haut d'une montagne : la maîtresse du logis [1] (Thérèse Adhémar de Monteil, comtesse de Rochebonne, sœur de M. de Grignan), toujours noble, jolie et digne d'être aimée. Vous avez bien fait de répondre pour Corbinelli; on ne sort point de ses chaînes[2]. Je soupçonne qu'avec tous ces beaux dehors, la pauvre femme n'est pas heureuse; je la plains, et je hais ce qui en est cause. Mais parlons de vous, ma chère belle : vous avez passé ce diantre [3] de Rhône, si fier, si orgueilleux, si turbulent; il faut le marier à la Durance quand elle est en

1. Du château. (Éd. de 1754.)

2. De répondre que Corbinelli aimoit toujours madame de Rochebonne. *Ses chaînes*, des chaînes de madame de Rochebonne.

3. Terme populaire dont se servent ceux qui craignent de nommer le diable. (Trévoux.) — Sur l'origine de ce mot, voyez le *Dictionnaire étymologique* de Noël.

furie : ah, le bon ménage! Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles de la Garde; votre jeunesse et votre santé résistent-elles toujours à vos *dragons*, à vos pensées, à vos cruelles nuits? C'est cela qui me tue [1]; car je sais que rien n'est plus mortel. Mais vous êtes loin des nouvelles [2], vous avez donné trop d'espace à votre imagination. Si vous étiez ici, vous auriez tous les jours des nouvelles comme nous; vous verriez que ce petit compère est tout accoutumé; le voilà reçu dans la profession qu'il doit faire; il écrit gaiement, avec un esprit libre; il a monté deux fois la tranchée, il a porté des fascines; il se porte très-bien. Le chevalier en est ravi, et lui a mandé : « Vous n'êtes plus un petit garçon, vous n'êtes plus mon neveu, vous êtes mon camarade. » Cela le paye de tout ce qu'il fait. Voilà le plus fort passé; on ne croit pas que ce régiment (de Champagne) monte une troisième fois la tranchée. Quelle joie vous aurez, ma chère Comtesse, quand nous vous manderons : *Philisbourg est pris, votre fils se porte bien!* Alors, s'il plaît à Dieu, vous respirerez et nous aussi, car il ne faut pas croire qu'on puisse soutenir en repos l'état où vous êtes. Ce petit

1. Qui m'inquiète. (Éd. de 1754.)

2. Et tout cela, pour vous être éloignée des nouvelles. (*Idem.*)

marquis m'adresse ses lettres et m'écrit joliment, en me faisant des excuses de *la liberté*. Enfin, tout va parfaitement bien. Nous attendons de vos nouvelles avec tous les sentiments que donne la très-parfaite amitié. J'embrasse M. de Grignan et les prélats qui sont auprès de vous, et M. de La Garde que voilà, et Pauline que voici. Eh, mon Dieu ! vous êtes donc tous dans ce château? comment vous y trouvez-vous? comment va la truelle? On entend d'ici Mansart [1] qui appelle le Coadjuteur.

Nous tenons ici le prince d'Orange démâté; son eau douce s'est gâtée dans ses vaisseaux. Des vaisseaux qu'il envoyoit pour débaucher une partie de la flotte angloise auroient été bien battus, s'ils se fussent approchés; le vent en a égaré et séparé cinq ou six en revenant. Le roi (Jacques II) a tout réuni à lui, en lâchant un peu la bride pour la liberté de conscience; Dieu le protége jusques ici. Bonjour[2], ma très-chère et très-aimable; je ne sais que vous dire de mon amitié, les paroles me manquent, je les trouve trop petites.

1. Premier architecte du roi.
2. Adieu. (Éd. de 1754).





1042. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 22 octobre 1688.

Je commence par votre cher enfant : il n'y a rien, ma fille, de si aisé à comprendre que tous vos sentiments; et pensez-vous que nous ne les ayons pas ? Mais nous avons un bonheur qu'il n'a pas tenu à nous que vous n'eussiez aussi; c'est que nous avons des nouvelles à tout moment, et vous languissez huit jours pendant que nous respirons. Nous savons aussi que M. le Dauphin va souvent à la tranchée; on mande qu'il fut, l'autre jour, tout couvert de terre d'un coup de canon. Vous jugeriez comme nous que ces tranchées sont faites comme pour le fils du roi; on porte des fascines, mais c'est la nuit. Il y aura peut-être six occasions où le régiment de Champagne ne sera point[1]. Voilà une lettre de M. Du Plessis[2]; vous voyez que le marquis a bien des gouverneurs autour de lui. Nous le trouverons tout autre, s'il plaît à Dieu.

1. Le régiment de Champagne ne se trouvera point à toutes les occasions. (Éd. de 1754.)

2. M. Du Plessis, gouverneur du jeune marquis de Grignan, avoit accompagné son élève au siége de Philisbourg.

Je me rassure avec le chevalier, qui est persuadé que ce siége finira bientôt, et que, Vauban étant le maître et n'étant point pressé, rien ne l'empêchera de conserver[1] les hommes encore plus qu'il n'a accoutumé de faire; et vous savez combien il est admirable dans le soin continuel qu'il en prend.

MONSEIGNEUR est adoré; il est libéral, il donne à tous les blessés; il a envoyé trois cents louis au marquis de Nesle[2]; il donne à ceux qui n'ont point d'équipage; il donne aux soldats; mande au roi du bien de tous les officiers et le prie de les récompenser; il donne beaucoup, dit-il, parce qu'il trouve la misère grande. Le roi fait lire ses lettres publiquement. M. le chevalier triomphe, et dit : *Hé bien! ne vous l'avois-je pas bien dit? je n'en suis point surpris*. Enfin, ma fille, cette première campagne avec MONSEIGNEUR est d'une date bien considérable et d'une grande importance. Ah! je suis assurée que, malgré toutes vos peines, vous ne voudriez pas que votre enfant fût auprès de vous. La circonstance d'avoir autour de lui tous les officiers du régiment de son oncle, vous doit être d'une grande consolation : je parlerois d'ici à demain.

1. Il conservera. (Éd. de 1754.)
2. Louis de Mailly, marquis de Nesle, mort à Spire de la blessure qu'il avoit reçue au siége de Philisbourg.

Disons deux mots de votre amitié : vous m'aimez trop, j'en suis honteuse; non pas que je ne me sente quelque petit mérite d'un certain côté à votre égard, mais c'est que, pendant le siége de Philisbourg, il ne faut songer qu'à notre enfant. Laissez-moi donc là; vous êtes trop vive, vous êtes trop bonne et trop aimable, j'en suis comblée; s'il y avoit un degré au delà de ce que je sens, je ne pourrois pas vous le refuser; mais, ma chère enfant, *quanto ti posso dar, tutto t'ho dato*[1]. Écrivez à votre frère; il a fort bien fait, j'ai sa procuration : on l'admireroit, si vous ne gâtiez point le métier; mais vos sentiments sont d'une perfection qui efface tout; il n'y a point un autre cœur comme le vôtre. Ne vous réglez donc pas sur vous, et écrivez-lui joliment après la prise de Philisbourg, sans aucune apparence de n'être pas contente de lui; car je le suis, et je dois l'être. Nous sommes toujours dans une grande amitié, le chevalier et moi. Ne soyez point jalouse, ma chère enfant, nous nous aimons en vous, et pour vous et par vous. Je ne sais ce que vous voulez dire de votre humeur; vous n'en avez plus qui ne nous fasse plaisir, et nous ne pouvons finir sur le solide et vrai mérite que Dieu vous a donné : c'est un grand

1. Tout ce que je puis te donner, je te l'ai donné.

chapitre pour nos conversations. Il croit toujours aller à Fontainebleau; mais il n'est pas encore trop bien assuré sur ses jambes; il a pris une médecine dont il est content.

Je prends des bouillons de veau, qui commencent à m'ennuyer. Je suis dans une très-parfaite santé. Dieu conserve la vôtre, ma chère bonne! Quoi que vous en disiez, je ne vous croirai que quand vous serez hors de toute inquiétude. Je pense que vous avez trouvé ce pauvre cardinal de Bouillon bien triste, malgré sa belle solitude[1]; il doit avoir été fort aise de vous voir. Je lui rends mille grâces de son souvenir; je ferai demain toutes mes veuves contentes du vôtre. Nous allons dire adieu à madame de Mouci, qui va faire son voyage ordinaire; elle me pria, l'autre jour, de vous embrasser pour elle. Madame de Lavardin sera ravie de la complaisance de M. de Rochebonne: cette affaire lui tenoit au cœur; rien n'est plus raisonnable que de lui laisser le soin de ses petits neveux, qu'elle aime. M. de La Garde m'a écrit comme un homme qui vous honore, et qui est dans tous nos sentiments; vous devez faire un grand usage de son bon esprit et de son amitié. Nous vivons fort bien avec ma-

1. Cette *solitude* étoit le château de Parai-le-Monial, sur la petite rivière de Bourbance, à deux lieues de Charolles, où le cardinal étoit en exil.

demoiselle de Méri; fort bien aussi avec l'abbé Bigorre, que nous ne voyons pas assez. Corbinelli est avec le lieutenant civil en Normandie.

Hier, un cerf tua le cheval d'un écuyer du roi, dont j'ai oublié le nom, et le blessa considérablement[1]. Le petit-fils de Saint-Herem, qui couroit comme un démon à cheval avec le comte de Toulouse, tomba et fut trois heures sans connoissance : il est mieux. Adieu, ma chère fille, je suis tout entière à vous.



## 1043. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 25 octobre 1688.

L'IMPATIENCE que nous avons, ma chère fille, de recevoir vos lettres, l'attention qui nous les fait envoyer chercher jusque dans le sein de la poste, notre joie quand nous voyons que vous vous portez bien, malgré toutes vos peines, tout cela est digne des soins que vous avez de nous apprendre de vos nouvelles; vous pouvez juger, par le besoin que nous en avons, combien

1. Cet écuyer s'appeloit François de Boisseuil; il eut la cuisse percée d'un coup d'andouiller. Voyez les *Mémoires de Dangeau*, tome II, p. 193, éd. Didot.

nous vous sommes obligés de votre exactitude; je dis toujours *nous*, car les sentiments du chevalier et les miens sont si pareils, que je ne saurois les séparer.

Mais parlons de Philisbourg : voilà une lettre de votre enfant, du 18; il se portoit fort bien; vous verrez, par tout ce que vous dit M. Du Plessis, qu'il ne fera pas de honte à ses parents. Mais admirez les arrangements de la Providence; la pluie l'a empêché d'être, le lendemain, avec le régiment de Champagne, de l'action la plus brillante et la plus dangereuse qu'il y ait encore eu; c'est la prise d'un ouvrage à cornes, qui fut enlevé le 19, où le marquis d'Harcourt, maréchal de camp, le comte de Guiche, le cadet du prince de Tingri, le comte d'Estrées, Courtin et quelques autres, se sont distingués; le fils de M. Courtin est mortellement blessé, le marquis d'Uxelles légèrement. Le pauvre Bordage a payé pour tous, deux jours devant[1]. Le roi a donné son régiment à M. Du Maine, et en a promis un autre au fils du Bordage, avec mille écus de pension. Les princes[2] et les jeunes gens sont au

1. Tous ces détails se trouvent aussi dans la *Gazette* (p. 570), qui étoit alors rédigée par l'abbé Bigorre, un des amis de madame de Sévigné.

2. Monseigneur fut nommé par les soldats *Louis le Hardi*, pendant le siége de Philisbourg. Voyez la *Ballade* de La Fontaine, tome I de ses *Œuvres mêlées*.

désespoir de n'avoir point été de cette fête; mais ce n'étoit pas leur jour. Il fallut tenir MONSEIGNEUR[1] à quatre; il vouloit être à la tranchée. Vauban le prit par le corps et le repoussa avec M. de Beauvilliers. Ce prince est adoré; il dit du bien de ceux qui le méritent; il demande pour eux des régiments, des récompenses; il jette l'argent aux blessés et à ceux qui en ont besoin. On ne croit pas que la place dure longtemps après ce logement. Le gouverneur malade, celui qui commandoit à sa place étant pris et mort[2], on espère que personne ne voudra soutenir une si mauvaise gageure. Le chevalier me fait rire : il est ravi que le marquis n'ai point été à cette occasion, et il est au désespoir qu'il ne se soit point distingué; en un mot, il voudroit qu'il fût tout à l'heure comme lui, et que sa réputation fût

1. M. de Vauban écrivoit à M. de Louvois, le 23 octobre : « Il ne tient pas à MONSEIGNEUR qu'il n'aille tous les jours à la tranchée; mais le canon y a été si dangereux, que je me suis cru obligé de faire toutes sortes de personnages pour l'en détourner. Je n'ai osé vous mander que la seconde fois qu'il a été aux grandes attaques, un coup de canon donna si près de lui, que M. de Beauvilliers, le marquis d'Uxelles, et moi qui marchois devant lui, en eûmes le *tintouin* un quart d'heure, ce qui n'arrive jamais que quand on se trouve dans le vent du boulet. » (*Lettres militaires*, tome V, p. 103.)

2. Le comte d'Arque, neveu du comte de Staremberg. (*Idem*, tome V, p. 101.)

déjà toute parfaite comme la sienne ; il faut avoir un peu de patience. J'espère, ma chère fille, que tout se passera désormais comme nous pouvons le souhaiter[1], pour revoir notre enfant en bonne santé.

Vous avez été très-bien reçue à la Garde ; et enfin, à force de marcher et de vous éloigner, vous êtes à Grignan. Vous nous direz comment vous vous y trouvez et comment cette pauvre substance qui pense et qui pense si vivement, aura pu conserver sa *machine*, si belle et si délicate, dans un bon état, pendant qu'elle étoit si agitée : vous en faites une différence que votre *père* (Descartes) n'a point faite. Mais, ma fille, on meurt ici plus qu'à Philisbourg : le pauvre La Chaise[2], qui vous aimoit tant, qui avoit tant d'esprit, qui en avoit tant mis dans la *Vie de saint Louis*, est mort à la campagne, d'une petite fièvre; M. Du Bois en est très-affligé. Madame de Longueval, ou le *chanoine*, est morte ou *mort* d'un étranglement à la gorge : elle haïssoit bien parfaitement notre Montataire ; je suis toujours fâchée qu'on emporte de tels paquets en l'autre

1. Espérons, ma chère fille, que tout se passera désormais selon nos désirs. (Éd. de 1754.)

2. Jean Filleau de La Chaise, auteur d'une *Vie de saint Louis* fort estimée, et frère de M. de Saint-Martin, auteur de la traduction de Don Quichotte.

monde; voyez comme la mort va, prenant partout ceux qu'il plaît à Dieu d'enlever de celui-ci.

Madame de Lavardin me fit hier cent amitiés pour vous, ainsi que madame d'Uxelles, et madame de Mouci, et mademoiselle de La Rochefoucauld, que nous avons reçue dans le corps des veuves. J'y mets aussi madame de La Fayette; mais comme elle n'étoit pas hier chez madame de Mouci, je la sépare : rien ne se peut comparer à l'estime parfaite de toutes ces personnes pour vous. Adieu, aimable et chère enfant; je parle souvent de vous avec plaisir, parce que c'est quasi toujours votre éloge. Nous sommes suspendus dans l'attention de Philisbourg et de vos nouvelles : voilà les deux points de nos discours.



### 1044. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi 26 octobre 1688.

OH! quelle lettre, mon enfant! elle mérite bien que je sois revenue tout exprès pour la recevoir. Vous voilà donc à Grignan, en bonne santé; et quoique ce soit à cent mille lieues de moi, il faut que je m'en réjouisse; telle est notre destinée. Peut-être que Dieu permettra que je

vous retrouve bientôt; laissez-moi vivre dans cette espérance. Vous me faites un joli portrait de Pauline, je la reconnois; elle n'est point changée, comme disoit M. de Grignan. Voilà une fort aimable petite personne, et fort aisée [1] à aimer. Elle vous adore; et au milieu de la joie de vous voir, sa soumission à vos volontés, si vous décidez qu'elle vous quitte, me fait une pitié et une peine extrêmes : j'admire le pouvoir qu'elle a sur elle. Pour moi, je jouirois de cette jolie petite société, qui doit vous faire un amusement et une occupation; je la ferois travailler, lire de bonnes choses, mais point trop simples; je raisonnerois avec elle, je verrois de quoi elle est capable, et je lui parlerois avec amitié et avec confiance; jamais vous ne serez embarrassée de cette enfant, au contraire, elle pourra vous être utile : enfin, j'en jouirois, et ne me ferois point le martyre, au milieu de tous ceux dont la vie est pleine, de m'ôter cette consolation.

J'aime fort que le chevalier vous dise du bien de moi; mon amour-propre est flatté de ne lui pas déplaire; s'il aime ma société, je ne cesse de me louer de la sienne : c'est un goût bien juste et bien naturel que de souhaiter son estime. Je ne sais, ma fille, comment vous pouvez

1. Et qu'il est fort aisé. (Éd. de 1754.)

dire que votre humeur est un nuage qui cache l'amitié que vous avez pour moi; si cela étoit dans les temps passés, vous avez bien levé ce voile depuis plusieurs années, et vous ne me cachez rien de la plus tendre et de la plus parfaite amitié qui fut jamais. Dieu vous en récompensera par celle de vos enfants, qui vous aimeront, non pas de la même manière, car peut-être qu'ils n'en seront pas capables, mais au moins de tout leur pouvoir, et il faut s'en contenter. Vous me représentez le bâtiment de M. de Carcassonne comme un vrai corps sans âme, manquant d'esprits, et surtout du nerf de la guerre[1]. Je pense que le Coadjuteur n'en manque pas moins; eh, mon Dieu! que veulent-ils faire? Mais je ne veux pas en dire davantage; il seroit à propos seulement que cela finît, et qu'on vous ôtât le bruit et l'embarras dont vous êtes incommodée.

Le pauvre Jarzé est mort de sa blessure, à ce qu'on dit[2]. Le siége de Philisbourg sera bientôt fini, et vous serez ravie que votre fils y ait été; c'est comme ce voyage de Candie[3].

1. L'argent manquoit à M. de Carcassonne, pour achever les constructions qu'il avoit entreprises au château de Grignan.

2. Cette nouvelle étoit fausse. Voyez ci-après la lettre du 1er novembre, p. 473.

3. M. de Sévigné, en 1669, étoit allé, presque malgré sa mère, au siége de Candie.

La marquise d'Uxelles est assez insensible à la joie d'une légère blessure que son fils[1] a reçue : ils ne sont ni parents, ni amis; nous ne sommes pas assez heureuses, ou assez malheureuses, pour être de même. Cette marquise a des soins de M. de La Garde dont vous vous sentirez; elle a les lettres qu'on a écrites à l'ambassadeur de Venise, et qui sont admirables. Il a fait un temps horrible ces jours passés; mais comme il dérangeoit un peu les desseins du prince d'Orange, tout le monde en étoit ravi. Je ne crois pas que le chevalier fasse le voyage de Fontainebleau. Pour moi, si je fais un tour à Brévanes[2], afin de marcher un peu, ce ne sera qu'après le siége de Philisbourg, qui est plus long qu'on n'avoit pensé, et qui m'occupe fort.

Nous fûmes encore nous promener, l'autre jour, à Vincennes; cette solitude est aimable, car il n'y a qui que ce soit au monde. Jetez mes amitiés, mes compliments, mes embrassades, comme vous le jugerez à propos; je ne sais qui est avec vous, mais n'oubliez pas ma chère Pauline; préparez-la à m'aimer; je vous conjure de la baiser tout à l'heure pour l'amour

1. Nicolas Du Blé, marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France, en 1703.
2. Chez madame de Coulanges.

de moi, je veux qu'elle m'ait cette obligation. Je ne saurois du tout m'accoutumer à ne plus trouver là-bas ma très-aimable Comtesse.



1045. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 29 octobre 1688.

Nous attendons ce soir de vos nouvelles, et nous trouvons que nous sommes, vous et nous, tous les jours de la semaine occupés à nous écrire; nous nous reposons seulement le jour du Seigneur: toutes nos conversations sont de vous, et vous ne pouvez jamais être mieux louée que par ceux qui vous ont vue d'aussi près que nous, dans toutes les choses importantes que vous avez faites pour votre famille; surtout le procès nous enchante. Mais votre modestie arrête ma plume; pour nous dédommager, il faut dire, comme Voiture à M. le Prince : *Si vous saviez avec combien peu de respect et de crainte de vous déplaire nous vous admirons ici à bride abattue, vous verriez que nous ne vous aimons pas en aveugles;* en sorte que vous ne perdez rien avec nous de toutes les bonnes qualités que Dieu vous a données. Nous vous

prions de les inspirer à votre fille : vous ne sauriez rien faire de plus utile pour elle.

Il nous semble que si M. de Grignan doit faire quelque séjour à Avignon, vous ne feriez pas mal d'y aller avec lui, pour éviter les visites de votre arrivée et pour ne point faire une double dépense. Mais vous savez comme les conseils de loin sont téméraires; ainsi, ma très-chère, tout ce que vous ferez sera assurément le mieux. M. le chevalier a un peu mal à la main droite; il ne vous écrira pas longtemps : je m'offre d'être son secrétaire.

Voilà des lettres de notre petit homme [1], du 22 octobre; vous devez beaucoup espérer du soin qu'on a de vous le conserver. Vous voyez comme la fanfaronnade de ces deux volontaires a été punie [2] : il vaut mieux être sage. Écrivez à M. Courtin : son fils est mort, et par les nôtres, qui lui ont donné les coups mortels, le croyant, la nuit, un des ennemis. Adieu, ma très-chère et trop aimable; j'étois hier chez madame de La Fayette; madame la princesse y vint : on avoit conté auparavant qu'un courtisan avoit dit au roi : « Sire, vous prenez des loups comme Monseigneur, et il prend des villes comme Votre Majesté. » Quand nous n'aurons plus Philisbourg sur les épaules, nous

1. De votre enfant. (Éd. de 1754.)
2. MM. de Bouligneux et d'Amanzé.

vous dirons des bagatelles; mais jamais je ne pourrai vous dire à quel point vous m'êtes chère. J'embrasse tous mes chers Grignan. Je trouve Pauline bien avancée d'avoir lu les *Métamorphoses;* on ne revient point de là à *la Guide des Pécheurs*[1] : donnez, donnez-lui hardiment les *Essais de morale*. On voit à ses réponses[2] qu'elle a beaucoup d'esprit et de vivacité. Joignez à cela beaucoup d'envie de vous plaire, et vous ferez une merveille de cette petite cire molle, que vous tournerez comme vous voudrez. Parlez-lui de ce qui lui convient, comme je vous ai ouïe souvent parler à votre fils; de la manière dont vous me la représentez, elle en profitera à vue d'œil, et cela vous fera un grand amusement et une occupation digne de vous, et selon Dieu et selon le monde.

1. Ouvrage de Louis de Grenade, l'un des écrivains ascétiques les plus célèbres de l'Espagne. Ce livre avoit été traduit en françois. Les jansénistes en faisoient peu de cas, et c'est pour cela que madame de Sévigné en parle assez légèrement.

2. On juge par ses réponses. (Éd. de 1754.)





1046. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le jour de la Toussaint 1688.

Il y a longtemps que je n'ai passé cette fête à Paris, j'y suis tout étonnée. Nous aurons ce soir une agréable musique de cloches : Corbinelli en seroit ravi; moi, je les souffrirai, parce que je ne suis pas dans ma gaieté ordinaire. Nous sommes si empêchés à prendre Philisbourg, que je ne voudrois pas m'éloigner un moment des nouvelles; c'est ce qui fait, ma chère enfant, que je vous plains à l'excès d'être si longtemps à la merci de votre imagination, qui est la plus cruelle et la plus dévorante compagnie que vous puissiez avoir. M. de Vauban a mandé au roi de songer à un gouverneur pour cette belle conquête[1]. On vouloit croire que la place[2] seroit à nous aujourd'hui, et pour surprendre et pour faire honneur au jour de la naissance de M. le Dauphin[3]. Voilà des lettres de votre enfant : il revient de descendre

1. Le roi nomma M. de Bordes.
2. Philisbourg capitula dès le 29 octobre; la garnison en sortit le 1er novembre.
3. Né le 1er novembre 1661.

la tranchée. MONSEIGNEUR y est tous les jours. Le marquis est gaillard; il écrit joliment à Martillac; j'ai envie qu'elle soit auprès de vous.

Je plains infiniment le chevalier : la goutte le chicane, tantôt à une main, tantôt à l'autre, et souvent des douleurs et d'assez méchantes nuits. Je voudrois bien pouvoir adoucir ses maux; mais il est accoutumé à vos soins, qui sont consolants et si précieux, qu'on ne fait, en vérité, qu'une pauvre représentation. Nous mangeons ensemble dans cette petite chambre: je suis destinée pour cette pauvre cellule. Le café est tout à fait disgracié; le chevalier croit qu'il l'échauffe et qu'il met son sang en mouvement; et moi en même temps, bête de compagnie [1], comme vous me connoissez, je n'en prends plus; le riz prend la place : je me garde le café pour cet hiver. Vous ne parlez point de votre santé. Ah! que je crains vos nuits et la surprise de l'air de Grignan! que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a été désobligeante et incivile! Ce n'étoit pas ainsi qu'il falloit vous recevoir! Je vous avoue que je tremble pour votre santé. La mienne est tout à fait remise; je dors mieux, ma langue n'est

1. Terme de vénerie pour désigner un sanglier âgé d'un an; à deux ans, il sort de compagnie, il est dit ragot.

plus une méchante langue, elle est toute rendue à son naturel. Il y a des temps, et des jours et des nuits difficiles à passer; et puis, sans pouvoir être jamais consolée, ni récompensée de ce qu'on a perdu, on se trouve enfin dans son premier état, par la bonté du tempérament : c'est ce que je sens présentement, comme si j'étois une jeune personne. J'ai en perspective de vous aller voir, et cette pensée me fait subsister. Je comprends que vous êtes tout en l'air par le dérangement de votre assemblée [1]; vous serez donc, comme je le souhaitois, hors de l'air de Grignan; je vous proposois sans chagrin d'aller à la Garde pour éviter cette respiration de pierre de taille en l'air, qui fait mourir tout le monde à Maintenon. Je suis persuadée que vous êtes aimée dans votre famille : eh, bon Dieu! comment pourroient-ils ne vous pas aimer, quand ils feront réflexion à ce que vous êtes pour leur maison, à la manière dont vous vous y êtes transmise, et livrée, et abîmée et à tout ce que vous y avez fait de considérable? Je prends à témoin M. de La Garde. Joignez à cela qu'ils sont fort honnêtes gens, et que si l'on a quelquefois des humeurs et des chagrins, il faut que le moment

1. Les États de Provence s'assembloient à Lambesc, madame de Grignan devoit se rendre dans cette ville.

d'après ils avouent que, par vôtrè conduite et vos actions, vous avez acquis un droit sur tout ce nom. Je vois que le bâtiment du Coadjuteur ira bien, il a du courage; mais celui du Carcassonne vous tourmentera tout l'été : c'est une chose cruelle. Voici un abord un peu violent; c'est un bonjour et des compliments sur Avignon : il faut que cela se passe. C'est un bonheur au moins de ne point voir de visages nouveaux.

L'abbé Bigorre est vraiment le meilleur ami et le plus aimable hôte qu'on puisse souhaiter; le chevalier s'en accommode fort bien. Mademoiselle de Méri trouve ici de la société; mais sa chambre[1] nous fait mourir. Que faites-vous de Pauline? pourquoi ne la mèneriez-vous pas avec vous? Je l'ai dépeinte à madame de La Fayette : elle ne croit pas que vous puissiez ne point vous y attacher; elle vous conseille d'observer la pente de son esprit et de la conduire selon vos lumières. Elle approuve extrêmement que vous causiez souvent avec elle, qu'elle travaille, qu'elle lise, qu'elle vous écoute, et qu'elle exerce son esprit et sa mémoire.

Madame de Lavardin est bien aise que ce pauvre Jarzé soit hors de danger; sa mère et sa

1. Mademoiselle de Méri étoit venue occuper la chambre de madame de Grignan.

femme sont ici, à demi consolées de ce qu'il ne vivra plus que dans son château, avec elles et avec ses amis, en province et à Paris. Je ne crois pas qu'on fasse aucun siége après Philisbourg; en vérité, c'est assez, comme vous dites, avant dix-sept ans[1]. Sanzei est à la guerre tout comme les autres. Adieu, ma très-aimable; ah! ne croyez pas que nous puissions cesser de vous regretter, ni jamais nous accoutumer à ne vous voir plus briller dans cette maison.



## 1047. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, jour de la Toussaint, à neuf heures du soir.

PHILISBOURG *est pris*, ma chère enfant, *votre fils se porte bien*. Je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux point changer de discours. Vous apprendrez donc, par ce billet, que *votre enfant se porte bien et que Philisbourg est pris*. Un courrier vient d'arriver chez M. de Villacerf, qui dit que celui de MONSEIGNEUR est arrivé à Fontainebleau pendant que le P. Gaillard prêchoit; on l'a interrompu, et on a

1. Le marquis de Grignan étoit né en novembre 1671.

remercié Dieu dans le moment d'un si heureux succès et d'une si belle conquête. On ne sait point de détails, sinon qu'il n'y a point eu d'assaut, et que M. Du Plessis disoit vrai, quand il assuroit que le gouverneur faisoit faire des chariots pour porter son équipage. Respirez donc, ma chère enfant, remerciez Dieu premièrement : il n'est point question d'un autre siége, jouissez du plaisir que votre fils ait vu celui de Philisbourg; c'est une date admirable, c'est la première campagne de M. le Dauphin. Ne seriez-vous pas au désespoir qu'il fût seul de son âge qui n'eût point été à cette occasion, et que tous les autres fissent les entendus! Ah, mon Dieu! ne parlons point de cela, tout est à souhait. C'est vous, mon cher Comte, qu'il en faut remercier : je me réjouis de la joie que vous devez avoir; j'en fais mon compliment à notre Coadjuteur, voilà une grande peine dont vous êtes tous soulagés. Dormez donc, ma très-belle; mais dormez sur notre parole. Si vous êtes avide de désespoirs, comme nous le disions autrefois, cherchez-en d'autres, car Dieu vous a conservé votre cher enfant. Nous en sommes transportés, et je vous embrasse dans cette joie, avec une tendresse dont je crois que vous ne doutez pas.





1048. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 3 novembre 1688.

Votre cœur doit être bien à son aise; vous ne recevrez plus de lettres qui ne vous assurent de la santé de votre cher enfant. Laissez-vous aller un peu à la douceur de n'être plus dans les transes et les justes frayeurs d'un péril qui est passé. Songez au plaisir qu'aura votre fils de bien faire sa cour, et d'avoir été à la première occasion où Monseigneur a commencé le personnage de conquérant : vous voyez mieux que moi tous les agréments de cette date. Il faut espérer que M. le chevalier sera en état d'aller à la cour; c'est un de vos malheurs que le dérangement de sa santé. Cette souris de douleur qui lui court à une main, puis à l'autre, est aujourd'hui sur le genou, et l'a empêché d'aller dîner chez Dangeau, comme il le croyoit hier. Cela est pitoyable; mais comme il n'y a rien de violent, s'il peut enfin aller à Versailles, c'est de lui, ma très-chère, que vous recevrez de bons et de véritables services, soutenu de la présence du marquis, qui est un petit homme

considérable et qui a fait son devoir, aussi bien que pas un dans cette campagne. Il est froid, il est hardi, il est appliqué; il s'amusa l'autre jour à pointer deux pièces de canon, comme s'il eût tiré au blanc à Livry.

A propos de Livry, pour vous faire voir qu'on est blessé partout, M. de Méli tira, il y a quelques jours, comme il a accoutumé, dans notre forêt; son fusil lui creva dans la main et la lui maltraita de manière qu'il a fallu lui couper le bras fort près du coude, tout comme à Jarzé : il est ici près, chez madame Sanguin. J'ai cru qu'en faveur de Livry il falloit vous conter cette histoire. Celle du P. Gaillard est plus agréable : il prêchoit le jour de la Toussaint : M. de Louvois vint apprendre que Philisbourg étoit pris; le roi fit signe, le P. Gaillard [1] se tut; et après avoir dit tout haut la nouvelle, le roi se jeta à genoux pour remercier Dieu; et puis le prédicateur reprit son discours avec tant de prospérité, que mêlant, sur la fin, Philisbourg, MONSEIGNEUR, le bonheur du roi et les grâces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce que tout le monde pleuroit. Le roi et la cour l'ont loué et admiré; il a reçu mille com-

1. Honoré Gaillard, prédicateur célèbre, mais dont les sermons n'ont pas été publiés.

pliments; enfin, l'humilité d'un jésuite a dû être pleinement contente. Je goûte fort la réponse de M. de Vendôme pour M. d'Aix[1]; puisque ce gouverneur le veut bien, celui qui tient sa place doit le vouloir aussi. Madame de La Fayette me disoit encore avant-hier qu'elle fut charmée de la manière noble et indifférente dont M. de Grignan traita ce chapitre chez elle : vous voyez qu'il prenoit le bon parti, et que même il donna l'affaire à démêler à M. d'Aix lui-même. Cette manière fort adroite fait qu'il ne doit pas présentement avoir l'ombre d'un chagrin. Vous me direz un peu des nouvelles de votre assemblée.

Vos Suzes me verront ici; ils aiment comme vous madame de Lavardin. Le comte de Gramont veut à toute force M. de Gordes. M. de Langres[2] fait sur cela un fort bon personnage;

1. Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix. M. de Vendôme, gouverneur de Provence, avoit donné son consentement aux prétentions de M. l'archevêque d'Aix. Le *Journal de Dangeau* (t. II, p. 159) nous fait connoître quelles étoient ces prétentions : « M. l'archevêque d'Aix a gagné un grand procès contre toute la Provence; on ne délivrera aucun mandat qui ne soit signé de lui, et dans les assemblées de la province, il aura un fauteuil et les autres archevêques ou évêques seront sur un banc; il vouloit être traité de *Monseigneur* par les députés de l'assemblée, mais il n'a pas gagné cet article. »

2. Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres.

il leur a livré son neveu : « Tenez, Monsieur, le voilà; faites-le assez sage pour comprendre qu'il sera trop heureux d'épouser mademoiselle votre fille ; je ne demande pas mieux, j'aime mon nom et ma maison, travaillez. » Sur cela, le comte et sa femme vont causer avec ce garçon, qui est à Chaillot, dans une petite maison de M. de Vivonne; ils s'entretiennent [1] avec lui; mais ce garçon a souverainement deux choses : une grande *défiance* et une grande *incertitude;* de sorte qu'il se jette à l'écart à tout moment. Ils continuent pourtant leur entreprise; mais ils n'en viendront à bout que le jour qu'ils auront trouvé l'invention de lier le vent et de fixer le mercure. Il n'est pas si difficile d'arrêter la pauvre madame de S...[2]. Ah ! que je la plains, à l'âge qu'elle a, avec dix enfants, d'être encore tourmentée des passions ! c'est sa destinée. Adieu, ma très-chère bonne ; voilà bien de la conversation, car c'est ainsi qu'on peut appeler nos lettres; si celle-ci vous ennuie, j'en suis fâchée, car je l'ai écrite de bon cœur et *currente calamo* [3].

1. Ils causent. (Éd. de 1754.)
2. N'est-ce pas madame de Soubise? (Monmerqué.)
3. Et au courant de la plume.





1049. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, ce 3 novembre 1688.

J'AI été si occupée, mon cher cousin, à prendre Philisbourg, qu'en vérité je n'ai pas eu un moment pour vous écrire. Je m'étois fait une suspension de toutes choses, à tel point que j'étois comme ces gens dont l'application les empêche de reprendre leur haleine. Voilà donc qui est fait, Dieu merci; je soupire comme M. de La Souche[2], je respire à mon aise. Et savez-vous pourquoi j'étois si attentive? c'est que ce petit marmot de Grignan y étoit. Songez ce que c'est qu'un enfant de dix-sept ans, qui sort de dessous l'aile de sa mère, qui est encore dans les craintes qu'il ne soit enrhumé. Il faut que tout d'un coup elle le quitte pour l'envoyer à Philisbourg, et qu'avec une cruauté inouïe pour elle-même, elle parte avec son mari pour aller en Provence et qu'elle s'éloigne ainsi des nouvelles, dont on ne sauroit être trop proche; et qu'enfin, quinze

1. Collationnée sur le manuscrit autographe communiqué par M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Six semaines après que j'eus écrit cette lettre (du 28 septembre), je reçus celle-ci de madame de Sévigné. »

2. Voyez la scène v du IIe acte de *l'École des Femmes*.

jours durant, elle tourne le dos et ne fasse pas un pas qui ne l'éloigne de son fils et de tout ce qui peut lui en dire des nouvelles. Je m'effraye moi-même en vous écrivant ceci, et je suis assurée qu'aimant cette Comtesse comme vous l'aimez (car vous savez bien que vous l'aimez), vous serez touché de son état. Il est vrai que Dieu la console de ses peines par le bonheur de savoir présentement son fils en bonne santé. Elle sera six jours plus longtemps en peine que nous; et voilà les peines de l'éloignement.

Voilà donc cette bonne place prise. MONSEIGNEUR y a fait des merveilles de fermeté, de capacité, de libéralité, de générosité et d'humanité; jetant l'argent avec choix, disant du bien, rendant de bons offices, demandant des récompenses, et écrivant des lettres au roi qui faisoient l'admiration de la cour. Voilà une assez belle campagne : voilà tout le Palatinat et quasi tout le Rhin à nous; voilà de bons quartiers d'hiver; voilà de quoi attendre en repos les résolutions de l'Empereur et du prince d'Orange. On croit celui-ci embarqué; mais le vent est si bon catholique, que jusques ici il n'a pu se mettre à la voile. On dit que M. de Schomberg est avec lui. C'est un grand malheur pour ce maréchal et pour nous. Les affaires de Rome vont toujours mal.

Mais qu'est-ce que j'ai ouï parler de deux

mille francs de pension à M. de Bussy[1], et assurance d'une place qui lui conviendra? Pour moi, je comprends que cela s'adresse à monsieur votre fils, et, en attendant que j'aie démêlé ce bruit, je vous en fais mes compliments, mon cher cousin, et à vous, ma nièce, et je me réjouis de ce commencement. Il n'avoit pas suivi MONSEIGNEUR; ce bien lui est venu lorsqu'il y pensoit le moins.

Corbinelli est en Normandie avec le lieutenant civil. Je crois que vous savez que pour ôter toute inquiétude à madame de Montataire, le *chanoine* (madame de Longueval) a pris la peine de se laisser mourir : vraiment, cela est d'une honnêteté dont je ne la croyois pas capable, car elle m'avoit assuré, il n'y a pas longtemps, qu'elle savoit bien qu'elle ne gagneroit jamais rien contre la Montataire; mais qu'elle aimoit mieux se tourmenter à l'excès, que de la laisser en repos. Je souhaite qu'elle n'ait pas porté ce sentiment-là en l'autre monde.

Vous savez les nouvelles des morts et des blessés de Philisbourg; mais je vous apprends les morts toutes simples de mesdames de Mes-

1. « Le roi a donné au jeune Bussy une pension de deux mille francs, et une abbaye à son frère. » (*Journal de Dangeau*, 1er novembre 1688, tome II, p. 201, éd. Didot.)

mes[1] et de Château-Gontier[2], et puis nous irons après les autres; j'y pense toujours, mon ami.



1050. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
À MADEMOISELLE DE SCUDÉRY.

Mardi. . . . 1688.

Que voulez-vous dire de rare mérite, Mademoiselle? Peut-on nommer ainsi un autre mérite que le vôtre? J'en suis si persuadée, que si j'étois véritablement endormie, tous mes songes ne seroient que sur ce point. Mais croyez, Mademoiselle, que je ne le suis point, que je pense très-souvent à vous comme il y faut penser : tout mon crime, c'est de ne point témoigner des sentiments si justes et si bien fondés; mais attaquez-moi dans quelque moment que ce puisse être, et vous me retrouverez tout entière

1. « Marguerite Bertrand de La Bazinière, femme de Jean-Jacques de Mesmes, président à mortier au parlement de Paris, étoit morte à la fin du mois de septembre précédent. Elle avoit eu huit cent mille francs de dot en mariage. » (*Journal de Dangeau*, 1er octobre 1688.)

2. « Léonise Girard, femme de Nicolas-Louis de Bailleul, marquis de Château-Gontier, mourut le 12 septembre 1688, à l'âge de vingt-huit ans. » (*Idem*, 19 septembre 1688.)

comme dans le temps où vous avez été la plus persuadée de mon amitié. Ce sont des vérités que je vous dis, Mademoiselle; elles ne sauroient être mal reçues de vous. Je suis, comme vous voyez, le contraire d'une hypocrite d'amitié : pourroit-on dire qu'on est hypocrite d'oubli ?

Je vous rends mille grâces de vos livres; j'en avois ouï parler, je les souhaitois et vous m'avez donné une véritable joie. L'agrément de ces *Conversations* et de cette morale ne finira jamais; je sais qu'on en est fort agréablement occupé à Saint-Cyr[1]. Je m'en vais lire avec plaisir cette marque obligeante de votre souvenir. Conservez-le-moi, Mademoiselle, puisque je suis à vous par mille raisons. Ah ! si vous entendiez comme je parle de vous, vous reconnoîtriez bien certainement....

(*Le reste manque.*)

1. C'est la suite des *Conversations de morale*, par mademoiselle de Scudéri, dont madame de Sévigné parle dans ses lettres du 25 septembre 1680 et du 11 septembre 1684.





1051. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 novembre 1688.

Je pris hier une petite médecine à la mode de mes capucins ; c'étoit pour purger ma santé : elle ne fit aussi que balayer grossièrement. C'est leur fantaisie : je m'en porte en perfection. J'ai été un peu fâchée de ne vous point voir prendre possession de cette chambre dès le matin, me questionner, m'épiloguer, m'examiner, me gouverner et me secourir à la moindre apparence de vapeur. Ah, ma chère enfant, que tout cela est doux et aimable ! que j'ai soupiré tristement de ne plus recevoir ces marques si naturelles de votre amitié ! Et ce café que vous prenez, et cette toilette qui arrive, et votre compagnie du matin, qui vous cherche et qui vous suit, et contre laquelle mon rideau me sert de cloison. En vérité, ma fille, on perd infiniment quand on vous perd. Jamais personne n'a jeté des charmes dans l'amitié comme vous faites ; je vous le dis toujours, vous gâtez le métier ; tout est plat, tout est insipide quand on en a goûté. M. de La Garde m'en avoit parlé autrefois de cette ma-

nière, et j'avois cru, dans quelques occasions, que vous me cachiez cruellement tous ces trésors; mais, ma chère enfant, vous me les avez découverts. Je connois votre cœur tout parfait, tout plein de tendresse et d'amitié pour moi : c'est un bonheur dont vous voulez me consoler dans la fin de ma vie, et qui n'est traversé que par votre absence; mais, ma belle, ce fonds ne se dissipe point, et l'absence finira.

M. le chevalier m'étoit venu voir; il s'en retourna avec cette douleur qui trotte justement sur le pied; c'est un grand chagrin pour lui et un grand malheur pour vous : à quoi ne vous seroit-il point bon à Versailles, et pour votre fils et pour vos affaires? Il ne faut point s'arrêter sur cet endroit : Dieu le veut; sans cette pensée, que feroit-on? Mademoiselle de Méri voulut venir me garder; il lui prit une vapeur si terrible, qu'elle fut contrainte de s'enfuir. Voilà comme notre pauvre hôtel est quelquefois un hôpital. L'abbé Bigorre est, en vérité, la consolation de tous les appartements : j'ai voulu vous dire tout ceci, en attendant vos lettres.

A cinq heures du soir.

Il fait un temps épouvantable. Vos lettres ne sont pas venues. Je suis dans la chambre du chevalier, je le garde, moi indigne. Il est au lit; il vous écrira pourtant, car son mal est au

genou. Il croit à tout moment en être quitte. Nous causions tantôt de votre fils; nous l'attendrons ici. Il ne lui paroît pas que le marquis doive aller en Provence; ce seroit une dépense assez inutile : il vaut mieux qu'il profite cet hiver de sa belle campagne. Nous trouvions aussi que M. Du Plessis, avec mille bonnes qualités, va être un peu pesant sur vos coffres et inutile au marquis; car il n'est guère question de gouverneur à la cour, et encore moins à l'armée. C'est demain, ma chère enfant, que votre cœur sera épanoui, que vous apprendrez que *Philisbourg est pris et que votre fils se porte bien*. On ne doute point ici que Manheim ne se soit rendu sans se faire prier et brûler par nos bombes. Dormez donc en repos, et commencez le plus tôt que vous pourrez à mettre en usage toutes vos bonnes intentions.

On dit que le prince d'Orange est embarqué, et qu'on a entendu tirer plusieurs coups de canon; mais il y a si longtemps qu'on dit la même chose, que je ne vous le donne pas encore pour assuré[1]. Adieu, ma très-chère et

1. On écrivoit de la Haye à la *Gazette*. « On ne doute plus que ce grand armement de vaisseaux regarde l'Angleterre. Plusieurs membres de la Régence ont déclare que l'État ne prenoit aucune part à cette entreprise, quoique la plus grande partie de ses forces de terre et de mer y soit employée. »

très-aimable : plus on voit les sentiments de certaines gens, plus on est charmé des vôtres. Je ne parle pas de Bretagne : j'en suis contente ; mais je vous conterai quelque jour une bagatelle d'ingratitude, que j'ai contée au chevalier, et à laquelle je ne penserai plus [1], puisque je l'ai dite. Madame de Castries sort d'ici ; elle vous fait cent mille compliments sur l'heureux succès de Philisbourg ; et moi je vous embrasse de tout mon cœur.



1032. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 8 novembre 1688.

C'EST aujourd'hui que vous partez, ma très-chère Comtesse ; nous vous suivons pas à pas. Voilà un fort beau temps ; la Durance ne doit pas être si terrible qu'elle l'est quelquefois. Il est vrai que c'est comme par dépit que vous vous éloignez toujours de nous ; à la fin, vous vous trouverez sur le bord de la mer. Dieu veut qu'il y ait dans la vie des temps difficiles à passer ; il faut tâcher de réparer, par la soumission à ses volontés, la sensibilité trop grande que

1. Je ne serai plus sensible. (Éd. de 1754.)

l'on a pour ce qui n'est point lui. On ne sauroit être plus coupable que je le suis à cet égard.

M. le chevalier est bien mieux. Ce qui est cruel, c'est que le temps qui lui est bon est justement celui qui peut détrôner le roi d'Angleterre; et, ces jours passés, il crioit et souffroit beaucoup, quand le vent et la tempête dissipoient la flotte du prince d'Orange. Il se trouve malheureux de ne pouvoir accorder l'intérêt de sa santé avec le bien de l'Europe; car la joie est universelle de la déroute de ce prince, dont la femme [1] est une Tullie. Ah, qu'elle passeroit bravement sur le corps de son père! Elle a donné procuration à son m. pour prendre possession du royaume d'Angleterre, dont elle dit qu'elle est héritière; et si son mari est tué, car son imagination n'est point délicate, c'est M. de Schomberg [2] qu'elle

1. Marie Stuart, fille de Jacques II, roi d'Angleterre, et femme de Guillaume-Henri de Nassau, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III. — Tullie, fille de Servius Tullius, roi des Romains, et femme de Tarquin, fit passer son char sur le corps tout sanglant de son père, qui venoit d'être assassiné.

2. Frédéric-Armand, comte de Schomberg, maréchal de France, eut permission de se retirer du service de France en 1685. Ce fut à cause de la religion protestante, dont il faisoit profession. Il fut ministre d'État et généralissime des armées de l'electeur de Brandebourg, et passa

charge d'en prendre possession pour elle. Que dites-vous de ce héros, qui gâte si cruellement la fin d'une si belle vie? Il a vu couler à fond devant lui *l'Amiral* qu'il devoit monter; et comme le prince et lui alloient les derniers, suivant la flotte, qui étoit à la voile par un temps admirable, quand ils virent tout d'un coup la tempête effroyable, ils retournèrent au port, le prince avec son asthme et fort incommodé, et M. de Schomberg avec bien du chagrin. Il n'est rentré avec eux que vingt-six vaisseaux; tout le reste est dissipé vers la Norvége, vers Boulogne. M. d'Aumont a envoyé un courrier au roi, lui dire qu'on avoit vu des vaisseaux à la merci des vents, et quelques marques de débris et de naufrage. Il y a eu une flûte[1] périe devant les yeux du prince d'Orange, sur laquelle étoient neuf cents hommes. Enfin, la main de Dieu s'est visiblement appesantie sur cette flotte : il pourra en revenir beaucoup, mais de longtemps ils ne seront en état de faire du mal, et il est certain que la déroute a été

en Angleterre en 1688, avec le prince d'Orange. Dangeau rapporte ce mot de Louis XIV sur M. de Schomberg : « Le roi a dit aujourd'hui au duc de Villeroi. « Ne trouvez-vous pas bien extraordinaire que M. de « Schomberg, qui est né Allemand, se soit fait naturaliser Anglois, François et Portugais? » (*Journal*, 17 octobre 1688, éd. Didot, t. II, p. 190.)

1. Bâtiment de transport.

grande et dans le moment qu'on l'espéroit le moins; cela a toujours l'air d'un miracle et d'un coup de la Providence. Je ne devrois point vous parler de cette grande nouvelle, les gazettes en sont pleines; mais comme nous le sommes aussi et qu'on ne parle d'autre chose, cela se trouve naturellement au bout de la plume.

Voulez-vous encore un petit mot des blessures qui arrivent ailleurs qu'au siége de Philisbourg? C'est du chevalier de Longueville. La ville étoit prise; MONSEIGNEUR venoit voir passer la garnison : ce petit chevalier monta sur le revers de la tranchée, pour regarder je ne sais quoi; un soldat, croyant tirer une bécassine, tire ce petit garçon, qui en meurt le lendemain : voilà une mort aussi bizarre que sa naissance[1]. Je vous ai mandé que Méli, capitaine de Livry, ayant voulu tirer un fusil chargé depuis longtemps, le fusil lui creva dans la main et qu'on a été obligé de lui couper le bras, comme à Jarzé. Il en est mort enfin ici près, chez madame Sanguin. Voilà une nouvelle pour le marquis, malgré le peu d'intérêt

1. Charles-Louis d'Orléans, fils naturel de Charles-Pâris d'Orléans, duc de Longueville, tué au passage du Rhin en 1672, et de la maréchale de La Ferté. — La *Gazette* dit que le chevalier fut tué d'un coup de mousquet qu'il reçut en faisant combler la tranchée.

qu'il prend aujourd'hui à notre pauvre Livry. J'avoue que tous les souvenirs que vous en conservez flattent l'attachement que j'ai eu pour cet aimable séjour, et le regret que j'ai de ne plus l'avoir. M. de La Bazinière [1] est mort de la gangrène à la jambe, mais comme un Mars; il a bientôt suivi sa fille, dont il se plaignoit encore depuis qu'elle fût morte.

Je souhaite fort d'apprendre comment vous vous trouvez de vous être encore éloignée de moi. Vous ne devez pas regretter Grignan dans l'état où vous l'avez laissé. J'ai foi à l'envie qu'a le Coadjuteur d'achever son bâtiment; mais j'en ai encore plus à la longueur infinie de celui de M. de Carcassonne. Vous souffrez tout cela avec une patience admirable; on parleroit un an sur ce chapitre. J'ai écrit à M. de La Garde pour le bien remercier de la tendre et solide amitié qu'il a pour vous; je ne crains pas qu'il change. On ne sort point de vos mains, ni de celles de Pauline, pour laquelle il me paroît avoir une véritable inclination. Je vous ai mandé que le café est tout à fait mal à notre cour; mais, par la même raison, il pourra revenir en grâce. Pour moi, qui suis bête de compagnie, vous voyez bien que je n'y songe

1. Macé Bertrand de La Bazinière, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi.

plus; j'aurois cependant tort de m'en plaindre, jamais il ne m'en a donné aucun sujet. Ne soyez point en peine de ma santé, elle est très-bonne; ne me plaignez que de n'avoir point ma chère fille[1], qui me fait une si aimable et si charmante occupation, et sans laquelle ma vie est toute creuse. Faites un compliment pour moi à M. d'Aix, afin de voir comme il se souviendra de moi. Je crois que M. de Vendôme ayant réglé l'affaire, vous ne devez plus rien disputer; il faut vivre en paix, et jouir de sa bonne et vive conversation : toute autre conduite est pour le divertissement des Provençaux, et ne vous est bonne ni à la cour, ni dans la province. Madame de La Fayette trouve que M. de Grignan faisoit fort bien de traiter cette affaire avec la noble indifférence qui lui parut chez elle; cela fait qu'il n'a rien perdu. Elle le conjure, et M. d'Aix aussi[2], et vous, ma belle, de vivre en ce pays-là en gens de la cour, qui se sont vus et qui se reverront à Versailles.

Bien des amitiés à ce cher Comte et à notre Coadjuteur; et si vous voulez embrasser Pauline pour moi, vous lui ferez un grand plaisir;

1. Les sept lignes qui précèdent manquent dans l'édition de 1754. Il est vrai qu'on les trouve déjà dans une lettre ci-dessus.

2. *Aussi* manque dans l'édition de 1754.

car je suis assurée qu'elle vous adore : c'est la manière de vous aimer.



### 1053. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 10 novembre 1688.

Les souvenirs que vous avez de notre petite abbaye (de Livry) me vont droit au cœur : il me semble que la tendresse que vous avez pour ce lieu est une branche de l'amitié que vous avez pour moi. Il est vrai que le chevalier nous fit un grand affront pour la dernière fois. Malgré tout ce qu'il avoit signé sur ce joli séjour, il n'y avoit entre eux qu'une apparence d'honnêteté; car, dans le fond, il ne l'aimoit point; et le serein de son côté ne le ménageoit guère : ainsi nous avions toujours ce sujet de le quereller; mais, hélas! ma chère enfant, cela n'est que trop fini pour jamais!

Je crois que la santé du chevalier lui permettra d'aller à Versailles; ce sera un grand bonheur pour vous et pour votre enfant, qui doit bientôt y revenir. Dormez donc, ma fille, car vous ne devez plus vous inquiéter[1] : tout

1. Et ne vous inquiétez plus. (Éd. de 1734.)

est à souhait, et pour la sûreté et pour la réputation naissante du marquis. Le chevalier vous aura fait part de tout le bien que M. de Montégut[1] lui en mande. Voilà ce que vous désiriez : il est avant dix-sept ans un vieux mousquetaire, un volontaire qui a vu un fort beau siége et un capitaine de chevau-légers. Mais je trouve plaisant que c'est vous qui avez fait cette compagnie; sans vous, elle eût été épouvantable : vous êtes donc bonne à toutes sortes de choses, vous ne vous renfermez pas dans la parfaite capacité d'un procès.

Le pauvre Saint-Aubin[2] est dans un dessèchement qui le menace d'une fin prochaine : je fus hier chez lui une partie du jour, avec mademoiselle de Grignan[3]; et je m'en vais, après dîner, à Brevannes, faire la Saint-Martin; il fait le plus beau temps du monde : madame de Coulanges m'y souhaite il y a six semaines; mais j'avois Philisbourg à prendre. J'y serai présentement quelques jours; j'y recevrai vos lettres et vous écrirai. Je marcherai un peu : c'est en faisant de l'exercice que je reposerai

1. Capitaine de cavalerie dans le régiment de M. le chevalier de Grignan.

2. Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin. — Voyez son aventure avec sa nièce madame de Sévigné dans la forêt de Livry, t. VI, p. 143.

3. Mademoiselle de Grignan n'étoit restée que peu de mois aux Carmélites.

mon corps et mon esprit de tout ce que j'ai souffert, et pour vous et pour votre enfant. Je me porte parfaitement bien; je me suis purgée, et le lendemain je donnai encore une dernière façon pour vous plaire. Je voudrois être assurée que vous fussiez aussi bien que moi, et que l'air de Provence ne vous dévorât point. Mandez-moi sincèrement votre état, si, avec tant d'inquiétudes et de mauvaises nuits, vous n'êtes pas fort amaigrie. Madame de La Fayette vous prie d'aimer Pauline; elle voit fort bien, dit-elle, que cette enfant est jolie, et veut, comme madame de Lavardin, que vous ne refusiez point un bon parti; elles vous embrassent toutes deux.

Le marquis de Jarzé se porte bien; je le condamne à quitter la guerre et à vivre doucement chez lui : qu'est-ce qu'un homme avec un bras gauche qui tient la bride du cheval, sans avoir rien de l'autre côté pour se défendre? Je ne réponds point à tout ce que vous me dites sur l'écriture; pensez-vous que je prenne moins de plaisir que vous à notre conversation? Je me repose des autres lettres quand je vous écris. Je conjure M. de Grignan d'être toujours dans les bons sentiments où il est, et M. le Coadjuteur d'achever son bâtiment. Il me disoit ici que rien n'étoit d'un meilleur air pour la maison que de bâtir pendant le pro-

cès : je n'en convenois pas ; mais ce qui seroit sans difficulté d'un mauvais air, c'est la honte qu'il y auroit à ne pas achever ce qui est commencé.



### 1054. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Brevannes[1], jeudi au soir 11 novembre 1688.

J'ARRIVAI hier au soir ici, ma chère belle : voilà le vrai temps de commencer la campagne ; mais il vaut mieux profiter de ce petit moment, où j'ai le plaisir de faire de l'exercice, après un an de résidence, que point du tout. Je ne me repens pas d'être demeurée si longtemps à Paris : j'avois Philisbourg à prendre et à tirer notre enfant de ce siége; c'étoit assez d'affaires. Comme je n'ai plus aujourd'hui qu'à remercier Dieu, et de sa santé et de votre repos, je viens faire mes actions de grâces dans ce joli pays; j'y passerai quelques jours. Je crois que je portois malheur au chevalier, à force de lui souhaiter une bonne santé; car

1. La terre et le château de Brevannes appartenoient alors au duc de Chaulnes. Madame de Coulanges possédoit une petite maison auprès du château.

dès que j'ai eu le dos tourné, il a eu la force d'aller dîner[1] chez l'abbé Têtu. J'en ai une véritable joie; je sais combien il souhaite d'aller à Versailles, et en voilà le chemin. Madame de Coulanges est encore plus aimable ici qu'à Paris; c'est une vraie femme de campagne : je ne sais où elle a pris ce goût, il paroît naturel en elle : *Fais ce que tu voudras* est la devise d'ici; et il se trouve[2] qu'on veut se promener beaucoup, car il fait fort beau. On lit, on est seule, on prie Dieu, on se retrouve, on fait bonne chère; je n'y suis que depuis vingt-quatre heures, mais on juge sur un échantillon.

J'attends demain une de vos lettres; ce n'est pas encore celle que je désire par-dessus les autres, qui est la réponse à la prise de Philisbourg; je souhaite de voir votre cœur dilaté, et dans une paix dont il a été éloigné depuis deux mois. Vous êtes aujourd'hui à Lambesc, ma chère Comtesse; que tout cet extrême éloignement renouvelle la séparation! Si vous aviez été tantôt romanesquement derrière une palissade, votre modestie auroit été bien embarrassée de tout ce que madame de Coulanges et moi nous disions de vous; car je n'en saurois faire les honneurs. Adieu, ma très-

1. Il a été en état d'aller dîner. (Éd. de 1754.)
2. Et il arrive. (*Idem.*)

chère et très-aimable; c'est une chose bien douloureuse que d'être si loin de sa chère fille. Je m'en vais acheter ce livre de M. Le Tourneux, *des Règles de la vie chrétienne*[1]; il fait un grand bruit : j'y trouverai peut-être la grâce d'être plus soumise que je ne le suis aux ordres de la Providence.

DE MADAME DE COULANGES A LA MÊME.

Madame de Sévigné est une marâtre, Madame : elle n'a point été jusqu'à Philisbourg avec monsieur votre fils ; elle s'est contentée de coucher à la poste pour se trouver à l'arrivée des courriers. Je suis ravie de la véritable distinction qu'a eue ce joli *maillot*[2] que j'ai vu à Grignan : il s'en porte à merveille, et j'en ai une joie qui n'est pas tout à fait sur votre compte, car j'aime et estime les bonnes et solides qualités. M. de Montgivrault m'a mandé qu'il vous avoit trouvée belle comme le jour; j'ai peur que vous ne soyez pas si sensible à ce

1. Ouvrage posthume de M. Le Tourneux, qui parut en 1688 ; il a été réimprimé plusieurs fois. On a dit de M. Le Tourneux que Louis XIV ayant demandé à Boileau ce qu'étoit ce prédicateur auquel tout le monde couroit, le poëte répondit : « Sire, Votre Majesté sait qu'on court toujours après la nouveauté; c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. »

2. Madame de Coulanges, qui n'avoit vu le marquis de Grignan qu'enfant, l'appelle encore le *maillot*.

que je vous dis là, qu'à la gloire de monsieur votre fils. Cela est quelquefois bien joli d'être mère; mais ce n'est qu'à la fin des siéges. N'oubliez point que je vous honore beaucoup, Madame, je vous en supplie.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Voilà une jolie femme qui ne se peut taire de ce *maillot*, ni de sa mère : mais c'est une mode que de vous louer. Adieu, ma très-chère.

DE MADAME DE COULANGES AU COMTE DE GRIGNAN.

Ne prendriez-vous point aussi, Monsieur, quelque intérêt à M. le marquis de Grignan? En cas que cela soit ainsi, permettez-moi de vous dire la joie que j'ai de son bonheur et de sa gloire : il n'y auroit pas moyen de se réjouir de l'un sans l'autre.





1055. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ [1].

A Chaseu, ce 14 novembre 1688.

Je savois si bien votre occupation à Philisbourg, Madame, que je ne vous ai point écrit depuis l'ouverture de la tranchée. Je comprends bien vos craintes pour le marmot Grignan et votre douleur pour l'absence de sa mère. M. d'Autun m'a dit que vous lui aviez écrit depuis quelques jours, et qu'il n'avoit pas trouvé dans votre lettre cette gaieté qui les rend d'ordinaire si agréables. Je lui dis que vos alarmes pour le petit de Grignan et votre chagrin pour le départ de la belle Comtesse ne vous laissoient, tout au plus, que de la raison; mais une raison sans grâces et sans ornements, et qui ressembloit à ces beautés malades en qui l'on reconnoissoit encore quelques beaux traits. Je suis entré dans tous les chagrins et dans toutes les inquiétudes qu'a eus la belle Provençale, sur votre sujet et sur celui de son fils; mais, enfin,

1. Collationnée sur le manuscrit autographe de Bussy appartenant à M. le marquis de Laguiche. En tête on lit : « Huit jours après que j'eus reçu cette lettre (du 3 novembre), j'y fis cette réponse. »

la voilà délivrée d'une partie de ses maux : avec un peu de patience, elle sortira de l'autre. J'ai bonne opinion du roi d'Angleterre, il est au moins aussi brave que le prince d'Orange ; et jusqu'ici, il n'a pas été aussi malheureux que lui.

Au reste, ma chère cousine, la fortune s'est un peu raccommodée avec moi, ou, pour parler plus chrétiennement, Dieu a touché le cœur du roi sur mon sujet. Je lui écrivis, il y a six semaines, et l'heureux succès qu'a eu cette lettre mérite bien que je vous en envoie la copie. Il dit au duc de Noailles, qui la lui présenta au sortir de son prie-Dieu : « Gardez-la-moi pour ce soir. » Vous jugez bien, ma chère cousine, où il la lut[1]. Mais, enfin, quatre jours après, il donna deux mille francs de pension au marquis de Bussy, avec promesse de la première place vacante qui lui conviendroit, et il donna à l'abbé de Bussy un prieuré de deux mille livres de rente.

Madame de Longueval, comme vous dites, vient de délivrer madame de Montataire de beaucoup de peines, car madame de Bussy, qui est son héritière, ne fatiguera pas sa fille par la chicane[2]. Nous savons tous les morts et tous

1. Chez madame de Maintenon.
2. Voyez la lettre du 6 juillet 1680.

es blessés de Philisbourg, mais nous ne savions pas celles de mesdames de Mesmes et de Château-Gontier. Je ne m'en soucie non plus qu'elles ne se soucieroient de la mienne, si elles m'avoient survécu. Je sais bien que nous irons après elles, ma chère cousine, j'y songe comme vous ; mais je n'en suis pas plus triste.

DU COMTE DE BUSSY AU ROI.

Sire, j'ai servi trente et une années le feu roi, votre père, de glorieuse mémoire, et Votre Majesté dans les premiers emplois de la guerre. Ma conduite, qui, Dieu merci, a été toujours fort bonne sur ce qui regardoit votre service, ayant déplu d'ailleurs à Votre Majesté, elle m'a châtié par une prison de treize mois, par la destitution d'une grande charge de guerre et par un exil de dix-sept ans. Avec la même justice, Sire, que Votre Majesté a puni par là mes fautes, il me semble que je pouvois espérer quelques récompenses à mes services. Cependant, Sire, la crainte extrême que j'ai eue d'importuner Votre Majesté, m'a réduit à ne lui demander, depuis mon rappel à la cour, que ce qui me reste à recevoir de mes appointements de mestre de camp général. Ce que je n'aurois pas encore fait si souvent, si le misérable état de mes affaires ne m'y avoit forcé. Je le sens même aujourd'hui plus vivement que

jamais, Sire, par l'impuissance où il me met de servir Votre Majesté dans ce nouveau mouvement de guerre. J'ai encore la tête et le corps assez bons pour répondre à Votre Majesté d'un poste où elle me mettroit avec le moyen d'y vivre. Si j'avois eu de quoi lui aller offrir moi-même mes très-humbles services, je n'aurois pas pris la liberté de lui écrire. Mais je jure, foi d'homme d'honneur, à Votre Majesté, que je ne subsiste chez moi que par le secours de mes amis, à qui je fais espérer que Votre Majesté aura enfin pitié de moi. Je l'en conjure, au nom et pour l'amour de Dieu, et de croire qu'on ne peut avoir plus de zèle que j'en ai pour sa personne sacrée, ni être avec un plus profond respect que moi, etc.



1056. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Brevannes, lundi 15 novembre 1688.

Je commence cette lettre à Brevannes et je la finirai à Paris, où je vais dîner avec madame de Coulanges. Elle va voir madame de Bagnols, et moi, ma chère bonne, le pauvre Saint-Aubin, qui est dans un desséchement dont il ne re-

viendra pas. Nous retournerons ce soir encore pour trois ou quatre jours; et cela s'appellera enterrer la synagogue[1], avec le Premier Président de la cour des aides (Le Camus), qui a une belle maison ici près, comme nous faisions autrefois à Livry. Je verrai M. le chevalier de Grignan, j'apprendrai de lui toutes sortes de nouvelles; il me donnera de vos lettres : nous n'en eûmes point jeudi; et après avoir su comment il se porte, je reviendrai finir cette petite campagne. Je compte, ma chère fille, que vous êtes à Lambesc depuis jeudi, jour de saint Martin : vendredi M. de Grignan aura fait sa harangue : je vous la demande; M. d'Aix aura pris son fauteuil. Je me trouve toujours avec vous, en quelque lieu que je sois; mais parce que je ne suis pas philosophe, comme Descartes, je ne laisse pas de sentir que tout se passe dans mon imagination, et que vous êtes absente. Ne seriez-vous point de cet avis, quoique disciple de ce grand homme?

A Paris, à cinq heures du soir.

Je ne suis point retournée à Brevannes avec

1. Expression proverbiale qui signifie terminer une chose. On a dit que Jésus-Christ, se soumettant à la loi de Moïse qu'il venoit remplacer par la loi évangélique, avoit enterré la synagogue avec honneur; et c'est de là qu'est venue l'expression proverbiale : *enterrer la synagogue*.

madame de Coulanges, ma chère Comtesse, parce que j'ai trouvé mon pauvre Saint-Aubin trop près du grand voyage de l'éternité. Voilà donc les miens finis[1] pour vaquer à ce que je dois à quelqu'un que j'ai toujours aimé, et qui a été touché de me voir, tout autant qu'on peut l'être au faubourg Saint-Jacques[2]. Il m'a tenu longtemps la main, en me disant des choses saintes et tendres; j'étois tout en larmes. C'est une occasion à ne pas perdre que de voir mourir un homme avec une paix et une tranquillité toute chrétienne, un détachement, une charité, un désir d'être dans le ciel, pour n'être plus séparé de Dieu, un saint tremblement de ses jugements; mais une confiance toute fondée sur les mérites infinis de Jésus-Christ; tout cela est divin. C'est avec de telles gens qu'il faut apprendre à mourir, tout au moins, quand on n'a pas été assez heureuse pour y vivre.

Je suis revenue ici, j'ai fait mes excuses à madame de Coulanges, qui ne pouvoit les avaler. M. le chevalier partit hier pour Versailles : il m'a envoyé ce matin deux de vos lettres à Brevannes. Je suis assurée qu'il y en a une où vous me parlez de la joie que vous donne la

1. Et je finis tous les miens. (Éd. de 1754.)
2. Les personnes qui renonçoient au monde se retiroient ordinairement dans ce quartier.

prise de Philisbourg; mais, ma très-chère, ne soyez pas moins contente de la prise de Manheim [1], où notre enfant a couru beaucoup plus de risque; et soyez parfaitement aise [2] qu'il ait eu une légère contusion à la cuisse, après laquelle il m'écrit la lettre que voilà : vous y verrez qu'il est fort heureux d'en être quitte à si bon marché. MONSEIGNEUR a fait mention au roi de cette contusion; et Dangeau l'a mandé au chevalier, pour s'en réjouir avec lui. Le chevalier alla dans le moment à Versailles : je suis persuadée qu'il reviendra ce soir pour vous écrire et vous mander comme il aura fait sa cour; et, après tout, s'il ne revenoit pas ce soir, ne soyez pas inquiète de votre enfant, car vous voyez clairement qu'il se porte très-bien et qu'il a été fort heureux. Il faut encore mettre cette contusion au rang de tout ce qui lui arrive de bon et d'avantageux pour sa fortune avant dix-sept ans, car il ne les aura que mercredi prochain. Ainsi, ma très-chère, remerciez Dieu sur ma parole, et vous aussi, mon cher Comte : vous en avez sujet l'un et l'autre. Madame de Montchevreuil, qui

1. Le Dauphin s'empara de Manheim le 11 novembre 1688. La citadelle fut rasée, la ville saccagée, et les habitants se retirèrent en Alsace.

2. Beaucoup plus de risques qu'à Philisbourg, et que vous devez être parfaitement aise. (Éd. de 1754.)

a perdu son fils[1], et madame de Nesle, qui perdra son mari, doivent bien vous porter envie. Voilà l'abbé Bigorre[2] qui dit que le marquis de Nesle est mort[3] : il (Bigorre) vous fait ses compliments, aussi bien que Corbinelli, sur la contusion de votre enfant : la circonstance d'être à la cuisse est bien considérable.

Adieu, mon aimable bonne ; me voilà toute replantée à Paris, après quatre jours de campagne, où le beau temps et l'exercice me faisoient beaucoup de bien ; mais Dieu n'a pas voulu que j'aie eu plus longtemps ce léger plaisir.

1. Henri-Charles, comte de Mornay, fut emporté d'un coup de canon.

2. L'abbé Bergowé étoit rédacteur de la *Gazette*.

3. « Paris, le 27 novembre 1688. Louis de Mailly, marquis de Nesle, maréchal des camps et armées du roi, mourut à Spire, le 18 de ce mois, âgé de trente-cinq ans, de la blessure qu'il avoit reçue au siége de Philisbourg ; étant universellement regretté. » (*Gazette*.)





1057. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 17 novembre 1688.

C'EST donc aujourd'hui, ma chère enfant, que notre marquis a dix-sept ans. Il faut ajouter à tout ce qui compose le commencement de sa vie, une fort bonne petite contusion, qui lui fait, je vous assure, bien de l'honneur, par la manière toute froide et toute reposée dont il l'a reçue. M. le chevalier vous mandera comme M. de Sainte-Maure le conta au roi : il est accablé de compliments à Versailles, et moi ici. Madame de Lavardin me pria d'aller hier la trouver chez madame de La Fayette : elles vouloient toutes deux s'en réjouir avec moi. Madame de La Fayette m'avoit priée de la même chose. Elle me dit d'abord gaiement : « Eh bien, qu'est-ce que madame de Grignan trouvera à épiloguer là-dessus? Dites-lui qu'elle doit être ravie; que ce seroit une chose à acheter, si elle étoit à prix; et qu'en un mot elle est trop heureuse. » Je promis de vous mander tout cela, et je vous le mande avec plaisir. Recevez donc aussi toutes les amitiés sincères de madame de

Lavardin, et tous les compliments de madame de Coulanges, de la duchesse Du Lude, des *divines* [1], de la duchesse de Villeroi et du P. Morel [2], que je vis ensuite, parce que j'allai chez le pauvre Saint-Aubin. Ma chère enfant, les saints désirs de la mort le pressent tellement, qu'il en a précipité tous les sacrements. Le curé de Saint-Jacques ne voulut pas hier lui donner l'extrême-onction, et ce fut une douleur pour lui; car il ne souhaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu. Sa paix, sa résignation, sa douceur, son détachement, sont au delà de tout ce qu'on voit; aussi ne sont-ce pas des sentiments humains. Le secours qu'il trouve dans le P. Morel et dans son curé, qui sont ses directeurs, ses amis, ses gardes et ses médecins, n'est pas une chose ordinaire, c'est un avant-goût de la félicité. Duchêne est son médecin : c'est un homme admirable; point de tourments, point de remèdes : *Monsieur, tâchez de vous humecter et prenez patience.* Une chambre sans bruit, sans trouble, sans aucune mauvaise odeur; point de fièvre, qu'intérieure et imperceptible; une tête libre, un grand silence, à cause de la fluxion qui est sur la poitrine, de bons et solides dis-

1. Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise.

2. Célèbre directeur de l'Oratoire

cours, point de bagatelles : cela est divin, c'est ce qu'on n'a jamais vu. Ce pauvre malade se trouve indigne de mourir à la même place où est morte madame de Longueville[1]. Je contai tout cela à Tréville[2], qui étoit chez madame de La Fayette; il me répondit : *Voilà comme l'on meurt en ce quartier-là.* Duchêne ne croit point que cela finisse si tôt. Mon Dieu, ma fille, que vous seriez touchée de ce saint spectacle! Je ne dis pas d'affliction, je dis de consolation et d'envie. Saint-Aubin m'a marqué beaucoup d'amitié, et à vous, sur ce petit marquis; mais tout cela n'est qu'un moment, et l'on revient toujours à Jésus-Christ et à sa miséricorde, car il n'est question de nulle autre chose; encore ne faut-il pas vous accabler de ce triste récit.

Je veux vous remercier, et bien sérieusement, d'avoir pris le plus long pour éviter ces

1. Dans une grande maison contiguë aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, qui avoit été occupée par madame de Longueville, où elle fit une mort très-chrétienne, le 15 avril 1679, après une pénitence de vingt-sept ans. — Voyez *Madame de Longueville*, par M. Cousin.

2. Le comte de Tréville, ou Troisville, admis dans la confidence de Madame Henriette, duchesse d'Orléans; il fut si touché de sa mort, qu'il renonça au monde pour l'étude et la dévotion. Il lisoit les Pères dans leur langue originale, et il parloit si bien, qu'on a cru que le proverbe : *Il parle comme un livre* avoit été fait pour lui.

...

petits ruisseaux qui étoient devenus rivières. Faites toujours ainsi, ma fille, et ne vous fiez point à l'incertitude d'une entreprise, où il n'y a plus de remède dès qu'on a fait le premier pas dans l'eau. Songez à M. de La Vergne[1] et à moi, si vous voulez; mais enfin, promettez-moi de prendre toujours le plus long et le plus sûr : il n'y a nulle comparaison entre s'ennuyer et se noyer. N'étoit-ce pas Pauline qui étoit avec vous dans cette litière? Eh bien, son petit nez vous déplaisoit-il? Vous me coupez bien court quelquefois sur des détails que j'aimerois à savoir : vous croyez que je vous en écrirai moins; point du tout, ma très-chère, je ne me règle point sur vous. Votre frère est à la noce de mademoiselle de La Coste, à Saint-Brieuc. M. de Chaulnes y étoit; sans ce gouverneur, le marié s'en seroit enfui. Il me semble que j'ai bien des excuses à vous faire du siége de Manheim : on m'assuroit si fort que ce ne seroit rien, que j'espérois de vous le faire passer insensiblement; mais, ma fille, c'en est fait, et si

1. M. l'abbé de La Vergne-Tressan, aussi distingué par ses vertus et par sa piété, que par sa naissance et par les talents de son esprit, fut entraîné dans sa litière comme il passoit le Gardon, petite rivière profonde, et fut noyé par l'imprudence et par l'obstination de son muletier, le 5 avril 1684. On se rappelle que madame de Sévigné elle-même avoit manqué être noyée en traversant des eaux débordées avec sa voiture.

vous aviez souhaité, vous n'auriez pas pu désirer[1] autre chose. Tâchez donc de dormir tout de bon, je vous réponds du reste. La fable du lièvre[2] est tellement faite pour votre état[3], qu'il semble que ce soit vous qui la fassiez :

Jamais un plaisir pur, toujours assauts divers, etc.

Vous y pourriez ajouter encore :

Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle;
Et la peur se corrige-t-elle?

Mais vous ne pourriez pas dire :

Je crois même qu'en bonne foi,
Les hommes ont peur comme moi ;

car je trouve que les hommes n'ont point de peur.

C'est une heureuse vieillesse que celle de M. l'archevêque : je suis bien honorée de son souvenir. J'attaquerai un de ces jours le Coadjuteur ; je lui parlerai du bon ménage que nous faisions à Paris. Je suis ravie qu'il vous aime, et plus pour lui que pour vous ; car ce ne seroit pas bon signe[4] pour son esprit et pour sa raison que de vous être contraire. J'aime Pauline :

1. Si vous aviez souhaité, pouviez-vous désirer. (Éd. de 1754.)

2. Voyez la fable de La Fontaine qui a pour titre *le Lièvre et les Grenouilles*, livre II, fable XIV.

3. Me paroît juste pour votre état. (Éd. de 1754.)

4. Mauvais signe. (*Idem.*)

vous me la représentez avec une jolie jeunesse et un bon naturel; je la vois courir partout et apprendre à tout le monde la prise de Philisbourg; je la vois et je l'embrasse. Aimez, aimez votre fille: c'est la plus raisonnable et la plus jolie chose du monde; mais aimez toujours aussi votre chère maman, qui est plus à vous qu'à elle-même.

M. de Bailli vient de sortir; il vous fait cent mille bredouillements, mais de si bon cœur, que vous devez lui en être obligée. Mon cher Comte, encore faut-il vous dire un mot de ce petit garçon : c'est votre ouvrage que cette campagne; vous avez grand sujet d'être content : tout contribue à vous persuader que vous avez fort bien fait. Je sens votre joie et la mienne; ce n'est point pour vous flatter, mais tout le monde dit du bien de votre fils : on vante son application, son sang-froid, sa hardiesse, et quasi sa témérité.





# TABLE

## DU HUITIÈME VOLUME.

FIN DU HUITIEME VOLUME.




Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

